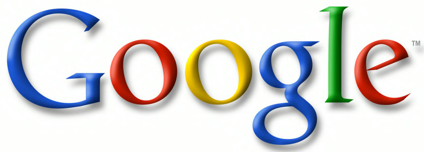
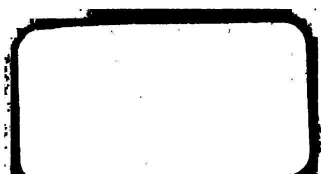




LE

DUC DE LAUZUN

ET LA

COUR INTIME DE LOUIS XV

DU MÊME AUTEUR

Le Duc et la Duchesse de Choiseul. *Leur vie intime, leurs amis et leur temps.* 8e édition. Un volume in-8° avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure....... 7 fr. 50

La Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul. *La vie à Chanteloup, le retour à Paris, la mort.* 5e édition. Un volume in-8° avec gravures et portrait.......... 7 fr. 50

Le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV. 11e édition. Un vol. in-8° avec un portrait...................... 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)

Le Duc de Lauzun et la cour de Marie-Antoinette. 8e édition. Un vol. in-8°............................ 7 fr. 50
(Couronné par l'Académie française, prix Guizot.)

Les Demoiselles de Verrières. Nouvelle édition. Un vol. in-16 avec deux portraits.............................. 3 fr. 50

L'Idylle d'un gouverneur. *La Comtesse de Genlis et le Duc de Chartres.* 2e édition. In-8° avec portrait......... 1 fr. 50

La Cour de Lunéville au dix-huitième siècle. 12e édition. Un volume in-8° avec une héliogravure............ 7 fr. 50

Les Dernières années de la Cour de Lunéville. 7e édition. Un volume in-8° avec une héliogravure............ 7 fr. 50

La Marquise de Boufflers et son fils le Chevalier de Boufflers. 5e édition. Un vol. in-8° avec portrait.... 7 fr. 50

Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. (Épuisé.)...... 1 vol.

Trois mois à la cour de Frédéric. (Épuisé.)........ 1 vol.

Les Comédiens hors la loi. (Épuisé.)............... 1 vol.

La Duchesse de Choiseul. (Épuisé.)................ 1 vol.

Journal d'un étudiant pendant la Révolution. (Épuisé.) 1 vol.

L'Abbé F. Galiani. Correspondance. (En collaboration avec Lucien Perey.) *Couronné par l'Académie française*.......... 2 vol.

La Jeunesse de Madame d'Épinay. (En collaboration avec Lucien Perey.) *Couronné par l'Académie française*.......... 1 vol.

Les Dernières Années de Madame d'Épinay. (En collaboration avec Lucien Perey.) *Couronné par l'Académie française.* 1 vol.

La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney. (En collaboration avec Lucien Perey.).................. 1 vol.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 9729.

LA FIN D'UNE SOCIÉTÉ

LE DUC DE LAUZUN

ET LA

COUR INTIME DE LOUIS XV

PAR

GASTON MAUGRAS

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PRIX GUIZOT

Douzième Édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1907

PRÉFACE

On trouvera dans le premier chapitre de cet ouvrage les raisons qui nous ont amené à écrire la vie du duc de Lauzun. Nous ne voulons, dans cette courte préface, que rappeler les *Mémoires* dont il passe pour être l'auteur et discuter rapidement leur authenticité si souvent contestée.

Voici, en deux mots, l'histoire du manuscrit publié pendant la Restauration sous le titre de *Mémoires du duc de Lauzun.*

En 1811, la police impériale fut instruite qu'un manuscrit laissé par le duc de Lauzun allait être imprimé et qu'il s'ensuivrait un grand scandale. Le manuscrit fut saisi. La reine

Hortense demanda à le lire, et elle obtint qu'on le lui prêtât pour quelques jours. Elle le fit copier en grande hâte, puis le manuscrit original fut rendu au ministre de la police et brûlé, dit-on, dans le cabinet et sous les yeux mêmes de l'Empereur.

C'est sur une copie de l'exemplaire conservé par la reine Hortense que fut imprimée la première édition des *Mémoires de Lauzun*, parue en 1821 chez Barrois l'aîné. Elle souleva le plus vif émoi dans toute la société, car plusieurs des personnes auxquelles il était fait allusion, et d'une façon fort indiscrète, vivaient encore. L'édition fut saisie, et de tous côtés s'élevèrent des protestations indignées ; l'ouvrage fut déclaré l'œuvre d'un faussaire. Mme de Genlis alla plus loin encore : elle déclara qu'elle avait *vu* et *lu* les véritables *Mémoires de Lauzun* et qu'ils n'avaient aucun rapport avec « le libelle infâme fait dans l'intention de décrier la noblesse et l'ancienne cour ». Malheureusement la parole de Mme de Genlis n'est pas d'un grand poids : elle a si sou-

vent altéré la vérité, qu'une fois de plus ou de moins ne devait pas l'embarrasser beaucoup. Du reste, toutes les protestations qui s'élevèrent alors étaient trop intéressées pour ne pas être suspectes. Nous n'insisterons pas, et sans entrer dans une discussion qui n'offre pas grand intérêt, nous dirons en quelques lignes les motifs qui nous font croire à l'authenticité des *Mémoires du duc de Lauzun*.

Pour déclarer ces *Mémoires* apocryphes, on s'est basé nonpas sur leur invraisemblance, mais sur la manière dont ils étaient écrits et composés, sur la légèreté avec laquelle l'auteur a compromis beaucoup de femmes de son époque. Un homme d'autant d'esprit que Lauzun, un si parfait galant homme, ne pouvait, a-t-on dit, avoir commis une œuvre aussi détestable dans tous les sens.

Nous reconnaissons bien volontiers que les *Mémoires* sont fort mal écrits, longs, diffus, bien souvent ennuyeux et d'une lecture difficile, mais cela ne prouve rien contre leur authenticité. Écrits au courant de la plume, à la diable,

si l'on peut dire, et pour le seul amusement d'une maîtresse, ils n'avaient jamais été destinés à la postérité. La négligence même de la forme serait plutôt une preuve d'authenticité; rien n'était plus facile que d'en faire une œuvre plus correcte et plus attrayante.

Le second argument n'est pas plus sérieux. On a dit que Lauzun était un trop galant homme pour avoir compromis volontairement plusieurs femmes de la société en les inscrivant publiquement sur son carnet d'amour. De nos jours, en effet, le reproche serait d'une exceptionnelle gravité; il n'en n'était pas de même au dix-huitième siècle : l'homme qui se vantait de ses bonnes fortunes passait peut-être pour indiscret, mais il n'était pas déshonoré, car on attachait à cette époque aux faiblesses morales une importance beaucoup moins grande qu'aujourd'hui. Du reste, si Lauzun a été indiscret, a-t-il eu le tort grave de compromettre des vertus irréprochables, de ternir des réputations sans tache? Mais presque toutes les femmes dont il nous raconte si complaisamment les

bontés n'en étaient pas à leur coup d'essai; on n'a qu'à ouvrir les Mémoires du temps pour y lire tout au long leurs aventures.

Bien des raisons morales militent, au contraire, en faveur de l'authenticité de ces *Mémoires*. S'ils étaient apocryphes, l'auteur, au lieu de nous montrer un Lauzun sentimental et qui se laisse si joliment berner par ses maîtresses, n'aurait pas manqué de nous le présenter conforme à la tradition, c'est-à-dire un vrai roué, un séducteur dans toute la force du terme. En outre, puisqu'il faisait œuvre d'imagination et qu'il cherchait uniquement le bruit, pourquoi a-t-il arrêté en 1783 les aventures de son héros? pourquoi n'avoir pas poursuivi sa vie jusqu'en 1793? pourquoi n'avoir pas accumulé à plaisir les histoires scandaleuses? Rien n'eût été plus facile.

A nos yeux, l'authenticité des *Mémoires de Lauzun* n'est pas discutable, et en voici la raison : sur tous les points, et ils sont fort nombreux, où nos documents particuliers nous ont permis de contrôler les *Mémoires*, nous

n'avons jamais trouvé la moindre inexactitude : grands incidents, menus faits, dates, tout est d'une précision, d'une vérité absolue. Qui donc aurait pu connaître la vie de Lauzun d'une façon aussi précise et la pénétrer jusque dans ses détails les plus minutieux ? A chaque instant on trouve dans les *Mémoires* un fait jeté au hasard de la plume et auquel l'auteur attache si peu d'importance qu'il ne l'explique même pas ; toujours nous avons retrouvé dans nos documents la confirmation du fait et son explication. C'est là, à nos yeux, la preuve la plus évidente que Lauzun est bien l'auteur du manuscrit, car lui seul pouvait l'écrire.

Nous avons dû faire d'assez nombreux emprunts aux *Mémoires*, surtout dans la première partie de cet ouvrage ; mais nous laissons naturellement à l'auteur, c'est-à-dire à Lauzun, toute la responsabilité de ses assertions.

Pour ne pas donner à cet ouvrage une physionomie austère que le sujet ne comportait pas, nous avons cherché autant que possible à éviter les notes ; si donc nous n'avons pas

indiqué toutes nos sources imprimées ou manuscrites, c'est pour éviter des renvois incessants qui auraient complètement déparé le volume. Nous avons largement puisé dans tous les dépôts publics et dans un grand nombre d'archives particulières, mais nous n'avons malheureusement pas été autorisé à les désigner toutes (1).

Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. le marquis de Saint-Blancard, qui a bien voulu nous communiquer le délicieux portrait qui se trouve en tête de ce volume. M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. le comte Théodore de Gontaut-Biron et M. le marquis d'Imécourt ont mis à notre disposition avec la plus entière bonne grâce de riches et nombreux documents; nous les prions d'agréer l'expression de nos sentiments bien reconnaissants.

(1) En écrivant en 1895 que nous n'avions pas été autorisé à désigner tous les *Mémoires inédits* qui nous avaient été confiés,

nous faisions allusion aux *Mémoires de Madame de Boigne*. M. le duc d'Audiffret-Pasquier les avait mis très gracieusement à notre disposition, en nous donnant toute liberté d'y prendre ce qui pourrait nous convenir, mais sous la condition formelle de ne pas révéler l'origine des documents. — Nous n'avons plus de raison aujourd'hui d'imiter la même réserve, puisque les *Mémoires de Madame de Boigne* viennent de paraître chez MM. Plon-Nourrit et Cie.

Nous avions très largement utilisé ces *Mémoires* pour *le Duc de Lauzun et la Cour de Louis XV* et particulièrement dans les chapitres V, VI, IX, XXII, XXV.

LE
DUC DE LAUZUN
ET LA
COUR INTIME DE LOUIS XV

CHAPITRE PREMIER

État des mœurs pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Il y a peu d'hommes qui aient été jugés avec autant de sévérité que le duc de Lauzun, il y en a peu qui l'aient moins mérité.

La postérité en a fait le type du lovelace, du mari infidèle, de l'homme à bonnes fortunes, égoïste et sans cœur, qui n'a d'autre but, qui ne poursuit que le plaisir. Il est devenu, pour le dix-huitième siècle, un véritable bouc d'Israël, et sa mémoire est chargée de toutes les erreurs, de toutes les iniquités de ses contemporains.

Certes nous ne prétendons pas l'innocenter et nous comptons bien ne rien cacher de son existence, mais

le libertinage n'était-il pas la règle absolue dans le monde où il a vécu? L'infidélité conjugale n'était-elle pas admise? Presque obligatoire pour le mari, n'était-elle pas pour la femme la moindre des peccadilles? Lauzun a été de son temps. Pourquoi le lui reprocher?

Mais à côté de ses défauts si soigneusement mis en relief, que de qualités charmantes on oublie de faire valoir! Ce Lauzun si décrié n'était-il pas bon, généreux, de l'esprit le plus fin, ami sûr et fidèle, brave jusqu'à la folie? Vit-on jamais cœur plus chaud, âme plus élevée et plus chevaleresque, amant plus tendre et plus passionné? « Il avait tous les genres d'éclat, beau, brave, généreux, spirituel », dit de lui le prince de Talleyrand. Fersen, dont on ne récusera certes pas le précieux témoignage, l'aimait sincèrement, et après plusieurs mois de vie commune il ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « C'est l'âme la plus noble et la plus élevée que je connaisse. »

Les contemporains se sont montrés pour Lauzun plus équitables que la postérité; c'est sur eux que nous nous appuierons pour réhabiliter cette figure charmante et la mettre sous son véritable jour.

Nous allons accompagner notre héros pendant toutes les années de sa jeunesse et le suivre fidèlement à travers les aventures si variées de son existence.

En étudiant sa vie avec sincérité nous verrons combien sont fausses et imméritées les préventions élevées contre lui.

Plus qu'aucun autre le duc de Lauzun a été la personnification la plus complète, la plus brillante de la fin du dix-huitième siècle ; il en a possédé tous les défauts, mais aussi tous les charmes, toutes les séductions, toutes les idées nobles et généreuses.

En le prenant pour sujet de cette étude, nous n'avons pas voulu seulement peindre sa vie orageuse et mouvementée; nous avons voulu aussi faire revivre avec lui toute une société, qui est alors à l'apogée de son éclat et que la tourmente révolutionnaire va faire disparaître à jamais.

On éprouve un charme mélancolique à voir défiler toutes ces séduisantes et gracieuses figures, à les voir mener gaiement et insoucieusement leur vie alors que le doigt de la destinée les a dejà marquées pour de lamentables épreuves, beaucoup pour le pire destin.

C'est au moment même où cette société va disparaître à jamais qu'elle brille d'un incomparable éclat. D'autres époques ont pu produire plus d'hommes de génie; à aucun moment il n'y a eu dans toutes les branches de l'esprit humain une culture plus complète, un raffinement plus rare.

Jamais l'esprit n'a été plus apprécié, plus recherché. Tous ces grands seigneurs, toutes ces nobles dames qui composent la cour et la société sont tous des gens du monde accomplis ; ils sont ornés de toutes les grâces que peuvent donner la race, l'éducation, la fortune et l'usage ; ils n'ont d'autre idée que de plaire : être aimable et avoir de l'esprit sont les seuls moyens de réussir. Aussi la conversation des salons est-elle arrivée à son maximum de finesse et d'agrément. Les plaisirs de la société sont le grand objectif ; tout leur est consacré. Les arts, qui sont inimitables comme goût, comme grâce, comme élégance, n'ont d'autre but que d'embellir ces intérieurs aristocratiques, ces boudoirs charmants où l'on se réunit, où l'on cause et où s'ébauchent ces intrigues incessantes, conséquences naturelles d'une intimité de tous les jours et de mœurs faciles.

L'esprit est devenu le dieu du jour, et on lui accorde l'influence qu'en d'autres temps mérita le talent. Avec de l'esprit on fait tout passer. Tout travers, tout vice franchement acceptés et avoués avec des formes spirituelles sont assurés de trouver la plus large indulgence. Il n'y a qu'une chose qu'on ne pardonne pas, c'est le ridicule. Le duc de Guines disait à ses deux filles, le jour de leur présentation à la cour : « Souvenez-vous,

mes enfants, que dans ce pays-ci les vices sont sans conséquence, mais qu'un ridicule tue. »

Lorsqu'il s'agit de placer une repartie spirituelle, on n'épargne même ni ses parents ni ses amis. Le maréchal de Noailles avait une réputation de bravoure des plus suspectes. Un jour où il pleuvait, le Roi demanda au duc d'Ayen si le maréchal viendrait à la chasse : « Oh ! que non, Sire, mon père craint l'eau comme le feu. » Le mot eut un succès fou.

Mais l'esprit ne suffit pas seul pour réussir dans la société, il faut aussi avoir *bon air*, c'est-à-dire un ton excellent, beaucoup de noblesse et d'élégance dans le maintien, dans la manière de s'habiller, de meubler sa maison, de recevoir. Si l'on veut être de la bonne compagnie, il faut avoir *bon air*. Quand on manque aux usages reçus, on n'est plus qu'une *espèce*.

Ce raffinement d'esprit et d'élégance a amené insensiblement la suprématie de la femme. Tout pour elle et par elle. Jamais à aucune époque sa domination n'a été plus absolue, plus complète, plus ostensible ; son influence, son empire se retrouvent dans tout ce que nous a laissé le dix-huitième siècle.

Livres, gravures, correspondances, souvenirs, mobiliers, beaux-arts, tout nous parle d'une vie de

plaisir et de volupté où la femme joue le premier rôle.

Cette domination incontestée, absolue, place l'homme dans une situation inférieure ; il est aux pieds de celle qui peut tout, qui dispose de tout.

Le règne de la femme amène le règne de l'amour.

L'amour devient la passion exclusive, le but unique de la vie.

Quelle résistance une femme peut-elle opposer aux séductions qui l'entourent ? Quel frein peut la préserver des chutes irréparables ?

Ce n'est pas le lien conjugal, pour lequel le mari affiche tant de dédain et qu'il est de bon ton de considérer comme un ridicule.

L'amour dans le mariage passe pour une faiblesse indigne de personnes bien nées, bonne tout au plus pour les petites gens, qui ne savent s'élever au-dessus des préjugés.

Les jeunes maris s'étudient même à négliger leurs femmes et à manquer vis-à-vis d'elles de soins et de procédés dans la seule crainte du qu'en-dira-t-on. Le libertinage est pour ainsi dire obligatoire, et cette situation singulière motive cette jolie réponse d'un jeune homme sentimental bafoué par ses amis : « Est-ce ma faute à moi si j'aime mieux les femmes que j'aime que les femmes que je n'aime pas ? » Le

mariage n'est qu'une convention, un arrangement de famille, un acte utile à la fortune.

Lauzun en se montrant fort médiocre mari ne se distinguera donc nullement de ses contemporains, et il y aurait mauvaise grâce à lui reprocher une attitude qui était la règle commune.

Nous venons de voir comment les maris entendaient la fidélité conjugale; voyons comment les femmes la comprenaient à leur tour.

Les jeunes filles sont presque toutes élevées au couvent, mais les bruits du monde pénètrent dans ces pieuses retraites, et l'écho des intrigues et des scandales de la cour trouble souvent ces jeunes têtes. Bien avant même d'entrer dans la vie, elles sont édifiées sur la façon dont il la faut envisager; elles savent qu'on n'aime pas son mari, que c'est là un malheur général et dont on se console fort aisément.

Les parents eux-mêmes ne se désespèrent nullement à la pensée que leurs enfants pourront partager un jour les erreurs de leur temps. Témoin ce joli mot de d'Argenson à propos de sa nièce, Mlle de Bérelle, qui, toute jeune encore, joignait à l'esprit le plus vif une figure charmante. On le félicitait d'avoir une jeune parente qui réunissait tant de moyens de plaire :

« Oui, dit-il en souriant, nous espérons qu'elle nous donnera bien du chagrin. »

Comment l'amour aurait-il pu exister dans le mariage? Au sortir du couvent, la jeune fille épousait un homme qu'elle ne connaissait pas, qu'elle n'avait généralement jamais vu, et pour le choix duquel les parents n'avaient considéré que la position et la fortune. Le mariage avait lieu. Au bout de peu de jours, la jeune femme se voyait délaissée et trompée : sans soutien moral, sans appui, entourée des plus mauvais exemples, en butte à toutes les sollicitations, elle était bien mal armée pour résister au plus doux penchant de la nature : « Je ne saurais condamner une femme lorsqu'elle aime et qu'elle est tendrement aimée, dit Mme de X... à une amie. Je vous dirai même entre nous que je ne sais pas trop comment on fait pour résister. » Aussi ne résistait-on pas. Quant à celles qui par accident restaient fidèles, on ne leur savait nul gré de leur vertu. « La fidélité fait les plus sottes femmes », disait M. de Boissi.

Du reste la femme fidèle paraît aux contemporains un phénomène si surprenant que le prince de Ligne pouvait écrire : « La femme la plus sage a son vainqueur; si elle l'est encore, c'est qu'elle ne l'a pas rencontré »; et il ajoutait finement : « C'est cette moitié

de soi-même qu'on cherche toujours qui fait faire tant d'extravagances. »

Les jeunes gens ne songeaient qu'à l'amour, et toutes les femmes étaient l'objet de leurs obsessions. « Vous entrez dans le monde, disait Mme de Montmorin à son fils, je n'ai qu'un conseil à vous donner, c'est d'être amoureux de toutes les femmes. » L'idée d'avoir un amant paraissait du reste aux jeunes femmes toute simple et toute naturelle; lorsque Mme de M... fut quittée par le vicomte de Noailles; elle tomba dans un grand désespoir et elle s'écriait naïvement : « J'aurai vraisemblablement beaucoup d'amants; mais je n'en aimerai jamais aucun autant que j'ai aimé le vicomte de Noailles ! »

Les femmes qui ont la prétention de n'avoir qu'une seule passion sont les puritaines, les vertueuses. Mais la plupart pensent bien qu'elles en auront plusieurs; car, « en amour, il n'y a que les commencements qui soient charmants, et c'est pour cela qu'on éprouve tant de plaisir à recommencer souvent ».

L'adultère est admis, tout le monde s'en fait le complice. La femme du monde déclare une liaison en se montrant en grande loge avec son cavalier à l'Opéra. Le jour où la désillusion arrive, elle rompt tout simplement et passe à d'autres amours. « Fais-

moi grâce de tes raisonnements, dit une femme à sa sœur qui lui reproche son inconstance, mon amant m'ennuie, et je le quitte. J'ai cru l'aimer, je me suis trompée, voilà tout. »

Quant à l'amant abandonné, va-t-il se morfondre en de stériles regrets ? Quelle folie ! « Une jolie femme vous a quitté pour un de vos amis, chantez ; demain vous aurez la sienne, et il sera bien plus à plaindre que vous, parce qu'il ne sait peut-être pas qu'il faut chanter (1). »

Voilà la morale du temps. Mais l'inconduite de la femme amène-t-elle le mari à s'ériger en justicier ? Provoque-t-elle ces égorgements à huis clos, si chers à notre société et qui vengent à la fois, paraît-il, la morale et l'honneur du mari, également outragés ? Il n'en était rien, fort heureusement.

Le mari avait la sagesse de ne point exiger de sa femme une vertu qu'il ne gardait point lui-même. La loi cependant l'armait d'un pouvoir redoutable, puisque s'il fournissait la preuve de l'adultère, il pouvait obtenir une lettre de cachet et faire enfermer la coupable dans un couvent pour le restant de ses jours; mais il n'usait presque jamais de ses droits. On peut compter les cas où il y eut recours.

(1) *Œuvres du prince de Ligne.*

L'insouciance était donc la vertu du mari; il fermait les yeux et ne demandait qu'une certaine décence dans la conduite. Le marquis de X... disait à sa femme : « Je vous permets tout, hors les princes et les laquais. » En effet, ces deux extrêmes déshonoraient par le scandale. Rappelons ce mot d'une si surprenante philosophie échappé à un mari qui trouvait sa femme en galant entretien : « Quelle imprudence, madame! si c'était un autre que moi (1)! » Mais si chacun vit de son côté et choisit ses amusements et ses sociétés, les époux ne manquent jamais

(1) La situation de mari trompé est devenue si fréquente, si commune, que personne n'y attache plus d'importance.

« C'est bien mal fait, disait M..., d'avoir laissé tomber le c...age, c'est-à-dire de s'être arrangé pour que ce ne soit plus rien. Autrefois c'était un état dans le monde, comme de nos jours celui de jouer. A présent ce n'est plus rien du tout. »

Bien entendu la jalousie n'est pas admise, et l'infortuné qui s'en rend coupable s'expose aux plus impitoyables railleries. Chamfort rapporte un bien joli discours tenu à un mari qui se permettait de surveiller sa femme. M. de... s'étant aperçu que M. Barthe était jaloux, lui dit : « Vous, jaloux! Mais savez-vous bien que c'est une prétention? C'est bien de l'honneur que vous vous faites. Je m'explique. N'est pas c... qui veut : savez-vous que, pour l'être, il faut savoir tenir une maison, être poli, sociable, honnête? Commencez par acquérir toutes ces qualités, et puis les honnêtes gens verront ce qu'ils auront à faire pour vous. Tel que vous êtes, qui pourrait vous faire c...? Une espèce! Quand il sera temps de vous effrayer, je vous en ferai mon compliment. »

cependant aux égards que l'on se doit. Devant le monde la tenue est parfaite.

Ces quelques exemples montrent bien quel était l'état des mœurs à cette époque. Le règne de l'amour a amené le règne du plaisir; le sentiment passionné et élevé a été usé par l'abus même que l'on en a fait, on en plaisante les exagérations, on le raille agréablement; il est remplacé par la volupté, et aux sentiments éternels a succédé le caprice, la fantaisie : « C'est une passade et rien de plus », dit une femme en parlant d'un amant heureux.

Quelquefois, mais la chose était rare, le goût succédait à la jouissance, et l'on continuait à vivre ensemble, avec des ménagements mutuels; alors on qualifiait une telle inclination du titre de *respectable*.

Dans une comédie de M. de Forcalquier, un valet de chambre moraliste disait plaisamment en parlant de la conduite de son maître avec les femmes : « N'en pouvant estimer aucune, il a pris le parti de les aimer toutes. »

C'était le parti auquel on s'arrêtait généralement. Il ne faudra donc pas attacher aux bonnes fortunes de Lauzun plus d'importance qu'elles ne comportent; on voit ce qu'elles valaient à une époque où un contemporain pouvait aller jusqu'à dire : « Les femmes sont à

présent si décriées qu'il n'y a même plus d'hommes à bonne fortune. »

Cette excessive liberté de mœurs n'était pas l'apanage exclusif de la société française, comme on semble le croire trop souvent. Dans toutes les cours de l'Europe régnait une liberté non moins grande, et les souverains eux-mêmes donnaient l'exemple de la vie la plus licencieuse. Les cours de Russie, de Prusse, d'Angleterre, de Saxe, de Portugal, d'Espagne, de Danemark, de Parme, etc., étaient le théâtre de tels scandales que la cour de Versailles pouvait presque passer pour le dernier asile de la vertu.

Les enfants auraient pu être pour la femme une sauvegarde précieuse; mais, hélas ! elle ne les voyait jamais, les traditions aristocratiques excluant toute intimité, toute familiarité. Dès leur naissance les enfants étaient mis en nourrice; plus tard, revenus au foyer paternel, ils étaient abandonnés à des mains mercenaires jusqu'au jour où les filles allaient au couvent; les fils, au collège ou chez un précepteur.

Si les enfants, pas plus que le mariage, n'avaient d'influence comme frein moral, la religion n'en avait pas davantage. Elle n'existe plus dans les cœurs, et si on en garde encore les apparences, c'est comme un signe d'élégance et d'éducation.

Le haut clergé lui-même donne l'exemple de l'impiété. Ses places, réservées aux cadets de famille, sont devenues pour eux de grasses sinécures, mais quant à remplir les devoirs de leur charge, aucun ne s'en soucie (1).

On prend plaisir à saper toutes les croyances, à détruire tout ce qu'on a adoré : « Les pauvres gens ! dit Walpole, ils n'ont pas le temps de rire : d'abord il faut penser à jeter par terre Dieu et le Roi; hommes et femmes, tous jusqu'au dernier, travaillent dévotement à cette démolition (2)... Les philosophes ne font que prêcher, et leur doctrine avouée est l'athéisme; Voltaire lui-même ne les satisfait point. Une de leurs dévotes disait de lui : *Il est bigot, c'est un déiste* (3). »

Du reste, dans cette voie, les femmes se montrent plus audacieuses encore que les hommes.

(1) Grimm raconte une anecdote qui montre plaisamment le peu d'importance que jouait la religion dans la vie de l'époque. Une femme avait à parler au chevalier de Lorenzi et lui avait donné rendez-vous un dimanche à onze heures du matin. La conversation finie, elle lui propose de le mener à la messe. Le chevalier étonné lui demande : « Est-ce qu'on la dit toujours? » Comme il y avait quinze ans qu'il n'y avait été, il croyait que ce n'était plus l'usage, et que même on n'en disait plus ; ne sortant jamais avant deux heures, il ne se souvenait pas d'avoir vu une église ouverte.

(2) A Thomas Brand, Paris, 19 octobre 1765.

(3) A Gray, 19 octobre 1765.

Qu'est-il advenu de la religion à une époque où, dans un cercle intime, une jeune femme peut hardiment proclamer l'athéisme et où elle ose ajouter, le sourire aux lèvres : « C'est à son amant qu'il ne faut jamais dire qu'on ne croit pas en Dieu, mais à son mari, cela est bien égal. Avec son amant on ne sait jamais ce qui peut arriver, il faut se réserver une porte de dégagement ; la dévotion, les scrupules coupent court à tout ; il n'y a ni éclat ni emportement à redouter avec cette raison de changement. »

Et cette jeune femme de vingt-deux ans qui, en pleine connaissance, voyant la mort approcher, repousse résolument le prêtre appelé en toute hâte, en disant : « Si je n'étais si mal, je pourrais m'amuser de ses billevesées, mais je n'en ai pas le courage. » N'est-ce pas là un des traits les plus tristement caractéristiques de l'époque ?

L'indifférence est complète. On disait à un évêque : « Vous devez être bien heureux, il n'y a plus de sacrilège. » A quoi il répondait : « Plût à Dieu qu'il y en eût de temps en temps, on penserait du moins à nous. »

L'on ne croit plus en Dieu ; mais comme le merveilleux et le surnaturel sont inhérents à la nature humaine, on croit en Mesmer, en Cagliostro, à la ma-

gie, au vendredi, aux diseuses de bonne aventure.

Les plus incrédules cependant continuent à regarder la religion comme un signe de bon ton et surtout comme un frein nécessaire pour les basses classes. Il y a là en effet une question de préservation sociale, car l'homme riche sans religion a remarqué qu'il était volé par des gens sans religion.

Aussi cette société sceptique et athée conserve-t-elle les apparences extérieures du culte et prétend-elle imposer au peuple ces mêmes croyances qui la font sourire. Elle va à la messe, rend le pain bénit, fait appeler le prêtre au chevet des mourants ; à certains jours de l'année, aux époques de jubilé, elle remplit les églises ; aux grandes fêtes, à la Fête-Dieu, cardinaux, évêques, cordons bleus, présidents en robe rouge, tous les ordres de l'État environnent le saint Sacrement ; la pompe la plus solennelle accompagne le cortège, le canon tonne, l'armée présente les armes, tous les assistants sont pieusement agenouillés. Personne ne manque aux devoirs religieux ; mais combien d'athées parmi ces tristes fidèles !

Enfin de temps à autre et pour bien affirmer la sincérité de ses convictions, cette même société fait mourir sur la roue quelque incrédule. Témoin l'infortuné La Barre.

Il advint un jour à Marmontel une aventure qui indique bien les idées qui avaient cours.

Marmontel était à la Bastille pour avoir eu un différend avec le duc d'Aumont. M. de Choiseul avait dit de le traiter avec beaucoup d'égards. A peine arrivé, deux geôliers apportent le dîner. C'était un vendredi, le dîner était maigre, mais fort bon. Marmontel le mange, servi par son domestique qui partageait sa détention. Comme il se levait de table, voilà les deux geôliers qui rentrent avec des pyramides de nouveaux plats dans les mains, de beau linge, de l'argenterie et un dîner gras : tranche de bœuf, chapon, bouilli, etc. Marmontel avait mangé sans s'en douter le dîner destiné à son domestique. Quant à lui, on n'aurait jamais osé lui faire faire maigre.

On voit par ce bref exposé combien les idées de nos pères différaient des nôtres sur toutes les choses essentielles de l'existence, sur l'amour, le mariage, la famille, la religion.

Comment expliquer un changement si rapide, si profond ?

C'est que cette civilisation essentiellement raffinée que nous venons d'esquisser à grands traits a disparu tout à coup, l'édifice s'est écroulé tout d'une pièce sans laisser de traces. Il semble que le couperet révo-

lutionnaire ne se soit pas contenté de faire tomber les têtes aristocratiques; il a tranché du même coup et irrémédiablement tout lien avec le passé. Lettres, arts, mobilier, costumes, usages, *bon air*, élégance, tout ce qui a fait le charme, tout ce qui a été la fleur de l'esprit humain et de la civilisation a disparu.

Plus tard, les heures paisibles reviendront, mais l'ébranlement aura été si violent, qu'on ne retrouvera rien du passé. Une société *toute neuve* s'élèvera sur les ruines amoncelées, mais elle ne gardera avec celle qui l'aura précédée aucun lien quelconque; il semble que des siècles les séparent.

En présence d'une transformation aussi brutale, il n'est pas étonnant qu'il se soit produit dans les mœurs une modification non moins grande. C'est ce qui explique comment les habitudes, les coutumes de ce temps-là nous surprennent si vivement. Nous avons tant de peine à nous y accoutumer, qu'au lieu de nous avouer tout simplement que nos pères étaient de leur temps, nous nous ingénions à vouloir accommoder leurs usages à nos mœurs actuelles.

On a longtemps fait le procès au dix-huitième siècle, puis il est devenu de bon ton de vouloir le réhabiliter et de nous le présenter comme une époque de mœurs correctes, méchamment calomniée

sur la foi de mémoires plus ou moins scandaleux.

Hélas ! nous craignons bien que ce dix-huitième siècle, entrevu à travers ce voile de candeur et de vertus familiales, ne soit qu'une généreuse chimère.

Tout proteste contre cette impression optimiste.

Pourquoi, du reste, vouloir enlever à cette société ce qui a fait son caractère, son originalité et son charme? Pourquoi vouloir parer nos ancêtres de nos vertus bourgeoises qu'ils ignoraient? Ne cherchons pas à les en affubler; ils les auraient trouvées fort incommodes et déplaisantes.

Laissons-leur ce qui leur allait si bien, la légèreté de l'esprit, le charme et la grâce, et ne les déplaçons pas d'un cadre dans lequel ils ont vécu heureux.

Malgré tous les griefs que notre austérité morose peut évoquer contre eux, comment ne pas être séduit par le charme de cette société aimable, instruite, polie, aimant à la fureur les plaisirs de l'esprit ! Tous sont gais, amusants, spirituels comme on ne l'est plus. Nobles, généreux, chevaleresques, ils ignorent les sentiments mesquins, ils ont le mépris de l'argent et de toutes les bassesses qu'il inspire. Cette immuable sérénité n'est pas seulement l'apanage de la jeunesse, elle persiste jusqu'à l'âge le plus avancé. Du reste, est-ce que nos ancêtres étaient jamais

vieux ? C'est la Révolution qui a amené la vieillesse dans le monde. « On savait vivre et mourir dans ce temps-là, dit si joliment Aurore de Saxe; on n'avait pas d'infirmités importunes. Si on avait la goutte, on marchait quand même et sans faire la grimace : on se cachait de souffrir par bonne éducation. On n'avait pas ces préoccupations d'affaires qui gâtent l'intérieur et rendent l'esprit épais. On savait se ruiner sans qu'il y parût, comme de beaux joueurs qui perdent sans montrer d'inquiétude et de dépit. On se serait fait porter demi-mort à une partie de chasse. On trouvait qu'il valait mieux mourir au bal ou à la comédie que dans son lit entre quatre cierges et de vilains hommes noirs. »

En somme, pour ces aimables épicuriens, la vie n'est qu'une fête continuelle; c'est un court voyage qu'il faut mener le plus gaiement possible, et, sans méconnaître absolument les biens futurs, ils font, pour plus de sûreté, leur paradis en ce monde.

Le tapage, les fêtes, les plaisirs, la guerre, l'amour, voilà leur existence. C'était le temps des spirituelles intrigues et des passions étourdies dont notre société mieux réglée ne parle plus qu'avec réserve. C'était un temps où il faisait si bon de vivre que tous ceux qui l'ont connu le pleuraient amèrement. « Qui n'a pas

vécu avant 1789, a dit M. de Talleyrand, n'a pas connu la douceur de vivre. »

Leur point de vue et le nôtre sont diamétralement opposés. Furent-ils fous, sommes-nous sages? Il ne nous appartient pas de décider.

Mais n'est-il point vrai que depuis un siècle, sous le couvert d'idées morales ou religieuses, nous avons singulièrement assombri la vie, nous nous sommes ingéniés à la rendre triste et monotone, à en enlever toutes les heures douces et bonnes? Le prince de Ligne, qui avait si brillamment traversé l'époque dont nous nous occupons, vivait encore au commencement de ce siècle; il voyait se produire ce mouvement des idées et il écrivait avec tristesse ces quelques lignes d'un sens si profond et si juste : « On a fait un crime de tout ce qu'il y a de plus charmant. La nature ne s'en doutait pas : on y a fait venir l'honneur, la réputation, la décence, l'amour-propre. S'il y a des hasards, des convenances, des rapprochements et puis quelque folie, c'est un temps passé bien heureusement, et c'est autant de pris sur les moments fâcheux de la vie; mais on vit comme si on avait deux fois à vivre : on court après la réputation »; et il ajoutait amèrement : « ... C'est la sagesse qui nous conduira aux Petites-Maisons, c'est la folie de la raison. »

Cette société si insouciante, si raffinée, si heureuse de vivre, valait-elle donc vraiment moins que la nôtre ?

Mais ne verrons-nous pas, aux heures tragiques de la Révolution, ces courtisans frivoles, ces femmes délicates, tantôt affolées de plaisirs, tantôt accablées de vapeurs, supporter stoïquement la ruine, la misère, l'exil, la prison ? ne les verrons-nous pas monter à l'échafaud, la figure souriante, sans un cri, sans une larme, sans une plainte ?

Quelle fin après une telle vie !

Il était bon de rappeler cet état moral de la seconde moitié du dix-huitième siècle pour permettre au lecteur de porter sur nos personnages un jugement plus équitable et plus sûr.

CHAPITRE II

1747-1760

Naissance de Lauzun. — Mort de la marquise de Gontaut. — La famille de Gontaut-Biron. — Le duc de Gontaut. — Le duc et la duchesse de Choiseul. — La Cour de France en 1760.

En l'an de grâce 1747, le 13 avril, un heureux événement réunissait les principaux membres de la noble maison de Gontaut-Biron, dans l'hôtel familial, rue de Richelieu.

Le matin même, la jeune marquise de Gontaut était accouchée d'un enfant mâle. La naissance de ce rejeton, impatiemment attendu, comblait d'allégresse toute la famille, qui redoutait, non sans raison, de voir s'éteindre le nom glorieux des Biron. Le baptême fut célébré le même jour.

Le parrain du nouveau-né était son grand-père paternel, le duc de Biron, premier maréchal de France; la marraine, sa grand'mère maternelle, la marquise du Châtel.

L'enfant reçut les prénoms de Louis-Armand et fut

inscrit sur les registres de Saint-Eustache, paroisse de ses parents (1).

Louis-Armand de Gontaut de Biron était le premier enfant mâle de la famille; on peut donc aisément supposer avec quel bonheur son arrivée fut accueillie, quelles espérances furent placées sur cette tête si chère. Cet unique descendant d'une illustre lignée paraissait naturellement appelé au plus brillant destin.

Un funeste événement vint inopinément transformer en tristesse profonde la joie générale; le lende-

(1) Extrait des registres des baptêmes faits sur l'église paroissiale de Saint-Eustache à Paris.

« L'an mil sept cent quarante-sept, le 13 avril, fut baptisé Armand-Louis, né dudit jour, fils de très haut et très puissant seigneur Monseigneur Charles-Antoine, marquis de Gontaut de Biron, maréchal des camps et armées du Roi, et de très haute et très puissante dame Antoinette-Eustachie Crozat du Châtel, son épouse, demeurant rue de Richelieu. Le parrain très haut et très puissant seigneur Monseigneur Charles-Armand de Gontaut, duc et premier maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, etc. La marraine très haute et très puissante dame Marie-Thérèse-Catherine Gouffier, épouse de très haut et très puissant seigneur Monseigneur Louis Crozat, marquis du Châtel, lieutenant général des armées du Roi, etc. Ont signé. »

Malgré cet état civil parfaitement en règle, Armand-Louis de Gontaut de Biron fut désigné dans plusieurs actes avec les prénoms de Louis-Charles, et il fallut, le 27 juin 1754, faire établir par un acte de notoriété qu'il y avait eu erreur, que l'enfant portait bien les prénoms de Armand-Louis et non ceux de Louis-Charles. (Archives nationales, T, 478.)

main même de sa délivrance, la marquise de Gontaut était prise d'une fièvre violente; on crut d'abord qu'on pourrait se rendre maître de la maladie, mais le troisième jour la malheureuse jeune femme succombait, à peine âgée de dix-neuf ans et six mois.

Elle fut inhumée le 18 avril à Saint-Eustache.

Louis-Armand de Gontaut fut placé en nourrice, comme il était d'usage constant à cette époque; « la mode des soins paternels n'était pas encore arrivée ». Talleyrand raconte que le même sort lui advint et qu'il resta dans un faubourg de Paris jusqu'à l'âge de quatre ans. C'était l'usage pour les enfants d'une famille fixée à la cour. Si l'on agissait ainsi, « ce n'était point par indifférence, mais par cette disposition d'esprit qui porte à trouver que ce qu'il faut avant tout : *c'est de faire, c'est d'être comme tout le monde*. Des soins trop multipliés auraient paru de la pédanterie; une tendresse trop exprimée aurait paru quelque chose de trop nouveau et par conséquent de ridicule. Les enfants, à cette époque, étaient les héritiers du nom et des armes. On croyait avoir assez fait pour eux en leur préparant de l'avancement, des places, quelques substitutions; en s'occupant de les marier, en améliorant leur fortune (1). »

(1) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 7.

Abandonnons Lauzun pendant les années de son enfance, qui ne peuvent nous offrir aucun intérêt, et voyons, avant d'aborder le récit de son existence si curieuse et si mouvementée, à quelle famille il appartenait et quels en étaient à cette époque les membres principaux ; appelés à les rencontrer fréquemment, il nous importe de bien connaître leur physionomie physique et morale.

La famille de Gontaut de Biron est une des plus anciennes et des plus illustres de la Guienne (1). Dès le onzième siècle, son nom figure avec honneur dans les fastes de l'histoire. Sous le règne de Henri IV, sa fortune brille d'un vif éclat. Après avoir rendu au Roi des services éminents, Armand de Gontaut, baron de Biron (2), meurt glorieusement au siège d'Épernay ; il a la tête emportée d'un coup de canon (3). Amiral,

(1) Elle tire son nom de Biron, petite ville située dans les montagnes du Périgord. Ses armes sont : l'écu en bannière, écartelé d'or et de gueules.

(2) (1524-1592.) Il avait servi brillamment sous Charles IX et Henri III, et obtenu le grade de maréchal de France et le cordon du Saint-Esprit. C'est grâce à lui, grâce à ses habiles dispositions, que le Roi remporta les batailles d'Arques et d'Ivry.

(3) Il eut quatre fils. L'aîné, Charles, héritier des grandes qualités de son père, à la fois actif, prudent et brave, dut à ses mérites de devenir successivement amiral, maréchal de France, chevalier des ordres, et, en 1598, duc et pair. Mais en 1602, arrivé au faîte des honneurs, il se laissa circonvenir par le duc de Savoie, qui lui offrait sa

maréchal de France, duc et pair, gouverneur de Bourgogne, son fils Charles de Gontaut de Biron n'est pas encore satisfait des bienfaits dont le Roi l'accable : il conspire avec les Espagnols. Il est arrêté et décapité le 31 juillet 1602, à l'âge de quarante ans.

Pendant tout le dix-septième siècle, il n'est plus question des Biron.

Charles-Armand de Gontaut (1) releva sa famille de l'obscurité volontaire qu'elle s'était imposée durant de si longues années ; il rendit au nom de Biron toute sa gloire et tout son éclat. Écuyer du Régent, duc et pair, maréchal de France, il vivait encore à l'époque dont nous nous occupons, et nous venons de le voir tenir sur

fille en mariage et lui promettait un gouvernement indépendant. Traduit devant le Parlement, il fut condamné à avoir la tête tranchée. Il n'avait que quarante ans et pouvait montrer trente-deux blessures.

Henri IV, oubliant les services rendus à sa couronne, refusa la grâce qui lui était demandée par les parents du maréchal : « De pareilles punitions, leur dit-il, ne déshonorent pas les familles. Je n'ai pas honte de descendre des Armagnacs et du comte de Saint-Pol, qui ont péri sur l'échafaud. »

Charles de Gontaut n'était pas marié. Son frère puîné, Alexandre, baron de Saint-Blancard, avait été tué à Anvers en 1583, à peine âgé de dix-huit ans.

Le troisième, Jean, aïeul du duc de Lauzun, mourut en 1636. Enfin, un quatrième fils, Armand, baron de Saint-Blancard, est l'auteur de la seule branche de Gontaut-Biron existant actuellement, Lauzun étant mort sur l'échafaud en 1793, sans laisser de postérité.

(1) 1663-1756.

les fonts baptismaux son petit-fils Louis-Armand Doyen des maréchaux de France et de tous les officiers généraux, le duc de Biron était, après le Roi, la plus haute personnalité militaire du royaume.

Il avait épousé Marie-Antoinette de Bautru (1), fille d'une sœur du duc de Lauzun et d'Armand, comte de Nogent-le-Roi. C'est par ce mariage que le duché de Lauzun est entré dans la maison de Biron (2).

La Providence, qui aime les nombreuses familles, n'avait pas ménagé ses bénédictions au maréchal de Biron et à Antoinette de Bautru. De leur union, en effet, étaient nés vingt-six enfants, dont six filles (3).

(1) Elle mourut le 4 août 1742. Sa mère avait vécu à la cour de Louis XIII et de Louis XIV. Après l'avènement de Mazarin au ministère, elle ne voulut plus porter le nom de son mari, parce que le cardinal, disait-elle, lui donnait un ridicule en prononçant son nom à l'italienne. Elle se faisait appeler Mme de Nogent.

(2) Voici dans quelles circonstances :

Le comté de Lauzun, dans la généralité de Bordeaux, avait été érigé en duché au mois de mai 1692, en faveur d'Antoine Nompar de Caumont, capitaine des cent gentilshommes au Bec de Corbin, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de la Jarretière, etc. Ses armes étaient : tiercé en bande d'or, de gueules et d'azur.

Les amours du duc de Lauzun avec Mlle de Montpensier, la disgrâce de l'insolent gentilhomme, son emprisonnement, puis sa faveur à la cour de Jacques II sont connus. Lauzun mourut en 1723, âgé de quatre-vingt-dix ans, sans enfants et laissant son immense fortune, ainsi que le duché de Lauzun, à sa nièce, Antoinette de Bautru, épouse du maréchal de Biron.

(3) Les filles qui survécurent étaient :

Nous ne nous occuperons que des quatre enfants mâles survivants, dont le dernier fut le père de notre héros.

L'aîné meurt jeune (1); le cadet (2) abandonne son titre et entre dans les ordres.

Louis-Antoine de Gontaut, troisième fils du maréchal, prend le nom de duc de Biron après la mort et le démission de ses aînés. Colonel du régiment de Biron, puis maréchal de camp, lieutenant général, chevalier des ordres du Roi, il est nommé, en mai 1745, au poste

La première, Françoise-Magdelène, meurt le 17 mars 1739. Elle avait épousé Jean-Louis Dasson, marquis de Bonnac, ambassadeur à Constantinople.

La seconde, Judith-Charlotte, meurt le 20 avril 1741. Elle avait épousé Claude-Alexandre, comte de Bonneval, lieutenant général des armées de l'Empereur et généralissime des troupes ottomanes.

La troisième, Geneviève, meurt en 1756. Elle avait épousé Louis, duc de Gramont.

La quatrième, Marie-Antoine-Victoire, meurt en 1752. Elle avait épousé Louis-Claude-Scipion de Beauvoir.

La cinquième, Marie-Renée, meurt le 23 mars 1747. Elle avait épousé Charles-Éléonor Colbert, comte de Seignelai.

La sixième, Charlotte-Antoine, meurt le 16 juillet 1740. Elle avait épousé Louis du Bouchet, marquis de Sourches, lieutenant général.

(1) Charles-François-Armand de Gontaut mourut le 28 janvier 1736, laissant un fils, Antoine-Charles de Gontaut de Biron, duc de Lauzun, et une fille, Louise-Antoinette. Ce fils, qui a pris le titre de duc de Lauzun, succombe lui-même le 17 mai 1739, sans avoir été marié. La fille, qui a épousé François-Michel-César Le Tellier, marquis de Courtenvaux, meurt en 1737.

(2) Jean-Louis de Gontaut, né en 1692.

si envié de colonel du régiment des gardes françaises. C'est la plus belle charge militaire du royaume.

Le duc a épousé en 1740 Pauline-Françoise de La Rochefoucauld de Roye, mais ils n'ont pas d'enfants.

C'était un beau gentilhomme, renommé par sa politesse et son élégance, qui rappelaient les manières du grand siècle. « Il avait une taille majestueuse, une très belle figure, et l'air le plus imposant que j'aie vu, raconte Mme de Genlis. On dit de Brutus qu'il fut le dernier des Romains, on peut dire du maréchal de Biron qu'il fut en France le dernier fanatique de la royauté. Il est certain qu'il était né pour représenter dans une cour, pour être décoré d'un grand cordon bleu, pour parler avec grâce, noblesse, à un roi. »

Il avait beaucoup de bon sens, une droiture et une loyauté qui se peignaient sur sa belle physionomie, il aimait le monde et passait pour conter volontiers ses prouesses. « C'est le plus intrépide courtisan et conteur que j'aie vu de ma vie », dit Cheverny. Du reste, il avait montré à la guerre la plus brillante valeur, et il était adoré de ses soldats. Jamais le régiment des gardes françaises ne fut tenu comme de son temps.

Le quatrième fils du vieux maréchal de Biron était Charles-Antoine-Armand, marquis, puis duc de Gon-

taut (1). Il servait avec distinction comme brigadier des armées du Roi, lorsqu'il fut blessé assez grièvement à la bataille d'Ettingen (2), en même temps que ses amis le prince de Dombes, le comte d'Eu, les ducs d'Harcourt et de Boufflers. Il quitta le service et épousa, le 21 janvier 1744, Antoinette-Eustachie Crozat du Châtel, une des plus riches héritières de la capitale.

Mlle du Châtel, âgée de seize ans, était grande, bien faite, d'un visage agréable, mais elle manquait de grâce. Trois ans après, elle succombait, comme nous venons de le voir au début de ce chapitre, en donnant le jour à un fils qui fut appelé tout d'abord le comte de Biron, et plus tard, vers sa vingtième année, le duc de Lauzun. Pour éviter toute confusion, nous lui donnerons dès aujourd'hui le nom sous lequel il est resté célèbre.

Le vieux maréchal de Biron (3) eut encore la joie

(1) Charles-Antoine-Armand de Gontaut, né le 8 septembre 1708, appelé d'abord le marquis de Montferrant, ensuite marquis de Gontaut, fut fait colonel du régiment de Mailly en 1735, brigadier des armées du Roi en 1743, maréchal de camp en 1745, lieutenant général en 1748, gouverneur du Languedoc en 1757. Il fut créé duc à brevet le 26 août 1758.

(2) Le 2 juin 1743.

(3) Il mourut en 1756.

de pouvoir embrasser cet unique petit-fils, le seul héritier des Biron, et de voir grandir jusqu'à sa dixième année cet enfant sur lequel reposaient toutes les espérances de cette branche de la famille.

Le père de Lauzun, M. de Gontaut, était un homme aimable et bon. « Mon père, dit Lauzun, était un très parfait honnête homme, d'un cœur compatissant et charitable, d'une dévotion franche et qui ne s'étendait pas plus loin que lui-même. Il n'avait pas infiniment d'esprit, et encore moins d'instruction; mais un sens juste et droit, un prodigieux usage du monde et de la cour, un très bon ton, une manière noble et agréable de s'exprimer, une grande gaieté naturelle, beaucoup d'éloignement pour l'intrigue et une ambition mesurée en avaient fait un homme aimable et recherché. »

Après avoir quitté le service, M. de Gontaut se fixa à la cour. C'était pendant le règne de Mme de Châteauroux (1); il devint l'ami de la favorite. Quand la duchesse tomba malade, il lui prodigua des soins empressés qui ne purent la sauver; touché de ce dévouement, le Roi, qui se croyait inconsolable, le prit pour confident de sa douleur, et c'est à lui qu'il adressa ce mot, d'un égoïsme si naïf : « Me voilà malheureux

(1) Marie-Anne de Mailly-Nesle, créée duchesse de Châteauroux en 1744. Elle mourut le 8 décembre 1744.

jusqu'à quatre-vingt-dix ans! car je suis sûr que je vivrai jusque-là. »

Lorsque la marquise de Pompadour eut succédé à Mme de Châteauroux, M. de Gontaut jouit auprès de la nouvelle maîtresse d'une faveur non moins grande. Il représentait bien en effet le type de l'homme de cour: facile, aimable, amusant, il savait se rendre indispensable et, tout en se pliant aux volontés du maître, garder cependant, dans une certaine mesure, sa dignité et son indépendance. « Il était fort gai et passait pour faire de la gaieté », écrit malicieusement Mme du Hausset; « c'était, disait quelqu'un, un meuble excellent pour une favorite; il la fait rire, il ne demande rien, ni pour lui ni pour les autres; il ne peut exciter la jalousie et ne se mêle de rien. On l'appelait *l'Eunuque blanc.* »

Loin d'abuser de son crédit, en effet, il n'en usait même pas, et se bornait à quelques petits services qui le faisaient aimer, et prouvaient son caractère bienfaisant. Il n'avait d'autre ambition que de se laisser vivre agréablement dans une société qui lui plaisait et où il trouvait beaucoup de charme.

Il ne quittait guère Mme de Pompadour, et il était devenu son compagnon le plus assidu. C'est lui qui l'accompagne dans ses promenades, dans ses visites

mystérieuses chez les somnambules plus ou moins lucides, chez les *sorcières*, comme on disait alors (1). Quand la favorite inaugure les représentations des petits cabinets, nous voyons figurer M. de Gontaut au premier rang des acteurs bénévoles; il joue successivement, et non sans talent, Cléante de *Tartufe*, Jasmin de l'*Enfant prodigue*, Champagne des *Dehors trompeurs*, Frontin du *Méchant*, etc., etc.

Quand nous avons dit que M. de Gontaut n'usait de son influence ni pour lui, ni pour les autres, ce n'est pas rigoureusement exact. Il y eut un homme au service duquel il mit son crédit tout entier, sur lequel il accumula toutes les faveurs dont il pouvait disposer : ce fut son beau-frère, le marquis de Stainville, plus tard duc de Choiseul (2).

Les raisons de cette affection si exclusive et si profonde n'apparaissent pas très nettement au premier abord. En effet, s'il faut en croire les indiscrétions des contemporains, M. de Stainville fut l'amant, « et l'amant éperdument aimé de Mme de Gontaut »; il

(1) Mme de Pompadour avait la plus grande foi dans le marc de café, et elle consultait sans cesse les somnambules. Il y en avait une qui lui avait annoncé qu'elle serait la maîtresse du Roi, et par reconnaissance elle lui faisait six cents livres de pension.

(2) Il était fils du marquis François-Joseph de Stainville et de Marie de Bassompierre.

n'était même pas douteux que Lauzun ne fût son fils (1).

La passion de Mme de Gontaut eut le résultat le plus inattendu ; avant de mourir, la pauvre femme, pour assurer la fortune de l'homme qu'elle aimait, arracha à sa sœur, qui n'avait que douze ans, la promesse d'épouser Stainville. L'engagement fut fidèlement tenu, et le 22 décembre 1750, la jeune fille devenait marquise de Stainville ; elle apportait en dot plus de 120,000 livres de rente.

Nous aurons si fréquemment à parler du duc et de la duchesse de Choiseul, nous les verrons jouer dans la vie de Lauzun un rôle si important, qu'il nous faut donner de ces deux personnages très sympathiques, mais à des titres différents, une légère esquisse.

D'une bonne famille lorraine, mais sans fortune, M. de Stainville servit d'abord dans l'armée. Il vivait à Paris avec ce qu'il y avait de plus grand, et le charme de son esprit lui attira mille succès. Introduit par M. de Gontaut dans le cercle intime de la favorite, il fit tous ses efforts pour plaire ; mais il passait pour mordant, et Mme de Pompadour se méfiait de lui (2).

(1) *Mémoires de Talleyrand.*

(2) On assurait que Gresset l'avait pris pour modèle dans sa comédie du *Méchant.*

Un incident imprévu et qui jette un jour étrange sur la façon dont on comprenait l'honneur à cette époque fut le début de sa faveur.

Il y avait alors à la cour une cousine de M. de Stainville, la comtesse de Choiseul-Romanet, belle comme un ange, tendre, sage, fidèle. Le Roi la distingua, et lui écrivit quelques lettres pressantes. Mme de Pompadour, instruite de ce caprice royal, et fort inquiète des suites qui en pouvaient résulter, pria M. de Stainville de lui fournir les moyens de confondre le Roi.

« Il n'en fallut pas davantage. M. de Stainville déploya tous ses moyens de séduction ; Mme de Choiseul-Romanet succomba. Il fit le jaloux, se fit désirer, et obtint, par le manège le plus fin, les lettres du Roi. Dès qu'il les eut, il les porta à la marquise, qui s'en servit si victorieusement que Louis XV convaincu fut obligé de renoncer à cette nouvelle inclination (1). »

(1) *Mémoires de Cheverny.* Il y a sur la manière dont nos ancêtres entendaient l'honneur des anecdotes absolument stupéfiantes. Le vicomte de X..., un des plus brillants gentilshommes de la cour de Louis XVI,, faisait des vers et en tirait quelque vanité. Un jour, M. de T... lui décoche une épigramme assez mordante. M. de T... était l'amant, depuis plusieurs années, d'une Mme de S..., qui habitait la province, et qu'il aimait éperdument. Pour se venger, le vicomte fit la cour à Mme de S..., simula une passion folle, et obtint ce qu'il demandait. Bientôt la jeune femme se trouva grosse. A cette nouvelle, le vicomte de X... lui déclara

Trois mois après, Mme de Choiseul-Romanet était emportée par une fièvre maligne, et le bruit courut que M. de Stainville l'avait fait empoisonner. C'était du reste une abominable calomnie.

Depuis lors sa faveur est complète. Mme de Pompadour le fait entrer dans la diplomatie et l'envoie d'abord à Rome; il y réussit parfaitement, malgré une désinvolture d'allures qui tranche singulièrement avec la gravité de la cour pontificale. De Rome il passe à Vienne, où il conquiert bien vite les bonnes grâces de Marie-Thérèse. En 1758, le Roi lui confie le ministère des affaires étrangères, où il remplace le cardinal de Bernis.

Grâce à l'amitié de M. de Gontaut et à la protection de la favorite, il est accablé d'honneurs et de dignités (1).

La place de colonel général des Suisses et Grisons rapportait plus de 100,000 livres par an. Le duc de

qu'il ne s'était jamais soucié d'elle, qu'il avait simplement voulu se venger d'un sarcasme, et il reprit sur l'heure la route de Paris, où il se vanta à qui voulait l'entendre du bon tour qu'il avait joué. Cette monstrueuse aventure fut regardée comme une malice très spirituelle, et personne ne s'en choqua.

(1) Il est créé duc de Choiseul, pair du royaume, chevalier des ordres du Roi, de la Toison d'or, il reçoit le gouvernement de la Touraine, le grand bailliage d'Haguenau, la surintendance des postes, etc., qui donnent des revenus considérables.

Gontaut la fit encore obtenir à son beau-frère. La scène se passe chez Mme de Pompadour et vaut la peine d'être rapportée.

M. de Gontaut cause avec la comtesse d'Amblimont. Tout à coup il s'écrie : « D'Amblimont, à qui donnes-tu les Suisses? — Attendez un moment, dit-elle, que j'assemble mon conseil... A M. de Choiseul. — Cela n'est pas si bête, mais je t'assure que tu es la première qui y ait songé. »

La favorite survenant : « Il est venu une idée singulière à d'Amblimont, dit M. de Gontaut, c'est de donner les Suisses à Choiseul. — Quelle folie! s'écrie la marquise. — Pas trop folie, riposte le duc; si les engagements du Roi avec M. de Soubise ne sont pas trop positifs, je ne verrais rien de mieux. — Le Roi n'a rien promis, reprend Mme de Pompadour, et c'est moi qui ai donné à Soubise des espérances plus que vagues; je l'aime, mais je ne crois pas qu'il puisse être mis en comparaison avec Choiseul. »

Deux jours après, Mme d'Amblimont disait au duc de Gontaut : « J'ai deux grandes joies : M. de Soubise n'aura pas les Suisses et Mme de Marsan en crèvera de rage; voilà la première! et M. de Choiseul les aura! voilà la seconde et la plus vive. »

La haute et rapide fortune de Choiseul n'était pas

imméritée; il la devait autant à ses propres qualités qu'au crédit de son beau-frère.

« Bon, noble, franc, généreux, galant, magnifique, libéral, fier, audacieux, bouillant et emporté même, le duc de Choiseul, dit le baron de Gleichen, rappelait l'idée des anciens chevaliers français. » D'une taille médiocre, avec des cheveux presque roux et une figure plutôt laide, il avait cependant l'abord le plus aimable, et son aspect seul prévenait en sa faveur. Ses petits yeux bouillaient d'esprit; son nez au vent lui donnait un air plaisant, et ses grosses lèvres riantes annonçaient la gaieté de ses propos. Son esprit, sa verve étincelante le rendaient irrésistible. « Il n'y a plus que lui en qui on trouve de la grâce, de l'agrément et de la gaieté, dit Mme du Deffant; hors de lui, tout est sot, extravagant ou pédant (1). »

La bonté de son cœur, la sûreté de ses relations le faisaient adorer de ses amis, et il en avait beaucoup. Au début de sa carrière, on le jugeait peu favorablement : « Ce n'est, disait-on, qu'un petit-maître sans talent, qui a un peu de phosphore dans l'esprit. » Il fallut bientôt changer d'avis et rendre justice à ses éminentes qualités. Mais les rares mérites de Choiseul

(1) 20 décembre 1769.

étaient gâtés par sa vanité, sa présomption, une légèreté et une insouciance impardonnables chez un homme d'État.

Il était trop de son temps pour ne pas aimer les femmes avec passion et pour ne pas le leur témoigner, sans se soucier beaucoup des humiliations et des chagrins qu'il infligeait à la délicieuse créature qui vivait près de lui. Dès son entrée dans le monde, il avait pris le rôle d'homme à bonnes fortunes, « ce qui prouve bien, dit méchamment Duclos, que tout le monde peut y prétendre ». Son mariage n'avait rien changé à ses habitudes de galanterie.

Les infidélités publiques du duc furent longtemps pour Mme de Choiseul un cruel déchirement ; elle finit cependant, sinon par en prendre son parti, du moins par se faire une raison, et ne pouvant trouver le bonheur tel qu'elle l'avait rêvé d'abord, elle sut se créer, dans son admiration pour celui dont elle portait le nom, des compensations aussi nobles qu'élevées. Bien que fort mauvais mari, le duc était pénétré d'estime et de considération pour une femme qui lui faisait honneur et dont les vertus formaient avec son libertinage un si saisissant contraste.

Si le duc est une des figures les plus sympathiques de son siècle, Louise-Honorine Crozat du Châtel,

duchesse de Choiseul, en est assurément la plus séduisante. Quand il s'agit d'elle, on ne trouve chez les contemporains qu'un sentiment unanime d'admiration et de respect; il n'y a pas une voix discordante : « Il est fâcheux qu'elle soit un ange, écrit Mme du Deffant, j'aimerais mieux qu'elle fût une femme; mais elle n'a que des vertus, pas une faiblesse, pas un défaut. »

« Elle est le type le plus accompli de son sexe, dit Walpole, elle a plus de bon sens et plus de vertu que presque aucune créature humaine »; et dans un accès d'enthousiasme sincère, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « Oh! c'est bien la plus gentille, la plus aimable, la plus gracieuse petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf enchanté. »

Sans être régulièrement jolie, elle avait de beaux yeux, une figure pleine d'expression et de charme, un son de voix d'une douceur infinie. De petite taille, mais très bien faite, elle présentait l'ensemble le plus harmonieux et formait un type d'une grâce incomparable.

Ses qualités intellectuelles et morales ne le cédaient en rien à ses qualités physiques. C'est à elle, à elle seule, qu'elle les devait; sa mère la laissa à des soins mercenaires et ne s'en occupa jamais. La seule instruction qu'elle se rappelait avoir reçue d'elle, était celle-

ci : « Ma fille, n'ayez pas de goûts. » C'était vraiment un peu trop succinct. Livrée dès son enfance à elle-même, elle acquit une expérience précoce qui devait la vieillir avant l'âge et lui faire perdre bien vite toutes ses illusions : « Je n'ai jamais eu de la jeunesse, dit-elle, que cette heureuse duperie qu'on m'a sitôt et si inhumainement enlevée. »

Tels sont les principaux personnages de la famille du duc de Lauzun, ceux avec lesquels il se trouvera en relations constantes et qu'il nous importait de connaître avant de commencer notre récit.

Ce préambule serait insuffisant si nous ne le complétions par une légère esquisse de la cour au moment où Lauzun y va faire ses débuts. Pour pouvoir, en effet, porter un jugement équitable sur la conduite de notre héros et l'apprécier en connaissance de cause, il est utile de bien montrer dans quel milieu ce jeune homme s'est trouvé placé, quels exemples il a eus sous les yeux depuis sa plus tendre enfance, à travers quelles intrigues il a été appelé à vivre.

Il y a, pour ainsi dire, quatre cours différentes qui se tiennent soigneusement éloignées les unes des autres, ne conservant que les rapports strictement officiels, vivant même souvent dans un état de sourde hostilité.

Le Roi et la favorite forment la cour véritable, celle où l'on s'amuse, celle qui dispose des grâces et des faveurs, celle que recherchent tous les courtisans; puis vient la vieille Reine, isolée, démodée, entourée seulement de quelques rares fidèles; le Dauphin et la Dauphine forment également une cour à part, non moins triste et morose, et que les courtisans ne suivent que par obligation ; enfin, Mesdames, vieilles filles avant l'âge, dévotes, dominées comme leur frère par les Jésuites, forment la quatrième cour.

Le Roi, malgré son âge, il a plus de cinquante ans, n'a rien perdu de sa beauté et de son élégance : « Louis XV, dit Casanova, avait la plus belle tête qu'il soit possible de voir, et il la portait avec autant de grâce que de majesté. Jamais habile peintre n'est parvenu à rendre l'expression de cette magnifique tête, quand le monarque la tournait avec bienveillance pour regarder quelqu'un. » Sa santé est excellente, et son goût pour le beau sexe, conséquence naturelle de l'ardeur de son tempérament, se manifeste toujours aussi vivace que par le passé.

Louis XV vaut certes mieux que sa réputation; il est d'un caractère doux et facile dans son intérieur; aussi aimable qu'on peut l'être, plaisant, affable, plein d'indulgence et de bonté : « Son humeur est sans

nuage, écrit le comte de Creutz, son esprit gai et libre ; il n'est pas possible d'être plus humain et plus doux. » C'est le plus excellent des hommes, le maître le meilleur et le plus facile avec ceux qui l'entourent. Il est même resté d'une grande timidité, et les nouveaux visages lui causent une gêne et un embarras qu'il surmonte avec peine. Mais il a aussi de grands défauts ; il est insouciant, indifférent, et traite des affaires de l'État comme si c'était un autre qui gouvernait. Il disait un jour au maréchal de Biron qui commandait les gardes françaises : « Maréchal, avez-vous vu le nouvel uniforme des gardes du corps ? — Non, Sire. — Faites-vous-le montrer. Ah ! il est beau, il est magnifique, brodé en paillettes sur toutes les tailles. Je ne sais ce que cela coûtera, mais ils l'ont voulu. Payera qui pourra ! car les fonds sont bien courts cette année ! » Après tout, les affaires telles qu'elles étaient dureraient toujours autant que lui.

La marquise de Pompadour règne depuis près de quinze ans sans rivalité et sans partage ; rien ne fait prévoir la fin de cette faveur inouïe.

Ce n'était pas une femme ordinaire. « Tout homme, dit Cheverny, aurait voulu l'avoir pour maîtresse ; elle était d'une grande taille de femme, sans l'être

trop; très bien faite; elle avait le visage rond, tous les traits réguliers, un teint magnifique, la main et le bras superbes, des yeux plus jolis que grands, mais d'un feu, d'un spirituel, d'un brillant que je n'ai vu à aucune femme. Elle était arrondie dans toutes ses formes, comme dans tous ses mouvements. »

Elle avait su, dès le début, se servir de sa faveur avec un tact qui lui concilia bien des esprits. Les favorites auxquelles elle succédait, les sœurs de Nesles, s'étaient placées à un diapason d'impudence qui soulevait le cœur des honnêtes gens. Marie Leczinska s'était vue narguée par ces quatre sœurs dans son propre palais et humiliée comme épouse et comme reine.

« Mme de Pompadour, petite bourgeoise et bonne femme, témoigna au contraire, dès les premiers jours de son règne, une déférence respectueuse pour la Reine. On lui sut gré de cette conduite. Le Roi, qu'on entraînait au bien et au mal avec la même facilité, changea de maintien envers la Reine, et l'on en fit hommage aux bons instincts de la favorite. L'entourage de Marie Leczinska exprima la joie que lui causait le retour du Roi à des procédés de décence relative. Les honnêtes gens acceptèrent donc Mme de Pompadour sans trop de répugnance; son personnage étant

admis en principe dans toutes les cours (1), la critique ne pouvait porter que sur la manière dont elle en usait (2). »

Le personnage en effet est admis maintenant à la cour de France, et la position de maîtresse déclarée équivaut à une situation officielle. La maîtresse déclarée ne peut pas être séparée du Roi; elle le suit dans toutes ses résidences d'été, elle a son appartement à Versailles, enfin elle reçoit un traitement, et les ministres travaillent chez elle.

La cour, la ville, les ambassadeurs, le clergé, tous les ordres de l'État se pressent dans les salons de Mme de Pompadour : « Personne comme elle ne savait traiter chacun comme il convenait, avec une aisance qui confondait tous les rangs. Pour éviter toute étiquette, elle recevait à sa toilette (3). »

(1) Lorsque Mme de Châteauroux afficha publiquement sa liaison en se montrant en loge à l'Opéra avec le Roi, le scandale fut grand; mais on imagina aussitôt une morale à l'usage des monarques. L'on dit « que le Roi n'était point dans le cas, comme ses sujets, de ménager certaines considérations, encore moins de rendre compte de ses actions ; que l'on avait pris un grand parti, et que c'était le meilleur moyen d'en imposer aux mauvais raisonnements. Après que la curiosité a été satisfaite, les encouragements ont succédé, et presque tout le monde a applaudi au goût du Roy. » (*Journal de police*. — Vatel.)

(2) *Souvenirs de M. de Beauvau.*

(3) *Mémoires de Cheverny.*

Son influence sur Louis XV est presque aussi grande qu'au premier jour. Elle connaît parfaitement le caractère du Roi, qui depuis longtemps n'est plus amoureux d'elle; mais elle est devenue pour lui une amie nécessaire dont il ne sait pas se passer; elle doit même souvent se borner au rôle d'amie et fermer les yeux sur les infidélités de son royal amant, sous peine de perdre son crédit. Elle craint continuellement d'être supplantée, et il lui arrive de faire cette comparaison, au moins audacieuse : « Ma vie est comme celle du chrétien, un combat perpétuel. »

La marquise est douée d'une jolie voix; elle est bonne musicienne, elle joue fort bien la comédie, elle a le grand art de savoir distraire l'homme du royaume le plus difficile à amuser.

Sa rare intelligence embrasse tous les sujets, et elle protège les arts avec autant de goût que de discernement : poètes, peintres, sculpteurs, philosophes, hommes de lettres, tous trouvent auprès d'elle un accueil flatteur et une bienveillance éclairée. A force de grâce et d'esprit elle a su grandir une situation équivoque et la faire accepter par toute la société.

Louis XV aimait le commerce intime des femmes, même en dehors de toute idée de galanterie, et il cherchait à s'entourer des plus aimables. Mme de Pompa-

dour, pour plaire à son amant, s'efforçait de grouper autour de lui toutes celles dont le charme et l'esprit pouvaient apporter quelque distraction et faire couler les heures avec rapidité.

Dans la société particulière du Roi et de la favorite figure d'abord Mme de Choiseul, dont nous avons déjà tracé en quelques traits la gracieuse figure; séduite par le charme de Mme de Pompadour, la duchesse s'est prise pour elle d'un véritable attachement, et elle est peut-être devenue sa plus fidèle amie.

La duchesse de Gramont (1), sœur du duc de Choiseul, ne se montre pas moins assidue auprès de la royale maîtresse. Chanoinesse de Remiremont, Mme de Gramont n'avait pour toute fortune que sa prébende ; mais quand son frère obtint le ministère des affaires étrangères, elle quitta le couvent, où elle végétait impatiemment, pour venir le rejoindre. Elle avait alors plus de vingt-huit ans. Ses débuts furent des plus modestes ; elle se montrait pour tous douce et complaisante; mais dès que le crédit de son frère fut solidement établi et qu'elle se fut attachée à la société du Roi, on la vit changer d'allures avec une étrange rapidité. Cette même femme qui se levait pour

(1) Béatrice de Choiseul-Stainville, née en 1730, à Lunéville.

tout le monde, ne se levait plus pour personne; grands seigneurs, ministres, ambassadeurs étrangers, elle traitait les plus hauts personnages avec la même arrogance. Mais pour soutenir ce rôle, il lui fallait une consistance, un état, et elle n'en avait point. Elle résolut de se marier. Elle épousa le duc de Gramont, qui possédait une immense fortune (1).

Mme de Gramont ressemblait beaucoup à son frère. Elle était grande, d'une taille épaisse et commune, avec une voix brève et rude; elle avait un maintien hardi et arrogant, des manières libres et brusques qui lui donnaient plutôt l'apparence d'un homme que d'une femme; mais elle était pleine d'esprit et sa laideur plaisait généralement; en somme, elle passait pour fort désirable. On la redoutait plus qu'on ne l'aimait : « Elle est désagréable au possible et méchante comme le diable », dit un contemporain. Walpole est plus équitable lorsqu'il écrit : « Elle était prodigieusement agréable, quand elle le voulait;

(1) Le duc de Gontaut fut chargé de la négociation; le mariage eut lieu le 16 août 1759; il ne fut pas heureux, comme on le verra plus tard. Né le 19 avril 1722, Antoine-Antonin, duc de Gramont, s'intitulait encore prince de Bidache; il était gouverneur de la haute et basse Navarre et du Béarn. M. de Gramont était veuf en premières noces de Louise-Victoire de Gramont, sa cousine germaine, dont il avait eu un fils.

c'était une véhémente amie, mais une ennemie rude et insolente. »

On voit encore dans le cercle de la favorite une femme aussi renommée par les grâces de son esprit que par le charme de sa physionomie : c'est la maréchale de Mirepoix (1).

Spirituelle, fine, du plus aimable caractère, bonne, serviable et du commerce le plus sûr, elle aimait à la fureur les plaisirs de société. Elle était aussi incapable d'intriguer que de s'ennuyer; ce qu'elle cherchait à la cour, c'était l'amusement et non le crédit. Son caractère charmant plut au Roi, qui l'attira dans son intimité et lui donna sa confiance.

(1) Mme de Mirepoix (1707), fille du prince de Craon et sœur du prince de Beauvau, avait épousé le prince de Lixen, de la maison de Lorraine. Le prince fut tué en duel par Richelieu à la tranchée de Philippsbourg en 1734. Sa veuve épousa en secondes noces Pierre de Lévis, marquis de Mirepoix. Il était lui-même veuf d'une fille de Samuel Bernard. M. et Mme de Mirepoix s'aimèrent à la folie et sont au nombre des rares bons ménages que l'on peut citer dans la société du dix-huitième siècle.

M. de Mirepoix était d'apparence assez originale : « Le Mirepoix, dit le président Hénault, est comme vous le connaissez, parlant des coudes, raisonnant du menton, marchant bien, bonhomme, dur, poli, sec, civil, etc. » Mais il avait une grande noblesse d'âme et il montra à la guerre de véritables talents. Il obtint un brevet de duc, fut fait maréchal de France et capitaine des gardes du corps à la mort du maréchal d'Harcourt. Il mourut le 25 septembre 1757.

« Le bonheur de la maréchale fut complet, car elle ne demandait autre chose, sinon de rester le plus longtemps et le plus souvent possible à Versailles, et de souper chaque jour dans les petits cabinets, après y avoir joué gros jeu. »

« Le *jeu* était alors en usage parmi les personnes les plus respectables. Sa place dans l'ordonnance de la vie était fixée, comme celle des repas, mais Mme de Mirepoix, hélas! en avait la passion, et cette passion eut une influence funeste sur la dignité de son caractère; quand elle perdait de trop grosses sommes, le Roi s'en amusait et payait ses dettes; mais elle en contractait ainsi d'autres plus difficiles à acquitter. Elle fit accueil à Mme de Pompadour et devint son amie intime; que voulez-vous? le Roi était si bon, si généreux, on s'amusait tant à Marly et à Choisy; nulle part on ne jouait à cavagnole comme chez le Roi (1). »

En dépit des ans son esprit resta toujours jeune; elle avait une grâce infinie et un ton parfait, une politesse aisée et une humeur égale. « Elle avait cet esprit enchanteur, dit le prince de Ligne, qui fournit de quoi plaire à chacun; vous auriez juré

(1) *Souvenirs du prince de Beauvau.*

qu'elle n'avait pensé qu'à vous toute sa vie (1). »

Mme de Pompadour a encore auprès d'elle ses deux cousines, Mme d'Esparbès et d'Amblimont ; elle vit avec elles sur le pied d'une étroite intimité (2).

Mme d'Esparbès est petite et rousse ; elle a la vue basse, des yeux bleus éteints, un nez un peu cassé ; mais un teint éblouissant, une bouche et des dents parfaites, des mains charmantes, forment un ensemble des plus séduisants. Aux soupers des petits appartements, c'est elle qui, de ses doigts menus, prépare les cerises destinées au Roi ; elle les dépouille de leur peau, et le monarque les mange ensuite en les trempant dans du sucre (3).

(1) Son seul défaut physique était un hochement de tête assez pénible dont elle fut affligée de bonne heure. L'on attribuait cette incommodité à l'usage du thé, dont elle avait pris l'habitude en Angleterre et dont elle absorbait plusieurs tasses par jour. L'on croyait volontiers à cette époque que le thé et le café étaient des poisons lents : « J'ai entendu raconter à un médecin homme d'esprit, dit le duc de Lévis, que l'on voulut s'assurer, dans je ne sais quel pays du Nord, de la violence relative de ces deux poisons, et que l'on imagina d'en donner trois fois par jour à deux criminels à qui l'on fit grâce de la vie pour les soumettre à cette terrible expérience. Le résultat fut que celui qui prenait le thé mourut à soixante-dix neuf ans, et l'autre à quatre-vingts. »

(2) Elle les avait même affublées de surnoms plus qu'étranges ; elle appelait l'une « mon torchon », l'autre « ma salope ».

(3) *Souvenirs de Mme de Genlis.* — Pour conserver la blancheur

Vive, gracieuse et fort recherchée, Mme d'Amblimont a une conversation pleine de verve, des reparties folles de gaieté, mais jamais mordantes; sa physionomie, charmante d'espièglerie et de langueur tout à la fois, lui attire mille adorateurs. Sa légèreté est plus apparente que réelle, car elle possède un jugement sûr, et elle est souvent d'excellent conseil.

Parmi les courtisans qui composent l'intimité du Roi nous connaissons déjà MM. de Gontaut et de Choiseul. Il faut citer encore le marquis de Chauvelin, le maréchal de Rohan-Soubise, le maréchal de Beauvau, etc.

Ambassadeur, général, poète et courtisan, M. de Chauvelin (1) parle avec grâce et facilité; il joint à beaucoup de finesse dans l'esprit le caractère le plus aimable; le Roi lui est fort attaché. « C'était un homme fort singulier, dit Mme du Deffant, aimé de tout le monde sans qu'on pût dire qui était son meil-

de ses mains, elle se faisait saigner à chaque instant et sans en avoir le moindre besoin.

(1) Chauvelin (François-Claude, marquis de) servit avec distinction en Italie et parvint au grade de major général pendant la guerre de Flandre. Il fut nommé lieutenant général en 1749, ambassadeur à Turin en 1753, maître de la garde-robe en 1760. Nous verrons son triste rôle en Corse en 1768. Il mourut subitement en 1774.

leur ami; jamais ennuyeux quoique excessivement grand parleur, très occupé de lui-même sans choquer personne; on ne pouvait le louer d'aucune qualité en particulier, et on ne trouvait pas qu'il lui en manquât aucune; sa bonhomie lui tenait lieu de tout (1). »

M. de Soubise (2), chef de la maison de Rohan, n'est pas moins recherché dans le petit cercle royal. De peu d'esprit, il a cependant un grand usage du monde et de la cour, et l'aménité de ses formes le fait aimer. Il a cette politesse presque excessive qu'il doit à son éducation, la même pour tous ceux de sa maison, et qu'on a appelée la politesse des Rohan (3). Il a toujours montré une complaisance extrême pour les favorites, aussi le Roi s'est-il profondément attaché à lui; il est l'*ami du cœur, son Soubise*. De tous les

(1) A Barthélemy, 26 novembre 1773.

(2) Soubise (Charles de Rohan, prince de) (1715-1887).

(3) La maison de Rohan, par son ancienneté et son illustration, avait les prétentions les plus extrêmes. Elle prétendait aux honneurs après les princes du sang, et voulait avoir le pas sur les ducs et pairs. Les Rohan exigeaient qu'en leur écrivant on les appelât Altesses; mais cette prétention n'avait pas été admise par les personnes titrées. La famille se composait alors de : Mme de Marsan, gouvernante des enfants de France; du prince de Rochefort, chétif et peu distingué; du chevalier de Rohan, qui servait dans la marine et avait épousé Mlle de Breteuil; de l'archevêque de Cambrai; du prince de Rohan, père de M. de Guéménée; enfin du prince de Guéménée.

courtisans, il est certainement le plus chéri. Malgré une incapacité notoire, il est devenu ministre d'État et maréchal de France. Rien n'a pu atténuer la faveur dont il jouit dans le cœur du monarque, pas même la désastreuse bataille de Rosbach (1).

Frère de Mme de Mirepoix, le maréchal prince de Beauvau (2) est charmant. On a dit de lui qu'il n'avait jamais manqué à aucun devoir. Il avait tous les procédés nobles ou délicats. La nature lui avait donné, avec un esprit juste et un goût exquis, une âme élevée, une figure noble et imposante. On commençait par le respecter, bientôt on l'aimait, et c'était pour toujours; jamais commerce ne fut plus doux et plus facile que le sien.

(1) Les mésaventures guerrières du maréchal excitèrent, comme l'on pense, la verve de tous les chansonniers. Une entre autres fit la joie des salons :

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher, où diable est mon armée?
Elle était là pourtant hier matin :
Me l'a-t-on prise? ou l'aurais-je égarée?
Ah! je perds tout! je suis un étourdi :
Mais attendons au grand jour, à midi.
Que vois-je, ô ciel! que mon âme est ravie!
Prodige heureux, la voilà, la voilà!
Ah! ventrebleu, qu'est-ce donc que cela?
Je me trompais, c'est l'armée ennemie.

(2) Il avait été nommé capitaine des gardes du corps en remplacement de son beau-frère le maréchal de Mirepoix, mort en 1757.

Tous ces personnages sont sans cesse groupés autour du monarque; pas un événement de la vie quotidienne qui ne soit un sujet de rencontre. Le jeu, la chasse, les comédies, les soupers, tout les réunit. Chaque soir l'on se retrouve dans la chambre de Mme de Pompadour et l'on passe entre soi de longues heures à jouer et à causer; l'intimité est charmante, l'étiquette bannie et la conversation *dégantée,* comme l'on disait alors.

A côté de la cour joyeuse et brillante du Roi et de la favorite, végète tristement la cour morne et délaissée de Marie Leczinska :

« La Reine était une charmante petite vieille; elle avait conservé une très jolie physionomie et un sourire ravissant. Elle était obligeante, gracieuse, et le doux son de sa voix, un peu languissante, allait au cœur. Sa conduite entière avait toujours été d'une pureté irréprochable ; elle était pieuse, bonne, charitable; elle aimait les lettres et les protégea avec discernement. Elle avait beaucoup de finesse dans l'esprit, on citait d'elle une quantité de mots charmants (1). »

Elle est vénérée, mais ses vertus ont quelque chose de triste qui ne porte à aucun entraînement vers

(1) *Souvenirs de Mme de Genlis.*

elle. C'est à grand'peine qu'elle réunit quelques rares fidèles.

Sa coterie se tient chez la duchesse de Luynes. C'est là que tous les soirs l'on dort de compagnie et en cérémonie. Les plus assidus sont le président Hénault (1), le vieil ami de Mme du Deffant; Moncrif (2), auteur, musicien et poète, quelques dévots et de vieilles dames de la cour. « Ces dernières, dit Walpole, soupirent après le moment où elles se reposeront dans le sein d'Abraham, le seul homme près duquel elles aient chance de trouver place. »

« On jouait chez Mme de Luynes les jeux de commerce, et la Reine tenait son cavagnole depuis sept heures jusqu'à neuf heures. Le Dauphin, la Dauphine,

(1) Il était membre de l'Académie française. On connaît sa longue liaison avec Mme du Deffant. Lorsque son amie jugea le moment venu de dire adieu aux erreurs de ce monde pour se ranger, on lui prêta ce mot charmant : « Quant au rouge et au président Hénault, je ne leur ferai pas l'honneur de les quitter. » Il mourut en 1770. « Le président est mort, écrit très sèchement Mme du Deffant, jamais fin n'a été plus douce, il s'est éteint. Mme de Jonsac en a été d'une douleur extrême; la mienne est plus modérée. J'avais tant de preuves de son peu d'amitié que je crois n'avoir perdu qu'une connaissance. » (A Walpole, 25 novembre 1770).

(2) Malgré la vie peu recommandable qu'il menait, Moncrif avait été nommé lecteur de la Reine. Il mourut aux Tuileries en 1770, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Mesdames venaient régulièrement y faire une ou deux mises. On était admis à voir ce spectacle assez triste, mais personne ne se souciait d'y venir (1). »

La cour du Dauphin n'est guère plus attrayante ni plus suivie. Le prince, âgé d'une trentaine d'années, est instruit et aimable ; mais il se montre d'une dévotion austère, étroite, et sa conduite est la censure muette de celle de son père. On a cru un instant qu'il jetterait le mouchoir à la marquise de Belsunce, jolie comme un ange, ou à la marquise de Tessé, non moins séduisante : il a paru les distinguer toutes deux; mais la Dauphine, qui le surveille de très près, a déjoué tous ses projets.

Cette princesse, née de Saxe, n'est pas aimée; dévorée d'ambition, extrêmement jalouse, son humeur est inégale, et elle passe aux yeux de ceux qui l'approchent pour fort revêche. « Avec une physionomie peu aimable, elle possède, dit Walpole, un regard et un accent qui m'ont fait frémir, en pensant que je pourrais être invité à une partie de *bête ombrée* avec elle. Elle a l'air déplaisant et peu poli; c'est un vrai type de la grâce et de l'accent de Westphalie. »

Le Dauphin a trois fils et deux filles qui ont été

(1) *Mémoires de Cheverny.*

élevés par Mme de Marsan (1), gouvernante des Enfants de France et sœur du prince de Rohan-Soubise. Mme de Marsan est austère et dévote, livrée aux Jésuites, et, tant par sa naissance que par ses fonctions, elle joue à la cour le rôle d'un chef de parti; son influence est grande.

Quand les jeunes princes quittent les mains des femmes, on leur donne comme gouverneur le duc de La Vauguyon, protégé de Mme de Marsan, non moins dévoué au parti des Jésuites et le plus détestable guide qui pût être choisi. Faux et artificieux, il aurait eu sur ses élèves une pernicieuse influence s'il ne leur avait inspiré tout d'abord une répulsion instinctive. Né pour l'intrigue, prêt à tout pour arriver à ses fins, il n'usa des hautes fonctions qui lui étaient confiées que pour servir ses passions et ses vues intéressées.

Mesdames sont au nombre de quatre et forment également une cour à part, mais elle est grave, méthodique et sombre.

Madame Adélaïde est la plus spirituelle des filles de Louis XV; elle a des manières brusques, une voix

(1) Marie-Louise de Rohan-Soubise, comtesse de Marsan. Veuve d'un prince de la maison de Lorraine, elle allait épouser en secondes noces M. de Bissi lorsqu'il fut tué à la guerre. Elle tourna alors à la dévotion et se jeta dans l'intrigue. La calom-

dure, une prononciation brève; infatuée des prérogatives de son rang, elle se montre hautaine et absolue. Elle a un goût prononcé pour la domination. Après s'être élevée avec indignation contre l'influence de Mme de Pompadour, elle a fini par se rallier à la favorite au point de recevoir un confesseur de cette main impure!

Madame Victoire, douce et sympathique, subit complètement l'ascendant de sa sœur aînée. Sans esprit, sans grâce, silencieuse, Madame Sophie obéit aussi aveuglément à Madame Adélaïde. Madame Louise, Madame Dernière, comme l'avait appelée Louis XV lors de sa naissance, est plus vive, plus légère que ses sœurs et plus accessible aux bruits du monde.

Toutes les quatre aiment le luxe, et leurs appartements sont remplis des plus beaux objets de Chine et du Japon.

Walpole, lorsqu'il leur est présenté, en fait un portrait assez irrespectueux : « Mesdames, vieilles filles

nie ne la respecta pas, et l'on prétendit qu'elle avait des bontés pour Lemonier, médecin du Roi : faisant allusion à ce bruit et aux prétentions des Rohan, le maréchal de Richelieu disait : « Les princes d'Allemagne, lorsqu'ils se mésallient, épousent de la main gauche; Mme de Marsan, plus grande princesse que toutes celles d'Allemagne réunies, a épousé Lemonier du pied gauche. »

dodues et massives, qui ressemblent en laid à leur père, se tiennent en rang debout dans leur chambre à coucher. Elles portent des mantelets noirs et des sacs à nœuds, paraissent les meilleures personnes du monde, ne savent que dire et se baissent comme si elles cherchaient à s'asseoir sur un vase. »

Leur rôle, assez effacé d'abord, commencera à grandir après la mort du Dauphin; elles deviendront bientôt le centre de toutes les intrigues; c'est chez elles que s'ourdiront tous les artifices, c'est chez elles que viendront aboutir toutes les compétitions et les rivalités de la cour.

CHAPITRE III

1725-1762

Éducation de Lauzun. — Il entre au régiment des Gardes. — Mme de Gramont. — Le comte de Stainville. — Mme de Stainville. — Voyage à Cauterets. — M. de Jaucourt.

Étant données les intimités de son père, Lauzun fut élevé à la cour et, comme il le dit lui-même, « sur les genoux de la maîtresse du Roi ». Mme de Pompadour s'éprit d'une véritable affection pour ce joli enfant qu'on lui amenait très fréquemment et auquel elle faisait mille caresses.

Nous n'avons sur les jeunes années de Lauzun qu'une lettre du duc de Gontaut. « Mon fils est fort laid, dit-il, mais il sera, je crois, fort raisonnable. » Il était difficile de montrer moins de perspicacité.

Cependant l'enfant grandissait et il fallait songer à s'occuper de son éducation. Son père lui choisit comme gouverneur un vieux laquais de la famille, nommé Roch, homme de confiance, qu'on décora du titre de valet de chambre pour lui donner de la consi-

dération. C'était du reste un fort brave homme, très scrupuleux, très fidèle, mais aussi peu apte que possible à s'acquitter des fonctions qu'on lui confiait, c'est-à-dire à diriger l'éducation d'un jeune homme; il lui apprit tout ce qu'il savait : à bien écrire et à lire tout haut avec agrément. On attachait alors tant de prix au talent de bien lire que beaucoup de personnes prenaient des leçons de Lekain, de Molé et de Mlle Dumesnil; la comtesse de Chauvelin, qui déclamait à ravir, avait pris des leçons de Mlle Clairon. Les deux seuls talents de M. Roch profitèrent à son élève plus qu'on ne pouvait s'y attendre. Mme de Pompadour, ayant distingué les aptitudes de Lauzun, le prit souvent comme secrétaire, et c'est presque toujours à lui qu'elle s'adressait quand elle désirait qu'on lui fît la lecture à haute voix.

Le jeune homme avait encore les maîtres les plus à la mode, mais il profitait peu de leurs leçons et préférait de beaucoup se faire conduire à la cour pour y jouer le petit rôle qu'autorisait l'affection de la favorite et que sa jeunesse faisait tolérer. Il était, du reste, charmant dans son costume de jeune seigneur, poudré à blanc, avec une bourse, des boucles, des rouleaux pommadés, et cette bonne figure d'enfant dont le portrait placé en tête de ce volume rend si bien la naïveté.

Comme tous les enfants de son monde, Lauzun joue au petit-maître : il porte l'épée, il a le chapeau sous le bras, un jabot, un bel habit à parements dorés, et il baise la main des dames avec une grâce dont il est redevable à son maître à danser.

Ces fréquentations et ces habitudes devaient assurément flatter la vanité naissante de Lauzun, mais elles nuisaient prodigieusement à son éducation, et lui inculquaient pour l'avenir de détestables principes. M. de Gontaut ne paraissait guère s'en soucier, et il justifiait par son indifférence ce mot original du chevalier de Montbarrey, qui disait que les mœurs de Paris étaient parvenues à un tel degré de liberté et de licence que les pères et mères n'étaient plus parents de leurs enfants qu'à la mode de Bretagne.

Le genre de vie de Lauzun, si brillant et si séduisant qu'il fût en apparence, avait aussi son revers; lui-même le remarque d'un mot bien caractéristique et qui jette un jour singulier sur les usages de nos ancêtres en fait d'éducation. « J'étais comme tous les enfants de mon âge et de ma sorte, dit-il : les plus jolis habits pour sortir, nu et mourant de faim à la maison. »

A douze ans, grâce à l'influence de son père et à la protection de Mme de Pompadour, Lauzun fut admis dans le régiment des Gardes françaises, dont son

oncle, le maréchal de Biron, était colonel (1). Le Roi, plein de bonté pour cet enfant élevé près de lui et auquel il s'était attaché, lui promit même la survivance du régiment : « Je sus à cet âge, dit ironiquement Lauzun, que j'étais destiné à une fortune immense et à la plus belle place du royaume, sans me donner la peine d'être un bon sujet. »

Sa situation aux Gardes n'empêcha nullement le nouvel officier de conserver ses grandes et petites entrées à la cour. Tout fier de son bel uniforme, il se montre plus assidu que jamais dans les salons de la favorite, et il continue à vivre dans la plus grande intimité avec tous les amis et amies de la maison, que sa jeunesse amuse. Il prend sa part des distractions qu'imagine l'esprit inventif de la favorite, et il y joue même un rôle lorsque son âge le comporte. C'est ainsi qu'on le voit figurer dans beaucoup des représentations données sur le théâtre des petits cabinets, où son père, M. de Gontaut, avait déjà cueilli de nombreux lauriers. Sa précoce intelligence, sa grâce juvénile et sa physionomie spirituelle lui attirent mille compliments.

(1) Il fut nommé *enseigne à drapeau* le 18 janvier 1761, *enseigne à pique* le 22 février, c'est-à-dire un mois après, et sous-lieutenant le 18 octobre de la même année.

Voilà donc dans quel milieu fut élevé cet enfant à l'âge même où l'âme reçoit des impressions si vives, où la nature, encore vierge, se laisse modeler comme une cire molle. Sans appui, sans guide, sans direction sérieuse, il ne reçut d'autres principes de morale que les exemples qu'il avait sous les yeux. Quels que pussent être d'ailleurs ses bons instincts, il forma naturellement ses goûts et ses idées d'après les goûts et les idées de la société dans laquelle on l'élevait, et l'on ne pourra en vérité s'étonner plus tard de le voir mettre en pratique les leçons dont son enfance a été bercée. De quel droit, au nom de quelle justice lui demanderait-on une morale et des principes qui étaient lettre morte pour tous ceux qui formaient ses entours? Cette éducation abandonnée, ce milieu déplorable plaideront éloquemment les circonstances atténuantes quand nous aurons plus tard à parler des fautes de l'homme.

Il y a là en effet un point essentiel, capital, et qu'on ne saurait négliger si l'on veut juger sainement la vie de notre héros. Plus que bien d'autres, d'ailleurs, il a droit à une large indulgence, car s'il a partagé bien des erreurs de son siècle, du moins en a-t-il eu au suprême degré toutes les qualités nobles, aimables et séduisantes.

Parmi les personnes que Lauzun était appelé à rencontrer le plus fréquemment à la cour se trouvait la duchesse de Gramont, que nous connaissons déjà. C'est vers elle que Lauzun, encore novice, osa lever les yeux, c'est elle qui eut les prémices de ce cœur qui déjà ne demandait qu'à se donner. Les circonstances amenaient entre eux des rencontres fréquentes. Ce n'est pas seulement à la cour en effet que le jeune homme voyait Mme de Gramont; il la trouvait sans cesse chez son oncle de Choiseul, où elle jouait un rôle assez mal défini et dont il faut parler.

En se mariant, Mme de Gramont n'avait cherché qu'une situation et une grande fortune. L'homme dont elle prenait le nom était déconsidéré, sans caractère, il menait une vie « crapuleuse »; tout cela importait peu à l'altière chanoinesse. Trois mois après la cérémonie, le mari retournait vivre avec des « filles », et Mme de Gramont chez son frère, mais elle gardait le titre de duchesse et de superbes revenus.

Elle possédait sur le duc de Choiseul un crédit absolu. Cet empire qu'elle affichait avec insolence motivait les bruits fâcheux qui couraient sur la nature de leur intimité (1).

(1) On avait même surnommé M. de Choiseul *Ptolémée*, par allusion à Ptolémée II, roi d'Égypte, qui avait épousé sa sœur

Mme de Choiseul, après avoir beaucoup aimé sa belle-sœur, se montra jalouse d'une influence que seule elle prétendait exercer, et elle entreprit une campagne où elle ne fut pas la plus forte; de guerre lasse, elle se résigna et elle accepta avec une bonne grâce attristée le rôle secondaire qu'on lui imposait; mais il en résulta une rivalité, une hostilité sourde que le temps lui-même ne put apaiser.

Fidèle à ses habitudes de vieux courtisan et à ses goûts de modération, le duc de Gontaut s'arrangea de façon à ne pas être obligé de prendre parti, et il sut rester en fort bons termes avec les deux belles-sœurs. Lauzun suivit l'exemple paternel, mais au fond de son cœur il était tout entier pour Mme de Gramont. Cette préférence secrète s'expliquait d'autant moins que Mme de Choiseul, s'efforçant de remplacer la mère absente, avait toujours témoigné à son neveu la plus tendre sollicitude, qu'elle avait entouré son enfance de soins et d'affection, et que si elle n'avait pu diriger son éducation comme elle l'aurait voulu, la faute n'en était pas à elle, mais à M. de Gontaut et aux mœurs du temps.

Lauzun, tout en conservant pour sa tante une affec-

Arsinoé. Le duc n'ignorait pas la plaisanterie dont il était l'objet, mais il ne faisait qu'en rire.

tueuse reconnaissance et un sérieux attachement, se laissait éblouir par le charme séducteur de Mme de Gramont et par son esprit étincelant. La grande dame accueillait du reste avec beaucoup de bienveillance le jeune officier aux Gardes, et paraissait lui porter un vif intérêt; elle le traitait naturellement comme un enfant qu'il était, l'admettait dans son intimité, et l'emmenait souvent avec elle ; ces familiarités, auxquelles la duchesse n'attachait vraisemblablement aucune importance, n'étaient pas sans troubler l'imagination très précoce et très éveillée de Lauzun.

Il ne tarda même pas à soupçonner la duchesse d'éprouver pour lui un penchant assez vif. En attendant que cette passion se fût déclarée, c'est à la femme de chambre que Lauzun adressait ses jeunes hommages; mais l'austère M. Roch, s'étant aperçu de l'inclination de son élève, intervint fort à propos pour empêcher l'idylle si bien commencée aux pieds de la duchesse de se terminer fort prosaïquement dans l'antichambre.

Lauzun, dont le goût pour les femmes commençait à se montrer, chercha à se consoler de sa déconvenue en se laissant entraîner vers une nouvelle passion.

En 1761, le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, étant mort, Choiseul lui succéda dans ce département. Le duc avait un frère, le comte de Stain-

ville, colonel de dragons au service de l'impératrice de Hongrie (1). Dès son arrivée au ministère de la guerre, Choiseul le rappela en France, le fit nommer lieutenant général et s'occupa de lui procurer un établissement. M. de Stainville était peu fortuné ; de plus, il n'avait pas l'abord agréable, s'étant pénétré pendant ses voyages de la morgue et de la raideur allemandes. Choiseul obtint cependant pour lui la main de Thomasse-Thérèse de Clermont-Renel, qui possédait une grande fortune (2) et était d'une rare beauté. Les négociations eurent lieu pendant que M. de Stainville était encore à l'armée. Quand tout fut décidé, on lui envoya l'ordre de revenir à Paris, et six heures après son arrivée il montait à l'autel en compagnie d'une jeune fille qu'il n'avait jamais vue et qui, la veille encore, se trouvait au couvent.

Le mariage fut célébré le 3 avril 1761 ; le comte avait quarante ans, et sa femme bien près de quinze ans (3).

Ces sortes d'unions où l'on n'a égard qu'aux convenances de fortune, de position, de société, où les

(1) On y devenait *officier à culotte de peau*, c'est-à-dire en ne quittant pas le service auquel on était attaché.

(2) Elle apportait en se mariant deux cent mille livres de rente.

(3) Elle était née en septembre 1746.

époux ne se rencontrent que la veille ou le jour même du mariage, sont à peu près la règle constante au dix-huitième siècle (1). Tous les mémoires, tous les souvenirs du temps en font foi. L'on ne cherche même pas à sauver les apparences comme de nos jours; le mariage n'est qu'une affaire, et on le traite comme une affaire; c'est un arrangement de famille d'où les principaux intéressés sont soigneusement exclus, et si on les convoque pour la conclusion, c'est que leur intervention passe généralement pour indispensable.

Cet usage absurde inspirait au prince de Ligne cette jolie boutade :

« On apprend à une jeune fille à ne pas regarder un homme en face, à ne pas lui répondre, à ne jamais demander comment elle est venue au monde. Arrivent deux hommes noirs avec un homme brodé sur toutes

(1) Parmi des exemples innombrables, on peut citer celui du prince de Montbarrey qui, à vingt et un ans, épousa une jeune fille de treize qu'on fit sortir du couvent pour la cérémonie : « J'arrivai à Paris peu de jours avant celui fixé pour mon mariage, dit-il, et je vis, pour la première fois, trois jours avant la cérémonie, la femme qui m'était destinée. »

Ces sortes d'unions avaient quelquefois un résultat assez inattendu. La comtesse Kinska, si renommée pour sa beauté, n'avait jamais vu son mari qu'une seule fois. Les parents du comte Kinski et les siens avaient arrangé entre eux de marier leurs enfants, qui ne se connaissaient point. Le comte n'arriva que pour la célébra-

les tailles. On lui dit : « Allez, passez la nuit avec ce « monsieur. » Ce monsieur, tout en feu, brutalement fait valoir ses droits, ne demande rien, mais exige beaucoup. Elle se lève en pleurs tout au moins, et lui, tout en eau. S'ils se sont dit un mot, c'est pour se quereller. Ils ont mauvais visage tous les deux et sont déjà portés à se prendre en guignon. Le mariage commence toujours ainsi sous d'heureux auspices. Toute la pudeur est déjà partie. Est-ce la pudeur qui peut empêcher cette jolie femme d'accorder par goût à celui qu'elle aime ce qu'elle a accordé par devoir à celui qu'elle n'aime pas? Et voilà l'engagement le plus sacré des cœurs profané par des parents et par un notaire. »

Le mariage du comte de Stainville avec Mlle de Clermont-Renel fut accompagné de fêtes brillantes. Lauzun y assista naturellement, étant de la famille ; à cette époque il n'avait guère plus de quatorze ans ; mais la précocité de ses penchants suppléait à son

tion du mariage. Aussitôt après la messe, il dit à sa jeune et charmante femme : « Madame, nous avons obéi à nos parents ; je vous quitte à regret, mais je ne puis vous cacher que depuis longtemps je suis attaché à une femme sans laquelle je ne puis vivre, et je vais la rejoindre. » La chaise de poste était à la porte de l'église ; cet adieu fait, le comte monta en voiture, et on ne le revit jamais.

jeune âge. A la vue de la jeune mariée, il ressentit la plus vive impression, et il en devint sans perte de temps passionnément épris. Malheureusement il ne sut pas dissimuler suffisamment ses sentiments ; on les découvrit et l'on en fit mille plaisanteries. Mme de Stainville en rit comme les autres, mais au fond du cœur elle ne put s'empêcher d'être touchée de l'hommage sincère et spontané qui lui était rendu. Si Lauzun n'avait que quatorze ans, elle-même n'en avait que quinze, et le jeune homme devait lui paraître infiniment plus séduisant que son vieux mari.

L'intimité de la famille amenait forcément entre les deux jeunes gens des rencontres fréquentes, et la passion naissante de Lauzun ne faisait que grandir ; plus il voyait Mme de Stainville, plus il l'aimait. Il avait trouvé un appui fort inattendu dans Mme de Gramont ; la duchesse, assez inquiète du goût que M. de Choiseul marquait pour sa jeune belle-sœur et craignant une diminution de son influence, voyait avec plaisir Mme de Stainville occupée ailleurs, et elle favorisait de tout son pouvoir ses amours enfantines, qu'elle jugeait sans danger. Elle protégeait donc les deux amoureux et se prêtait assez volontiers à les réunir. Un jour elle invite Lauzun et Mme de Stainville à venir passer la journée chez elle. Le jeune homme, au comble de la

joie, attend impatiemment le jour tant souhaité, espérant bien trouver quelques minutes de tête-à-tête pour exprimer à son idole toute sa flamme. Malheureusement M. Roch, toujours impitoyable, veillait sur la vertu de son élève : ayant eu connaissance de l'entrevue projetée et en redoutant justement les conséquences, il s'y opposa formellement. Au lieu d'être conduit au rendez-vous si ardemment désiré, l'amoureux déçu fut traîné de force à la messe à l'église des Petits-Pères (Notre-Dame des Victoires).

Désolé d'une déconvenue si cruelle, exaspéré par la colère, l'enfant eut une syncope pendant le service divin et il perdit complètement connaissance; il fallut le transporter au dehors et lui faire respirer des sels. Quand il reprit ses sens, il était étendu sur les marches de l'église, et de vieilles femmes lui bassinaient les tempes. On le transporta chez son père, et le bruit de cette aventure ne tarda pas à se répandre dans la famille.

Mme de Stainville très émue accourut au chevet du jeune malade ; elle apprit de sa bouche même les causes de son accident. M. Roch fut grondé de sa sévérité outrée ; la comtesse, désireuse de réparer le mal qu'elle avait innocemment causé, employa le meilleur moyen pour amener une prompte guérison : elle

emmena le jeune homme chez elle. La journée se passa dans un délicieux tête-à-tête, les deux amants se jurèrent un amour éternel. Malheureusement une maladie assez sérieuse de Mme de Stainville vint couper court à cette idylle pleine de promesses. Lauzun resta plus de six mois sans revoir celle qu'il se plaisait déjà à nommer sa chère maîtresse. A peine fut-elle guérie qu'on l'envoya faire une cure aux eaux de Cauterets (1) ; elle ne revint à Paris qu'au commencement de l'hiver. Elle fut conduite dans le monde par sa belle-sœur, la duchesse de Choiseul, et elle y réussit à merveille. Elle dansait comme un ange et était éblouissante de grâce et de beauté; elle fut entourée, adulée, partout elle obtint un éclatant succès.

Se voyant recherchée par les hommes les plus élégants, elle s'empressa d'oublier ses anciennes et pudiques amours, et elle se laissa courtiser par le chevalier de Jaucourt, dont la réputation flattait davantage sa vanité. M. de Jaucourt, qu'on avait surnommé « Clair de lune », était fort apprécié dans la société. Sa taille était noble, il avait bonne grâce, une figure très

(1) Déjà à cette époque on allait souvent chercher la santé aux sources thermales des Pyrénées, mais le voyage était extrêmement coûteux. En 1769, la comtesse de la Marche va à Barèges; elle a six carrosses et trente-cinq chevaux; le déplacement lui coûta plus de cent mille écus.

agréable, un visage rond, plein et pâle, des yeux noirs, de jolis traits, des cheveux bruns, négligés et dépoudrés; « il ressemblait en effet à un clair de lune ». Son caractère était excellent, plein de droiture et de loyauté. Ses soins furent accueillis et il inspira bientôt à Mme de Stainville une très vive inclination.

Lauzun, furieux de se voir supplanté dans le cœur de sa bien-aimée, s'avisa de réclamer, d'être jaloux, désespéré, mais il n'y gagna rien.

Tels furent les débuts de notre héros dans sa carrière de séducteur.

CHAPITRE IV

1763

Lauzun est fiancé à Mlle de Boufflers. — La maréchale de Luxembourg. — La maréchale de Mirepoix. — Mlle de Beauvau.

En 1763, Lauzun touche à sa seizième année. C'est le plus charmant cavalier qui se puisse voir : il est plein de grâces, d'esprit, il a la séduction et le charme incomparables de la jeunesse et de la beauté.

« Tous les avantages de la nature paraissaient réunis en sa faveur, dit Cheverny, qui le connut à cette époque : seize ans, aimable autant qu'on peut l'être, une belle figure, un grand nom, fils d'un duc, neveu et héritier du maréchal duc de Biron, neveu du ministre tout-puissant, à quoi ne pouvait-il pas prétendre? Cet être charmant, noble dans ses manières, magnifique comme un grand seigneur, se laissa aller à tous les plaisirs. »

En pouvait-il être autrement, et avec son éducation, son milieu, son nom, sa fortune et ses avantages personnels, Lauzun pouvait-il échapper à sa destinée?

Cependant avant de le lancer dans le monde, où il paraissait appelé à de si brillants succès, son père,

M. de Gontaut, résolut de le marier. L'usage, en effet, dans la société où nous vivons, était de s'établir fort jeune. M. de Gontaut jeta les yeux sur une riche orpheline, Mlle de Boufflers, petite-fille de la maréchale de Luxembourg et élevée par elle. C'était un parti superbe, aussi brillant par les avantages de la fortune que par ceux de la famille et de la situation.

Mme de Luxembourg (1) occupait alors, en effet, dans la société, le premier rang, et elle était un exemple bien frappant de ce que peuvent la volonté, l'audace et une bonne maison sur les relations du monde.

Elle avait épousé en premières noces le duc de Boufflers. Lors du mariage de Louis XV, elle fut nommée dame du palais de la Reine. A ce moment le déréglement des mœurs se soutenait dans sa plus grande force. Mme de Boufflers, d'un esprit agréable et plein de grâces, d'une beauté ravissante, se passa toutes les fantaisies, et elle eut bientôt des aventures retentissantes. Il fallait que tout homme du *bon air* l'eût sur sa liste (2).

(1) Née en 1707, elle était fille du duc de Villeroy et petite-fille du maréchal de ce nom.

(2) Ce libertinage outré motiva la fameuse chanson de Tressan :

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'amour :
Chacun s'empressait à lui plaire,
Et chacun l'avait à son tour.

Ce fut dans l'abandon d'une vie aussi dissolue que Mme de Boufflers atteignit l'âge où les femmes, faute de moyens de plaire, sont obligées de renoncer à la galanterie. Elle annonça alors à ses amis qu'elle allait changer de conduite et viser à la considération.

Pour rendre la métamorphose plus complète, elle changea aussi de nom : M. de Boufflers ayant eu l'à-propos de mourir en 1747 (1), elle épousa le maréchal de Luxembourg, dont la grande situation devait la servir pour atteindre le but qu'elle se proposait.

« Depuis cette époque, dit méchamment Besenval, elle s'est maintenue dans la société avec une sorte de prépondérance, car tel est ce pays-ci : pourvu qu'on soit opulent et qu'on porte un beau nom, non seulement tout s'oublie, mais même on peut jouir d'une vieillesse considérée après la jeunesse la plus méprisable. »

De l'esprit naturel, bien que sans instruction (2), un goût sûr, une longue expérience de la cour et du monde donnèrent à la maréchale la situation qu'elle

(1) Il mourut à Gênes de la petite vérole.

(2) Après la première représentation d'*Oreste*, Mme de Luxembourg écrivit à Voltaire quatre grandes pages de critiques. Le patriarche lui répondit simplement : « Madame la maréchale, on n'écrit pas Oreste par une H. Je suis avec un profond respect, etc. » Du reste personne à cette époque ne mettait l'orthographe ! Voltaire, Mme Geoffrin, Mme de Choiseul, Mme de Pompadour, etc.,

ambitionnait, et elle s'établit bientôt arbitre souveraine des bienséances et du bon ton. « C'était chez elle que se conservait intacte la tradition des manières nobles et aisées que l'Europe entière venait admirer à Paris. et tâchait en vain d'imiter (1). »

L'empire de la maréchale sur la jeunesse des deux sexes était absolu. En 1760, une présentation à la cour ne suffisait pas pour être du monde, il fallait encore être agréé par Mme de Luxembourg. Ce pouvoir incontesté justifiait ce joli mot du prince de Ligne : A une dame qui lui demandait : « De qui dépendent les réputations? » il répondait : « Presque toujours des gens qui n'en ont pas. »

La maréchale passait pour méchante, et on la craignait plus qu'on ne l'aimait; mais elle avait su imposer son joug, et on le supportait. Du reste, elle ne ménageait personne, maniait facilement l'épigramme et avait au suprême degré l'esprit de repartie (2).

nul ne s'en souciait. Les correspondantes du maréchal de Richelieu, les plus grandes dames de la cour, lui écrivaient : « Vous ne mémé plu. » Après la Révolution la mode changea, il devint du bel air d'écrire correctement.

(1) *Souvenirs du duc de Lévis.*

(2) Les prétentions nobiliaires des Montmorency lui tournaient la tête. On ne voyait chez elle que les lions de Luxembourg et les alérions de Montmorency. Son frère déplorant un jour devant elle la perte de son fils unique et lui disant avec amertume : « Il n'y

« La conversation de Mme de Luxembourg ne pétille pas d'esprit, dit J.-J. Rousseau. Ce ne sont pas des saillies et ce n'est pas même proprement de la finesse, mais c'est une délicatesse exquise qui ne frappe jamais et qui plaît toujours (1). »

Walpole fait une plaisante allusion aux diverses transformations de la maréchale lorsqu'il écrit : « Elle a été fort belle, fort galante et fort méchante ; sa beauté s'en est allée, ses amants aussi, et elle croit à présent que c'est le diable qui va venir. Cet affaissement moral l'a adoucie jusqu'à la rendre agréable, car elle est spirituelle et bien élevée (2). »

Son extérieur n'avait rien d'imposant. On était d'abord un peu surpris en voyant une petite bonne femme en robe de taffetas brun, avec le bonnet et les manchettes de gaze unie, à grand ourlet, sans bijoux et sans aucune espèce de fanfreluches ; mais elle avait une attitude si noble qu'elle en imposait.

aura plus de Villeroy ! — Eh bien, on fera comme il y a trois cents ans, on s'en passera », lui répondit-elle sèchement.

Le Dauphin plaisantait un jour la maréchale sur son admiration pour les Montmorency : « Savez-vous, madame, lui disait-il, toutes les belles actions des Montmorency ? — Monseigneur, riposta la maréchale, je sais l'histoire de France. »

(1) ROUSSEAU, *Confessions*, 2e partie, liv. X.

(2) Walpole à Gray, 25 janvier 1766.

Le costume des vieilles femmes de ce temps-là avait l'avantage de ne ressembler en aucune façon à celui des jeunes; on quittait les fleurs avant trente-quatre ou trente-cinq ans; on prenait une coiffe noire à cinquante. De cette façon on ne cherchait pas à établir de comparaison entre la jeunesse et l'âge mûr.

Voici à la suite de quelles circonstances Mme de Luxembourg avait été appelée à recueillir sa petite-fille et à l'élever. La maréchale avait eu du duc de Boufflers un fils qui avait épousé, en 1747, Mlle de Montmorency de Flandre. Il mourut au mois de septembre 1751, laissant une fille unique. On obtint pour la veuve une place de dame du palais où elle vécut fort ignorée, et Mme de Luxembourg déclara qu'elle se chargeait de sa petite-fille. Contre l'attente générale, elle s'y consacra tout entière et elle obtint le plus heureux résultat. Besenval lui-même est obligé de l'avouer . « Je ne lui connais qu'un seul mérite, dit-il, c'est la manière dont elle a élevé sa petite-fille; il est vrai qu'elle a trouvé un excellent fonds, mais on ne peut disconvenir qu'elle ne soit un chef-d'œuvre d'éducation et la femme la plus parfaite qu'on ait connue. »

Amélie de Boufflers était née le 5 mai 1751; elle n'avait donc en 1763 guère plus de douze ans. C'était une enfant, mais on la disait douée des qualités les

plus exquises, on célébrait à l'envi son caractère charmant et sa nature « angélique ».

M. de Gontaut trouva, non sans raison, qu'il était difficile de rencontrer à la fois un plus grand parti, une plus belle fortune, de plus rares qualités ; il vit là pour son fils une alliance brillante et qui réunissait tout ce qu'on pouvait souhaiter.

Conformément aux usages, le mariage fut arrangé et les paroles échangées sans que Lauzun eût été consulté. Cependant, pour ne pas tomber dans les travers et les exagérations des unions de l'époque, il fut convenu qu'avant la cérémonie les jeunes gens se rencontreraient.

Mme de Luxembourg avait une amie intime, la duchesse de Mirepoix, dont nous avons déjà parlé. La duchesse recevait beaucoup; on profita de ce salon hospitalier pour réunir les deux jeunes gens, et ils furent conviés à un bal de l'après-midi. Ces bals commençaient à cinq heures et finissaient à dix. Outre les tout jeunes gens, on y invitait les jeunes femmes nouvellement mariées qui, à cause de leur âge, n'allaient pas seules dans le monde et ne veillaient pas encore.

Lauzun arrive vers cinq heures chez la duchesse ; il y trouve une jeune personne charmante qui lui plaît infiniment ; il la prend pour Amélie de Boufflers et se

réjouit déjà de son sort, lorsqu'une porte s'ouvre et paraît une enfant timide, maigre et disgracieuse : c'était la fiancée qu'on lui destinait. La déception fut profonde, et rien ne put faire revenir Lauzun sur une première impression défavorable.

La jeune fille si séduisante qui avait tout d'abord fait battre son cœur était Mlle de Rothe, que nous retrouverons plus tard.

Mlle de Rothe ne fut pas la seule personne distinguée par Lauzun au bal de la maréchale.

Le frère de Mme de Mirepoix, le prince de Beauvau, assistait à la réunion avec la princesse et sa fille. Mlle de Beauvau était charmante; son teint incomparable et la perfection de ses traits faisaient vite oublier une légère défectuosité dans la démarche: elle était gaie, naturelle, spirituelle et piquante. Elle fit sur Lauzun la plus profonde impression; il n'eut d'yeux que pour elle, ne dansa qu'avec elle, et en se retirant il emportait son image profondément gravée dans son cœur.

En sortant de chez Mme de Mirepoix, Lauzun court chez son père et lui déclare tout net que Mlle de Boufflers lui déplaît et qu'à aucun prix il ne l'épousera. Mais M. de Gontaut ne l'entendait pas ainsi. Il répond simplement qu'il a engagé sa parole, que rien

au monde ne l'empêchera de la tenir. Mais comme la jeunesse du fiancé permettait d'attendre, on lui donna le temps de revenir sur ce qui pouvait n'être qu'une boutade et on lui accorda quelque répit.

Le jeune homme en profita pour aller assidûment dans le monde et pour se rencontrer avec Mlle de Beauvau aussi souvent que possible. Plus il la voyait, plus il en était épris : Mlle de Beauvau ne paraissait pas indifférente aux assiduités du duc, et la princesse, sa mère, à laquelle Lauzun avait confié son amour et ses projets d'union, bien loin d'y porter obstacle, les encourageait plutôt.

Lauzun, désireux de s'assurer un puissant appui dans sa famille, alla trouver Mme de Gramont et lui demanda conseil. La duchesse approuva fort ces projets matrimoniaux, loua vivement un choix qu'on ne pouvait qu'approuver; elle promit son concours et s'offrit même comme intermédiaire auprès de M. de Gontaut. Mais le duc fut inflexible, il répondit à toutes les sollicitations que sa parole était donnée et qu'il ne la dégagerait pas.

Sur ces entrefaites, la princesse de Beauvau et sa fille partirent pour la Lorraine, où elles firent un séjour prolongé.

Elles étaient sur le point de rentrer à Paris lorsque

la princesse fut atteinte de la petite vérole à Commercy; malgré les plus tendres soins elle succomba le 6 septembre 1763.

Cet événement était doublement douloureux pour Lauzun. Outre l'attachement sincère qu'il portait à Mme de Beauvau, il perdait son plus ferme appui, le secours le plus puissant qu'il eût à espérer.

Mlle de Beauvau fut placée au couvent de Port-Royal.

Au bout de quelques mois, Lauzun, ne sachant plus que croire, que penser, qu'espérer, résolut à tout prix de sortir de la situation intolérable dans laquelle il vivait; il écrivit à la jeune fille qu'il aimait pour connaître ses sentiments et savoir ce qu'il pouvait attendre de l'avenir. Grâce à la connivence d'une femme de chambre, il fit parvenir sa lettre, mais Mlle de Beauvau, en jeune fille bien stylée, la renvoya sans même l'avoir ouverte.

Désespéré d'un échec auquel il était loin de s'attendre, voyant toutes ses espérances brisées, tous ses rêves d'avenir anéantis, Lauzun s'abandonna au plus morne découragement. A ce moment M. de Gontaut le pressa de nouveau d'accepter la femme qu'il lui avait choisie. Dégoûté de tout, indifférent à tout, le jeune homme, à la grande satisfaction de sa famille, se

déclara prêt à épouser Mlle de Boufflers; il ne mit à son acceptation qu'une condition, c'est qu'on lui laisserait deux ans de liberté : dans deux ans jour pour jour il s'engageait à monter à l'autel. La proposition fut acceptée.

Peu de mois après on annonça le mariage de Mlle de Beauvau; elle épousait le chevalier de Noailles, plus connu sous le nom de prince de Poix. Le mariage fut célébré le 9 septembre 1764.

CHAPITRE V

1764-1765

Mme d'Esparbès. — Mme d'Amblimont. — Rupture avec Mme d'Esparbès. — Le duc de Chartres. — M. de Guéménée. — M. de Voyer. — La vie de la cour. — Mme de Stainville.

Lauzun, décidé à s'étourdir et à mener la vie joyeuse des jeunes gens de son monde pendant le court répit qui lui était accordé, commença par s'amouracher d'une petite actrice de la Comédie de Versailles; elle était encore plus jeune et plus inexpérimentée que lui. Leur premier rendez-vous, donné dans une mansarde, fut troublé par l'apparition d'une énorme araignée; elle eut le don de les émouvoir si fort qu'ils se quittèrent au plus vite, remettant à une meilleure rencontre toutes les douces choses qu'ils avaient à se dire. Mais l'occasion perdue ne se retrouve jamais. M. de Gontaut, averti par une âme charitable de l'inclination de son fils, et craignant qu'elle ne l'entraînât trop loin, fit éloigner la jeune femme.

Désolé de cet échec et des contretemps incessants

qui venaient toujours se mettre à la traverse de ses bonnes fortunes, Lauzun se décida à revenir aux femmes du monde, et il chercha dans l'entourage de Mme de Pompadour s'il ne trouverait pas quelque personne de bonne volonté qui fût disposée à guider ses premiers pas et à accueillir ses novices amours.

Mme de Pompadour avait auprès d'elle ses deux cousines, Mmes d'Esparbès et d'Amblimont. Ni l'une ni l'autre ne posaient pour la vertu farouche, et toutes deux s'accommodaient fort bien des mœurs du siècle. Louis XV passait même pour leur avoir incidemment adressé quelques hommages.

Mme d'Amblimont, plus fidèle amie que vertueuse, avait repoussé les sollicitations du Roi. La scène est assez plaisante pour être rapportée. Un jour, chez la favorite, en passant pour aller à table, le Roi s'approche de la comtesse et, tout en faisant semblant de la chatouiller, veut lui remettre une petite lettre. La dame, qui ne perd pas l'esprit, fait la folle, cache ses mains derrière son dos, de telle sorte que le billet du Roi tombe à terre et qu'il est contraint de le ramasser. M. de Gontaut avait vu toute la scène. Après le dîner, il s'approche de la comtesse et lui dit : « Vous êtes une bonne amie. — J'ai fait ce que je devais », répond-elle simplement, et elle met

un doigt sur ses lèvres pour recommander le silence.

Mme de Pompadour, avertie par M. de Gontaut de ce trait rare de fidélité, en fut vivement touchée : « D'Amblimont est étourdie, hurluberlu, répondit-elle au duc, mais elle a plus d'esprit et d'âme que les prudes et les dévotes; d'Esparbès n'en ferait pas autant, peut-être même elle irait au-devant. »

A dater de ce jour, elle témoigna plus d'amitié que jamais à Mme d'Amblimont, et elle lui fit même donner par le Roi un collier de diamants et d'émeraudes de plus de soixante mille livres (1).

Mme d'Esparbès, au contraire, passait pour n'avoir rien refusé au Roi. On lui prête même cette étonnante conversation. Louis XV se trouvant avec elle, lui dit dans un moment d'abandon : « Tu as couché avec tous mes sujets. — Ah! Sire! — Tu as eu le duc de Choiseul. — Il est si puissant! — Le maréchal de Richelieu. — Il a tant d'esprit! — Monville (2). — Il a une si belle jambe! — A la bonne heure, mais le duc d'Aumont, qui n'a rien de tout cela?

(1) Le Roi ne garda pas rancune à Mme d'Amblimont, car il la combla de bienfaits. Il lui accorda une pension de dix mille livres sur le trésor royal, un appartement à l'Arsenal, etc. En 1763 la comtesse eut un fils, que le Roi tint sur les fonts baptismaux avec Mme de Pompadour.

(2) Nicolas-Henri de Racine de Monville, grand maître des eaux

— Ah! Sire, il est si attaché à Votre Majesté (1). »

Lauzun vivait depuis longtemps dans l'intimité de Mmes d'Amblimont et d'Esparbès. Après toutes les tentatives infructueuses dont nous avons raconté les péripéties, il s'avisa tout à coup qu'il allait chercher le bonheur bien loin quand il l'avait sous la main, et il résolut d'offrir son cœur à l'une de ses belles amies. Il hésita quelque temps entre les deux, puis il se décida pour Mme d'Esparbès, dont la conquête lui parut offrir moins d'obstacles. Mais timide encore et craignant d'être repoussé, il commença par proposer quelques parties dans les cabarets à la mode, puis peu à peu s'enhardissant et aussi encouragé par les regards languissants de la comtesse, il posa timidement sa candidature. Ses hommages furent agréés, et il ne tarda pas à être, ou tout au moins à se croire, le plus heureux des hommes.

Lauzun était au comble du bonheur; outre que Mme d'Esparbès était fort désirable, il était infiniment flatté de posséder enfin une maîtresse très en vue et qui devait lui susciter bien des jaloux. S'il tirait vanité de sa conquête, il avait la discrétion de

et forêts de Normandie. Son adresse à tirer de l'arc était merveilleuse.

(1) CHAMFORT.

ne pas l'afficher; mais on lui causait un plaisir inexprimable en la devinant. Mme d'Esparbès donnait à son jeune amant toute satisfaction, car elle le traitait de manière à montrer la vérité à tout le monde; comme bien des femmes de son temps, elle avait une absence complète de préjugés, et estimait que les mœurs n'étaient faites que pour le peuple.

Mais si la conquête avait été facile, elle fut aussi des plus éphémères. Dans le courant de l'été de 1764, Lauzun se vit peu à peu négligé, abandonné, enfin remercié sans pitié. Le prince de Condé avait pris sa place. C'est en vain que l'amant éconduit supplie, menace; Mme d'Esparbès, qui ne se pique pas d'attachements prolongés, demeure impitoyable.

Lauzun ne se tint pas pour battu. Sa jeunesse lui fit croire que sa maîtresse ne pourrait rester insensible à une douleur vraie; au lieu de considérer son congé comme définitif et de s'y résigner, il demanda une dernière entrevue, espérant en revenir vainqueur : on lui accorda sans difficulté ce qu'il désirait. Il se présente, ému et tremblant, ayant préparé quelques phrases pathétiques et qu'il croit devoir être irrésistibles. Mme d'Esparbès le reçoit avec le calme et la sérénité d'une conscience paisible et, sans lui laisser le temps de prendre la parole :

« Vous avez voulu me voir, lui dit-elle. En pareil cas toute autre vous aurait refusé, mais j'ai cru devoir quelques conseils à l'intérêt qu'inspire toujours une ancienne connaissance. Vous êtes, en vérité, d'une enfance rare : vos principes, votre façon de voir n'ont pas le sens commun. Croyez-moi, mon cousin, il ne réussit plus d'être romanesque; cela rend ridicule, et voilà tout. »

Et comme le pauvre amoureux paraît supporter impatiemment cette aimable désinvolture, Mme d'Esparbès s'attendrit légèrement et le met avec douceur au courant de la philosophie du jour, qu'il n'entend pas encore : « J'ai eu bien du goût pour vous, mon enfant, ce n'est pas ma faute si vous l'avez pris pour une grande passion, et si vous vous êtes persuadé que cela ne devait jamais finir. Que vous importe si ce goût est passé, que j'en aie pris pour un autre, ou que je reste sans amant? Vous avez beaucoup d'avantages pour plaire aux femmes, profitez-en et soyez convaincu que la perte d'une peut toujours être réparée par une autre : c'est le moyen d'être heureux et aimable. »

Cette saine philosophie n'arrive pas à convaincre le patient qui, à bout d'arguments, s'emporte en récriminations et en menaces.

« Vous êtes trop honnête pour me faire des méchan-

cetés, lui répond-elle tout uniment, elles tourneraient plus contre vous que contre moi. Vous n'avez point de preuves de ce qui s'est passé entre nous; l'on ne vous croirait pas; et vous croirait-on, jusqu'à quel point croyez-vous donc que cela intéresse le public? S'il a su que je vous avais pris, il ne s'est pas attendu que je vous garderais éternellement. L'époque de notre rupture lui est parfaitement indifférente. D'ailleurs, la mauvaise opinion et la défiance des autres femmes me vengeraient de vous, si vous étiez capable de mauvais procédés. »

Et elle termine sa harangue par ces mots bien sentis : « Les avis que je vous donne doivent vous prouver que l'intérêt et l'amitié survivent aux sentiments que j'avais pour vous. »

Pendant cette éloquente mercuriale Lauzun faisait une assez sotte mine, et la philosophie sereine de Mme d'Esparbès ne parvenait pas à le convaincre. Il allait commettre quelque nouvelle erreur, lorsque la comtesse le tira d'embarras en sonnant ses femmes pour l'habiller.

Pour un jeune homme de dix-sept ans, plein d'illusions et croyant encore au sentiment, la leçon était dure. Peut-être était-elle nécessaire; toujours est-il qu'elle ne fut pas perdue.

Ainsi se terminèrent les premières aventures de Lauzun; c'est par ces échecs réitérés et si peu flatteurs pour son amour-propre qu'il préluda à la carrière amoureuse qui lui a valu une si grande réputation.

Cette nouvelle déconvenue décida notre héros à renoncer aux attachements durables, et il se mit à courir les filles comme tous les jeunes gens de son monde et de son état.

C'est vers cette époque qu'il se lia intimement avec le duc de Chartres (1), le prince de Guéménée (2) et M. de Voyer. Ils l'entraînèrent dans une vie de plaisir et de dissipation.

Le duc de Chartres était alors dans tout l'éclat de la première jeunesse; sa figure était noble, sa taille charmante et toute sa personne d'une grande élégance, mais son visage était déjà gâté, et par le sang qu'il avait reçu de sa mère, et par une vie licencieuse. Il excellait dans tous les exercices du corps; peu de jeunes gens montaient à cheval aussi bien et avec autant de grâce. Au bal, il était toujours remarqué.

(1) Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (1747-1793), duc de Montpensier, puis duc de Chartres, puis duc d'Orléans, enfin Philippe-Égalité.

(2) Henri-Louis-Marie de Rohan (1745-1807), prince de Guéménée. Il était fils du prince de Rohan, qui vivait retiré dans ses terres de Touraine.

Il avait reçu l'éducation la plus déplorable. Son gouverneur ne s'était attaché qu'à lui donner de la politesse et un bon ton; l'instruction, la morale, la culture de l'esprit furent complètement négligées. « S'il n'est pas bien élevé, au moins il sera bon, disait-on; les d'Orléans sont bons. » Partant de là, on ne s'occupait pas plus de son caractère que de ses études.

Dès qu'il atteignit l'âge d'homme, le premier soin de son père fut de lui choisir une maîtresse, et c'est à Mlle Duthé, alors âgée de quinze ans, que ce père vigilant confia le bonheur de son fils. Le duc d'Orléans se vantait de cette action comme d'une précaution fort prudente et fort tendre (1).

Sous une telle direction et avec de tels principes, on peut aisément supposer ce que devait devenir le jeune prince.

(1) Le duc d'Orléans (1725-1785), père du duc de Chartres, était petit-fils du Régent et premier prince du sang. Fort bien de visage, il avait de l'esprit et beaucoup d'affabilité : aussi était-il généralement aimé. Dépourvu d'ambition, il évitait de se mettre en évidence. Il vivait avec Mme de Montesson, qu'il voulut épouser lorsqu'il devint veuf; mais le Roi s'y opposa. Il eut alors recours à un mariage secret. On disait que n'ayant pu faire Mme de Montesson duchesse d'Orléans, il s'était fait M. de Montesson. Il vivait tantôt au Palais-Royal, tantôt dans sa délicieuse propriété de Bagnolet, protégeant les artistes et les gens de lettres et jouant lui-même souvent la comédie.

Aussitôt son entrée dans le monde, le duc de Chartres s'amusa à affecter l'insensibilité, l'insouciance et la légèreté. Ce n'était d'abord chez lui qu'un genre, un travers de jeune homme, mais cela suffit pour nuire à sa réputation. Au fond, son cœur était sec et insensible, il n'aima jamais personne et n'eut que des compagnons de plaisir; et cependant tel était le charme de son caractère qu'il sut inspirer les amitiés les plus vives, les attachements les plus durables.

Lauzun se lia avec le prince d'une étroite amitié qui survécut à toutes les vicissitudes; mais elle eut sur la vie de notre héros une influence fatale et dont nous verrons plus tard les désastreuses conséquences. Il faut entendre dans quels termes M. de Talleyrand parle de cette liaison, comment il apprécie l'amitié qui unit ces deux hommes :

« Ce n'est pas à M. le duc de Chartres qu'on peut attribuer l'honneur de ce sentiment; c'est à M. de Lauzun tout seul qu'il appartient. M. de Lauzun était courageux, romanesque, généreux, spirituel. Le rapport des âges, des premiers goûts vifs, dans les saillies de l'esprit quelques formes assez analogues, une position presque également brillante les avaient liés. Bientôt il fallut du courage pour aimer M. le duc de Chartres, de la générosité pour le défendre. L'exer-

cice de ces deux qualités rendit M. le duc de Chartres plus cher à M. de Lauzun, et son caractère romanesque lui fournit dans la suite toutes les chimères dont son âme élevée eut besoin pour entretenir ce sentiment (1). »

Si ce passage n'est pas à la gloire du prince, il est difficile de faire de Lauzun, de sa nature si fine, de l'élévation de son esprit, un éloge plus complet, plus délicat.

Le caractère du prince de Guéménée était plus sympathique que celui du duc de Chartres. D'un cœur chaud, d'une âme généreuse, il possédait beaucoup d'amis. « Il était doué d'une jolie figure, dit Besenval, doux et agréable dans la société, maniant assez bien la plaisanterie et l'entendant encore mieux. » Héritier d'une fortune immense (2), il vivait avec les jeunes gens les plus dissipés de la cour, mais sa grande intimité était avec Lauzun et le duc de Chartres.

Les trois jeunes gens avaient encore près d'eux un

(1) TALLEYRAND, *Mémoires*, t. I. M. de Talleyrand, qui écrivait ces notes bien après la Révolution, désigne naturellement le duc de Chartres sous le nom de duc d'Orléans, et Lauzun sous le nom de Biron.

(2) Il possédait entre autres biens le port de Lorient.

ami dont il faut parler, c'est M. de Voyer (1); sensiblement plus âgé que ses compagnons, il prit sur eux une regrettable influence. Une grande fortune, beaucoup d'esprit, lui avaient attiré de la réputation. Il s'était érigé en professeur de morale, et quelle morale! et avait trouvé des adeptes qui suivaient ses principes.

« Il avait adopté, dit Talleyrand, la langue de la haute métaphysique. C'était toujours *l'âme... l'espace... la chaîne des êtres... l'abstraction... la matière... composée de points... simple... sans étendue... indivisible*, etc. Tous ces mots, jamais définis, prononcés avec des intervalles, des gestes, des réticences, des formes mystiques, préparaient les jeunes adeptes à croire. Et alors on leur apprenait que tout sentiment n'est qu'un ridicule, que tout scrupule n'est qu'une faiblesse, que la justice est un préjugé, que notre intérêt ou notre plaisir seul doit déterminer toutes nos actions (2). »

Le principe fondamental de la doctrine de M. de Voyer était simple. Il niait l'existence de la morale,

(1) Marc-René, marquis de Voyer (1722-1782), fils du comte Voyer d'Argenson.

(2) Il est assez piquant de voir le prince de Talleyrand parler avec tant d'indignation de principes qu'il a mis toute sa vie en pratique.

soutenait que, pour les hommes d'esprit, elle n'était qu'un mot, qu'elle n'avait rien de réel, qu'il fallait aller chercher sa sanction dans la conscience, et qu'ainsi elle était nulle pour tous ceux qui, par leur esprit et leur caractère, étaient en état de n'être jamais atteints par les remords.

En somme, cette morale, ou plutôt cette absence de morale n'avait rien que de conforme aux mœurs et aux habitudes du temps; et l'on peut dire que si M. de Voyer avait pris le rôle d'apôtre, du moins il prêchait des convertis. Il n'en est pas moins vrai que sa société ne pouvait être que funeste à des jeunes gens auxquels il en imposait par son âge et des doctrines savamment débitées.

M. de Voyer était marié; sa femme avait les plus jolis pieds et les plus jolies mains de Paris, mais aussi le nez le plus long de la capitale, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir infiniment d'esprit et d'inspirer des passions.

Lauzun, le duc de Chartres, Guéménée, de Voyer vivaient dans la plus grande intimité. Riches, de grande naissance, ils se croyaient tout permis et commettaient mille folies. A chaque instant Paris retentissait du bruit de quelque nouvelle escapade. Une entre autres fit grand bruit.

Le marquis de Gèvres n'ayant pas voulu céder à un désir exprimé par Mme de Tingry (1) qui, à ce moment, honorait Lauzun de ses bontés, ce dernier et son ami Guéménée, accompagnés de quelques jeunes fous de leur âge, enlèvent nuitamment M. de Gèvres, le jettent dans un cabriolet, et l'on part à fond de train. Au premier relais, le marquis appelle au secours, mais ses bourreaux l'ont fait passer pour fou, et tout le monde s'écarte de lui avec terreur. L'on avait déjà dépassé Fontainebleau de plusieurs postes, lorsque M. de Gèvres se résigne à promettre tout ce qu'on exigeait de lui pour recouvrer sa liberté.

L'aventure fit grand bruit, et il fut même question de mettre à la Bastille nos étourdis; le Dauphin était mourant, et, bien que le Roi n'aimât pas son fils, le moment avait paru mal choisi pour faire une plaisanterie.

Lauzun, assez inquiet des bruits qui couraient, voulut savoir exactement à quoi s'en tenir, et il partit pour Fontainebleau chasser avec le Roi. Louis XV ne lui adresssa pas la parole, et la nouvelle se répandit

(1) Elle venait d'épouser Charles-François de Montmorency-Luxembourg, né le 30 novembre 1713, prince de Tingry, gouverneur de Valenciennes, capitaine d'une des quatre compagnies des gardes du corps.

aussitôt que le jeune duc était tombé dans une disgrâce complète. Sans se décourager, Lauzun se rendit le soir à l'ordre, c'est-à-dire qu'il vint prendre les ordres du Roi pour la journée du lendemain. Dès qu'il l'aperçut, le monarque s'approcha de lui : « Vous êtes tous de bien mauvaises têtes, lui dit-il en souriant, mais après tout de drôles de corps ; venez souper avec moi dans les cabinets et amenez M. de Guéménée. »

Qu'était-ce exactement que ces soupers dans les cabinets, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois et auxquels nous ferons encore de fréquentes allusions au cours de notre récit? Ces soupers étaient fort recherchés des courtisans, et y être convié représentait une des marques de faveur les plus enviées ; mais le nombre des élus était restreint, et on imposait aux candidats une étiquette fort humiliante. « Ces soupers se composaient du monarque et d'une trentaine de personnes priées. Ils se donnaient dans l'intérieur du Roi, dans des appartements si peu vastes qu'on couvrait le billard de planches pour y poser le buffet, et que le Roi était forcé de hâter sa partie pour faire place au service. Les femmes étaient averties le matin ou la veille ; elles portaient un costume antique tombé en désuétude pour toute autre circonstance, la robe à plis et les barbes tombantes ;

elles se rendaient à la petite salle de comédie, où une banquette leur était réservée. Après le spectacle, elles suivaient le Roi dans les cabinets. Pour les hommes, leur sort était moins doux. Il y avait deux banquettes vis-à-vis de celles des femmes invitées. Les courtisans qui aspiraient à être priés s'y plaçaient; cela s'appelait *se présenter pour les cabinets*. Pendant le spectacle, le Roi, qui était seul dans sa loge, dirigeait une grosse lorgnette d'opéra sur ces bancs, et on le voyait écrire au crayon un certain nombre de noms. Les seigneurs qui avaient occupé ces banquettes se réunissaient dans une salle qui précédait les cabinets; bientôt après, un huissier, un bougeoir à la main, et tenant le petit papier écrit par le Roi, entr'ouvrait la porte et proclamait un nom; l'heureux élu faisait la révérence aux autres, et il entrait dans le saint des saints. La porte se rouvrait, on en appelait un autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que la liste fût épuisée. Cette fois, l'huissier repoussait la porte avec une violence d'étiquette (1). » A ce bruit l'on savait que tout espoir était perdu, et ceux qui n'avaient pas été appelés se retiraient la tête basse.

La vie du monde, les amourettes, les plaisirs n'em-

(1) *Mémoires inédits de Mme de X...*

pêchaient nullement Lauzun de remplir tous les devoirs que lui imposait sa lieutenance aux gardes françaises, c'est-à-dire des gardes fréquentes à Versailles ou dans les autres résidences où se rendait le Roi. Il ne négligeait pas davantage ses devoirs de courtisan, et ce n'était pas une sinécure, si l'on songe aux mille obligations qui s'imposaient aux gens de cour, du moins à ceux qui, comme lui, ne voulaient pas se laisser oublier. Lui, dont toute la famille formait l'entourage intime du Roi et de Mme de Pompadour, se trouvait tenu à une assiduité particulière qui absorbait le majeure partie de sa vie.

On croit rêver quand on voit cette existence de souverain asiatique inaugurée par Louis XIV et que ses successeurs suivaient fidèlement. La journée entière est remplie d'une suite de cérémonies aussi minutieuses que puériles. De son lever à son coucher, le Roi ne s'appartient pas une minute. Le matin, à peine est-il éveillé, on fait entrer dans sa chambre les princes, puis, dans un ordre rigoureusement établi, les courtisans qui attendent en foule dans les salons voisins. Devant tout ce monde, le Roi sort de son lit, chausse ses mules et met une robe de chambre. Quand la chemise a été présentée par un prince du sang, s'il y en a un, à son défaut par l'homme le plus qualifié, le

service de la garde-robe passe au monarque la manche gauche, tandis que le service de la chambre enfile la manche droite. Chaque service a, en effet, sa moitié du corps royal à revêtir. Tout le reste de l'habillement a lieu avec le même cérémonial.

Puis, le Roi se rend à la messe, toujours suivi d'un nombreux cortège. Dans la journée, la représentation est la même ; pendant les repas, au jeu, au concert, à la chasse, la foule des courtisans est plus nombreuse encore puisque les dames sont admises. Pas un acte de la vie du prince qui ne soit soumis à une étiquette rigoureuse.

Pour le coucher, le cérémonial n'était pas moins compliqué que pour le lever. Le Roi arrivait d'un cabinet intérieur, suivi de son service, sans faire attention à la foule des courtisans qui attendait respectueusement. La couche royale était entourée à une certaine distance d'une balustrade en bois sur laquelle il était rigoureusement interdit de s'appuyer. M. de Créqui ayant un jour par inadvertance posé la main sur cette balustrade en attendant l'arrivée de Louis XV, l'huissier de service lui dit : « Monsieur, vous profanisez la chambre du Roi. — Monsieur, je préconerai votre exactitude », riposta M. de Créqui. Le mot fit la joie de toute la cour.

A peine dans sa chambre, le Roi pénétrait dans l'intérieur de la balustrade, suivi de l'aumônier de service qui portait le livre de prières et un bougeoir à deux bougies ; il tenait le bougeoir pendant que le Roi lisait sa prière. Celle-ci terminée, le premier valet de chambre portait le bougeoir à une personne désignée par le Roi, et elle le tenait pendant tout le reste du coucher. C'était une distinction fort recherchée. On ôtait au Roi son habit, sa veste et enfin sa chemise; il restait nu jusqu'à la ceinture. La chemise de nuit était présentée avec le même cérémonial que pour le lever. Cette réception était en général assez courte, cela dépendait des *releveurs;* on appelait ainsi les courtisans qui avaient l'art de faire causer le Roi et dont les bavardages prolongeaient quelquefois le coucher. Quand le monarque en avait assez, il s'asseyait, des pages enlevaient ses chaussures et les laissaient retomber avec un bruit qui était d'étiquette. Aussitôt qu'il l'entendait, l'huissier ouvrait la porte en disant : « Passez, messieurs », et la foule se retirait. Seule la personne qui avait tenu le bougeoir avait le droit de rester si elle avait quelque chose de particulier à dire au Roi; l'on comprend le prix que l'on attachait à cette faveur.

On voit ce que pouvait être, au milieu de ces mul-

tiples obligations, l'existence d'un homme de cour et surtout celle d'un jeune homme désireux, comme Lauzun, d'assurer son avenir et de garder la faveur du maître. Mais notre héros, avec l'exubérance de sa jeunesse, suffisait à tout, et il menait de front les obligations de son rang et les plaisirs; il trouvait même moyen entre temps de vivre dans la société et d'y cueillir de nouveaux succès.

La duchesse de Gramont paraissait toujours le voir de bon œil; il fréquentait assidûment son salon. C'est là qu'il retrouva une personne dont il avait été autrefois passionnément épris. Mme de Stainville, depuis trois ans qu'elle était mariée, avait beaucoup gagné, et sa beauté faisait sensation. Lauzun n'avait pas oublié la façon assez cavalière dont elle l'avait éconduit, et il lui témoigna d'abord une très grande froideur; la comtesse, par l'effet ordinaire des contrastes, montra au jeune homme beaucoup d'empressement. Sur ces entrefaites, M. de Stainville prit une petite maison dans le faubourg Saint-Germain, et ne s'occupa plus de sa femme.

Les soins dont Mme de Gramont entourait Lauzun contribuèrent pour une bonne part à piquer l'amour-propre de Mme de Stainville; elle s'aperçut tout à coup qu'il n'était pas autant à dédaigner qu'elle l'avait

cru ; peut-être aussi pensa-t-elle faire œuvre pie en enlevant le jeune homme à Mme de Gramont.

Un jour que Mme de Stainville était souffrante, Lauzun se présente pour prendre de ses nouvelles ; il la trouve seule, et la conversation s'engage. Après s'être entretenus assez longtemps de choses indifférentes, Mme de Stainville ouvre le feu par quelques malicieuses plaisanteries sur le peu de durée des affections de son interlocuteur; puis elle lui dit sans ménagement : « Vous allez jouer un grand rôle, et rien au monde n'est plus glorieux que la conquête de Mme de Gramont. — Je ne sais ce que vous voulez dire, répond prudemment Lauzun; vous savez que depuis longtemps Mme de Gramont me marque de l'amitié, et vous ne pouvez lui supposer d'autre sentiment. — Je vous demande pardon de mon indiscrétion, riposte la comtesse, je sais ce que je dis. L'idée des chagrins que m'aurait causés cet événement et de l'importance dont il eût été pour mon bonheur si je l'avais mis dans vos mains, m'est trop souvent revenue dans la tête pour n'en pas parler presque involontairement. »

A ces mots, Lauzun se récrie, trouvant, et non sans raison, fort plaisant qu'on lui reproche sa légèreté, alors que c'est lui qui a été fort prestement abandonné et repoussé.

« Je conviens que j'ai eu quelques torts avec vous, reprend négligemment Mme de Stainville ; je pourrais cependant alléguer, pour ma justification, ma jeunesse, la force des préjugés de l'âge où j'étais, et la crainte de tous les obstacles qui paraissaient s'élever entre nous ; mais j'aime mieux convenir de bonne foi que je me suis mal conduite, que je ne vous voyais pas des mêmes yeux, et que je vous croyais moins digne de mon attachement. »

Lauzun vit du premier coup d'œil combien le terrain lui était favorable, et le parti qu'il en pouvait tirer. Il montra quelque étonnement et reprit assez froidement :

« Mais que vous importe mon sort et qu'une autre femme mette du prix à un cœur que vous avez méprisé ? N'avez-vous pas un amant, et m'avez-vous épargné aucun des tourments que votre goût pour M. de Jaucourt m'a causés.

— M. de Jaucourt n'est plus rien pour moi, répond simplement Mme de Stainville ; c'est vous que j'aime, et j'ai la franchise de vous le dire. Ayez la même franchise vis-à-vis de moi et répondez-moi sans réticences : êtes-vous amoureux de Mme de Gramont, ou le besoin de votre fortune vous attache-t-il à elle ? »

Lauzun resta quelque peu abasourdi devant une confidence aussi nette et aussi franche. Les mouvements les plus divers traversaient son esprit, et il demeurait dans un étrange embarras. D'un côté, il était prodigieusement flatté d'avoir été distingué par Mme de Gramont, femme déjà célèbre et aux pieds de laquelle était toute la cour. D'autre part, comment repousser une jeune et jolie femme que l'on a aimée, et qui s'offre à vous ? Tout ce que la jeunesse peut réunir de grâces et de charmes, les yeux de Mme de Stainville le faisaient espérer. Mme de Gramont fut sacrifiée.

Comme tous les amoureux, Lauzun et Mme de Stainville manquèrent de prudence, et leur intrigue fut bientôt évidente pour les yeux les moins clairvoyants.

Mme de Gramont fut la première à s'apercevoir de ce qui se passait, mais elle avait trop d'esprit pour marquer le moindre dépit.

Peu de temps après, Mme de Stainville apprit à Lauzun qu'il avait un rival, le duc de Choiseul. Fort épris de sa belle-sœur, le duc lui avait fait l'aveu de sa passion et était venu mettre à ses pieds son hommage et son crédit. C'est en vain que Mme de Stainville repoussa ses avances, rien ne put le décourager ;

il voulut exiger le renvoi de Lauzun, mais ce fut en vain.

M. de Stainville, dont les soupçons furent probablement éveillés par Choiseul, s'avisa tout à coup que la présence de Lauzun chez lui était trop fréquente et qu'elle devenait compromettante. Il défendit absolument à sa femme de recevoir le jeune homme.

Les pauvres amoureux se trouvaient dans le plus grand embarras ; heureusement pour eux, Lauzun avait loué secrètement une petite loge à la Comédie italienne ; c'est là qu'ils se donnaient leurs rendez-vous, mais au prix de mille dangers.

C'était la mode, en effet, depuis quelque temps, dans les grands théâtres parisiens, d'aller en petite loge masquée par des stores. On s'installait là comme dans un boudoir, on y apportait son épagneul, son coussin, sa chaufferette, on y venait en simple déshabillé, on y tenait conversation, on y recevait les amis privilégiés ; quand on n'avait rien de mieux à faire, on s'occupait de ce qui se passait sur la scène : au besoin on y donnait ses rendez-vous d'amour, comme Lauzun et Mme de Stainville (1).

(1) Ces petites loges, vu les services divers qu'elles pouvaient rendre obtinrent naturellement la plus grande vogue. Elles étaient si recherchées que les comédiens français supprimèrent une partie

Mme de Stainville était adorée de ses gens, et elle paraissait sûre d'eux. Grâce à la complicité du suisse et de la femme de chambre, Lauzun fut introduit la nuit chez la comtesse par une petite porte de l'écurie; à plusieurs reprises il passa la nuit chez sa maîtresse par ce moyen sans qu'il en résultât aucune suite fâcheuse. Enhardis par le succès, ils prirent moins de précautions et continuèrent à se donner des rendez-vous nocturnes. Une nuit, ils étaient réunis et se croyaient dans la plus parfaite sécurité, lorsque tout à coup ils entendirent frapper violemment à la porte de la rue. Un instant après la femme de chambre de la comtesse entrait précipitamment : « Tout est perdu, s'écria-t-elle, c'est M. le comte! »

Le jeune homme, sans perdre une minute, se précipite par l'escalier intérieur qui menait dans les jardins; mais à peine y est-il engagé qu'il entend le comte monter par la même voie; il n'a que le temps de se coller au mur, et il sent l'habit brodé du mari le frôler au passage.

Lauzun resta dans le jardin, espérant toujours qu'une bonne âme viendrait le délivrer de sa situation équivoque; mais, quand il vit poindre le jour sans

du parterre et le remplacèrent par des petites loges. Chacune d'elles rapportait quatre mille huit cents livres par an.

qu'aucun secours lui eût été apporté, il comprit qu'il n'avait plus à compter que sur lui-même. Comme il fallait à tout prix disparaître, il n'hésita pas à escalader le mur du jardin. Pour comble de malechance, au moment où le duc terminait sans trop d'encombre sa périlleuse escalade, il tombait dans les bras du guet à cheval qui, par hasard, passait par là; naturellement on le prit pour un voleur et on l'arrêta. Mais Lauzun avait à sa disposition d'irréfutables arguments, et comme, après tout, le guet était de bonne composition, que les aventures de ce genre étaient assez fréquentes, on relâcha le jeune homme, allégé d'une centaine de louis. Il regagna son domicile, à moitié transi, et il dut garder la chambre pendant quelques jours. Cette reclusion forcée lui permit de s'apercevoir que tout n'est pas rose dans le métier d'homme à bonnes fortunes. Comme le dit si gaiement le prince de Ligne, « on se tue, on passe des nuits entières, on attend sous une fenêtre, on grimpe sur une grille; on a à craindre d'être pris pour un voleur par les honnêtes gens, ou pour un honnête homme par les voleurs. On arrive gelé, on est mal à son aise, on n'y est qu'un moment, on n'aime point : cela n'est bon qu'à raconter. Si on

raconte, on est un homme perdu : les vieilles femmes se déchaînent contre les vanteurs, comme si elles avaient encore quelque chose à risquer ; les jeunes ne disent rien, mais en font leur profit ».

CHAPITRE VI

1764-1765

Les grands et les petits voyages. — Mort de Mme de Pompadour. — Maladie de Lauzun. — Exil des Jésuites. — Mort du Dauphin.

En l'année 1764 vont survenir des événements considérables.

En mars, Mme de Pompadour tombe malade pendant un voyage à Choisy. Avant d'aborder le récit de sa maladie et des conséquences qui en résultèrent, disons rapidement ce qu'étaient ces voyages de la cour et ces déplacements continuels dont il est question à chaque instant.

Pendant le courant de l'année, la cour se transporte successivement dans les diverses résidences royales, et elles sont fort nombreuses; les principales sont Choisy, Saint-Hubert, Crécy, Compiègne et Fontainebleau. On appelle *petits voyages* les courts déplacements du Roi dans ses maisons de plaisance. Dès le premier jour de l'année, Louis XV marque sur son almanach les dates de ses villégiatures, et rien

ne peut modifier les dispositions prises. C'est en général par Choisy que commence cette série d'incessantes pérégrinations. Puis vient le séjour à Compiègne; c'est le premier *grand voyage*. De là on se rend à Saint-Hubert. Enfin, à l'automne, l'on s'établit à Fontainebleau; c'est le second *grand voyage;* c'est dans cette résidence que se donnent les plus belles chasses; l'on y célèbre la Saint-Hubert et le Roi offre à ses courtisans des fêtes splendides. Chaque jour il y a un divertissement nouveau : comédiens français, italiens, concert, bal, appartement, jeu. La politique n'y perd pas ses droits : c'est à Fontainebleau que se préparent les révolutions de palais, et il est presque admis que les intrigues ministérielles s'y dénouent; c'est là qu'on décide de la paix ou de la guerre; c'est là qu'on forme les états de dépense pour l'année suivante, c'est-à-dire qu'on avise aux moyens de se procurer de l'argent.

L'étiquette adoptée pour les voyages était des plus singulières. On venait *s'inscrire*, cela s'appelait ainsi, c'est-à-dire qu'hommes et femmes se rendaient chez le premier gentilhomme de la chambre et y écrivaient leurs noms sur une liste disposée à cet effet. C'est sur cette liste que se faisait le choix des invitations; on éliminait ceux qui ne devaient pas être priés, de telle

sorte que la non-invitation avait la disgrâce d'un refus (1).

Pour les voyages, les usages variaient selon les résidences. Souvent les invités étaient logés, meublés et nourris; on les distribuait aux diverses tables tenues par les princes et princesses dans les pavillons qu'ils occupaient, aux frais du Roi bien entendu. Le soir, on se réunissait dans le grand salon du château, et alors c'était tout à fait la cour.

A Fontainebleau, les invités n'obtenaient qu'un appartement avec les quatre murailles; il fallait s'y procurer meubles, linges, etc., et s'ingénier pour y vivre; à la vérité, comme tous les ministres et toutes les *charges* (2) y avaient leur maison et que les princes tenaient une table pour les personnes qui les accompagnaient, on trouvait facilement à se faire prier à dîner et à souper, mais personne ne s'inquiétait de vous que pour le logement. Quand le château était plein, et une très grande partie était en si mauvais état qu'elle était inhabitable, les invités, ou plutôt les

(1) Sous la Restauration, la Dauphine voulut faire revivre cet usage, mais personne ne consentit à s'y astreindre.

(2) On appelait les *charges* le premier capitaine des gardes de service, le premier gentilhomme de service, le grand écuyer, la gouvernante des Enfants de France, la surintendante de la maison de la Reine.

admis, étaient distribués dans la ville; leur nom était écrit à la craie sur la porte comme à une étape (1).

Ces séjours dans les maisons royales entraînaient pour le Roi des dépenses énormes. Outre les courtisans qu'il invitait, le Roi ne se déplaçait jamais sans être suivi d'une nuée de serviteurs, d'officiers, de fonctionnaires de toutes espèces et de tous genres. Dès que le Roi remue, il entraîne avec lui plusieurs milliers de personnes, au grand détriment du trésor royal.

Mais revenons à Mme de Pompadour, que nous avons laissée malade pendant un voyage à Choisy. Au premier moment on crut à une simple indisposition, puis une fièvre maligne se déclara et l'état s'aggrava rapidement. M. de Gontaut, Lauzun, le duc et la duchesse de Choiseul, qui, tous, lui étaient profondément attachés, vivaient dans une cruelle anxiété. Mme de Choiseul écrivait à Mme du Deffant :

« Mme de Pompadour a eu beaucoup de toux et assez de fièvre cette nuit, ma chère enfant. Cependant on assure qu'il n'y a aucun danger à son état; mais je suis inquiète, parce que je l'aime; et comment ne l'aimerais-je pas? Vous savez ce que je vous en ai dit

(1) *Mémoires inédits de Mme de X...*

hier. Je joins pour elle l'estime à la reconnaissance. Croyez-vous d'après cela qu'elle ait à la cour une meilleure amie que moi (1)? »

Quand elle la croit sauvée, « elle nage dans la joie ». Mais les espérances qu'avait fait naître une amélioration passagère ne furent que de courte durée; bientôt la maladie empira, et il ne fut plus possible de se faire d'illusion sur l'issue fatale qui allait se produire.

La marquise, qui avait conservé toute sa présence d'esprit, attendit la mort avec un calme et une philosophie souriante dont cette époque nous a laissé de fréquents exemples. Elle reçut les derniers secours de la religion simplement et sans pusillanimité.

Peu d'heures avant sa fin, le curé de la Madeleine vint la voir; comme il prenait congé d'elle : « Un moment, lui dit la moribonde, nous nous en irons ensemble. » Elle succomba le dimanche 15 avril.

Cheverny donne sur les circonstances qui accompagnèrent cette fin prématurée des détails navrants et de nature à inspirer de mélancoliques réflexions. Une loi stricte interdisait de façon absolue de laisser séjourner un cadavre dans une demeure royale, rien n'y

(1) Mars 1764.

devant rappeler la fin de la vie humaine. Cette défense, quelque barbare qu'elle fût, fut appliquée sans miséricorde aux restes de celle qui peu de jours auparavant voyait la France entière à ses pieds.

Le corps de la pauvre femme n'était pas encore refroidi qu'il fut jeté nu sur une civière, puis recouvert d'un drap si succinct « que la forme de la tête, des seins, du ventre et des jambes » se prononçait très distinctement. C'est dans « cet étrange équipage » que la dépouille mortelle de la marquise de Pompadour fut transportée par deux hommes de peine à travers les cours du château et les rues de Versailles et déposé, en attendant les funérailles, dans un hôtel particulier de la ville. La duchesse de Praslin, qui, d'une fenêtre du château, vit passer cette sinistre civière, fut saisie d'horreur et éclata en sanglots.

Le Roi prit sur lui comme d'habitude et laissa peu paraître ses sentiments intimes (1), mais il éprouva

(1) Soit par indifférence, soit plutôt parce qu'il s'imposait un masque volontaire pour dissimuler ses sentiments secrets, Louis XV paraissait en général peu sensible à la mort de ceux qui l'environnaient. Quand il perdit sa fille, Mme Infante, duchesse de Parme, en 1759, il dut, pour se conformer à l'usage, ordonner tout pour les obsèques et entrer dans les moindres détails; il en parla et s'en occupa comme s'il était question d'une étrangère. Et cependant il l'aimait beaucoup.

cependant, quoi qu'on en ait dit, une véritable douleur. Le jour de l'enterrement il y eut un ouragan épouvantable ; il était six heures du soir lorsque le cortège prit la grande route de Paris, la marquise ayant demandé à être enterrée aux Capucines, place Vendôme, où elle avait arrangé «un superbe appartement». Le Roi, accompagné de Champlost (1), s'était placé sur le balcon de sa chambre ; il gardait un silence religieux et considérait d'un œil morne le triste convoi ; indifférent à la pluie et au vent qui faisaient rage, il demeura sur le balcon tant qu'il put apercevoir le cortège. Il rentra ensuite dans son appartement ; deux grosses larmes coulaient le long de ses joues, et il ne prononça que ces mots en sanglotant : « Hélas ! voilà les seuls honneurs que j'aie pu lui rendre (2) ! »

Le duc et la duchesse de Choiseul témoignèrent la plus vive douleur et des regrets profonds. Leur porte fut fermée pendant plusieurs jours. La duchesse fit demander à M. de Marigny (3) le petit chien de la marquise, qu'elle souhaitait garder en souvenir de son « amie » ; le comte ne le refusa pas, mais vilain comme toujours dans ses procédés, il eut soin d'en-

(1) Son premier valet de chambre.
(2) *Mémoires de Cheverny.*
(3) Frère de Mme de Pompadour.

lever au chien son collier, parce qu'il était en argent.

M. de Gontaut, qui perdait dans la favorite une amie fidèle et véritable, une amie éprouvée, fut longtemps inconsolable; en mémoire de leur vieille affection et de leur longue intimité, elle lui avait laissé par testament « une alliance couleur de rose et blanche, de diamants, enlacée d'un nœud vert, et une boîte de cornaline qu'il avait toujours beaucoup aimée (1) ».

Lauzun ne parut pas moins affecté que son père de la mort de la favorite ; les témoignages d'affection qu'il en avait toujours reçus lui avaient inspiré pour elle un très sincère attachement, et sa perte lui fut doublement douloureuse.

Ce ne furent pas seulement ses amis particuliers que la mort de Mme de Pompadour troubla profondément; toute la cour fut bouleversée par cet événement inattendu.

Qu'allait devenir le Roi? Isolé au milieu des siens, fuyant la tristesse de la Reine, l'austérité de son fils,

(1) Mme de Pompadour n'oublia aucun de ceux qui avaient vécu dans son intimité ; à tous elle laissa un souvenir :

« A la duchesse de Choiseul, une boîte d'argent garnie de diamants;

« A Mme de Gramont, une boîte avec un papillon de diamants;

« Au duc de Choiseul, un diamant couleur d'aigue-marine et une boîte noire piquée à pans et gobelet;

« Au maréchal de Soubise, une bague de Guay représentant

la dévotion étroite et mesquine de ses filles, à quel parti allait-il s'arrêter? De quel côté allait-il se tourner?

Il n'y eut d'abord aucun changement; on accorda deux soirées seulement à une solitude de convenance, et dès le troisième jour, après avoir chassé à Rambouillet, le Roi remonta dans l'appartement de Mme de Pompadour. « La chambre était la même, le lit seul en avait été ôté. Il y trouva Mme de Gramont, Mme de Beauvau (1), M. de Choiseul, M. de Chauvelin, M. de Gontaut, M. de Soubise et les autres personnes de sa société particulière. Le nom

l'amitié : « C'est son portrait et le mien depuis vingt ans que je le connais »;

« A Mme d'Amblimont, ma parure d'émeraudes, etc., etc. »

(Extrait du testament de Mme de Pompadour.)

(1) Le duc de Beauvau s'était remarié le 14 mars 1764, et il avait épousé Marie-Charlotte-Sylvie de Rohan-Chabot, née le 12 décembre 1729, marquise de Clermont d'Amboise, avec laquelle il était intimement lié depuis 1750; M. de Clermont d'Amboise, qui avait trente ans de plus que sa femme, avait eu l'à-propos de mourir en 1761.

La princesse était une des femmes les plus distinguées de la société par l'esprit, le ton et les manières; sa conversation était agréable, son commerce sûr, son âme élevée, mais elle ne pouvait se défendre d'un orgueil excessif : hors elle et ses amis, elle ne voyait qu'âmes basses et intéressées. Intimement liée avec Mmes de Gramont et de Choiseul, elle fit aussitôt partie du petit cercle royal.

de celle qui avait occupé cet appartement pendant dix-huit ans et qui y avait introduit tout ce qui composait l'intérieur du Roi n'y fut pas même prononcé (1). » Les soupers des petits appartements tinrent comme autrefois, et le train de vie resta le même.

Toutes les têtes travaillaient ; on ne doutait pas que le Roi ne prît une nouvelle maîtresse. Chaque femme de la société tâchait d'attraper le gant, si le Roi voulait le jeter, mais rien ne lui convenait. « Des femmes qui, sans figure, avaient des prétentions, se remuaient, espérant suppléer par l'esprit à la jeunesse et à tout ce qui leur manquait. »

En réalité, c'était une charge de la cour qui était devenue vacante et dont on briguait la succession ; les fonctions, du reste, en avait été quelque peu modifiées dans ces dernières années et sous certains rapports étaient devenues presque honorifiques. Le Roi avait, en effet, son petit sérail, et l'on ne pouvait prétendre l'enlever à une vie dont Mme de Pompadour lui avait laissé contracter l'habitude ; il ne s'agissait donc que de se mettre à la place de la marquise et de représenter avec éclat et dignité.

La duchesse de Gramont ne crut pas ce rôle au-

(1) *Mémoires de Talleyrand.*

dessous de ses mérites; elle se mit, dit-on, sur les rangs, et s'il faut en croire une chronique peu bienveillante, elle n'attendit pas pour offrir ses services que le Roi les eût sollicités; le monarque, brusqué et mécontent, se tint pour satisfait et évita désormais avec la duchesse de dangereux tête-à-tête.

Peu de temps avant la mort de Mme de Pompadour, Lauzun avait reçu le brevet de lieutenant aux gardes françaises, mais il ne jouit pas longtemps de son nouveau grade, car il tomba malade de la poitrine, et pendant plus d'un an il ne dut songer qu'à se soigner. Il s'en acquitta si bien qu'il se remit complètement.

C'est pendant cette année que survinrent à Versailles deux événements dont nous voulons dire quelques mots; bien qu'ils ne rentrent pas dans le cadre étroit de notre récit, ils s'y rattachent essentiellement, et nous aurons à y faire de fréquentes allusions.

La célèbre Société de Jésus, qui avait étendu sur le monde entier son influence et ses ramifications, éprouvait depuis quelques années d'amers déboires.

Déjà en 1758, à la suite d'un attentat contre le roi de Portugal, Pombal fit saisir tous les Jésuites qui se trouvaient dans le royaume et les fit jeter, au nombre

de plus de six cents, sur la plage de Civita-Vecchia (1).

En France, de scandaleux procès commerciaux attirèrent l'attention sur la Société. Le Parlement ordonna qu'elle apporterait ses constitutions au greffe.

Un arrêt du 6 août 1761 déclara la doctrine des Jésuites « meurtrière et abominable (2) ». En 1762, le parlement de Paris leur enjoignit de renoncer pour toujours au nom, à l'habit, aux vœux, au régime de leur société, et d'évacuer dans la huitaine les noviciats, les collèges, etc. Un second arrêt de 1764 ordonna que les Jésuites qui voudraient rester en France feraient serment de ne plus vivre sous l'empire de leur Institut et d'abjurer les maximes condamnées.

Confiants dans le nombre et la puissance de leurs partisans, les Jésuites refusèrent de prêter le serment que le gouvernement exigeait d'eux. En réponse à cette rébellion, l'Ordre fut supprimé et tous ses membres expulsés de France (3).

(1) Septembre 1759. A cette époque, le pape était Clément XIII (Rezzonico).

(2) Il ordonna que leurs livres seraient lacérés et brûlés en la cour du Palais par le bourreau comme séditieux et destructifs de tous les principes de morale chrétienne, et il ordonna la fermeture de leurs écoles.

(3) Trois ans plus tard, ils étaient également chassés d'Espagne par Charles III. Leur expulsion eut lieu avec tant de facilité que l'envoyé de Danemark disait dans un salon : « Je vois que l'art de se

Le parti des philosophes exulta. Ce parti devenait chaque jour plus nombreux, plus redoutable : « Il comprend à peu près tout le monde, écrit Walpole en 1765, et plus spécialement des hommes qui, en déclarant la guerre au papisme, tendent, au moins beaucoup d'entre eux, au renversement de toute religion, et un plus grand nombre encore à la destruction du pouvoir royal (1). »

La joie des philosophes fut sans égale :

« Nous touchons au moment de n'avoir plus de Jésuites, écrit gaiement d'Alembert, et ce qui m'étonne, c'est que les herbes poussent comme à l'ordinaire et que le soleil ne s'obscurcit pas. La dernière éclipse même n'a pas été aussi forte que nous nous y attendions. L'univers ne sent pas la perte qu'il va faire (2). »

La Société de Jésus avait à la cour des amis puissants; la Reine et le Dauphin, en particulier, subissaient entièrement sa domination, et ils firent des efforts désespérés pour la sauver. Mais ce fut en vain; non seulement la mesure prise contre les Jésuites fut

défaire des Jésuites se perfectionne tous les jours. » En 1773, Clément XIV prononça la suppression complète de la Société. En 1814, Pie VII révoqua la bulle de Clément XIV.

(1) A Conway, 6 avril 1765.

(2) 6 avril 1764.

mise à exécution, mais on agit avec eux sans ménagement ni pitié.

L'exil de cet Ordre redoutable souleva contre Choiseul des inimitiés terribles, car c'est lui qu'on rendit responsable de la mesure, et on l'accusa hautement de vouloir détruire la religion en France. Les plus sombres pressentiments agitaient les esprits : le président d'Aiguilles déclarait qu'avec la destruction des Jésuites l'*anglicisme, autrement dit le républicanisme, formerait un jour l'esprit de la nation* (1).

La Reine, loin de cacher ses sentiments, annonça à tous avec ostentation qu'elle allait broder de ses propres mains un meuble pour la première maison de Jésuites qui serait rétablie (2).

La haine contre Choiseul se déchaîne. Le parti Soubise, qui a vu les tentatives infructueuses de Mme de Gramont, lance Mme d'Esparbès pour prendre la place de Mme de Pompadour. L'intrigue réussit à merveille et la marquise va être déclarée à Marly, où déjà elle a un logement, lorsque Choiseul d'un mot

(1) Aux yeux des gouvernements absolus, le système représentatif anglais était considéré comme une république déguisée.

(2) Ils furent bien vite oubliés : « On ne parle pas plus des Jésuites que s'ils n'avaient jamais existé, écrit Marin le 14 décembre 1767. Bientôt, lorsqu'on parlera d'eux, on demandera quelle espèce d'animal cela est. »

fait crouler l'échafaudage si savamment édifié. Rencontrant Mme d'Esparbès sur le grand escalier, en présence de toute la cour, il lui prend le menton et lui dit en raillant : « Eh bien, petite, comment vont vos affaires? » La dame consternée ne sait que répondre. Choiseul s'éloigne et raconte l'aventure à Soubise, à Chauvelin, puis à toute la cour.

« Les femmes qui n'aiment pas le duc, et le nombre en est grand, écrit le comte Xavier de Saxe, sont outrées de la pusillanimité de la d'Esparbès et la traitent de sotte et de bégueule, et protestent qu'à sa place elles auraient appliqué deux bons soufflets sur les joues ministérielles pour leur apprendre à se donner les airs de prendre les dames par le menton (1). » Mais cette insulte publique n'en ruine pas moins tous les plans de la cabale; le Roi ne veut plus entendre parler de la marquise, et il l'exile à Montauban par une lettre de cachet.

En quittant la France, les Jésuites se berçaient de l'espoir que leur absence serait de courte durée, que le jour de la réparation était proche, que leur plus ferme appui, le Dauphin, ne tarderait pas à monter sur le trône, et que son premier soin serait de les rap-

(1) 8 juillet 1765.

peler. La Providence allait porter un coup fatal à la Compagnie de Jésus et lui enlever ses dernières espérances.

La santé du Dauphin, toujours assez fragile, s'altérait de plus en plus, en dépit de soins empressés.

Au mois de juin 1765, il partit pour Compiègne. Le régiment Dauphin-Dragons étant venu l'y rejoindre, le prince le fit manœuvrer à pied et à cheval; il prit froid pendant une manœuvre et peu de jours après une maladie de poitrine se déclarait, elle fit en quelques mois des progrès effrayants. Le prince supporta son mal avec autant de sang-froid que de fermeté, bien qu'il se sût irrévocablement condamné; il attendit la mort avec la résignation du chrétien.

La douleur du Roi, en voyant s'éteindre l'héritier du trône, fut profonde; ce n'est pas qu'il eût pour son fils une tendresse particulière, mais il le croyait utile au salut de la monarchie. Il écrivait en effet à Choiseul le 5 octobre 1765 : « Dernière réflexion qui me perce le cœur et que je n'ose confier à personne : l'état de mon fils... S'il me manquait, un enfant pendant des années est d'un bien petit secours. Au moins, avec mon fils, je suis sûr d'un successeur fait et ferme,

et c'est tout vis-à-vis de la tourbe républicaine (1). »

Il y eut des prières publiques, des processions pour demander au ciel le rétablissement du prince. Cette société profondément incrédule et qui n'acceptait de la religion que le côté extérieur et décoratif, se soumettait hypocritement aux usages établis, parce qu'il était de bon ton de s'y conformer. « Ici, écrit Walpole, on meurt même en cérémonie, quoique peu de gens aient d'autre prétention que celle de jouer cette farce; quelques-uns même ne vont pas si loin. »

Pour le Dauphin, ce ne fut pas une farce, loin de là; il mourut dans les sentiments de la plus haute piété et après avoir reçu en présence de toute la cour les secours de la religion. Il n'était âgé que de trente-six ans : « Pauvre France, s'écria Louis XV en recevant la fatale nouvelle, un roi de cinquante-cinq ans et un Dauphin de onze! »

(1) *Revue de Paris*, 1829. C'est à Fontainebleau que le malheureux prince succomba. Il voyait de son lit la cour du château. Tous les courtisans n'attendaient que sa mort pour rentrer à Paris : afin de ne pas perdre une minute on s'empressait de faire les paquets, qu'on jetait par les fenêtres, et on les chargeait sur des voitures sous les yeux même du malade. Breuille, son médecin, cherchait à lui donner de l'espoir; mais le prince, tristement et lui montrant ce qui se passait, lui répondit : « Il faut bien que je meure, car j'impatiente trop de gens. »

CHAPITRE VII

1766

Mariage du duc de Lauzun. — Mariage du prince de Guéménée.

26 janvier 1766.

« M...

« Monsieur le duc de Biron, Monsieur le maréchal de Biron et Monsieur le duc de Gontaut, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Monsieur le comte de Biron avec Mademoiselle de Boufflers (1). »

C'est en ces termes que le mariage de Lauzun fut annoncé dès les premiers jours de 1766. L'époque fixée par le jeune homme lui-même était arrivée; les années de répit si vivement sollicitées étaient révolues. Les deux familles avaient rappelé au fiancé ses promesses, et, bien qu'il fût toujours passionnément

(1) Ce billet de faire part, en caractères d'imprimerie, est sans date. En haut on lit, écrit à la main, 1766. (Bibliothèque nationale, pièces originales. Gontaut, vol. 1357, fol. 298.)

épris de Mme de Stainville, bien qu'il n'eût pas changé de sentiments envers la jeune fille qu'on lui destinait, il se déclara prêt à s'exécuter de bonne grâce.

Il fut stipulé au contrat que les parties s'unissaient « de l'agrément de Leurs Majestés le Roi, la Reine et de la famille royale, de Mgr le duc de Chartres, de Mgr le prince de Condé, de Mgr le prince de Conti, princes du sang...

« De Mme la comtesse de Toulouse, de Mgr le duc de Penthièvre, et de Mgr le duc de Lamballe son fils, princes légitimés de France (1). »

(1) « Et en présence des parents ci-après nommés :

Savoir, du côté de mondit seigneur comte de Biron, futur époux :

De Mgr le duc de Biron, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, colonel du régiment des gardes françaises, oncle paternel, et de Mme la maréchale, duchesse de Biron ; de Mme la comtesse de Seignelay, tante paternelle ; de Mme la comtesse du Noure, tante paternelle ; de Mgr le comte de Gontaut, cousin paternel ; de Mgr le duc de Choiseul, pair de France, chevalier des ordres du Roi, ministre et secrétaire d'État au département de la guerre, et de Mme la duchesse de Choiseul, tante maternelle ;

De Mme la duchesse de Gramont et de Mgr l'archevêque duc de Cambrai, alliés.

Et du côté de madite demoiselle future épouse :

De Mgr le duc de Villeroy, chevalier des ordres de Sa Majesté, gouverneur de la province de Lyonnais, grand oncle paternel ; de Mgr le marquis de Villeroy, oncle paternel à la mode de Bretagne ; de M. le comte de Boufflers, cousin paternel, et de Mme la com-

Mlle de Boufflers reçut de toute sa famille des cadeaux superbes. Elle apportait en dot plus de 150,000 livres de rente et 45,000 livres de diamants.

Le Roi, la Reine et la famille royale signèrent le contrat au château de Versailles, le 26 janvier; les princes et les princesses du sang également au château de Versailles, le 2 février; les « parties contractantes », les seigneurs et dames, parents et amis, à l'hôtel de la maréchale de Luxembourg, le 4 du même mois.

A l'occasion de son mariage, le jeune duc reçut du

tesse de Boufflers, son épouse; de M. le chevalier de Boufflers, cousin paternel; de M. le comte de Boisgelin de Cucé et Mme la comtesse son épouse, cousine paternelle; de Mgr le comte de Montmorency, oncle paternel, et de Mme la comtesse son épouse; de Mgr le comte de Broglie, lieutenant général des armées du Roi et chevalier de ses ordres, oncle maternel à cause de Mme la comtesse de Broglie son épouse; de Mgr le comte de Guignes, aussi oncle maternel, à cause de Mme la comtesse de Guignes, son épouse; de Mgr le prince de Tingry, cousin maternel, et de Mme la princesse de Tingry, son épouse; de Mme la comtesse de Château-Regnault, cousine maternelle;

Et enfin en présence de Mgr le prince de Soubise; de Mgr le maréchal duc d'Estrées; de Mgr le marquis d'Armentières; de M. le marquis de Sourches; de M. le comte de Chabot; de M. le marquis de la Ferrière; de M. le comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'État; de M. le baron de Wimpffen; et de M. Boyer de Fonscolombe, envoyé de Gênes; tous amis de mesdits seigneur et demoiselle futurs époux. »

Roi le brevet d'aide-major surnuméraire au régiment des gardes françaises.

La maréchale donna en l'honneur du contrat de sa petite-fille une fête magnifique où toutes les dames de la cour rivalisèrent de luxe et de beauté. Mme de Choiseul l'emporta sur toutes ses rivales, et sa toilette obtint les suffrages unanimes.

Elle portait une robe de satin bleu, toute couverte de broderies en mosaïque, de faux diamants et d'or : dans chaque diamant se trouvait une étoile d'argent bordée d'or et entourée de paillettes du même genre; un double rang de martre zibeline, entremêlée de nœuds et de glands d'or, servait encore à rehausser l'éclat de ce riche vêtement; la tête, le cou, la poitrine et les bras de la duchesse resplendissaient de diamants.

Le mariage fut célébré le mardi 4 février 1766, dans la chapelle de l'hôtel de Luxembourg, 16, rue Saint-Marc. L'heureux époux était âgé de près de dix-neuf ans, Mlle de Boufflers n'en avait pas encore quinze Tout ce que la cour comptait de plus grand et de plus illustre assistait à la cérémonie.

Le soir, un grand dîner réunit la famille chez Mme de Choiseul; tout le monde paraissait joyeux, sauf le principal intéressé, dont la mine allongée et

soucieuse frappait les moins clairvoyants. Quant au duc de Gontaut, il exultait, persuadé que l'avenir apaiserait les rancunes du présent, et qu'après tout, le pire qui pût arriver, fût que le mariage de son fils tournât comme toutes les unions de l'époque. Il n'y avait vraiment pas lieu de tant s'affliger.

Mme de Stainville vint après le repas pour faire ses compliments; les deux amants eurent encore le temps, au milieu de la foule, d'échanger mille serments, de se promettre un attachement inviolable.

J.-J. Rousseau avait connu Amélie de Boufflers à Montmorency, où elle passait tous les étés dans la propriété de sa grand'mère : « C'est une charmante personne, écrivait-il, elle a une figure, une douceur, une timidité de vierge. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentiments qu'elle inspire (1). »

Comment Lauzun resta-t-il indifférent à tant de charme, insensible à tant de candeur et de beauté? C'est que la jeune femme, bien que charmante en effet, n'était encore qu'une enfant timide et embarrassée et qu'elle n'avait rien de ce qu'il fallait pour plaire à un

(1) *Confessions*, 2e partie, liv. X.

jeune seigneur déjà blasé et perverti par les mœurs de la cour.

Lauzun cependant s'efforça d'agir avec convenance vis-à-vis de sa jeune femme, et il chercha à lui témoigner les égards d'un galant homme. Il était trop juste pour exiger du goût d'une femme qui ne lui en inspirait pas ; il entendait naturellement garder sa liberté, mais il ne croyait pas que ses désirs fussent incompatibles avec une intimité relative et d'amicales relations. Malheureusement Amélie de Lauzun, craintive et pleine d'inexpérience, s'effraya, s'éloigna, et dès les premiers jours le ménage parut tourner au plus mal.

Peu de temps après son mariage, la jeune duchesse de Lauzun soupait en petit comité chez sa tante de Choiseul; il n'y avait là que quelques intimes, Mme du Deffant, l'abbé Barthélemy, le docteur Gatti; quant au mari, naturellement il était déjà absent. Mme du Deffant a tracé de la jeune femme un crayon quelque peu mordant mais non dépourvu de vraisemblance : « Nous dinâmes tous les cinq, dit-elle; le docteur et la petite femme s'allèrent coucher de bonne heure : le docteur ne manque pas d'esprit; la petite femme est un petit oiseau qui n'a encore appris aucun des airs qu'on lui siffle; elle fait de petits sons qui n'aboutissent

à rien; mais comme son plumage est joli, on l'admire, on la loue sans cesse; sa timidité plaît, son petit air effarouché intéresse; mais moi je n'en augure pas trop bien. C'est l'Idole (1) qui l'apprivoise, et avec qui elle paraît se plaire; cette idole va tranquillement dîner entre le mari et la femme; elle croit que cela lui donne de la considération. Mon Dieu, que le monde est sot! »

On devine quel maigre régal ce devait être pour Lauzun que ce petit oiseau qu'on éduquait à l'instar des merles, et l'on comprend qu'il laissât à Mme de Boufflers le soin d'apprivoiser et de dégrossir la pensionnaire qu'on lui avait donnée.

Quant à lui, il reprit sa vie comme si rien de nouveau ne se fût passé dans son existence. Étant donnés les usages du dix-huitième siècle, cette attitude n'avait rien d'insolite ni de choquant, et nous ne savons trop pourquoi l'on a si vivement reproché à Lauzun ce que tous les jeunes maris faisaient alors fort couramment.

Peu de temps après le mariage du duc, son intime ami le prince de Guéménée suivait son exemple. Il épousait sa cousine, la fille du maréchal de Soubise,

(1) La marquise de Boufflers, qu'on avait surnommée l'Idole du Temple.

Victoire-Armande de Rohan-Soubise (1). Grâce à cette union, M. de Guéménée était appelé à devenir, après la mort de son beau-père, le chef de la maison de Rohan.

En l'honneur de son mariage, la jeune princesse de Guéménée fut nommée, en avril 1767, gouvernante en survivance des Enfants de France; elle devait donc succéder à sa tante Mme de Marsan; elle avait du reste été élevée auprès d'elle et formée dès l'enfance aux hautes fonctions auxquelles elle était destinée. Mme de Marsan avait encore sous sa direction en ce moment Mesdames Clotilde et Élisabeth, sœurs du Dauphin.

M. de Guéménée, de son côté, reçut la survivance du commandement des gens d'armes de M. le prince de Soubise.

Le contrat fut signé chez le Roi, et l'on invita en toute cérémonie les princes du sang et les ambassadeurs; ceux qu'irritaient les prétentions de la maison de Rohan s'indignèrent de tant d'ostentation, et il en résulta mille tracasseries. Du reste, les contestations entre les princes du sang et la noblesse étaient continuelles. La noblesse manifestait chaque jour de nou-

(1) Née le 28 décembre 1743, elle était nièce de Mme de Marsan et sœur de la défunte princesse de Condé.

velles prétentions. Un mariage princier, une fête à la cour soulevaient d'interminables querelles, et peu à peu les princes du sang perdaient les unes après les autres toutes leurs prérogatives.

Lauzun et Guéménée cherchèrent tout d'abord à amener des relations d'intimité entre leurs jeunes femmes; mais elles étaient de nature fort différente, et la timidité extrême de Mme de Lauzun ne put s'accommoder des allures plus en dehors et de l'aisance de Mme de Guéménée. Elles en restèrent donc aux relations de simple politesse; mais le duc et son ami n'en demeurèrent pas moins aussi intimement liés que par le passé, et nous verrons leurs existences se dérouler presque fraternelles jusqu'à leurs derniers jours.

CHAPITRE VIII

Séjour de Mme de Lauzun à Chanteloup.

Peu de mois après son mariage, il fut décidé que la duchesse de Lauzun irait passer quelques jours au château de Chanteloup pour rendre visite à sa tante de Choiseul, qui y résidait une partie de l'année (1). Cette visite, qu'elle devait faire seule, troublait beaucoup la jeune femme, toujours extrêmement timide et qui, au moindre mot, rougissait et perdait contenance.

Avant de partir, cependant, et dans un but tout gracieux, elle se rendit chez les amis de sa tante pour leur faire part de ses projets et prendre leurs commissions. Elle n'eut garde naturellement d'oublier Mme du Deffant, bien qu'elle ne franchît jamais sans crainte le seuil de ce redoutable salon du couvent de Saint-Joseph.

Mme du Deffant était un peu parente de Mme de Choi-

(1) Il y avait trente-quatre postes de Paris à Chanteloup : grâce aux soins du ministre, la route se faisait en treize heures.

seul (1). Malgré l'extrême différence d'âge, une véritable intimité s'était créée entre les deux femmes, et la duchesse n'avait pas d'amie plus sûre, plus dévouée. Il était difficile cependant de trouver deux personnes plus dissemblables soit au physique, soit au moral.

Mme du Deffant était alors une petite vieille, maigre, pâle, blanche, qui n'avait jamais dû être belle et qui portait sur son visage l'expression d'une morne tristesse. Elle avait largement partagé toutes les erreurs de son siècle et avait été autrefois la maîtresse du Régent, du président Hénault, et de beaucoup d'autres vraisemblablement. Puis, l'âge arrivant, elle s'était rangée, et l'on avait cru même un instant qu'elle allait tourner à la dévotion : « Je me suis mise tout à fait dans la réforme, écrivait-elle à Formont ; j'ai renoncé aux spectacles ; je vais à la grand'messe de ma paroisse (2). Quant au rouge et au président,

(1) Mme du Deffant, née de Vichy-Chamrond, avait eu pour grand'mère maternelle une duchesse de Choiseul.

(2) Son désir de se rapprocher de la religion lui faisait écrire ces réflexions si fines et si philosophiques :

« Ma santé est médiocre, mais je n'en désire pas une meilleure, je serais fâchée d'avoir plus de forces et d'activité ; mais ce que je voudrais, ce serait d'être dévote, d'avoir de la foi, non pas pour transporter des montagnes, *ni pour passer les mers à pied sec,* mais pour aller de mon tonneau à ma tribune, et remplir mes journées de pratiques qui, par un nouveau tour d'imagination, vaudraient

je ne leur ferai pas l'honneur de les quitter (1). »

Elle avait perdu la vue, ce qui ne l'avait pas autrement affectée : « J'aime mieux être aveugle, disait-elle, que d'avoir un rhumatisme douloureux », mais elle était restée accablée de vapeurs et d'une tristesse invincible. Son salon était le rendez-vous quotidien de la meilleure et de la plus élégante société, et il a laissé une réputation sur laquelle il est superflu d'insister.

Mme du Deffant ne montrait pas de prétentions à l'esprit; elle causait très simplement et ne se passionnait pour rien. Elle se peignait très bien elle-même en disant qu'elle laissait flotter son esprit dans le vague (2).

pour le moins autant que toutes mes occupations présentes. Je lirais des sermons au lieu de romans, la *Bible* au lieu de fables, la *Vie des saints* au lieu de l'histoire, et je m'ennuierais moins ou pas plus de ces lectures que de toutes celles que je fais à présent; je supporterais plus patiemment les défauts et les vices de tout le monde, je serais moins choquée, moins révoltée des ridicules, de la fausseté, des menteries que l'on entend, et qu'on trouve sans cesse; enfin j'aurais un objet à qui j'offrirais toutes mes peines, et à qui je ferais le sacrifice de tous mes désirs. Voilà les châteaux en Espagne. » (Novembre 1772.)

(1) Le président Hénault, de son côté, voulait se convertir et il disait : « Je recherche toutes mes fautes afin de m'en débarrasser : on ne saurait croire combien on se trouve riche quand on déménage. »

(2) « Je suis bien éloignée d'être comme vous, écrivait-elle à Mme de Choiseul, je ne tiens pas les ressorts de mon âme dans mes mains. » (28 décembre 1766.)

Malgré son âge et la santé la plus délicate, elle avait une activité extravagante. On restait à causer dans son salon jusqu'à trois et quatre heures de la nuit. Un soir, revenant à une heure du matin de souper à la campagne avec Walpole, elle propose à son compagnon consterné d'aller faire un tour au boulevard ou à la foire Saint-Ovide, parce qu'il est trop tôt pour se coucher : « Elle me tuerait si je restais ici », dit le spirituel Anglais.

Donc Mme de Lauzun, avant de partir pour Chanteloup, se présente au couvent de Saint-Joseph. Mme du Deffant s'empresse d'avertir la duchesse de la visite qu'elle va recevoir; elle s'excuse en même temps de ne pas partir elle-même, mais n'a-t-elle pas la meilleure de toutes les raisons pour ne pas bouger? « Vous aurez Mme de Lauzun la semaine prochaine écrit-elle à son amie; rien au monde ne m'empêcherait de vous aller trouver si j'étais du nombre des vivants, mais je ne puis prétendre qu'à être la plus vivante de toutes les mortes, et encore faut-il que je pense à vous pour jouir de cette sorte d'existence (1)! »

Et Mme de Choiseul de répondre :

« Bon Dieu, ne me dites donc pas que vous n'êtes

(1) 18 juin 1766.

plus du nombre des vivants !... C'est le cœur qui vit, tout le reste n'est que formes. Si à cent ans vous aimez encore, vous serez plus en vie que telle jeune personne de quinze ans, fraîche et saine, mais impassible ; et si vous aimez, on vous aimera mieux qu'elle, et vous aurez plus de raison d'être attachée à la vie puisqu'on vous aimera (1). »

Ce dernier paragraphe était-il une légère épigramme à l'adresse de Mme de Lauzun ? On pourrait le croire si l'on ne connaissait l'indulgence et la bonté de Mme de Choiseul. Et puis n'avait-elle pas eu aussi dans la vie des débuts difficiles ? n'avait-elle pas été longtemps méconnue ? n'avait-elle pas encore bien des souffrances cachées ? Plus de raisons qu'il n'en fallait pour se montrer pitoyable et témoigner à sa jeune nièce délaissée beaucoup d'affection et de tendresse.

La duchesse se réjouit sincèrement de voir arriver à Chanteloup la jeune femme, qui va être pour elle dans sa solitude relative une agréable distraction, et elle s'empresse d'écrire à Mme du Deffant de remercier bien vivement en son nom la maréchale de Luxembourg et la duchesse de Boufflers : « Je leur ai une grande obligation, lui écrit-elle, d'avoir bien voulu

(1) 21 juin 1766.

consentir à me céder Mme de Lauzun pendant quelque temps, je voudrais bien leur en marquer ma reconnaissance ».

Mme du Deffant lui répond : « Je me suis acquittée de vos commissions auprès de Mmes de Luxembourg et de Boufflers. Imaginez-vous entendre tout ce que l'esprit fait penser, tout ce que le cœur fait sentir, et tout ce que l'usage fait dire. Voilà leurs réponses (1) ! »

Le séjour de Mme de Lauzun à Chanteloup est charmant, c'est un enchantement de tous les instants. Mme de Choiseul accueille à merveille cette jeune femme de quinze ans ; elle s'ingénie de mille façons pour vaincre sa timidité et la mettre à son aise.

Les premiers jours sont consacrés à visiter le château et le domaine splendide qui l'entoure. C'est l'établissement le plus complet et le plus magnifique qui existe en Europe chez un grand seigneur (2). Le château immense, avec son nombreux domestique, donne l'illusion d'une demeure royale. En arrivant la nuit, en apercevant cette suite prodigieuse de bâtiments et

(1) 25 juin 1766.

(2) Dutens, *Souvenirs d'un voyageur qui se repose.* Situé à six kilomètres d'Amboise, le château de Chanteloup avait été bâti en 1744 par d'Aubigny. Choiseul l'acheta en 1763. Sous la Restauration, Chanteloup appartint au duc d'Orléans, qui le fit démolir en 1823.

un brillant éclairage au dedans et au dehors, on peut se croire aisément transporté à Versailles.

Les appartements sont meublés avec la plus grande recherche et avec un goût exquis. Le luxe des parquets, des glaces, des meubles en tous genres, forme un des attraits de cette superbe résidence.

Mme de Lauzun est émerveillée ; elle jouit comme une enfant de tout ce qu'on lui montre, le château, la campagne, les bois, tout la ravit. La simplicité, la bonne grâce de la duchesse l'apprivoisent peu à peu et la rendent charmante. Toutes deux parcourent à cheval les environs et font de longues promenades dans les grands bois de la forêt d'Amboise.

De retour au château, la duchesse se fait une joie de montrer à sa jeune amie tout ce qui est son œuvre, tout ce qu'elle a créé, et en particulier les étables magnifiques où se trouvent réunis les spécimens les plus rares des races ovine, bovine et porcine. Mme de Lauzun ne s'y connaît guère, mais qu'importe! on ne lui laisse pas le choix, il faut qu'elle admire de confiance les produits remarquables que l'on fait défiler sous ses yeux.

Les étables de Chanteloup sont en effet renommées pour leur luxe, et un des grands bonheurs de la duchesse est de se rendre chaque jour dans les basses-

cours du château pour y visiter ses élèves. Elle a fait venir de Suisse soixante vaches et deux taureaux. Ces animaux sont installés dans de superbes étables de marbre, et un nombreux personnel n'a d'autre soin que de s'occuper d'eux.

Mais la solitude de Chanteloup n'est pas aussi complète qu'on le pourrait croire; Mme de Choiseul a auprès d'elle deux vieux amis qui, par leur esprit et leur gaieté, contribuent à l'agrément du séjour.

Le premier est le bon abbé Barthélemy, le fidèle confident, l'ami inséparable de la duchesse (1). C'est un homme doux et bon, et d'une grande instruction; « âme modérée, affectueuse et fine, esprit vif, curieux, délié », il n'a de l'antiquaire qu'une grande érudition. Ses mérites l'auraient assurément appelé à une situation brillante s'il n'avait renoncé à sa carrière et tout abandonné pour se consacrer aux Choiseul, et surtout

(1) L'abbé Barthélemy etait garde des médailles du cabinet du Roi et membre de l'Académie des inscriptions; il avait accompagné les Choiseul à Rome, et c'est là qu'il s'était lié avec eux d'une amitié qui dura autant que sa vie. Le duc, une fois ministre, donna à l'abbé la place de secrétaire des gardes-suisses. On rit beaucoup de cette fonction militaire donnée à un ecclésiastique. Immédiatement après cette nomination, on vit paraître au bal de l'Opéra un masque habillé moitié en abbé et moitié en uniforme des gardes-suisses. Barthélemy publia en 1788 le *Voyage du jeune Anacharsis*.

à madame, qu'il adore, platoniquement du reste (1).

Un second personnage se trouve encore à Chanteloup et en charme les hôtes par ses boutades et l'originalité de son caractère : c'est Gatti, le célèbre médecin florentin, l'apôtre de l'inoculation. C'est un commensal assidu des Choiseul; on le voit chez eux presque aussi souvent que l'abbé Barthélemy. Sa naïveté fait la joie de la maison : l'après-midi il joue deux sols à une partie de dames, et quand on lui en souffle une, il pleure et se roule comme un enfant. A la promenade, s'il trouve une branche cassée et la peut mettre en équilibre sur sa main, il fait un quart d'heure en zigzag avec cette compagnie. « Mais il a vu et sait tant de choses, il est au fond si honnête, si bienveillant, si amoureux de la vie, de l'air, des promenades, qu'il est excellent (2). »

(1) Toute l'affection de ses amis ne l'empêchait pas de regretter quelquefois sa carrière brisée : « Vous savez à quel point je suis pénétré de leurs bontés, écrivait-il un jour, mais vous ne savez pas qu'en leur sacrifiant mon temps, mon obscurité, mon repos et surtout la réputation que je pouvais avoir dans mon métier, je leur ai fait les plus grands sacrifices dont j'étais capable; ils me reviennent quelquefois dans l'esprit, et alors je souffre cruellement... Ne cherchez pas à me consoler, assurément je ne suis pas à plaindre. Je connais si bien le prix de ce que je possède, que je donnerais ma vie pour ne pas le perdre. »

(2) Le marquis de Mirabeau à Mme de Rochefort.

Barthélemy et Gatti, tous deux bons et indulgents, ont fait accueil à la timide Amélie de Lauzun ; mais Gatti, souvent brusque et original, étonne et déconcerte un peu la jeune femme ; avec l'abbé, au contraire, elle se sent plus à l'aise, elle ose davantage, et insensiblement, sous les douces influences qui l'entourent, elle ne tarde pas à s'épanouir.

Dans ce cercle restreint et si intime la vie est charmante et les heures s'écoulent avec rapidité. Tout le temps qui ne se passe pas à la promenade ou aux soins de la maison, on le consacre à la lecture et aux jeux ; le trictrac, les dés, les volants, les dames forment d'utiles distractions. Quelquefois l'abbé se met au clavecin et le fait gémir sous sa poigne vigoureuse ; parfois la duchesse profite de l'intimité et de l'auditoire bienveillant pour faire entendre « sa petite voix de fausset ».

Mme de Choiseul aime à la folie cette vie champêtre où l'on est toujours content du moment présent et où l'on ne forme pas de projets pour celui qui lui succède ; où l'on passe chaque jour à faire ou à dire les mêmes choses sans croire se répéter ; où l'on jouit de la paix, de cette douce paix du cœur et de l'esprit, si précieuse et si rare (1).

(1) A Mme du Deffant, 23 mai 1767.

Mme de Lauzun appréciait cette vie paisible; elle en jouissait sans réserve et en goûtait tout le charme. Elle voyait avec regret s'approcher l'époque du retour, lorsqu'un nouvel hôte, et non des moins aimables, le chevalier de Boufflers (1), vient tout à coup faire irruption dans le château et en séduire tous les habitants par sa gaieté et son esprit.

Lui aussi est un original, et le prince de Ligne en quelques traits mordants l'a peint à merveille : « On voudrait pouvoir ramasser, dit-il, toutes les idées qu'il a perdues sur les grands chemins avec son temps et son argent. Peut-être avait-il trop d'esprit pour qu'il fût en son pouvoir de le fixer... Son genre de figure et d'esprit n'alarmait personne. Il avait de l'enfant dans le rire et la gaucherie du maintien. La tête un peu baissée, les pouces qu'il tournait devant lui comme Arlequin; les mains derrière le dos, comme s'il se chauffait, ou tirait des gants; des yeux petits et agréables qui avaient l'air de sourire: quelque chose de bon dans la physionomie; du simple, du gai, du naïf,

(1) Le chevalier de Boufflers (1738-1815), chevalier de Malte, puis maréchal de camp en 1784. En 1785 il fut nommé gouverneur du Sénégal. Député aux états généraux en 1789, il émigra en 1792 et vécut à Berlin auprès du prince Henri. Il ne rentra en France qu'en 1800. Saint-Lambert avait spirituellement surnommé Boufflers au début de sa réputation : « Voisenon le Grand ».

du négligé dans la tournure, et du mal tenu dans toute sa personne (1). » En résumé il était impossible d'être meilleur ni plus spirituel.

Il avait la manie de la locomotion, et il passait sa vie à courir le monde. Un de ses amis le rencontrant un jour sur un grand chemin lui dit : « Ah! mon cher, comme je suis charmé de vous trouver chez vous (2)! »

Le chevalier, comme à son habitude, se montre plein de verve et de gaieté; il amuse tout le monde, fait des vers, compose des quatrains pour les dames, mais son assurance et son entrain intimident prodigieusement Mme de Lauzun; avec Gatti et Barthélemy elle laissait voir toutes les ressources de son esprit; devant Boufflers elle rentre bien vite en elle-même et n'ose plus rien dire. Aussi le brillant chevalier, qui ne comprend rien à ce mutisme, écrit-il plai-

(1) Il est assez piquant de rapprocher de ce portrait celui que Mme du Deffant traçait en 1767 du prince de Ligne : « Il est doux, poli, bon enfant, un peu fou ; il voudrait, je crois, ressembler au chevalier de Boufflers, mais il n'a pas, à beaucoup près, autant d'esprit ; il est son *Gilles.* »

(2) Il avait composé lui-même son épitaphe :

Ci-gît un chevalier qui sans cesse courut,
Qui sur les grands chemins naquit, vécut, mourut,
Pour prouver, ce que dit le sage,
Que notre vie est un voyage.

samment à Mme de Luxembourg : « Mme de Lauzun est aussi aimable qu'on peut l'être par signes. »

Quelque agréable que fût ce séjour à Chanteloup, il dut cependant avoir une fin; dans les premiers jours de juillet, Mme de Lauzun dit à regret adieu à sa tante, lui promettant une rencontre prochaine, et elle regagna la capitale.

A tous ceux qui l'interrogèrent sur cette vie solitaire, sur cette quasi-retraite si peu faite pour une jeune femme, elle répondit qu'elle s'était parfaitement bien divertie et qu'elle aimait Mme de Choiseul à la folie.

Le lendemain de son arrivée, elle rencontre à souper Mme du Deffant qui court à elle toute joyeuse : « De quand êtes-vous arrivée, madame? — D'hier au soir. — Comment se porte la grand'maman (1)? — A merveille. — Quand doit-elle revenir? — Pour Compiègne (2). — Ah! mon Dieu! qu'il y a loin d'ici là. Pense-t-elle à moi? — Oui. Elle m'a chargée de vous dire de lui écrire, quelque tristes que soient vos lettres. — Mes dernières n'étaient point tristes, ma-

(1) Mme du Deffant, à la suite d'une plaisanterie, appelait toujours Mme de Choiseul *la grand'maman* et M. de Choiseul *le grand-papa*.

(2) La Cour se rendait à Compiègne en juillet.

dame ; êtes-vous bien sûre qu'elle ait dit cela? — Oh ! oui ! »

Et la pauvre petite duchesse, toute troublée par cet intimidant tête-à-tête, soupira ces derniers mots d'une voix faible et tremblante.

CHAPITRE IX

1766

Liaison avec Mme de Stainville. — Le duc de Choiseul. — Mme de Cambis. — Le prince de Conti. — Le Temple. — L'Isle-Adam.

Le mariage de Lauzun n'avait rien changé à ses relations avec Mme de Stainville, mais les difficultés que les deux amants éprouvaient pour se voir devenaient chaque jour plus grandes. Le mari, très en éveil, ne savait qu'imaginer pour déjouer leurs projets, et il leur suscitait mille traverses. Lauzun, à plusieurs reprises, courut de véritables dangers ; plus d'une fois il manqua d'être assassiné en sortant de chez sa maîtresse au milieu de la nuit.

Il n'avait pas seulement à lutter contre M. de Stainville, il devait encore déjouer la police du duc de Choiseul. Très amoureux de sa belle-sœur et fort marri d'avoir vu ses avances repoussées, le duc ne pardonnait pas à Lauzun une bonne fortune qu'il

soupçonnait, qu'il jalousait, et qu'il cherchait à contrarier par tous les moyens en son pouvoir.

Un jour, il fit annoncer sa visite à Mme de Stainville; la jeune femme, redoutant quelque entreprise, cacha Lauzun dans une armoire, de façon qu'il ne perdît pas un mot de l'entretien et qu'il pût intervenir si la situation devenait trop pressante. Le duc, après s'être montré fort épris et fort tendre, fit à sa belle-sœur des propositions qui furent nettement repoussées; la conversation prit bien vite une tournure des plus aigres, et pour mettre un terme aux obsessions dont elle était l'objet, la comtesse avoua tout simplement que Lauzun était son amant et qu'elle n'en voulait point d'autre. Choiseul se retira très irrité. Il le fut bien plus encore quand il apprit que son neveu avait été témoin de sa déconvenue.

Mme de Stainville devait expier chèrement le tour assez malicieux qu'elle venait de jouer à son trop entreprenant beau-frère.

Cependant tous les obstacles que l'on suscitait aux deux amants rendirent leurs rendez-vous plus difficiles, plus rares, et il en résulta un certain refroidissement dans leurs rapports ; toute cette grande passion qui, pendant quelques mois, les avait exaltés, tomba peu à peu; mais, contrairement à l'usage, ils restèrent

les meilleurs amis du monde, ils continuèrent à se voir, et Lauzun conserva pour son ancienne maîtresse la plus solide affection.

C'est à peu près vers cette époque qu'il reçut le titre de duc, *par brevet d'honneur*. Le Roi, qui s'était fort attaché à lui, voulut lui en faire la surprise. Le jeune homme quitta donc son nom de comte de Biron, et pour ne prendre ni le nom de son père ni celui de ses oncles, il releva celui de Lauzun, qui appartenait à la famille et que nous lui avons donné jusqu'à présent pour éviter toute confusion.

Depuis son mariage Lauzun rencontrait sans cesse, chez la maréchale de Luxembourg, la vicomtesse de Cambis (1), sœur du prince de Chimay et de Mme de Caraman : « Une taille élégante, de l'esprit, de la grâce, beaucoup d'art et de coquetterie en faisaient une femme agréable », et il l'avait remarquée.

Mme du Deffant la jugeait assez favorablement : « Cette Cambis me plaît, écrivait-elle, elle a un caractère à la vérité froid et sec, mais elle a du tact, du discernement, de la vérité, de la fierté. J'ai un certain

(1) Gabrielle-Charlotte-Françoise de Chimay avait épousé Jacques-François, vicomte de Cambis, colonel du régiment d'infanterie de son nom.

désir de lui plaire qui m'anime. Ce ne sera jamais une amie, mais je la trouve piquante. »

Mme de Genlis, qui probablement n'avait pas eu à se louer de Mme de Cambis, a laissé d'elle ce portrait moins flatteur : « Une personne dont le seul esprit me repoussait était Mme de Cambis; elle avait tous les genres de prétentions; elle était fort marquée de la petite vérole, ses traits étaient communs, sa taille assez belle; elle avait l'air le plus dédaigneux et le plus impertinent qu'on ait jamais osé porter dans le monde. »

Mme de Cambis et Lauzun en étaient restés à quelques escarmouches sans importance, mais leurs esprits se plaisaient, lorsqu'un jour Lauzun, se trouvant de garde à Versailles, fit pour passer le temps une visite à Mme de Boisgelin : « C'était un monstre de laideur, mais assez aimable et aussi galante que si elle eût été jolie. » La conversation tombe sur Mme de Cambis. Après quelques propos plus ou moins banals, Mme de Boisgelin se frappe le front et s'écrie : « Faisons-la venir, écrivez-lui un mot; j'ai beaucoup de raisons de croire qu'elle a envie de vous, et elle viendra. »

Le duc suit le conseil et trace à la hâte ces quelques lignes : « M. de Lauzun ordonne à Mme de Cambis

de venir lui tenir compagnie à Versailles, où il est de garde et où il s'ennuie à mourir. » On dépêche un courrier à Paris porter cet impertinent message.

Le plus étrange dans toute cette aventure, ce n'est pas encore l'inconséquence de Lauzun, — il y avait à la cour bien des écervelés capables de toutes les folies; — mais ce qui est fort inattendu, c'est l'attitude de Mme de Cambis; loin de se révolter d'un procédé si cavalier, la dame fait bien vite atteler son carrosse et elle part pour Versailles, où elle arrive quatre heures après. Elle reçoit fort bon accueil, on loue son empressement, et à partir de ce jour Lauzun est reconnu officiellement pour son adorateur.

Mme de Cambis appartenait à la meilleure société; très liée avec Mme de Boufflers, la maîtresse du prince de Conti, on la voyait sans cesse au Temple et à l'Isle-Adam, où elle faisait de fréquents séjours. Par un sentiment très naturel, elle chercha à entraîner son amant dans la coterie où elle passait sa vie; cédant à ses instances, Lauzun consentit à y faire quelques apparitions, il y fut bientôt dans la plus grande faveur.

Il sera trop souvent question du prince et de son entourage pour que nous n'en donnions pas une légère esquisse; il nous faut montrer en quelques traits rapides ce qu'était cette société où Lauzun vécut si

intimement et où nous allons retrouver bien des amis déjà connus.

Louis-François de Bourbon, prince de Conti (1), avait montré à la guerre la plus rare vaillance et de grands talents, mais il témoigna peu d'égards pour Mme de Pompadour, et cela suffit pour le faire tenir à l'écart, bien que le Roi eût pour lui un penchant véritable.

Le prince se consola de sa demi-disgrâce en s'entourant d'une société choisie et en menant la vie d'un aimable épicurien. Il était fort instruit, aimait les lettres, les sciences, les arts, et ceux qui les cultivaient étaient toujours sûrs de trouver au Temple une large hospitalité.

Beau et d'une tournure vraiment royale, de manières

(1) Le prince de Conti (Louis-François de Bourbon, 1717-1776) était le quatrième descendant du frère du grand Condé. Marié à quatorze ans à Louise-Diane d'Orléans, il en avait eu un fils, Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de la Marche, et était devenu veuf de bonne heure. En 1749 il obtint le titre de Grand Prieur de France, et il fut dispensé de prononcer les vœux tant que son fils ne serait pas marié et sa descendance assurée. La charge de Grand Prieur rapportait cent dix mille livres par an et donnait comme résidence l'hôtel du Temple avec ses superbes appartements. On a prétendu, sans que le fait ait été absolument prouvé, que Maurice de Saxe avait trouvé la mort dans un duel mystérieux avec le prince de Conti.

nobles, d'une taille imposante et majestueuse, le prince de Conti se montrait envers tous plein d'affabilité, d'aisance et de grâce. On l'appelait « le dernier des princes ». Ses grandes qualités se trouvaient gâtées par un jugement faux, des idées confuses et une ambition que la supériorité de son intelligence ne justifiait pas.

Le prince de Ligne a laissé de lui ce joli crayon :

« C'est un composé de vingt ou trente hommes. Il est fier, il est affable, ambitieux et philosophe tour à tour; frondeur, gourmand, paresseux, noble, crapuleux; l'idole et l'exemple de la bonne compagnie, n'aimant la mauvaise que par un libertinage de tête, mais y mettant beaucoup d'amour-propre; généreux, éloquent, le plus beau, le plus majestueux des hommes; une manière et un style à lui, bon ami, franc, aimable, instruit..... voulant jouer un rôle, mais n'ayant pas assez de tenue dans l'esprit; voulant être craint et n'étant qu'aimé..... propre à tout et capable de rien. Cela est si vrai que sa mère (1) disait un jour de lui : « Mon fils a bien de l'esprit. Oh! il en a beau-« coup; mais il est en obélisque, il va toujours en dimi-

(1) C'est elle qui disait si énergiquement à son mari : « Je puis faire des princes du sang sans vous, et vous n'en pouvez faire sans moi. »

« nuant à mesure qu'il s'élève, et finit par une pointe, « comme un clocher. »

Malgré la médiocrité de sa fortune, il se ruinait en générosités et en galanteries. Ses réceptions du Temple et de l'Isle-Adam sont restées célèbres.

Il aimait les femmes avec passion. Tout l'Opéra était pensionné sur sa cassette, et il donnait continuellement de petits soupers égayés par des « filles du monde. » Rien ne peut peindre l'étonnement de Walpole lorsqu'il fut présenté au prince à son lever. Il voit entrer une jeune femme qui paraît fort à l'aise et tout aussitôt parcourt le cercle en en faisant les honneurs. Il croit avoir affaire à la comtesse de la Marche (1), belle-fille du prince, et le dit à son voisin : celui-ci éclate de rire et lui apprend que la jeune femme n'est autre que Mlle Auguste, danseuse de l'Opéra, et fort avant dans les bonnes grâces du prince.

Cette intimité avec les nymphes de l'Opéra n'empêchait nullement le prince de Conti d'avoir une

(1) Le comte de la Marche, puis duc de Conti (1734-1813), fut le dernier représentant de la branche. Il avait épousé une princesse de Modène; l'union ne fut pas des plus heureuses. Le prince de Conti disait un jour à sa belle-fille que, s'il eût cru son fils capable d'une froideur aussi soutenue, loin de le lui laisser épouser, il lui eût offert sa propre main : « Ah! plût à Dieu, s'écria la comtesse, vous auriez fait trois heureux! »

maîtresse attitrée, la comtesse de Boufflers. De même que Mme de Pompadour se souciait assez peu des infidélités royales, tant qu'elles ne menaçaient pas sa situation, de même Mme de Boufflers regardait d'un œil dédaigneusement indifférent les innombrables et éphémères rivales qui ne pouvaient espérer la supplanter (1).

Bien que mariée, la comtesse de Boufflers faisait les honneurs de la maison du prince et vivait complètement chez lui (2).

C'était assurément l'une des femmes les plus aimables de la société : sa conversation était amusante, remplie d'agréments et de vivacité. Walpole, qui l'a bien connue, a laissé d'elle ce véridique croquis :

« Il y a en elle deux femmes : celle d'en haut et

(1) Elle était au mieux avec Mme d'Arthy, sœur de Mme de la Touche, que le prince avait eue pour première maîtresse, et elle faisait chez elle de longs séjours. « Dans tout autre pays que celui-ci, écrit milady Hertford, ambassadrice d'Angleterre à Paris, cette circonstance empêcherait ces dames de vivre ensemble, mais ici cela ne fait pas la moindre difficulté, et Mme d'Arthy a la plus vive amitié pour Mme de Boufflers. » (A Walpole, 18 décembre 1764.)

(2) Son mari mourut seulement en 1764. Tout le monde crut alors qu'elle allait devenir princesse de Conti, mais il n'en fut rien. Le prince et elle trouvèrent probablement inutile de modifier une situation que le monde acceptait parfaitement et à laquelle le sacrement ne pouvait rien ajouter.

celle d'en bas (1). Je n'ai pas besoin de vous dire que celle d'en bas est galante et qu'elle a encore des prétentions. Celle d'en haut est fort sensée, elle possède une éloquence mesurée qui est juste et qui plaît, mais tout cela est gâté par une véritable rage d'applaudissements. On dirait qu'elle pose toujours pour son portrait devant son biographe. »

Par suite d'un sentiment bien humain, elle jugeait sa situation équivoque avec beaucoup d'indulgence, et celle des autres avec sévérité. Elle s'attira un jour une verte réplique de la maréchale de Mirepoix; parlant de Mme de Pompadour, Mme de Boufflers disait avec dédain : « Ce n'est après tout que la première fille de France. — Ne me forcez pas, madame, de compter jusqu'à trois », riposta durement la maréchale.

Mme du Deffant, bien que très intimement liée avec Mme de Boufflers, ne lui ménage pas les sar-

(1) J.-J. Rousseau, qui, après avoir été fort intime avec la comtesse, s'était brouillé avec elle, exprimait un jour en sa présence la même pensée. On disait devant eux que l'amour du genre humain éteignait l'amour de la patrie : « Pour moi, dit Mme de Boufflers, je sais par mon exemple et je sens que cela n'est pas vrai : je suis très bonne Française et je ne m'intéresse pas moins au bonheur de tous les peuples. — Oui, je vous entends, dit Rousseau, vous êtes Française par votre buste, et cosmopolite du reste de votre personne. »

casmes. Elle l'a surnommée l'*Idole du Temple* et elle raille sans pitié l'admiration naïve que la comtesse éprouve pour sa propre personne. « N'espérez point, dit-elle, que l'Idole communique jamais à personne le bonheur ineffable dont elle jouit de se complaire en elle-même ! C'est un attribut de la divinité. » « De la fumée, de la fumée, voilà tout ce qu'il lui faut », écrit-elle encore en parlant de son amie ; et dans un accès de mauvaise humeur, peut-être de jalousie, elle traite irrespectueusement de *clique* toute la société du Temple.

Le mot était d'autant plus injuste que bien des habitués de Mme du Deffant fréquentaient chez le prince de Conti, et c'est probablement cette rivalité de salon qui motivait les aigres propos de la *Sempiternelle*, comme elle se désignait elle-même.

Mme de Boufflers avait auprès d'elle sa belle-fille, la jeune comtesse Amélie de Boufflers (1), que Mme du Deffant, toujours mordante, a surnommée le *Trognon*, à cause de sa taille. Cependant « elle est jolie comme un ange, mais capricieuse comme on ne

(1) Beaucoup de personnes et même d'auteurs ont confondu Amélie de Boufflers, belle-fille de la comtesse de Boufflers, avec la duchesse de Lauzun, qui de son nom de jeune fille s'appelait également Amélie de Boufflers.

l'est pas (1) »; elle a l'esprit un peu lent, et sa belle-mère, qui l'aime à la passion, se charge de lui prêter des mots spirituels et des traits charmants qu'on se répète à l'envi. Mais elle seule les a jamais entendus, et l'on prétend qu'après sa mort personne n'en a plus cité.

Douée d'un esprit brillant et fin, Mme de Boufflers attirait dans les salons du prince la plus élégante société. L'irrégularité de leur situation était regardée comme simple peccadille et ne choquait personne.

La grande amie de la comtesse est la maréchale de Luxembourg; elles se quittent le moins possible et passent ensemble à l'Isle-Adam toute la belle saison. Jalouse de cette intimité, Mme du Deffant écrit rageusement : « Mme de Luxembourg n'a d'estime et de vénération que pour l'Idole. »

Les autres intimes de la maison sont : la princesse de Poix, la duchesse de Lauzun, Mme de Mirepoix, que nous connaissons bien; parmi les nouvelles figures on peut citer : la comtesse de Coigny, passionnée d'anatomie et qui ne voyage jamais sans avoir un cadavre dans la caisse de sa voiture; la comtesse d'Egmont (2), d'une figure charmante, de l'esprit le plus

(1) *Journal* de Fersen, 1778, 25 août.
(2) Elle était fille du duc de Richelieu.

aimable et qui a su inspirer de grandes passions; la princesse d'Hénin, jeune et jolie personne qui ne connaît que deux hommes sachant parler aux femmes, Lekain et M. de Vaudreuil; elle a une liaison avérée avec le chevalier de Coigny.

Parmi les hommes, on peut citer : le prince de Beauvau; le marquis de Chauvelin; le comte de Guines; le comte de Chabot, qui ne parle jamais tout haut et qui bégaye si agréablement que toutes les femmes raffolent de lui; son frère, le vicomte de Jarnac, modèle accompli de politesse et d'aménité; le prince d'Hénin (1), qu'on appelle le nain des princes et que sa liaison avec Sophie Arnould a presque rendu célèbre; le président Hénault; Dortous de Mayran, le mathématicien dont la bonne humeur est proverbiale; M. de Donnezan, le plus amusant conteur et le plus habile homme pour jouer les proverbes; enfin tout ce que Paris compte d'hommes aimables et spirituels. On rencontre aussi chez le prince de Conti tous les artistes célèbres, Jelyotte, Mozart, Mlle Fel et beaucoup d'autres.

Les appartements du Temple sont magnifiques, et le prince y donne des réceptions splendides. Tous les

(1) Il était frère cadet du prince de Chimay et neveu de Mme de Mirepoix.

lundis, il y a un souper de cent cinquante personnes; après le repas, concert et divertissements où figurent les premiers artistes de la capitale. Lors du carnaval, le prince offre deux fois par semaine un bal paré et masqué.

Lorsque la belle saison succède aux frimas, le prince se transporte, ainsi que sa petite cour, dans son château de l'Isle-Adam.

Située à l'extrémité de l'île que forme la rivière d'Oise, cette superbe résidence a un aspect grandiose; elle est placée dans la position la plus pittoresque (1). L'entrée s'ouvre sur un parc magnifique, et la façade postérieure s'élève à pic au-dessus de la rivière. Des rampes douces conduisent du bord de l'eau jusqu'à un vaste balcon; c'est là que se réunissent le prince et ses amis pour assister au retour des chasses. Des terrasses qui s'étendent devant le château l'on domine la rivière; la vue se repose délicieusement sur les gracieux contours des eaux et sur les campagnes voisines. Un vieux pont, en dos d'âne, couvert de lierre et de plantes parasites, traverse l'Oise sous les

(1) Le vieux château avait été construit par Adam Ier, seigneur de l'Isle. Il était passé des Villiers aux Montmorency, puis dans la famille de Condé, enfin dans la branche de Conti. Cette magnifique demeure fut démolie pendant la Révolution.

fenêtres mêmes du château; plus loin, un moulin, une ferme, des ombrages centenaires; plus loin encore, les grandes cimes des bois de Cassam ferment l'horizon.

C'est dans ce riant séjour que le prince de Conti passe l'été, entouré de ses amis et d'une société aussi spirituelle que distinguée. Il donne des fêtes continuelles et charmantes, car c'est la mode alors chez les princes du sang, surtout à la campagne. Il en est de même à Bagnolet ou à Villers-Cotterets, chez le duc d'Orléans; à Chantilly, chez le prince de Condé. Tous les princes, dans leurs retraites champêtres, tiennent table ouverte. Mais autant la recherche et l'ostentation sont bannies de leurs demeures, autant ils déploient un luxe inouï dans tout ce qui peut procurer quelque agrément à leurs invités.

Chez le prince de Conti on jouit de la plus fastueuse hospitalité et en même temps d'une liberté complète; chaque dame invitée a une voiture et des chevaux à ses ordres, et elle donne à dîner dans sa chambre à sa société particulière. Le prince ne paraît dans le salon que le soir, deux heures avant le souper; tout le monde alors s'y trouve réuni et la conversation est charmante. Chaque soir, à la fin

du repas, le prince demande à Pont de Veyle (1) de composer et de chanter des impromptus galants en l'honneur de deux ou trois jeunes femmes qui font partie de la réunion, et le vieux poète s'exécute aussitôt. Ces couplets sont si heureusement tournés qu'ils passent en général pour avoir été concertés le matin même avec le maître de céans.

Chaque prince avait ainsi un auteur bel esprit qui faisait partie de la maison et fournissait tout ce qui ressortissait à son état : proverbes, comédies, couplets, etc. Collé était attaché au duc d'Orléans, Laujon au prince de Condé. Pont de Veyle remplissait ces mêmes fonctions à l'Isle-Adam, mais il était en outre l'ami intime du prince de Conti.

On joue la comédie une fois par semaine; Mme de Boufflers, Pont de Veyle fournissent les pièces, et les invités interprètent les rôles.

Le prince adore la chasse, et il y va plusieurs fois par semaine. Les haltes, où se retrouvent tous les hôtes du château, sont de véritables fêtes champêtres organisées avec le plus grand faste.

(1) Il était extrêmement lié avec Mme du Deffant. Elle lui dit un jour : « Nous sommes amis depuis quarante ans ; c'est, je pense, parce que nous avons toujours été indifférents l'un pour l'autre. — Oui, madame, répondit-il, vous avez raison. »

Lauzun n'était pas un étranger chez le prince de Conti; Mme de Lauzun avait passé la plus grande partie de son enfance au Temple ou à l'Isle-Adam, puisqu'elle ne quittait pas sa grand'mère et que sa grand'mère n'en bougeait guère. Depuis son mariage, elle avait continué ses visites fréquentes; mais son époux avait témoigné plus de réserve. Nous venons de voir comment Mme de Cambis l'avait fait changer d'avis et l'avait entraîné dans la maison. Il en devint bientôt un des hôtes les plus assidus.

Si l'on ne connaissait l'étrange facilité de mœurs de l'époque, on pourrait s'étonner de voir Mme de Cambis attirer Lauzun dans un milieu où il va sûrement retrouver sa femme et sa grand'mère; on pourrait s'étonner de voir Mme de Luxembourg contempler d'un œil placide le flirt avéré de son petit-gendre. Mais Mme de Luxembourg, qui pardonnait beaucoup parce qu'elle avait beaucoup aimé, estimait, comme toute la société de son époque, qu'il ne fallait pas attacher tant d'importance à de telles futilités.

Donc, Mme de Cambis et Lauzun purent se voir tout à leur aise; personne ne songea à troubler leurs rendez-vous discrets, et les bosquets de l'Isle-Adam purent abriter sans malencontre les nouvelles amours du jeune duc.

C'est pendant un de ses séjours à l'Isle-Adam que Lauzun entendit Mme de Luxembourg faire une de ces réponses qu'il serait fâcheux de laisser dans l'oubli. On sait combien elle était entichée de bon ton, on sait qu'elle croyait en détenir le monopole absolu. Un dimanche matin, toute la société attendait le prince pour aller à la messe; on était dans le salon, et Mme de Luxembourg, assise près d'une table sur laquelle se trouvaient posés les livres d'heures, s'amusait à les feuilleter. Tout à coup elle s'arrêta sur deux ou trois prières particulières qui lui parurent du plus *mauvais goût* et dont, en effet, les expressions étaient bizarres. Comme elle critiquait avec amertume ces prières, on lui objecta qu'il suffisait qu'elles fussent dites avec piété, parce que certainement Dieu ne faisait nulle attention à ce que nous appelons un bon ou un mauvais ton : « Eh bien! répliqua la maréchale très sérieusement, ne croyez pas cela. » Un éclat de rire général l'interrompit. Elle eut l'esprit de ne s'en point fâcher, mais elle resta bien convaincue que Dieu tient grand compte aux pécheurs de la grâce et de l'élégance du langage.

Le duc et la duchesse de Lauzun, dans des genres différents, obtenaient grand succès à l'Isle-Adam.

« Je ne pouvais me lasser de contempler Mme de

Lauzun, écrit Mme de Genlis; elle avait la plus intéressante figure et le plus noble et le plus doux maintien que j'aie jamais vu; elle était d'une extrême timidité, sans être insipide, d'une obligeance, d'une bonté toujours soutenues, sans aucune fadeur; il y avait en elle un mélange original et piquant de finesse et de naïveté. »

Lauzun n'était pas moins apprécié. Son esprit et son caractère avaient plus d'un point commun avec ceux du prince de Conti. Sa gaieté, sa verve le rendirent bientôt indispensable; qu'il s'agît de chasses, de comédies, d'opéras, il était l'ordonnateur de toutes les fêtes, le prince ne pouvait plus se passer de lui (1).

(1) Le prince ne craignait pas, à l'occasion, de prendre sa part des folies de Lauzun. Un soir, voyant de la lumière à la fenêtre d'une petite maison du duc, il entre et le trouve attablé entre deux géantes de la foire. Le prince devait souper chez la duchesse d'Orléans, mais il n'hésite pas, il lui écrit à la hâte : « Je vous sacrifie à de plus grandes dames que vous », et il reste avec son ami Lauzun et les géantes !

CHAPITRE X

1766-1767

Les comédiens au dix-huitième siècle. — Liaison de Clairval avec Mme de Stainville. — Le bal de Mme de Mirepoix. — Mme de Stainville est enfermée. — Mariage du prince de Lamballe. — Mort de la Dauphine.

Lauzun n'avait pas cessé de voir Mme de Stainville ; mais, comme nous le savons, à leur première ardeur avait succédé une affection plus calme, ils en étaient arrivés à la phase de l'amitié ; naturellement ils ne commettaient plus d'imprudence, et la jalousie du mari n'ayant plus lieu de s'exercer, elle s'était peu à peu apaisée. Du reste, M. de Stainville venait d'emmener sa femme en Lorraine faire un assez long séjour, et rien dans sa conduite n'avait pu éveiller les susceptibilités ou les soupçons.

On sait le rôle considérable que jouaient au dix-huitième siècle dans la société ceux qu'on désignait si dédaigneusement sous le nom d'histrions, et qu'on comblait en même temps de marques de faveur extra-

vagantes, ceux qu'on mettait hors la loi, qu'on jetait au For-l'Évêque comme de vils esclaves et qu'on recevait en même temps à la cour et chez les grands sur le pied d'une scandaleuse intimité (1).

Jamais à aucune époque la passion pour le théâtre ne fut poussée à un pareil point, et, par une conséquence naturelle, la passion pour ses interprètes. Faut-il rappeler les succès de Jelyotte, qui, dès ses débuts à l'Opéra, devint l'idole du public? Il faisait les délices de la cour et de la ville; il vivait dans la plus grande compagnie, ne s'attachant qu'à ce qui était du plus haut parage.

« On tressaillait de joie dès qu'il paraissait sur la scène, dit Marmontel, on l'écoutait avec l'ivresse du plaisir... les jeunes femmes en étaient folles : on les voyait à demi-corps, élancées hors de leurs loges, donner en spectacle elles-mêmes l'excès de leur émotion, et plus d'une, des plus jolies, voulait bien la lui témoigner... Homme à bonnes fortunes autant et plus qu'il n'aurait voulu l'être, il était renommé pour sa dis-

(1) Les comédiens ont dans l'histoire du dix-huitième siècle une place si importante qu'on a pu sans exagération leur consacrer un volume. Voir les *Comédiens hors la loi,* par M. G. MAUGRAS. On y trouvera de curieux détails sur l'engouement dont les gens de théâtre étaient l'objet.

crétion, et de ses nombreuses conquêtes on n'a connu que celles qui ont voulu s'afficher. »

Personne, en effet, plus que les comédiens n'était de mode auprès des femmes du monde. Si Jelyotte fut souvent heureux, beaucoup de ses camarades de théâtre n'eurent rien à lui envier. Peut-être furent-ils moins discrets, mais la liste serait longue si l'on voulait citer tous ceux dont les aventures retentissantes ont fourni matière à la chronique scandaleuse de l'époque.

La princesse de Robecq, fille du maréchal de Luxembourg, ne cachait nullement la passion qu'elle éprouvait pour Larrivée, le chanteur (1). Clairval, de la Comédie italienne, était la coqueluche de toutes les femmes, et il est resté célèbre par ses succès galants, plus encore que par ceux qu'il obtenait sur la scène. Il avait débuté dans la vie par être garçon perruquier, mais ses admiratrices, ne pouvant supporter cette idée, s'imaginèrent de le faire descendre d'une ancienne maison d'Écosse (2).

(1) Larrivée (1733-1802). Son seul défaut était de chanter du nez. Un jour, un plaisant du parterre s'écria : « Voilà un nez qui a une superbe voix. »

(2) Clairval (Jean-Baptiste Guignard, dit) (1737-1795). On avait écrit ces vers sous un de ses portraits :

Cet auteur minaudier et ce chanteur sans voix
Écorche les auteurs qu'il rasoit autrefois.

La comtesse de Stainville, pour son malheur, rencontra un jour Clairval, et elle s'éprit pour lui de la plus violente passion.

Lauzun, allant un jour voir son amie, est fort surpris de la trouver baignée de larmes et dans l'état le plus déplorable. Alors a lieu entre l'amant et la maîtresse une de ces scènes charmantes comme on n'en trouve qu'au dix-huitième siècle. Le jeune homme supplie Mme de Stainville de lui confier ses peines, il invoque les droits de l'affection et de l'amour ; à la fin elle se rend à ses instances, et elle lui avoue en sanglotant qu'elle aime Clairval à la folie et qu'elle en est adorée. Cette étrange confidence ne trouble Lauzun aucunement en ce qui le concerne, mais elle lui inspire les plus vives appréhensions pour son amie, et il s'efforce de la ramener à la raison par une morale douce et ferme tout à la fois ; il lui montre avec une tendresse presque fraternelle combien est déraisonnable une pareille inclination, combien les suites en sont à craindre. Hélas ! Mme de Stainville s'était déjà fait tous ces raisonnements sans pouvoir lutter contre la passion qui l'entraînait. Enfin, à force de prêcher, Lauzun obtient la promesse que Clairval sera éconduit, et il se retire plus rassuré. Mais Mme de Stainville ne tint pas sa parole.

De plus en plus inquiet de l'avenir, Lauzun, qui se prend au sérieux dans son rôle de moraliste, a recours à un dernier moyen : il va trouver Clairval, il lui montre l'imprudence de sa conduite et les dangers qu'il fait courir à la comtesse. Clairval répond avec une noblesse et une dignité quelque peu théâtrales : « Monsieur, si je courais seul des risques, un regard de Mme de Stainville payerait ma vie; je me sens capable de tout supporter pour elle sans me plaindre, mais il s'agit de son bonheur, de sa tranquillité, dites-moi ce que je dois faire, j'obéirai. » Malheureusement le comédien ne sut pas mieux que sa maîtresse tenir ses promesses, et ils continuèrent à se voir.

Leurs rendez-vous avaient lieu tantôt dans une loge grillée de la Comédie italienne, tantôt chez Clairval lui-même. Une femme de chambre et un laquais furent mis dans la confidence, et Mme de Stainville poussa la folie jusqu'à recevoir son amant chez elle dans l'hôtel qu'elle habitait. Le comédien y pénétra à plusieurs reprises déguisé en servante.

Cependant, on commençait à soupçonner l'intrigue. Le duc de Choiseul, furieux d'avoir été éconduit, ne négligea rien pour pénétrer la vérité, et l'imprudence des deux amants lui facilita singulièrement sa tâche. Mme de Stainville n'en vivait pas moins dans la plus

grande quiétude et sa confiance paraissait sans bornes. Il n'était question à ce moment que d'un bal costumé que la vieille maréchale de Mirepoix, toujours enragée de plaisirs (1), projetait de donner à l'hôtel de Brancas aux jeunes gens de la cour et de la ville.

A peine le bal est-il annoncé que toutes les têtes travaillent à l'envi; dans la société on ne s'occupe plus que des merveilles qui doivent y figurer, chacun imagine un costume, toutes les femmes rivalisent pour écraser leurs amies.

Vingt-quatre danseurs et autant de danseuses doivent former un ballet qui sera la grande attraction de la soirée. Les costumes, tous de la plus rare magnificence, sont empruntés aux pays orientaux : il y a des sultanes, des Chinois, des Indiens, des derviches, des rajahs, etc. Les danseurs et les danseuses sont divisés en six groupes, chacun de quatre hommes et de quatre femmes. Le duc de Chartres et Mme d'Egmont sont à la tête du premier groupe; Mme de Stainville en fait partie : elle est costumée en paysanne allemande, et elle a pour partenaire le prince d'Hénin.

Pendant la semaine qui précède le bal, on répète

(1) « Elle atteindra soixante ans au mois d'avril prochain, écrivait Mme du Deffant, mais son esprit rétrograde et aujourd'hui elle n'a guère plus de quinze ans. »

tous les jours chez Mme de Mirepoix; on essaye les entrées, les danses, les figures; il importe que tout soit réglé dans les moindres détails et que rien ne vienne troubler l'ordonnance de cette fête dont tout Paris s'entretient depuis qu'elle est annoncée. Mme de Stainville ne manque pas une répétition; elle s'y fait remarquer par sa grâce et sa beauté radieuse.

Le mardi, trois jours avant la fête, un joyeux souper réunit chez Mme de Valentinois les interprètes du fameux ballet; tous sont pleins d'entrain et de gaieté; seule Mme de Stainville laisse voir une morne tristesse; ses yeux sont remplis de larmes, et tous les efforts de ses compagnons ne peuvent l'arracher à ses pensées. L'accablement de la jeune femme n'était que trop naturel. Son mari, arrivé la veille de Nancy où était son commandement, lui avait reproché sa conduite dans une scène violente, puis il l'avait prévenue qu'il allait user de ses droits et la faire enfermer dans un couvent.

Comment le mari se montrait-il si susceptible après avoir si longtemps fermé les yeux ? Pourquoi rompait-il brusquement avec la large tolérance admise par les mœurs du temps ? On a prétendu que, rentrant un jour à l'improviste chez sa maîtresse Mlle Beaumesnil, de

l'Opéra, il y avait trouvé installé l'inévitable Clairval; par un sentiment de vengeance bas et mesquin, il aurait fait payer à la femme légitime l'infidélité de la maîtresse (1).

Ce qui est certain, c'est qu'il obtint de son frère le duc de Choiseul une lettre de cachet. Mme de Stainville, que nous avons laissée soupant chez Mme de Valentinois, rentra chez elle remplie des plus vives appréhensions. Elles n'étaient que trop justifiées. Dans la nuit même, c'est-à-dire dans la nuit du 20 au 21 janvier 1767, à trois heures du matin, le comte fit monter la malheureuse femme dans une chaise de poste, il s'assit près d'elle et il la conduisit à Nancy, où, armé de l'ordre du Roi, il la fit enfermer pour le reste de ses jours au couvent des filles de Sainte-Marie (2).

La femme de chambre et le laquais qu'on soupçon-

(1) A propos de cette anecdote, on cite un bon mot de Caillaud, camarade de Clairval. Ce dernier, assez inquiet de sa position, consultait l'autre sur ce qu'il devait faire : « M. de Stainville, lui disait-il, me menace de cent coups de bâton, si je vais chez sa femme. Madame m'en offre deux cents, si je ne me rends pas à ses ordres. Que faire? — Obéir à la femme, répond Caillaud, il y a cent pour cent à gagner. »

(2) Lorsqu'on voulut marier la seconde fille de Mme de Stainville, la jeune fille déclara qu'elle n'y consentirait que si sa mère assistait à la cérémonie. Il fallut accepter, et Mme de Stainville à ce moment quitta le couvent pour quelques jours. Grâce aux

nait avoir été dans la confidence de leur maîtresse furent enfermés, la première à Sainte-Pélagie, le second à Bicêtre. Quant à Clairval, on se borna à faire chez lui une descente de police pour y enlever toutes les lettres ou les portraits qu'il avait pu conserver; il avait été question de le faire enfermer, lui aussi, mais Choiseul s'y opposa pour ne pas priver le public d'un acteur qu'il aimait.

Tous les amis de M. de Stainville s'étaient efforcés de le détourner d'un pareil éclat; on l'avait engagé à prendre patience, et s'il tenait à mettre ses projets à exécution, à choisir tout au moins un moment plus favorable et plus discret, mais il n'avait rien voulu entendre (1).

Le scandale fut effroyable. Cette jeune femme, enlevée brutalement à la veille d'un bal dont elle devait être la reine, fut regardée comme une victime, et le monde fut impitoyable pour le mari. Stainville

efforts de la duchesse de Choiseul, on lui offrit alors de rentrer dans sa famille, mais elle était tombée dans la dévotion, et elle refusa de quitter le couvent : elle y mourut bientôt dans les sentiments de la plus haute piété.

(1) On donna à M. de Stainville le sobriquet de J.-J. Rousseau, parce que son nom de baptême était Jacques, que sa femme à la confirmation lui avait donné celui de Jean, et qu'il était roux et sot.

eut du moins la délicatesse de rendre aux tuteurs de ses enfants toute la fortune de sa femme.

Le bal de Mme de Mirepoix eut lieu au jour fixé (1); il fut charmant, délicieux, les figures costumées eurent le plus grand succès. Parmi les hommes, le duc de Chartres l'emporta sur tous ses rivaux. Quant aux dames, le prix de beauté fut partagé entre Mme de Saint-Mégrin et Mme d'Egmont. Il ne fut question, pendant toute la fête, que de l'indignité de M. de Stainville et du sort de sa malheureuse femme. On n'eut que des paroles de mépris pour le mari, de pitié pour sa victime.

Lauzun fut profondément affecté de l'aventure de son amie; il l'aimait toujours tendrement, et la catastrophe qui la frappait fut pour lui un coup des plus douloureux.

La conduite du comte ne souleva pas seulement contre lui tous les gens de son monde; sa maîtresse, Mlle Beaumesnil, déclara qu'elle ne le reverrait de sa vie, ne voulant pas qu'on pût la soupçonner d'avoir eu part à l'iniquité qu'il avait commise.

Peu de temps après, M. de Stainville, s'il faut en

(1) On avait naturellement remplacé Mme de Stainville. On dut également remplacer la princesse d'Hénin, qui avait été prise dans la journée même d'un herpès miliaire.

croire Chamfort, eut un mot assez malheureux. Un certain M. de Vaubecourt, maréchal de camp, sollicitait, lui aussi, un ordre du Roi pour faire enfermer sa femme. Il venait enfin de l'obtenir et sortait de chez le ministre avec un air triomphant. Stainville, qui se trouvait dans l'antichambre avec une très nombreuse assistance, croit que Vaubecourt vient d'être nommé lieutenant général; il court à lui, et, lui serrant les mains avec effusion, lui dit à haute voix : « Vous êtes sûrement des nôtres maintenant, je vous en fais mon compliment. Vous le méritiez bien et je l'avais prédit. » Il semblait du reste qu'une crise sévît sur les maris trompés et les poussât à une sévérité qui, si elle était dans la loi, choquait toutes les habitudes du monde. Outre Mmes de Stainville et de Vaubecourt, Mme de Miroménil, femme du premier président de Rouen, et Mme de Groliey, femme du maréchal de camp, furent vers la même époque enfermées pour inconduite à la requête de leurs maris. L'effroi régnait à la cour. Qu'allait-on devenir si ce barbare usage venait à se généraliser?

Les terrifiantes aventures de Mme de Stainville défrayèrent pendant quelques jours les conversations des salons et des soupers, puis fort heureusement survinrent deux événements qui détournèrent l'attention.

Le prince de Lamballe, fils unique du duc de Penthièvre, venait d'épouser à Turin la jeune princesse de Carignan, le 18 janvier 1767. Lors des fêtes données à Paris en l'honneur des jeunes époux, le prince de Conti exigea qu'on n'invitât au souper que les personnes qui avaient été présentées à la comtesse de la Marche, sa belle-fille. Il en résulta beaucoup d'aigreur; la cour se divisa en deux partis, il y eut des tracasseries sans nombre, et Mme de Stainville fut bien vite oubliée.

Peu de temps après, dans les premiers jours de mars, la Dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, suivit son époux dans la tombe. Elle ne se montra pas plus douce pendant sa maladie dernière qu'elle ne l'avait été pendant sa vie; pour une faute des plus plus légères, elle brutalisa sa dame d'atour, Mme de Lauraguais, et cette dame indignée dit à mi-voix à une personne qui se trouvait près d'elle : « Cette princesse est si bonne qu'elle ne veut pas que sa mort soit un malheur pour personne. »

La Dauphine mourut le 13 mars, à huit heures du soir; elle fut peu regrettée.

CHAPITRE XI

1767

Les étrangers à Paris. — La société anglaise. — Walpole, Hume. — Arrivée de lady Sarah Bunbury. — Ses succès. — Sa liaison avec Lauzun. — Son départ pour l'Angleterre. — Lauzun va l'y rejoindre. — Rupture de Lauzun et de lady Sarah.

Un peu avant l'époque où allait se passer la triste aventure de Mme de Stainville, était arrivée à Paris une jeune étrangère qui devait y faire sensation et jouer dans la vie de Lauzun un rôle épisodique assez important.

Lady Sarah Bunbury appartenait à la plus haute aristocratie de l'Angleterre; elle accompagnait en France son mari, sir Charles Bunbury; tous deux avaient l'intention d'y faire un assez long séjour.

C'était déjà la mode en Angleterre de faire de fréquents voyages sur le continent et en particulier à Paris, où la vie était si facile, si agréable et si gaie. « Être toujours gai, voilà le propre du Français », écrit un voyageur du temps.

Paris n'était pas seulement pour l'Europe entière la capitale des plaisirs, c'était aussi une école de belles manières; nulle éducation ne paraissait complète si l'on n'avait vécu au sein de cette société dont la renommée d'élégance était universelle. On citait notre politesse dans toute l'Europe comme le modèle de la grâce et de la noblesse; nulle part on ne retrouvait ce ton, ce *bon air* qui formaient l'apanage exclusif de la société française. Les souverains eux-mêmes accouraient à l'envi pour nous visiter, et on les accablait de fêtes et de réjouissances. Quand le roi de Danemark Christian VII vint en France (1), Mme du Deffant put écrire : « Nous ferons crever le petit Danois, il est impossible qu'il résiste à la vie qu'il mène; c'est tous les jours des bals, des opéras-comiques, des comédies, à toutes les maisons royales qu'il visite. » L'existence dans cette société élégante et raffinée paraissait si douce aux princes étrangers, que plus d'un songea à renoncer au trône pour finir ses jours parmi nous. Gustave III n'avait qu'une idée, c'était de venir passer le reste de sa vie sur les boulevards; il avait

(1) Walpole faisait de lui ce portrait : « Il est si petit qu'on le jugerait sorti d'une noisette, comme nos princes des contes de fées; cependant il n'est ni mal bâti ni grêle... et son air dans un microscope est très imposant. »

même choisi la place de son hôtel et il en avait fait dresser les plans.

Paris exerce une telle fascination, il est tellement séduisant qu'on y vient de Bruxelles, de Londres, pour être d'un souper, d'un bal, d'un opéra. Au sortir de la fête, on remonte dans sa chaise de poste et on se trouve largement payé de sa peine pour avoir pu passer quelques heures dans ces salons si renommés.

La société française, peu accessible pour nos compatriotes, se montre au contraire des plus accueillantes pour les étrangers; on les reçoit, on les fête, on les recherche; il n'est même pas besoin d'un mérite bien décidé pour leur faire conquérir tous les suffrages, la qualité d'étranger suffit. Pour eux les salons les plus aristocratiques s'ouvrent libéralement. Les Anglais surtout sont à la mode, tout ce qui vient d'eux paraît charmant, et nous nous habituons peu à peu à cette anglomanie qui, quelques années plus tard, nous envahira complètement. Mais en attendant que nous leur empruntions leurs usages et leurs costumes, c'est leur manie de suicide qui sévit parmi nous, sans que nous ayons, comme eux, le spleen pour excuse (1).

(1) Les journaux du temps se plaignent amèrement de l'épidémie de suicide qui augmente chaque jour et que nous devons à nos voisins.

C'est surtout l'originalité de leur esprit qui séduisait notre société blasée et leur valait tant de succès : « Oh ! les Anglais, les Anglais sont bien étranges, écrit Mme du Deffant, on ne doit jamais prétendre à les connaître; ils ne ressemblent en rien à tout ce qu'on a vu ; chaque individu est un original, il n'y en a pas deux du même modèle. Nous sommes positivement tout le contraire; chez nous, tous ceux du même état se ressemblent; qui voit un courtisan, les voit tous; un magistrat, tous les gens de robe, ainsi que tous les autres (1). »

Au Temple, chez le prince de Conti, Mme de Boufflers, qui a été plusieurs fois en Angleterre où elle a obtenu de grands succès, fait le meilleur accueil à tous les visiteurs d'outre-Manche. Les salons de Mme du Deffant, de Mme de Rochefort (2), de Mme de Forcalquier (3), de Mme de la Vallière, de Mme de Brionne, etc., etc., ne sont pas moins hospitaliers. C'est chez ces quelques grandes dames

(1) A Walpole, 18 décembre 1776.

(2) Marie-Julie-Thérèse de Brancas, veuve du comte de Rochefort. Elle épousa en 1782 le duc de Nivernais, qu'elle avait toujours aimé; elle mourut peu de jours après.

(3) Née Carbonel de Canisy. Elle avait épousé le duc d'Antin, fils de la comtesse de Toulouse; elle se remaria ensuite avec Louis Bufile de Brancas, comte de Forcalquier.

que se retrouvent et se réunissent les étrangers en séjour dans la capitale de la France. Ils sont assurés d'y trouver un accueil aussi flatteur que distingué.

Grands seigneurs, hommes d'État, littérateurs, ils viennent tous à Paris et s'y plaisent prodigieusement. Walpole, Fox, Gibbon, Hume, Crawford, Selwyn, Carlisle, le comte d'Harcourt, etc., sont d'assidus visiteurs.

Walpole est l'enfant gâté de la société parisienne; on ne peut se passer de lui et il l'avoue sans détours : « On a couru après moi, dit-il, comme après un prince africain ou un serin savant. » Ce qui ne l'empêche pas de porter sur la société qui lui fait si grand accueil ce jugement plutôt sévère : « Il y a plusieurs femmes agréables et même quelques hommes; mais, en général, ces derniers sont aussi vains qu'ignorants. » Mme du Deffant raffole du spirituel Anglais, et elle noue avec lui une liaison qui dure jusqu'à sa mort.

Walpole est de tous les soupers, de toutes les fêtes : lui-même se plaint d'être trop recherché, de n'avoir pas un instant à lui, de voir toutes ses habitudes anglaises bouleversées : « Je deviens très Français, écrit-il, ne dînant jamais, soupant toujours, veillant toute la nuit et restant au lit toute la journée. »

Voici comment se passent les soirées :

« On commence régulièrement un *rubber* avant le souper, dit-il, on se lève au milieu du jeu et, après un repas de trois services et le dessert, on achève la partie en y ajoutant un nouveau *rubber*. On prend alors son *sac à nœuds*, on se réunit en cercle étroit, et les voilà partis sur une question de littérature ou d'irréligion, jusqu'à ce qu'il soit l'heure de se coucher, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où on devrait se lever. Les femmes sont fort aimables et gracieuses, les hommes assez désagréables..... Pour ma part, on me fait toutes les politesses possibles, et, en général, je m'amuse beaucoup, mais je désirerais vivement qu'il y eût un peu moins de whist et un peu plus de propreté (1). »

Cette question de propreté est une de celles qui révoltent le plus le délicat Walpole; elle revient sans cesse sous sa plume : à la cour aussi bien qu'à la ville, notre manque de soin lui paraît des plus choquants.

« Versailles, écrit-il, est comme tout le reste, un mélange d'ostentation et de misère, et à chaque instant on y remarque des habitudes qui tranchent singulièrement avec les nôtres. Sous les colonnades, dans les escaliers, et même dans les antichambres de la famille royale, il y a des gens qui vendent

(1) A la comtesse de Suffolk, 20 septembre 1765.

toutes sortes de marchandises. Pendant que nous attendions, dans la somptueuse chambre du Dauphin, qu'on ouvrît la porte de son cabinet de toilette, deux garçons étaient en train de balayer et dansaient en sabots pour cirer le parquet (1). »

Dans les plus beaux appartements de la demeure royale s'étalent de vénérables toiles d'araignée, et l'on y voit nombre de carreaux cassés dont un emplâtre de papier dissimule mal les infortunes.

On mène Walpole chez la princesse de Talmont, cousine de la Reine (2). Il la trouve dans un petit lit tendu d'images de saints et de Sobieski, dans le coin d'une vaste chambre, près de deux flambeaux clignotants. Pour arriver jusqu'à elle, il trébuche sur un chat, sur un tabouret, et, comble d'horreur, sur un « pot de chambre » !

David Hume n'a pas moins de succès dans la société parisienne que son illustre compatriote, et la raison n'en est pas aisée à trouver. Il est d'un extérieur commun, sa parole est lourde et embarrassée, « son

(1) A John Chute, 3 octobre 1765.

(2) Elle était Polonaise et se disait cousine de la reine Marie Leczinska; elle épousa le prince de Talmont, qui la laissa bientôt veuve. Elle avait eu beaucoup d'amants, et le dernier était le prétendant Charles-Édouard.

français est presque aussi inintelligible que son anglais », mais tout cela ne l'empêche pas d'être la mode personnifiée ; on se pâme de rire à tout ce qu'il dit, sans le comprendre ni même l'entendre. Toutes les dames veulent l'avoir à leur toilette. A l'Opéra, on aperçoit toujours sa face large et insignifiante encadrée par les plus jolis minois; il n'est pas d'avances, d'agaceries qu'on ne fasse à ce peu séduisant personnage, mais il est à la mode, et il n'en faut pas davantage.

Les membres de l'aristocratie viennent aussi très fréquemment faire à Paris de longs séjours; ils y sont très fêtés, et la beauté, le teint éblouissant de leurs femmes et de leurs filles font sensation dans les salons de la capitale. L'Opéra, la Comédie, le grand monde suffisent à charmer ces insulaires et à les retenir parmi nous. Et puis il y a aussi le jeu, qu'ils aiment à la folie et où ils se ruinent le plus galamment du monde. « Les Anglais, dit Mme du Deffant, sont comme la belle-mère de Mme d'Amblimont, ils ne jettent pas les gigots par la fenêtre. Ils perdent tous leurs biens au jeu et se détournent de quelques lieues pour éviter de payer cinq sols (1). » Nulle part, comme à Paris,

(1) 30 janvier 1772.

ils ne trouvent des partenaires dignes d'eux et de meilleures occasions de satisfaire leur passion.

En 1767, l'ambassadeur d'Angleterre en France est lord Rochford : il est « assez aimable » ; « sa femme est abîmée de fluxions et d'ennuis, mais elle a beaucoup de babil et de politesse ». L'ambassadeur tient un grand état de maison, donne à souper et présente ses compatriotes à la société française qui fréquente ses salons.

Simon, comte d'Harcourt, qui lui succédera comme ambassadeur, est le meilleur homme du monde : « Je l'aime beaucoup, dit Mme du Deffant, mais à la manière dont on aime son chien. Il vient chez moi, se campe dans un fauteuil, nous nous faisons des amitiés, nous ne nous disons rien, nous restons ensemble et nous sommes contents l'un et l'autre (1). »

Mais revenons à lady Sarah Bunbury et à ses débuts dans la société française. La jeune Anglaise arrivait à Paris précédée d'une grande réputation de beauté ; le roi d'Angleterre en avait été passionnément épris, et il avait même voulu lui faire partager le trône, mais il avait dû abandonner ses projets en présence des obstacles à surmonter.

(1) 8 mai 1771.

Lady Sarah retrouvait à Paris sa sœur, milady Holland (1), son frère, lord Lenox, « un homme excellent », sa belle-sœur (2), « d'un naturel et d'une simplicité charmante », bien qu'elle ait un certain air revêche qu'on est flatté d'apprivoiser. Elle fut aussitôt présentée dans tous les salons de l'aristocratie et elle y obtint le plus vif succès. Grande, bien faite, les cheveux du plus beau noir et parfaitement bien plantés, le sein d'une blancheur éclatante et de la fraîcheur d'une rose, les yeux pleins de feu et de physionomie, telle était lady Sarah au physique. Son caractère passait pour agréable ; elle était bonne, sensible, tendre, mais avec d'assez grandes dispositions à la coquetterie.

Pendant quelque temps il n'est plus question que de la jeune étrangère et de son étourdissante beauté ; elle devient en quelques jours la personne à la mode ; c'est surtout au Temple qu'elle est recherchée et adulée ; elle fait l'ornement de toutes les réceptions du prince, et Mme de Boufflers déclare à qui veut l'entendre qu'elle ne peut plus se passer d'elle. « Votre milady Sarah a eu un succès prodigieux, écrit Mme du Deffant

(1) Lady Caroline Lenox avait épousé le premier lord Holland, père du célèbre Charles Fox.

(2) Lady Louise Rev, sœur du marquis de Lothian.

à Crawford; toute notre belle jeunesse en a eu la tête tournée. Sans la trouver jolie, toutes les principautés et les divinités du Temple l'ont recherchée avec une grande émulation. Je ne l'ai pas vue assez de suite pour avoir pu bien démêler ce qu'on doit penser d'elle; je la trouve aimable, elle est douce, vive et polie. Dans notre nation, elle passerait pour être coquette, je ne crois pas qu'elle le soit; elle aime à se divertir; elle a pu être flattée de tous les empressements qu'on lui a marqués, et je soupçonne qu'elle s'y est livrée plus pour l'apparence que par un goût véritable. Je lui ai soupçonné quelques motifs cachés, et je lui crois assez d'esprit pour avoir trouvé nos jeunes gens bien sots (1). »

Le bruit des succès de lady Sarah parvint jusqu'à Lauzun, qui était de garde à Versailles.

Son service terminé, le duc s'empressa de revenir à Paris. La première fois qu'il vit la jeune étrangère ce fut à une soirée de musique chez le prince de Conti, et ce fut le prince lui-même qui se chargea de le présenter. « Je vous demande vos bontés, milady, dit-il, pour mon Lauzun; il est bien fou, bien extravagant, bien aimable, il vous fera les honneurs de Paris mieux

(1) 13 février 1767.

que personne. » Lady Sarah balbutia quelques politesses banales et tout fut dit.

Cependant les jeunes gens de la cour entouraient Lauzun et voulaient connaître son avis sur la nouvelle beauté. Mis en demeure de se prononcer, le duc formula son arrêt : « Elle n'est pas mal, dit-il, mais je ne vois pas qu'il y ait de quoi tourner la tête. Si elle parlait bien français et qu'elle vînt de Limoges, personne n'y prendrait garde. » L'oracle eut le plus grand succès.

Bientôt l'on annonça que le souper du prince était servi.

A cette époque, dans la société, lorsqu'on se rendait à table, les femmes sortaient les premières du salon, les hommes venaient ensuite. Le maître et la maîtresse de la maison appelaient discrètement les quatre femmes les plus distinguées de la société pour les faire asseoir à côté d'eux. Quant aux autres invités, ils choisissaient leurs places à leur convenance (1).

Lauzun profita de cette liberté d'allures pour prendre place auprès de la belle étrangère. Mme de

(1) Après les repas, les femmes se levaient de table pour se rincer la bouche ; les hommes, même les princes du sang, passaient dans une antichambre pour se livrer à la même opération.

Cambis, qui aimait assez à surveiller son volage adorateur, s'assit près de lui.

Lauzun fit pour lady Sarah quelques frais qui furent bien accueillis; au bout de peu de temps, complètement sous le charme, il ne s'occupait plus que d'elle, n'avait d'yeux que pour elle, et Mme de Cambis, oubliée et délaissée, témoignait une humeur dont son amant ne s'apercevait même pas.

Après cette première et décisive entrevue, le duc n'eut plus qu'une idée : revoir l'objet de sa flamme. Quelque désagréable que cela pût lui paraître, il n'hésita pas à se lier avec le mari pour obtenir ses libres entrées dans la maison.

A la première occasion favorable, il lança une déclaration brûlante; elle fut accueillie avec un calme parfait. « Je ne veux pas avoir d'amant, répondit lady Sarah, jugez si je puis avoir un amant français, qui en vaut bien dix autres par le bruit qu'il fait et par les peines qu'il cause; et vous surtout, monsieur de Lauzun. Vous me faites trop d'honneur. Ne perdez pas votre temps près de moi; ne me parlez pas d'amour si vous ne voulez pas que je vous fasse fermer ma porte. »

Lauzun, malgré sa jeunesse, avait une trop profonde connaissance du cœur féminin pour se décourager si vite et prendre au pied de la lettre cette fin de non-

recevoir. Il écouta la leçon d'un air attristé, promit de se conformer scrupuleusement aux instructions qu'on lui donnait, et il s'en remit paisiblement au temps et au hasard du soin de plaider sa cause.

Sur ces entrefaites il reçut de Mme de Cambis une lettre des plus sèches où on le menaçait d'une rupture. Pour toute réponse il fit un paquet de toute leur correspondance amoureuse et le renvoya. Le soir même, la jeune femme prenait un nouvel amant.

C'est à peu près vers cette époque que survint l'aventure de Mme de Stainville. Lauzun en demeura dans une mélancolie profonde; il s'enferma pendant plusieurs jours, sans que rien pût l'arracher à sa tristesse. Lorsque enfin il se décida à retourner dans le monde, sa première visite fut pour lady Sarah; elle l'interrogea avec intérêt sur ses chagrins, et il lui avoua sans détours ce qui le désespérait. « Je suis, dit-il, aussi malheureux qu'il est possible de l'être; je perds d'une manière horrible une femme bien chère, et je ne serai jamais rien pour celle que j'adore. » Lady Sarah paraissait très émue, et elle allait peut-être se laisser entraîner à quelque aveu, lorsqu'une visite survint.

Le soir, les deux jeunes gens se retrouvaient chez Mme du Deffant; toute la soirée se passa en galantes escarmouches, puis en se retirant lady Sarah glissa

entre les mains de Lauzun un petit billet qui ne contenait que ces mots : « *I love you.* »

Par malheur, le duc, en bon Français qu'il était, ne savait pas un mot d'anglais; heureusement le langage de l'amour se devine aisément.

Le lendemain, dès que l'heure le lui permit, il courut chez sa nouvelle passion; elle le reçut à merveille et lui tint ce langage :

« Je vous aime, et vous voyant bien malheureux, je n'ai pu résister au désir de soulager vos peines en vous faisant l'aveu de mon amour. Un amant est ordinairement à peine un événement dans la vie d'une femme française, c'est le plus grand de tous pour une Anglaise; de ce moment tout est changé pour elle, et la perte de son existence et de son repos est communément la fin d'un sentiment qui n'a en France que que des suites agréables et peu dangereuses. Le crime de tromper nos maris ne nous est jamais pardonné. »

Puis elle lui énuméra toutes les raisons qu'elle avait de rester fidèle au chevalier Bunbury et les difficultés incessantes qu'ils éprouveraient pour se voir. Comme conclusion, elle permit à Lauzun de l'aimer, l'assura de la réciprocité, mais lui déclara que leur liaison ne pouvait être et ne serait jamais que platonique.

Le duc, fou d'amour, souscrivit à tout ce qu'on

exigea de lui, et il ne s'en déclara pas moins le plus heureux des hommes. Naturellement les deux amants se promirent une prudence sans bornes et une circonspection non moins grande; mais leurs sentiments secrets furent bien vite percés à jour. Mme du Deffant écrivait en effet : « Votre jolie milady n'a pas fait grand cas de moi, mais je ne prends pas mon amour-propre pour juge; je l'ai trouvée charmante. Son esclave Lauzun est toujours très occupé d'elle (1). »

Cependant le séjour de lady Sarah à Paris touchait à son terme; elle devait suivre son mari, qui retournait en Angleterre. Avant de s'éloigner, elle fit promettre à Lauzun de venir la rejoindre le plus tôt qu'il le pourrait, et elle supplia même le prince de Conti de lui obtenir un congé dans ce but. Le prince se prêta de bonne grâce au service qu'on sollicitait de lui; il s'employa activement en faveur de son favori, et au bout de peu de jours il lui apportait le congé si ardemment désiré. Le duc partit aussitôt.

Ce brusque départ, dont les motifs n'étaient que trop visibles, déplut fort à la famille de Lauzun; il était resté fort mal avec Choiseul depuis l'aventure de Mme de Stainville; il alla néanmoins voir son oncle avant

(1) A Crawford, 13 juillet 1767.

son départ et prendre ses commissions pour Londres; mais le duc refusa de lui confier ses dépêches, et il écrivit même à notre ambassadeur pour le prier de surveiller la conduite de son neveu.

Mme du Deffant de son côté écrivit à Walpole pour lui annoncer la venue du jeune duc et le lui recommander en ces termes, qui peignent assez exactement la chaleur ordinaire de ses sentiments : « Je le trouve assez plaisant, lui dit-elle; ayez quelques attentions pour lui, mais ne vous en gênez pas le moins du monde. »

Lauzun partit donc pour l'Angleterre; il prit la route ordinaire, c'est-à-dire qu'il se rendit à Calais, et là il s'embarqua sur un des mauvais petits bateaux mis à la disposition des voyageurs. La traversée dura vingt et une heures et fut assez mauvaise; enfin l'on arriva à Douvres; là le duc retrouva une chaise de poste qui lui permit de continuer son voyage.

Il parcourut en quelques heures les vingt-cinq lieues qui le séparaient de Londres ; les chemins étaient bien entretenus, mais étroits et bordés de haies; à chaque instant on s'arrêtait à des barrières où le postillon payait un droit de passage. Enfin, après avoir traversé Rochester et Westminster, l'on arriva à Londres.

A peine dans la capitale, Lauzun fut pris par l'ambassadeur, M. de Guerchy (1) : « C'était un brave et loyal gentilhomme, dit Walpole, universellement aimé chez nous, et qui n'avait, je crois, aucun ennemi. »

M. de Guerchy s'empara aussitôt de Lauzun, et il lui imposa toute une série de présentations et de visites. Il le mena d'abord à la cour et il le présenta à George III (2) à son lever. Dès que le monarque fut habillé, on ouvrit les portes de sa chambre, où se trouvait un vieux lit de velours rouge tout noirci par la fumée et luisant de graisse; tout autour se trouvait une balustrade en fil d'argent. Le Roi adressait la parole à tout le monde et commençait sa tournée par les ministres; il parlait à voix basse, de façon qu'on ne pût entendre qu'il posait les mêmes questions à tous les assistants. La Reine était gracieuse et très aimable, mais point belle. Ce qui frappa surtout Lauzun, c'est que les appartements étaient vraiment bien peu somptueux et meublés en général plus que modestement; on voyait des lustres en bois doré ou

(1) Guerchy (Claude-François-Louis Régnier, comte de), lieutenant général (1715-1767). Il s'était couvert de gloire à la guerre. On l'avait envoyé à Londres en 1763.

(2) Il était monté sur le trône en 1760.

argenté. Quelle différence avec les splendeurs de la cour de Versailles !

Le duc n'était pas moins étonné de ce qu'il voyait au dehors. La ville était mal pavée, encore plus mal éclairée. Chaque particulier était tenu d'éclairer lui-même le devant de sa maison ; la plupart ne mettaient qu'une maigre lanterne ; d'autres, plus fastueux, en plaçaient un grand nombre, de telle sorte qu'on passait sans transition de l'obscurité à une véritable illumination. La nuit, des hommes armés d'un falot et d'un bâton étaient postés au coin de chaque rue pour veiller à la sécurité des citoyens ; ils étaient aussi chargés de crier l'heure et de quel côté soufflait le vent.

Mais ce qui cause la plus grande stupéfaction à notre jeune duc, c'est le rigorisme avec lequel on observe le repos du dimanche. Ce jour-là, plus de spectacles ; les jeux, les danses, les instruments, tout est interdit ; les gazettes ne paraissent pas ; les cabarets, les tavernes, les guinguettes de la banlieue, tout est fermé. Au lieu de figures joyeuses comme l'on en voit en France les jours de fête, l'on ne rencontre que des figures moroses ; toute la ville semble plongée dans une morne tristesse. « Les amants bâillent auprès de leurs maîtresses, l'ivrogne bâille le pot à la main, le prédicateur bâille avec son auditoire, on a même vu

au gibet le patient bâiller avant que de faire le saut périlleux et l'assemblée faire chorus de bâillements. »

Enfin Lauzun finit par obtenir sa liberté, et il s'empressa d'en profiter en partant pour la campagne avec sir Charles Bunbury et lady Sarah, qui s'installèrent dans leur belle propriété de Barton. Il y avait des serres superbes où l'on cultivait les fleurs les plus rares et des fruits magnifiques; ils obtenaient entre autres des pêches qui rivalisaient avec celles de Montreuil.

A peine y étaient-ils établis que sir Charles, rappelé par d'importantes affaires, fut obligé de s'absenter. Était-il confiant, indifférent, ou au-dessus des misères humaines? toujours est-il qu'il laissait sa femme et son hôte dans un tête-à-tête dont l'issue ne pouvait guère être douteuse. En effet, peu de jours après le départ de sir Charles, Lauzun, qui jusqu'alors n'avait rien obtenu de sa maîtresse, vit couronner ses vœux au moment où il s'y attendait le moins : « Je n'ai pas voulu que vous me deviez à ma faiblesse, lui dit très simplement lady Sarah, j'ai voulu que vous me teniez uniquement de mon amour. »

Le lendemain, encore dans tout l'enivrement d'une passion exaspérée par une si longue attente, tous deux se promenaient à cheval, lorsque tout à coup la jeune

femme dit à Lauzun : « M'aimez-vous plus que tout au monde? Êtes-vous capable de tout me sacrifier? — Certes, répondit le duc en la regardant dans les yeux, en pouvez-vous douter? — Eh bien, voulez-vous venir avec moi à la Jamaïque? J'y ai un parent riche, sans enfant, et qui sera trop heureux de nous accueillir. Nous ne vivrons que pour notre amour. » Lauzun allait accepter avec enthousiasme, lorsque sa maîtresse l'arrêta : « Non, dit-elle, la question est grave et vaut la peine d'y réfléchir; dans huit jours vous me donnerez la réponse; d'ici là, qu'il n'en soit plus question entre nous. »

Le duc tout d'abord fut ravi, et la perspective qui s'offrait à lui de passer sa vie au loin avec une femme adorée lui parut un rêve délicieux. Puis la réflexion vint, et avec elle quelques objections se présentèrent à son esprit. N'était-ce pas une bien grosse détermination? Étaient-ils bien sûrs de ne pas la regretter, l'un ou l'autre? Qu'adviendrait-il si lady Sarah devenait inconstante? Et puis n'était-il pas de son devoir de veiller au bonheur de la jeune femme et de la défendre contre un entraînement qu'elle pourrait regretter un jour? Avait-il le droit de l'exposer à un avenir aussi précaire?

Quelques jours plus tôt, il est probable que ces

réflexions pratiques qui lui étaient inspirées par sa seule générosité, il le croyait du moins, ne lui seraient pas venues à l'esprit; mais à l'ardeur qui précède la possession avait déjà succédé un sentiment plus calme, et c'est ce que la jeune femme n'avait pas eu la finesse de sentir.

Bref, le duc raisonna si bien qu'au bout de huit jours, au lieu de l'acceptation attendue, il fit part de ses scrupules et des craintes que lui inspirait un projet aussi radical : « C'est bien, mon ami, répondit froidement lady Sarah, vous êtes plus prudent et plus prévoyant que moi; vous avez peut-être raison, n'en parlons plus. » Et il n'en fut plus question en effet; mais quelques jours après lady Sarah profita du retour de son mari pour aller à Londres, et de là à Godwood chez son frère, le duc de Richmond.

Lauzun, désespéré et comprenant enfin qu'il était abandonné, écrivit, supplia; tout ce qu'il put obtenir fut une courte entrevue où la belle Anglaise lui dit en résumé : « J'ai voulu vous donner à jamais lady Sarah tout entière, vous n'avez pas eu assez de confiance ou dans votre constance ou dans la mienne. En déchirant mon cœur vous y avez affaibli votre image. Vous avez détruit le sentiment qui m'attachait à vous; je ne vous aime plus... Ne comptez plus que

sur la tendre amitié que je vous ai vouée pour la vie. » Et elle le supplia de quitter l'Angleterre sans retard.

Lauzun, frappé d'un coup si brusque et si inattendu, tomba à la renverse sans connaissance. Il resta plusieurs jours assez gravement malade, et dès qu'il fut en état de voyager il revint en France; mais il resta longtemps sous l'impression du coup qui le frappait si cruellement. Son caractère était complètement changé, il avait perdu toute sa gaieté et tous les agréments qui le faisaient rechercher dans la société.

Pendant quelque temps il reçut des lettres assez fréquentes de lady Sarah, puis elles s'espacèrent peu à peu, enfin elles cessèrent complètement.

CHAPITRE XII

1767-1768

Lauzun rencontre l'Ange à l'Opéra. — Jean du Barry. — Jeanne Vaubernier. — Lauzun passe l'hiver à Chanteloup. — Mort de Marie Leczinska. — Mort du prince de Lamballe. — Mariage du duc de Chartres.

Lauzun était revenu à Paris inconsolable de la perte de lady Sarah Bunbury. Une profonde tristesse s'était emparée de lui, et il fut, pendant quelque temps, insensible à tous les plaisirs. Mais il n'était pas homme à se morfondre dans de stériles et d'éternels regrets, et il chercha bientôt à s'étourdir en se jetant à corps perdu dans une vie de dissipation et de folies.

Pendant la plus grande partie du dix-huitième siècle, les bals de l'Opéra furent très à la mode et on les suivait assidûment. Ils ne ressemblaient en rien à ce qu'ils sont aujourd'hui. On y voyait la meilleure société, ce qui n'empêchait nullement la mauvaise d'y figurer également. Princes du sang, princesses, grands

seigneurs, grandes dames, filles galantes s'y coudoyaient sans vergogne. Sous le couvert du masque on s'abandonnait à une plus grande liberté d'allures, et il en résultait une gaieté et des intrigues qui amusaient follement nos ancêtres.

Une nuit, Lauzun fit connaissance au bal de l'Opéra avec une fille galante, Mlle Vaubernier, qu'une figure vraiment céleste avait fait surnommer l'Ange.

Voici quelle était la situation de cette fille et la façon dont elle exerçait sa profession.

Il y avait alors sur le pavé de Paris un certain Jean du Barry (1). Après avoir été attaché au département des affaires étrangères, il l'avait quitté pour devenir fournisseur des armées, et il avait obtenu un intérêt dans la fourniture des vivres en Corse. Intrigant, faux, vantard, d'un aplomb imperturbable, grand faiseur de dupes, du Barry était doué cependant de moyens remarquables; il avait une physionomie fine, beaucoup d'esprit, la repartie heureuse, une verve inépuisable et un accent gascon assez plaisant. C'était un de ces types particuliers à notre nation et

(1) Il était né à Levignac, le 2 septembre 1723. Il avait épousé, en 1748, Catherine-Ursule Dalmas de Vernongrese. En 1750, par la protection du duc de Duras, il entra aux affaires étrangères, qu'il abandonna après l'arrivée de Choiseul.

qu'on ne trouve que chez elle. Après avoir exercé bien des métiers, Jean du Barry trouva enfin sa vocation, et il s'arrêta à la profession d'entremetteur; mais il avait la prétention d'y apporter des formes diplomatiques et des allures de grand seigneur qui, à ses yeux, la réhabilitaient.

Un jour du Barry rencontre Jeanne Vaubernier; il est frappé de sa beauté, il suppute sans perdre de temps les avantages qu'il en peut retirer, et il propose à la mère et à la fille de venir chez lui « pour veiller sur la tenue de sa maison et en faire les honneurs ». C'est grâce à ce charmant euphémisme qu'il introduit les deux femmes dans sa demeure. Les unions de ce genre étaient assez fréquentes et portaient le nom de « mariages à la détrempe ».

Les inspecteurs de M. de Sartine signalent, à la date du 14 décembre 1764, l'apparition au théâtre « d'une jeune personne de dix-neuf ans, grande, bien faite, l'air noble et de la plus jolie figure; c'est la demoiselle Vaubernier, la maîtresse de du Barry, qui la produit en loges aux Italiens »; et ils ajoutent avec bonhomie : « Certainement le sieur du Barry cherche à la brocanter avantageusement; quand il a commencé à se lasser d'une femme, il en a toujours usé de même, mais aussi il faut convenir qu'il est connais-

seur et que sa marchandise est toujours de débit. »

Jeanne Vaubernier était charmante en effet, et tous les contemporains s'accordent à louer son incomparable beauté. « Elle est grande, dit le prince de Ligne, bien faite, blonde à ravir, front dégagé, beaux yeux, sourcils à l'avenant, visage ovale avec de petits signes sur les joues pour le rendre piquant comme pas d'autres, nez aquilin, bouche au rire leste, peau fine, poitrine à contrarier la mode, en conseillant à beaucoup de gorges de se mettre à l'abri d'une comparaison. » Enfin un bras, un pied, une main divine.

Jeanne Vaubernier aimait follement la dépense et le luxe, elle fréquentait les théâtres, les bals masqués de l'Opéra, tous les lieux de plaisir, et elle inspira bien des caprices. Elle jouissait déjà d'une grande réputation dans la jeunesse galante, « on ne pouvait se dispenser de souper au moins une fois avec elle », dit Sénac de Meilhan.

A l'époque où Lauzun fit sa connaissance, c'était M. de Sainte-Foix (1) qui subvenait aux dépenses de la maison; aussi l'inspecteur de Sartines dit-il tout

(1) Radix de Sainte-Foix était fils d'un bourgeois enrichi. « Il est aimable, a de l'esprit et est obligeant, dit de lui Mme Geoffrin. Il est premier commis des affaires étrangères et le favori du ministre. » Il devint ensuite trésorier général de la marine.

crûment : « La demoiselle Vaubernier est la maîtresse ou plutôt la vache à lait du sieur du Barry. C'est de M. de Sainte-Foix, trésorier de la marine, que cette dernière est occupée aujourd'hui à soutirer sous le bon plaisir du sieur du Barry (1). »

Mais de Sainte-Foix commençait à se lasser, et il était d'une prudente administration de lui ménager un successeur. Le jeune duc de Lauzun parut une proie de conséquence, et c'est sur lui qu'on jeta les yeux.

Jeanne Vaubernier et Lauzun, nous l'avons dit, se rencontrèrent à l'Opéra et nouèrent un commencement d'intrigue. Le duc fut convié à souper chez du Barry : la maison avait fort bon air, et il y avait, naturellement, de très jolies personnes, étant donnée l'industrie du maître de la maison.

Ce dernier souffrait à ce moment d'une inflammation des paupières, mais cette indisposition ne nuisait nullement aux réceptions ordinaires ; seulement l'amphitryon, qui cumulait ses devoirs avec les soins qu'exigeait sa santé, offrait la physionomie la plus plaisante. Il faisait les honneurs et présidait aux repas vêtu d'une superbe robe de chambre, son chapeau sur la tête maintenant deux pommes cuites qu'un

(1) *Journal de Sartines*, 29 janvier 1768. VATEL, t. I, p. 104.

empirique lui avait ordonné de conserver sur les paupières.

Lauzun trouva la maison originale, le personnel agréable et la maîtresse du logis charmante; mais la santé de du Barry lui inspira une sage méfiance, et il trompa les espérances que l'on avait fondées sur lui en s'obstinant à rester avec Mlle Vaubernier dans les termes d'une simple amitié. M. de Fitz-James (1), un des plus brillants seigneurs de la cour, était jeune, beau, aimable ; plus hardi, il offrit ses hommages à la jeune femme, ils furent agréés avec l'autorisation et sous l'œil paternel de du Barry.

Cette aventure, sur laquelle Lauzun avait un instant compté pour oublier ses chagrins, n'ayant pas eu le résultat souhaité, le jeune homme retomba dans sa tristesse.

Enfin, pendant l'hiver de 1768, excédé de Paris, il prit la résolution de s'isoler un peu et d'aller chercher à la campagne, dans la vie des champs, l'équilibre moral qu'il ne pouvait ressaisir depuis ses mésaventures avec la belle Anglaise.

Sa tante, Mme de Choiseul, passait l'hiver dans ses

(1) Jean-Charles, comte de Fitz-James, né le 26 novembre 1743, marié à Mlle de Thiard, descendant des rois d'Angleterre par l'illustre maréchal de Berwick.

terres; peu faite pour la vie de la cour et pour les intrigues incessantes qui y régnaient, elle n'était heureuse que dans son cher Chanteloup, loin du bruit de la capitale, entourée de quelques amis fidèles; c'est là qu'elle goûtait les seuls plaisirs vrais que son âme délicate fût à même d'apprécier.

Lauzun aimait beaucoup sa tante; il lui fit part de ses projets de retraite, et il lui proposa d'aller avec Mme de Lauzun lui tenir compagnie. La duchesse, aussi charmée que surprise de cette visite en ménage si peu conforme aux habitudes de son neveu, et en augurant pour l'avenir d'heureux résultats, répondit qu'elle serait ravie de les posséder; peu de jours après, les deux époux faisaient leur entrée à Chanteloup. Ils y retrouvèrent les hôtes habituels, l'abbé Barthélemy, Gatti, puis quelques nouveaux venus, entre autres le chevalier de Listenay, « bon homme, doux, facile, complaisant ». Souvent venaient encore des amis de Paris, mais ils ne faisaient qu'un court séjour.

Lauzun s'accommode très vite et fort bien de la vie simple et paisible que l'on mène à Chanteloup. Cette existence isolée et au grand air calme ses nerfs surmenés; puis il s'occupe avec sa tante des mille questions que la châtelaine est appelée à résoudre.

Chaque jour il y a d'interminables conférences avec M. Mondomaine, l'écuyer; M. de Perceval, le capitaine des chasses; M. Ribol, l'intendant; Tellier, le concierge; Chauvin, le jardinier; Claude, le vacher; Robin, le berger; Mme Grisemine, la gardeuse de dindons, etc., etc. La duchesse surveille tout elle-même, donne les ordres, les instructions; rien n'échappe à son activité.

Mme de Choiseul se lève à dix heures; puis elle monte à cheval ou écrit, suivant les jours. Si elle sort, Lauzun l'accompagne. Pendant ce temps Gatti boit du café au lait, et l'abbé Barthélemy prend d'interminables bains. Le dîner, qui a lieu à deux heures, réunit tous les hôtes du château; la chair est excellente, mais on mange surtout des légumes et du laitage pour augmenter « les douceurs des caractères ». Après le dîner la promenade, et le soir de longues conversations jusqu'au souper : c'est là que Lauzun déploie toutes les grâces de son esprit et tient sous le charme pendant des heures la société qui l'écoute. A minuit, chacun se retire dans ses appartements.

Comme distractions il y a le jeu, surtout le trictrac, qu'adore la duchesse, puis aussi la musique : M. de Choiseul a eu l'aimable pensée d'envoyer à Chanteloup les musiciens de sa compagnie, la colonelle

générale; ils sont six, soit bassons, soit clarinettes. Tous les soirs, au retour de la promenade, on se réunit, et ils donnent un petit concert délicieux; ce sont des gens de très bonne compagnie et d'un ton excellent.

Une autre distraction des plus goûtées est la lecture des pièces de théâtre; la bibliothèque du château en contient un grand nombre; on se munit de plusieurs exemplaires, et chacun lit un rôle. C'est le triomphe de la duchesse et du chevalier de Listenay : « Ils pourraient jouer sur tous les théâtres de Paris », écrit l'abbé.

C'est pendant ce séjour que l'on imagine à l'adresse de Mme du Deffant une plaisanterie d'un goût assez douteux, mais que la vieille aveugle prit très gaiement, ainsi qu'en témoigne sa réponse :

« Je voudrais, chère grand'maman, vous peindre, ainsi qu'au grand abbé, quelle fut ma surprise quand hier matin on m'apporta, sur mon lit, un grand sac de votre part. Je me hâte de l'ouvrir, j'y fourre la main, j'y trouve des petits pois, les premiers que j'eusse vus, et puis un vase. Quel peut-il être?... je le tire bien vite : c'est un pot de chambre! mais d'une beauté, d'une magnificence..... que mes gens, tout d'une voix, disent qu'il en fallait faire une saucière. Le pot de chambre a été en représentation hier toute la soirée et

fit l'admiration de tout le monde. Les pois, dont il y avait une grande casserole toute pleine, furent mangés sans qu'il en restât un seul. Je portai votre santé (1).»

Le bon abbé Barthélemy nous met au courant des graves événements qui agitent le petit cénacle de Chanteloup. Tantôt on prend un gros loup au trébuchet et tout le château est en émoi; tantôt on tond les moutons, et leur laine est si fine qu'on la croit incomparable; puis le grand taureau est très méchant, le petit très drôle, etc...

De temps à autre une visite vient rompre la monotonie de l'existence, et pour l'amusement de ses hôtes la duchesse fait comparaître toutes les curiosités de son domaine : d'abord ses chers moutons qu'elle aime à la passion; les plus favorisés sont admis dans le salon, et parmi eux *Cathédrale*, un bélier superbe et sans pareil; ils font sur le parquet d'interminables glissades qui réjouissent fort la société. Puis vient la mère Roby et sa suivante, ayant l'une et l'autre sur leurs poings des aras, les uns bleus, les autres rouges: ce sont les gardes-françaises et les gardes-suisses de Chanteloup. Enfin arrive un singe habillé en grenadier, sabre au côté, fusil sur l'épaule, habit d'ordonnance

(1) Mme du Deffant à Mme de Choiseul, 9 mai 1768.

et petit chapeau. Il marche sur ses deux pattes comme un homme, et il est méchant comme un diable.

Lauzun, grand amateur d'exploits cynégétiques, organise des chasses à courre auxquelles prend part toute la société. Le spectacle en est imposant. En tête marche le capitaine des chasses; puis vient le lieutenant, suivi de cinq piqueurs et de six gardes avec les chiens. On court le chevreuil, le loup, le sanglier, chacun fait des merveilles. Mme de Choiseul et Lauzun montrent beaucoup d'ardeur et d'audace. Mme de Lauzun, plus timide, ne suit qu'en voiture. Gatti et l'abbé n'ont garde de rester au château. Le premier, médiocre cavalier, trotte de son mieux les deux poings appuyés sur la selle et le corps tout courbé à cause de sa sciatique. L'abbé le précède monté sur un cheval si petit que ses jambes traînent par terre et se confondent avec celles de l'animal. Ces chasses, où chacun apporte son tribut de gaieté et d'entrain, sont pour la société un grand divertissement; mais il n'y a qu'un tout petit malheur, c'est que l'on ne prend jamais la bête.

Le printemps fut affreux ; la pluie ne cessait pas et la moisson, qui donnait les plus belles espérances, fut à peu près détruite. Les paysans étaient dans la consternation, le désespoir se lisait sur tous les visages.

« La grand'maman donne tout ce qu'elle a, écrit l'abbé, elle ramasse avec avidité les pièces de six sols qu'elle gagne au trictrac. Je voudrais que vous vissiez combien elle est aimée ici ; il n'y a peut-être pas d'exemple de cette adoration : elle seule en est étonnée. »

Pendant ce long séjour, Mme de Choiseul fut à même d'apprécier tous les aimables dons de Mme de Lauzun ; et voici ce qu'elle en écrivait au moment où la société allait se séparer et où chacun se préparait à regagner la capitale.

« Elle a été charmante ici. Plus je la vois et mieux je l'aime, et j'en suis bien fâchée ; mais comment résister au plaisir d'aimer ? Puis, je serais bien étonnée si celle-là m'en faisait jamais repentir. Aimons donc toujours en attendant, c'est autant de pris sur l'ennemi, car le mal est l'ennemi du genre humain, et de tous les maux, il n'y a que la haine qui soit pire que l'indifférence. »

En dépit des espérances un peu naïves de Mme de Choiseul, Lauzun était toujours le seul à ne pas s'apercevoir du charme de sa femme et de ces qualités qui séduisaient tout le monde. La première impression si défavorable restait ineffaçable.

Vers le milieu de juin chacun rentra à Paris. Il était vaguement question d'une campagne en Corse, et

Lauzun, toujours mal guéri de ses peines de cœur, songeait à demander du service pour s'étourdir et changer le cours de ses idées.

En attendant il assista à toutes les tristes cérémonies qui se succèdèrent à la cour. Marie Leczinska, dont la santé était depuis longtemps ébranlée, s'éteignit le 24 juin, regrettée de quelques amis fidèles. Le rôle qu'elle jouait était si effacé que sa mort fit peu d'impression et ne laissa pas de vide.

Un mois auparavant, le prince de Lamballe était mort à Louveciennes à l'âge de vingt ans. Il succombait aux suites d'un mal contracté dans les orgies où l'avait entraîné son futur beau-frère, le duc de Chartres, et les bruits les plus injurieux pour ce dernier circulèrent à ce moment. En effet, le mariage du duc et de Mlle de Penthièvre était déjà annoncé; la mort du prince de Lamballe faisait passer sur la tête de sa sœur toute l'énorme fortune des Penthièvre et la rendait la plus riche héritière de France.

Le mariage du duc de Chartres, l'intime ami de Lauzun, eut lieu dans les premiers mois de l'année 1769, mais notre héros ne put y assister; à ce moment il guerroyait en Corse, comme nous le verrons plus tard. A l'occasion de ce mariage de grandes fêtes furent données; le prince de Conti offrit aux jeunes époux

de magnifiques réjouissances dans son château de l'Isle-Adam.

Mlle de Penthièvre était bonne, douce, blanche et fraîche, mais elle ne pouvait avoir la prétention de fixer un prince aussi volage que le duc de Chartres. La première fois que les jeunes époux parurent au bal de l'Opéra, les filles de Paris les plus renommées assistèrent à la représentation en costume de veuves. Elles purent bientôt quitter leurs crêpes, car le prince ne fut pas long à leur revenir (1).

(1) L'habitude existait encore pour les hommes de se faire épiler la veille de leurs noces; le duc de Chartres fut le dernier qui se soumit à ce singulier usage.

CHAPITRE XIII

1768

Préliminaires de la campagne de Corse.

Depuis longtemps déjà, il était question de l'île de Corse. En 1734, les habitants s'étaient soulevés contre la tyrannie des Génois; ils avaient à leur tête le général Paoli, et ils remportèrent d'abord d'éclatants succès.

La République de Gênes, impuissante à soumettre ses sujets rebelles, fit alliance avec la France et conclut un traité qui obligeait la cour de Versailles à lui fournir un appui armé. En effet, le gouvernement français envoya plusieurs bataillons; mais le comte de Boissieux qui les commandait fut défait complètement par Paoli. Son successeur, M. de Maillebois, se montra plus habile. Les insurgés furent vaincus; Paoli et son jeune fils Pascal (1), faits prisonniers, furent exilés à Naples, et la Corse retomba sous la domination de la république de Gênes.

(1) Né en 1726.

En 1755, Pascal Paoli, devenu homme et nourri dans la haine des Génois, passa en Corse et recommença la lutte. Son affabilité, son enthousiaste patriotisme, le nom qu'il portait, le servirent grandement et lui attirèrent des partisans. Bientôt, à ses appels réitérés, l'île entière se souleva; et après une longue lutte, mélangée de succès et de revers, les Génois finirent par être repoussés sur le littoral et acculés dans les places maritimes.

De nouveau, la République fit appel à la cour de Versailles. Pendant la guerre de sept ans, les Génois avaient fait à la France des avances d'argent considérables. Au lieu d'en payer les intérêts, il fut convenu que des troupes françaises viendraient occuper les places maritimes de la Corse, ce qui permettrait aux Génois de reprendre la campagne. Le comte de Marbeuf débarqua donc dans l'île avec plusieurs bataillons et s'établit à Corte et à Bastia.

Les succès du général Paoli, son habileté dans la conduite des opérations militaires, les heureuses réformes introduites parmi ses concitoyens, ses vues élevées, tout avait contribué à lui créer non seulement en Corse, mais encore en Europe, un véritable prestige et une grande réputation.

Au mois de janvier 1768, le chevalier de Boufflers,

toujours par monts et par vaux, se rend en Corse pour rendre visite à M. de Marbeuf, mais plus encore pour admirer Paoli; il écrit à Mme de Choiseul : « C'est une belle ville que Marrrsaigle, comme disent le *gros duc de Lauzun* et le *petit abbé Barthélemy;* mais ses environs sont encore plus beaux; la terre disparaît sous les maisons et la mer sous les vaisseaux... De Marseille, je vais en Corse. J'ai toujours eu la fantaisie des révolutions; je serai bien aise de voir un pauvre peuple secouer un horrible joug. Je me fais une grande idée de Paoli, de ses vertus, de ses talents. Un homme qui a tout fait sans moyens, qui a résisté à des maîtres plus puissants que lui, qui a policé ses compatriotes, indomptables jusqu'alors, qui n'a employé son autorité qu'à assurer la liberté de sa nation, me paraît un digne successeur des Romains de la grande espèce. »

Cependant les Génois, désespérant de vaincre la résistance des Corses, prirent le parti de vendre l'île à la France. M. de Choiseul, après les désastres de la guerre de sept ans, ne demandait pas mieux que d'acquérir quelque gloire sans grande peine, et il saisit avec empressement l'occasion qui se présentait. Dans les premiers mois de 1768, il signait secrètement un traité avec la république de Gênes, qui lui cédait la

Corse moyennant argent. C'est ce qui faisait dire plaisamment à Walpole : « J'aime les Génois vendant la Corse! Je crois que nous pourrions suivre leur exemple et vendre la France; nous y avons autant de droits et nous l'occupons à peu près de même! A combien peuvent-ils estimer la Corse? Du prix courant des îles, cela ne doit pas monter bien haut. Charles II a vendu l'Angleterre et l'Irlande à Louis XIV pour trois cent mille livres sterling par an, et on a reconnu que c'était d'une cherté extravagante. »

Le 19 mai, deux bataillons du régiment de Bretagne débarquent à Ajaccio et y relèvent la garnison génoise. Le 30 mai, le régiment d'Anhalt débarque à son tour, et le comte de Narbonne, maréchal de camp, prend le commandement des troupes. Le peuple, ravi, croyant échapper à une domination détestée et n'avoir plus de maître, l'accompagne jusqu'au port avec de bruyantes acclamations.

La joie fut de courte durée. Le jour même, le pavillon français est arboré sur le château, et M. de Narbonne publie une ordonnance qui interdit, sous les peines les plus rigoureuses, la vente des munitions de guerre. Le peuple commence à se méfier, et le bruit se répand que les troupes françaises viennent priver les Corses de la liberté.

A Bastia se passent des événements encore plus importants.

Le 21 juin, le représentant de la république de Gênes s'embarque, laissant à M. de Marbeuf l'administration du pays. Le 24, on arbore notre étendard sur la tour du Palais, et les Français disent hautement que le Roi veut ajouter la Corse à son domaine. Sur l'ordre du commandant, des réjouissances ont lieu. La maison de ville est ornée de festons et de guirlandes entrelacées de franges d'or : à chaque croisée sont placées quatre grosses torches de cire blanche; partout l'on voit des inscriptions latines à la gloire de Louis XV, roi de France, de Navarre *et des Corses*.

Le magistrat, accompagné des principaux citadins, se rend en corps aux Missionnaires, où réside le comte de Marbeuf, pour le complimenter. Le général les reçoit, entouré de tout son corps d'officiers. De là, ils se rendent à la cathédrale de Santa-Maria pour assister à un *Te Deum* qui se termine par un *Domine salvum fac regem*.

Cette prise de possession officielle était fort aisée; mais il fallait maintenant réduire Paoli et son armée, qui ne paraissaient nullement disposés à s'accommoder du nouvel état de choses. C'est dans ce but que l'on

se décida à envoyer de nouvelles troupes en Corse et que le Roi désigna son ami, le marquis de Chauvelin, pour les commander. Ce général avait fort bien servi pendant la guerre de 1741 sous le prince de Conti; mais depuis de longues années il n'avait pas quitté la cour. Le Roi avait pour lui la plus grande affection, mais elle ne pouvait lui tenir lieu du talent militaire qui lui manquait. La nomination de M. de Chauvelin eut pour premier résultat de mettre de fort méchante humeur le comte de Marbeuf, qui se trouvait depuis quatre ans en Corse et qui nourrissait l'espoir de diriger les opérations.

M. de Chauvelin fit donc ses préparatifs de départ; plusieurs jeunes gens de la cour sollicitèrent la faveur de l'accompagner. « Une probabilité d'avoir des coups de fusil était trop précieuse pour la négliger », dit Lauzun, et il s'empressa en effet de faire agir auprès de M. de Chauvelin pour être autorisé à le suivre en Corse. Quelques jours après il était désigné pour servir d'aide de camp au général. Le marquis de Laval, le comte de Coigny, M. d'Arcambal, de Custine, et quelques autres jeunes gens partirent également.

Malheureusement, rien n'était prêt, et on ne pouvait commencer les hostilités. Il fallut faire embarquer à Toulon une légion, dix bataillons, des chevaux, des

mulets, des bœufs, des « hôpitaux », des vivres, des fourrages. Tout le mois de juillet fut employé à ces préparatifs.

Assez accessible au merveilleux et poussé, du reste, par un de ses amis, Lauzun voulut, avant de s'éloigner, consulter un sorcier qui demeurait rue Saint-André des Arts, au cinquième étage (1). Le sorcier annonça à Lauzun plusieurs événements, entre autres un duel qui s'arrangerait aisément. Il lui prédit en outre qu'il succomberait dans une île après une bataille perdue. Au moment où Lauzun allait partir pour la Corse, cette prédiction était au moins impressionnante. Mais de tous les pronostics du sorcier, celui-ci, le plus essentiel cependant, ne se réalisa pas.

Lauzun partit pour Toulon à la fin de juillet; il fit la route avec un de ses amis, le marquis de Laval-Montmorency, qui, comme lui, rejoignait l'armée et, comme lui encore, espérait s'y couvrir de gloire. A peine arrivés, les jeunes officiers se prirent de querelle pour un motif des plus futiles; ils avaient déjà mis l'épée à la main lorsque le marquis reconnut ses torts et tendit la main à son adversaire. Ainsi se réalisa la première prédiction du sorcier.

(1) Paris, à cette époque, était plein de sorciers, et la meilleure société formait leur clientèle ordinaire.

Lauzun avait l'ordre d'attendre à Toulon son général, qu'une maladie grave de Mme de Chauvelin retenait à Versailles. Pour occuper ses loisirs, il se fit présenter à Mme Chardon, femme de l'intendant de Toulon (1), chargé des affaires de Corse (2). Mme Chardon, à peine âgée de dix-sept ans, était fort séduisante : « C'était une poupée pour la légèreté et la taille, dit M. de Mirabeau (3), mais elle avait un tempérament de feu et autant d'intrigue et de corruption qu'on en a après vingt années de coquet-

(1) Chardon (Daniel-Marc-Antoine) (1730), lieutenant particulier au Châtelet, intendant de Sainte-Lucie en 1763, maître des requêtes en 1765, intendant en Corse de 1768 à 1771, procureur général près le conseil des prises, puis, en 1787, membre du comité d'administration de la marine. Il a publié plusieurs ouvrages, entre autres un *Code des prises*, 2 vol. in-4°, 1784. C'était un homme de mérite, de beaucoup d'esprit et d'une facilité de travail incroyable, mais il était fort immoral.

(2) En 1768, M. Chardon, maître des requêtes, avait fait rapport au conseil d'un procès intenté à M. Thibault de Chauvallon, intendant de la Guyenne. Le Parlement manda M. Chardon à sa barre. Mais le Roi dit que M. Chardon n'avait agi que par ses ordres, et il défendit au Parlement de se mêler de l'affaire. En dépit de cette défense, le Parlement prononça un arrêt qui interdisait à M. Chardon toutes fonctions jusqu'à ce qu'il se fût justifié. Le Roi n'en tint naturellement aucun compte et nomma Chardon en Corse.

(3) Nous devons la communication de cette lettre de Mirabeau à M. de Loménie, auquel nous adressons nos plus vifs remerciements.

terie. » Elle parut néanmoins à Lauzun un véritable présent du ciel, et il s'empressa de lui rendre des soins qui furent tout d'abord assez froidement accueillis.

Cependant, l'on n'avait pas attendu l'arrivée du général en chef pour commencer les hostilités. Paoli ayant refusé de laisser passer une troupe française qui voulait se rendre de Bastia à Saint-Florent (1), on avait pris le passage de vive force et l'on s'était emparé du village de Patrimonio, qui fut livré au pillage. M. de Barbaggio, neveu de Paoli, avait eu toutes les peines du monde à s'échapper, mais il avait perdu son argenterie, « sa montre d'or et sa bourse ». Le combat avait duré trois jours, et les Corses avaient déployé une activité et une fermeté qui auraient fait honneur aux troupes les mieux aguerries.

Malheureusement, la guerre prenait dès le début un caractère odieux ; il y avait eu, pendant et après le combat, de véritables actes de sauvagerie. Un officier de Royal-Roussillon, M. de Belaspect, ayant été blessé et fait prisonnier, fut pendu par les pieds ; d'autres officiers prisonniers furent égorgés à coups de stylet.

(1) Village situé sur la côte à trois kilomètres de Bastia.

Un de ses amis écrivait à Lauzun :

« Bastia, ce 4 août 1768.

« Enfin, voilà donc la guerre déclarée entre les Français et les Corses; non seulement il faut courir les dangers de la mer pour venir ici, mais il faut s'alimenter de coups de fusil quand on y est. Depuis plusieurs jours, on s'écharpe de part et d'autre de la bonne façon. Les rebelles, dit-on, ont beaucoup plus perdu que nous. Ces messieurs ont défendu leurs montagnes pied à pied. On perdra bien du monde avant que de réduire ces gens-là. Cette guerre-ci est de la plus grande cruauté; tous nos soldats sont comme des enragés et font serment de ne faire grâce à personne. »

A la réception de ces nouvelles, Lauzun et M. de Laval, qui se morfondaient à Toulon, n'hésitèrent plus et, malgré les ordres formels de M. de Chauvelin, ils s'embarquèrent sur le chébec du Roi *le Singe,* pour passer à Saint-Florent. Mais un ordre du commandant de la marine les obligea à débarquer. Ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient rester à Toulon pendant qu'on tirait des coups de fusil en Corse, qu'ils en voulaient leur part et qu'ils désobéiraient : « Cette annonce fut

accompagnée de tout ce que peuvent dire des jeunes gens qui s'appellent Biron et Montmorency. »

Le lendemain, ils traversèrent sur un bateau de pêcheurs. Sur leur route, ils rencontrèrent une flotte de trente-deux voiles chargée de proscrits. C'étaient les Jésuites qui, chassés d'Espagne en 1767, s'étaient établis en Corse. Mais avant d'y trouver un asile, ils avaient eu à subir une longue et douloureuse odyssée. Embarqués tous le même jour et à la même heure sur l'ordre de Charles III, ils avaient fait voile d'abord vers Civita-Vecchia, comme vers un refuge naturel. Reçus à coups de canon par les troupes du Saint-Père, ils avaient dû reprendre le large; ils se présentèrent alors successivement devant Livourne, devant Gênes; partout ils furent impitoyablement repoussés. Beaucoup d'entre eux succombèrent à la fatigue et aux privations. Enfin on eut pitié de ces malheureux indéfiniment ballottés sur les flots, et on leur permit de s'établir en Corse. Mais la Corse devenant française à la suite des incidents que nous venons de raconter, on ne pouvait les y tolérer, et M. de Marbeuf avait donné des ordres pour les faire embarquer de force et les transporter sur les côtes de Gênes.

A peine arrivé, Lauzun eut la satisfaction d'assister, le 23 août, au combat de Monza, où l'on fit prisonnier Barbaggio (1) lui-même et quelques autres chefs.

(1) Un officier de l'armée écrit à propos du neveu de Paoli : « J'ai été bien surpris de rencontrer dans le général Barbaggio un homme aimable et très éclairé : il s'en fallait bien que j'eusse cette idée-là d'un Corse ; j'en suis au point de regretter qu'on l'ait transféré à Toulon, tant sa conversation me plaisait. » (Archives du ministère de la guerre. Campagne de Corse.)

CHAPITRE XIV

1769

Campagne de Corse.

Enfin M. de Chauvelin arrive à Bastia le 26 août. Son premier soin est d'infliger à Lauzun plusieurs jours d'arrêts pour avoir enfreint ses ordres. De grandes réjouissances accueillent l'arrivée du général en chef; illuminations, feux d'artifice, cris de joie, rien ne manque, et pour compléter la fête, force inscriptions latines placées avec les armes du général sur toute la façade de l'hôtel de ville.

Le lendemain deux édits annoncent aux habitants leur changement de domination. Le premier leur apprend que le Roi compte désormais l'île de Corse au nombre de ses provinces, par la cession volontaire qu'en a faite entre ses mains la république de Gênes, et que Sa Majesté va travailler au bonheur de ses nouveaux sujets. Le second enjoint aux troupes françaises de mettre au pillage toute ville ou lieu fermé

qui ne se sera pas rendu à la première sommation.

Ces édits sont envoyés dès le 27 à Paoli.

Le 28 a lieu à Oletta une assemblée de la nation; les édits sont déchirés, foulés aux pieds; les Corses jurent de défendre la liberté jusqu'à la dernière goutte de leur sang et se séparent aux cris mille fois répétés de : *Guerra, guerra!* Une proclamation de Paoli aux habitants proteste contre les édits du Roi, les invite à ne pas se laisser « vendre au marché comme de vils animaux » et à repousser la violence par la force.

M. de Chauvelin ne disposait pas de forces considérables; l'armée ne se composait que de seize bataillons et de deux légions (1). De ces seize bataillons six étaient à Ajaccio et à Calvi; toute l'île qu'il fallait soumettre étant entre eux et l'armée, il ne fallait pas les compter. En tout M. de Chauvelin n'avait pas sous ses ordres plus de cinq mille hommes, et encore fallait-il déduire les garnisons de Bastia, du cap Corse et de Saint-Florent. Paoli commandait à plus de quinze mille hommes suffisamment armés et soutenus par l'idée qu'ils défendaient leur patrie et leur liberté.

(1) Ces bataillons, sur le pied de paix, ne montaient pas à plus de quatre cents hommes chacun. Chaque légion formait à peu près cinq cents hommes, dont moitié à cheval.

Avec M. de Chauvelin étaient arrivés M. Chardon, l'intendant, Mme Chardon, plus séduisante que jamais, et plusieurs jeunes gens de la cour désireux comme Lauzun d'apporter de la variété dans leurs plaisirs en conquérant une gloire facile et rapide.

Cette jeunesse, pleine d'ardeur mais imprudente, eut sur le général une fâcheuse influence. Ils lui persuadèrent que la conquête de la Corse n'était qu'un jeu d'enfant, que ces paysans, cette *canaille,* armés de fusils de chasse sans baïonnettes et habillés de brun ne pouvaient faire aucune résistance, qu'il fallait bien vite en venir à bout pour retourner au bal de l'Opéra avec l'auréole des conquérants. Mais ces paysans étaient pleins de courage; habitués à une vie dure et sobre, ils n'avaient nuls besoins; le lait de leurs chèvres, quelques châtaignes leur suffisaient; ils tis saient eux-mêmes leurs habits avec le poil ou la laine de leurs troupeaux. Ils allaient opposer la plus vive résistance.

M. de Chauvelin se laissa entraîner. Le 3 septembre, l'armée française sortit de Bastia; le 5, dans une charge brillante, elle culbuta les Corses et s'empara des positions qu'ils occupaient. Mais la résistance fut telle et la retraite de l'ennemi si menaçante que le général n'osa poursuivre ses succès, craignant d'expo-

ser son armée à une destruction totale. Comprenant la gravité de sa position, il demanda d'urgence au duc de Choiseul des secours en hommes, en mulets et en munitions.

Pour assurer la sécurité de son camp, il fit occuper par le colonel de Ludre et M. de Montrond, lieutenant-colonel, avec l'infanterie de la légion royale et deux compagnies de grenadiers du Languedoc, le village de Borgo (1), espèce de citadelle située sur le sommet d'une colline fort escarpée. Sur le point le plus élevé se trouvait une église avec quelques maisons crénelées; le village était placé au-dessous; pour y parvenir, on devait suivre un étroit chemin en limaçon. Cette situation très forte offrait un grand danger; il n'y avait pas de source dans le village, et pour se procurer de l'eau il fallait descendre jusqu'au pied de la montagne.

A peine le chevalier de Ludre s'était-il fortifié dans l'église et le village de Borgo qu'il fut investi par les Corses. On rit beaucoup dans l'armée française de la naïveté de ces paysans qui, sans canons, s'avisaient d'assiéger une place. On se contenta d'envoyer à M. de Ludre des secours en hommes, en munitions

(1) A 17 kilomètres de Bastia.

et en vivres, et l'on attendit avec confiance les événements (1).

(1) M. de Ludre, très brave officier du reste, n'avait pas compris tout d'abord l'extrême danger de sa situation. Toutes ses lettres au général en chef montrent des illusions complètes :

« De Borgo, 11 septembre 1768, 2 heures après midi.

« Je crois pouvoir vous assurer, mon général, que mille Corses ne me déposteront pas de Borgo de la façon dont je m'y suis arrangé. »

« De Borgo, 19 septembre 1768.

« Daignez, mon général, vous en rapporter à moi ; je n'ai jamais varié dans ma façon de penser sur ma position et je peux vous assurer plus que jamais que tous les Corses ensemble ne m'en délogeront pas. Les ennemis nous ont coupé ce matin une fontaine qui était la seule qui arrivât au village ; comme j'avais prévu cette malice de leur part, j'avais reconnu une source à mi-côte que je viens de faire arranger. Ça avait étonné un peu mon monde, mais ils l'ont été bien davantage en voyant qu'ils avaient plus d'eau qu'ils n'en voulaient. »

« De Borgo, 5 octobre 1768.

« Je vous réponds, mon général, que s'ils viennent m'attaquer, de les dégoûter à jamais de pareille entreprise. »

« De Borgo, 6 octobre 1768.

« Je crois que les rebelles respectent infiniment mes retranchements ; je leur conseille de penser ainsi, car je les convaincrai s'ils sont tentés de les voir de près. »

« De Borgo, 27 octobre 1768, 10 heures du matin.

« Il est arrivé deux fauconaux aux ennemis, voilà leur artillerie ; ils en amèneront beaucoup comme cela avant de prendre Borgo. »

Nous devons l'obligeante communication de la curieuse correspondance de M. de Chauvelin à M. le marquis d'Imécourt.

Mais les Corses connaissaient tous le danger de la position de M. de Ludre. Ils s'emparèrent pendant la nuit de plusieurs maisons du village et coupèrent les communications avec la plaine. A partir de ce moment il fut impossible aux assiégés de se ravitailler, et comme l'eau leur faisait absolument défaut, ils n'avaient plus qu'à se rendre si on ne les secourait. La correspondance qu'ils entretenaient par signaux avec le camp français annonçait leur lamentable situation.

M. de Chauvelin ne pouvait abandonner les troupes de Borgo, et il se décida à risquer le salut de toute l'armée pour tenter de les délivrer. Pendant que M. de Ludre se préparait à faire une sortie désespérée avec toute sa garnison, l'armée française, réduite à onze cents hommes par les maladies, se disposa à attaquer les Corses de trois côtés différents. A Bastia, on était dans la consternation; on redoutait tous les désastres, on se croyait exposé à tous les dangers.

Avant de partir, Lauzun voulut dire adieu à Mme Chardon, qu'il courtisait toujours fort assidûment mais sans grand succès. Il la trouva plus sensible que d'habitude, et, quand il lui baisa la main, peut-être pour la dernière fois, elle lui donna une plume blanche qui devait, paraît-il, être sa sauvegarde; il la

mit pieusement à son chapeau, et elle lui porta certainement bonheur, puisqu'elle ne le fit pas tuer; elle le distinguait de manière que tous les coups de fusil lui étaient adressés de préférence.

La journée de Borgo (1) fut désastreuse pour les armes françaises.

En vain M. de Ludre essaye-t-il de se frayer un passage, il est repoussé après avoir subi des pertes terribles; d'une compagnie du régiment de Languedoc il ne revient qu'un seul homme. Deux colonnes françaises, sous les ordres de MM. de Marbeuf et de Narbonne, gravissent la montagne malgré le feu le plus vif; elles pénètrent jusqu'au centre du village, mais elles sont criblées par des ennemis invisibles et tirant à coup sûr. Après cinq heures d'attaques réitérées, elles doivent se replier, laissant plus de trois cents morts dans le village, et parmi eux beaucoup d'officiers.

Il fallut battre en retraite, et on se retira avec tant de précipitation qu'on oublia M. de Marbeuf, qui se trouva coupé, ainsi que ses troupes, du reste de

(1) Ce village avait toujours été funeste aux Français. En 1739, M. de Boissieux, lieutenant général, l'ayant fait occuper, et les Corses l'assiégeant, il marcha au secours de ses troupes, fut battu, et vint mourir de douleur à Bastia.

l'armée. Il fallait à tout prix lui porter secours, sous peine de voir un nouveau désastre s'ajouter au premier. Lauzun avait déployé pendant toute cette funeste journée la plus brillante valeur : « MM. de Lauzun et de Laval, écrit le comte de Coigny au ministre, ont fait des prodiges ; grands amateurs de coups de fusil, ils ont pu pleinement satisfaire leur goût. » En apprenant le péril que courait M. de Marbeuf, Lauzun, qui connaissait le long de la mer un étroit passage par où l'on pouvait échapper, offrit à M. de Chauvelin d'aller rejoindre le général en danger et de lui servir de guide pour le ramener. Sa proposition fut acceptée. Accueilli à coups de fusil par les Corses embusqués dans les broussailles, le jeune officier courut les plus graves dangers. Pendant qu'il se trouvait dans cette situation critique, la prédiction du sorcier lui revint à l'esprit, et il crut fermement sa dernière heure arrivée. En dépit de tous les périls, il parvint cependant à pénétrer jusqu'à M. de Marbeuf; grâce à ses indications, le général put échapper à la poursuite des Corses et rejoindre le gros de l'armée. M. de Chauvelin félicita le jeune officier de son intelligence et de son courage, et lui promit, en récompense du grand service qu'il venait de rendre, la croix de Saint-Louis.

L'armée rentra lentement et tristement dans Bastia; la consternation se lisait sur tous les visages.

Le comte de Coigny, qui commandait l'infanterie royale, écrivait, désespéré :

« Au camp de Saint-Pancrace, ce 9 octobre 1768.

« Je suis au moment d'être le plus malheureux de tous les hommes, puisque je touche à celui de perdre mon infanterie en entier.

« Il résulte de cette malheureuse attaque du Borgo, qui était pourtant nécessaire, que nous avons perdu beaucoup de monde, sans avoir pu communiquer avec le chevalier de Ludre, qu'il est encore dans le poste, réduit à une église et une chapelle pour sa défense, qu'il nous est à présent impossible de l'en tirer, que trois cents hommes de la ligne qu'il a avec lui, et toute mon infanterie, n'ont plus de ressources qu'en eux-mêmes pour se tirer d'affaire. Ainsi, je suis à la veille de perdre la moitié de mon corps, et moitié qu'en quarante ans de travail je ne pourrai jamais remplacer. Jugez quel est mon désespoir, il est inexprimable, et, à la lettre, j'aimerais mieux être mort que d'éprouver le coup affreux qui me menace et qu'avec horreur je vois inévitable. Joignez à ce motif de douleur quatre-vingt-dix dragons que j'ai à l'hôpital. Ah!

Monsieur, la légion royale n'existe plus, et c'est sous mon commandement qu'elle aura éprouvé ce cruel revers; je ne tiens pas à cette idée. Je dois vous ajouter que les soldats hier n'étaient pas des hommes; il est inouï ce qu'ils ont surmonté, et la valeur incroyable qu'ils ont marquée toute cette malheureuse journée n'était surpassée que par celle de leurs officiers. »

Les sombres prévisions de M. de Coigny furent bien vite réalisées.

Le lendemain même de la journée du Borgo, M. de Ludre, sans vivres, sans eau, sans munitions, épuisé par les privations et la lutte, fut obligé de capituler. Toute l'infanterie de la légion royale (soit cent vingt-huit hommes), trois cents hommes d'infanterie (cent de Rouergue, cent de Languedoc, cent de Soissonnais), la compagnie de grenadiers de Languedoc, un détachement du corps royal nécessaire pour le service de l'artillerie, durènt mettre bas les armes. Quatre pièces de canon et les drapeaux de la légion royale furent encore les trophées des vainqueurs.

L'effet de cette capitulation fut immense non seulement en France, mais en Europe. On ne put s'expliquer qu'un grand pays fût vaincu par une bande de paysans mal armés et mal approvisionnés.

En rentrant à Bastia encore tout couvert de poudre

et de poussière, Lauzun reçut un mot de Mme Chardon qui lui exprimait les tendres inquiétudes qu'elle éprouvait pour lui. Il courut la rassurer, et la jeune femme, troublée, émue, ravie de revoir celui pour la vie duquel elle venait de trembler, ne sut pas lui résister.

A la suite de l'affaire du Borgo, l'audace des Corses grandit, et ils ne cessaient de harceler l'armée enfermée dans Bastia. On tirait des coups de fusil jusqu'aux portes de la ville. C'était le genre de vie qui convenait le mieux à Lauzun : tout le jour au combat et le soir aux pieds de sa maîtresse ! M. Chardon cependant n'était pas sans témoigner quelque déplaisir de l'intimité qui existait entre sa femme et le jeune officier. Il se montrait jaloux, violent, et Mme Chardon ne s'en attachait que davantage à son amant.

L'armée avait pris ses quartiers d'hiver. M. de Chauvelin avait en vain envoyé à Choiseul une longue apologie de sa conduite ; le ministre lui reprocha d'avoir outrepassé ses ordres, et il l'invita à venir à Versailles pour s'expliquer. Le général s'éloigna désespéré, laissant le commandement par intérim à M. de Marbeuf.

Le nouveau général en chef, à l'étonnement de tous, se disposa à passer paisiblement l'hiver à Bastia, et il négocia même avec Paoli une suspension d'armes. La vé-

rité est qu'il était entièrement dominé par une Mme Varèze, qui, bien qu'elle ne fût pas jeune, puisqu'elle avait été la maîtresse du maréchal de Contades en 1739 et depuis de Paoli, avait pris sur lui une grande influence. Mais les Corses ne se croyaient pas astreints aux lois ordinaires de la guerre; en dépit de l'armistice, ils essayèrent de surprendre l'armée française, et préparèrent une attaque générale. M. de Marbeuf, avisé de ces projets, décida de faire occuper le village de Montebello, qui protégeait Bastia, par plusieurs compagnies de grenadiers. Il avait pris beaucoup d'amitié pour Lauzun, et il voulut le charger de cette mission qui ne souffrait aucun retard. Malheureusement le duc était absent; confiant dans la suspension d'armes, il était allé visiter le cap Corse. Mais Mme Chardon connaissait le lieu de sa résidence; apprenant de M. de Marbeuf de quoi il s'agissait, elle le supplia d'attendre le départ du détachement avant d'en désigner le chef, et elle envoya à son amant l'avis de revenir sans perdre une minute.

Le duc accourt, prend le commandement des troupes, et s'empare de Montebello avant les Corses. « J'y aurais passé une nuit bien froide, dit vaillamment le jeune homme, si elle n'avait été réchauffée par de fréquentes attaques. »

Le lendemain M. de Marbeuf sortit de Bastia avec sa petite armée ; les Corses, incapables de résister, se retirèrent dans le village de Barbaggio. Le jour suivant on fit le siège du village ; il était aisé de s'abriter contre les coups des assiégés, aussi vint-il quelques curieux de Bastia pour assister à ce spectacle. Mme Chardon, intrépide, arriva à cheval et se plaça auprès du général en chef. Cependant le nombre des blessés augmentait considérablement, et M. Chardon dut rentrer à Bastia pour faire préparer un nouvel hôpital ambulant.

A peine venait-il de s'éloigner que M. de Marbeuf, désignant à Lauzun un groupe d'ennemis qui tirait sur nos canonniers et leur faisait beaucoup de mal, l'invite à les charger avec quelques dragons de la légion de Soubise. Le duc part au galop, Mme Chardon le suit ; il s'arrête, veut la forcer à rétrograder, mais elle pousse son cheval, qui était des plus rapides, et elle passe devant Lauzun en lui criant : « Croyez-vous donc qu'une femme ne doive risquer sa vie qu'en couche ? Ne peut-il lui être permis une fois de suivre son amant ? » Lauzun n'eut d'autre ressource que de charger à sa suite, et elle montra au milieu des balles et de la mêlée la plus grande intrépidité. « Toute l'armée, dit le duc, garda le secret sur cette charmante

étourderie, avec une fidélité que l'on n'eût pas osé espérer de trois ou quatre personnes. »

Les Corses furent repoussés sur toute la ligne.

A partir de ce moment les hostilités recommencèrent, les ennemis attaquant sans cesse, les Français restant sur la défensive en attendant des renforts. La guerre conserva, du reste, le caractère de barbarie qu'elle avait pris dès le début; les Corses commettaient mille atrocités, achevant les prisonniers après les avoir martyrisés; à chaque instant des officiers ou des soldats qui s'écartaient du camp étaient assassinés. On ne pouvait faire deux pas dans le pays sans une escorte, et encore était-on fréquemment attaqué. Des partisans tenaient la campagne et rendaient dangereux tout déplacement; un des plus célèbres parmi eux fut le curé de Gagno, qui avec ses deux nièces habillées en hommes et une centaine de ses paroissiens battit plusieurs fois nos détachements.

De leur côté les troupes françaises agissaient comme en pays conquis : elles pillaient les fermes isolées, volaient les bestiaux des paysans, et blessaient ou tuaient ceux qui se plaignaient.

Dans les premiers mois de 1769 arrivèrent les renforts demandés. Aux vingt-deux bataillons qui composaient l'armée, on ajouta vingt bataillons, deux

légions et douze cents mulets. Le commandement de l'armée fut donné au comte de Vaux, lieutenant général. Il jouissait d'une réputation de grande sévérité; mais sous son aspect taciturne et rigide on le savait juste et sensible. Il avait déjà fait la guerre en Corse, en 1739, comme major au régiment d'Auvergne, et il y avait eu la main droite estropiée par un paysan de Sartène (1).

Tous les officiers eurent l'ordre de se rendre à Saint-Florent pour accueillir le général à son arrivée. Ses premiers mots furent terribles : « Messieurs, le Roi m'a chargé de vous dire qu'il est très mécontent de son armée; plusieurs officiers placés dans des postes ont eu la lâcheté de signer des capitulations. Je défends qu'à l'avenir aucun officier en détachement se serve de plume et de papier. Le Roi a singulièrement désapprouvé la suspension d'armes; c'est une tache que vous avez imprimée sur nos drapeaux. J'espère que nous parviendrons à la laver. »

Lauzun fut attaché à l'armée comme premier aide-major. Le comte de Vaux avait amené avec lui M. de Guibert; le futur auteur de *la Tactique* avait sur le général une très grande influence.

(1) A peine arrivé en 1769, M. de Vaux fit rechercher ce

En attendant que le printemps permît de reprendre les opérations militaires, l'armée restait dans l'inaction, et les jeunes officiers ne savaient qu'imaginer pour se distraire. Leur principale occupation consistait naturellement à conter fleurette aux jeunes personnes du pays ; car, si le sexe fort se montrait intraitable, le sexe faible, au contraire, témoignait d'une rare bonne volonté pour ces Français si aimables et si gais. S'il faut en croire des correspondances fort indiscrètes, la route de Cythère était devenue un terrain neutre sur lequel on fraternisait très volontiers.

Lauzun passait sa vie chez Mme Chardon ; il y prenait tous ses repas, car il était devenu depuis peu le meilleur ami du mari. Cette intimité lui était assez vivement reprochée, car M. Chardon jouissait de la mésestime générale. « Cet homme est l'horreur des Français et des Corses, écrit M. de Pujol à M. de Chauvelin, c'est un franc coquin. » On l'accusait de voler au jeu et d'avoir une conduite en tous points déplorable. Il entraînait Lauzun à commettre mille folies. Un soir de janvier, l'intendant, Mme Chardon, Lauzun et quelques jeunes officiers courent les rues de Bastia, tous sont masqués en chie-en-lit ; Chardon seul est

paysan, qui crut sa perte certaine ; le général le combla de bienfaits ainsi que tous les siens.

costumé en cuisinier. Ils font tant de tapage et troublent à ce point la tranquillité publique qu'on est obligé d'aller chercher la garde. Ils auraient couché en prison s'ils ne s'étaient fait reconnaître.

Chardon scandalisait l'armée de toutes façons.

« Votre intendant fait toujours des siennes, écrit M. de Pujol. Le voilà installé franc-maçon ; hier pour la seconde fois son secrétaire et lui furent en loge ; j'avais besoin de l'un ou de l'autre pour un service pressé, il fallut attendre ; il joue à présent un brelan perpétuel assez cher, monte à cheval et bientôt tiendra loge de franc-maçon ; voilà des occupations bien intéressantes pour un premier président et intendant en Corse, surtout au début. »

S'il faut en croire Mirabeau, Lauzun n'était pas le seul à jouir des bonnes grâces de Mme Chardon ; Guibert, Lestignière, du Barry, Coigny, Custine, Mirabeau lui-même, auraient été du nombre des élus. Le duc ne paraissait pas se douter qu'il fût en si nombreuse compagnie, car Mme Chardon, fort habile, cachait sous l'affectation de la naïveté et de l'étourderie de son âge tout le « dévergondage d'une femme de cour ».

Cependant cette vie oisive et inoccupée pesait à Lauzun. Son oncle lui proposa de revenir passer le

reste de l'hiver à Paris, mais il refusa par le motif le plus honorable : « Si je pars, dit-il, on ne me laissera point revenir; or, comme la campagne que nous venons de faire n'a pas été heureuse, je serais au désespoir de ne point prendre une revanche. »

Au lieu d'aller à Paris, il demanda un congé de quinze jours qu'il alla passer à Livourne et à Florence. Parti le 24 février avec deux Anglais qui voyageaient pour leur agrément, il était de retour à Bastia le 10 mars.

Comme la campagne allait recommencer, il fut attaché à M. de Pujol avec le grade d'aide-major général. Ce malheureux M. de Pujol ne paraît pas se louer du concours que lui apportaient Lauzun et ses camarades. « Le général me laisse peu de chose à faire, écrit-il le 27 mai, ce qui dans un sens est heureux, attendu que je ne suis point aidé : des cinq aides-majors, quatre sont ici. M. le duc de Lauzun, qui est le premier, ne s'occupe pas plus de son emploi que s'il était à Paris. M. de Guibert, le deuxième, ne bouge du cabinet de M. de Vaux; Partisson est fort incommodé; M. de Bonnes, neveu de M. de Vaux, ne sait ni lire ni écrire, et le chevalier de Buffevent est avec M. de Narbonne. »

Malgré les forces considérables rassemblées contre

lui, Paoli ne perdit pas courage, et il défendit pied à pied le sol de son pays.

Mais la lutte devenait trop inégale. Grâce aux bonnes dispositions de M. de Vaux, en peu de temps l'île entière se trouva soumise aux armes françaises. Paoli, acculé à la mer et chassé du château de Corte, son dernier refuge, n'eut d'autre ressource que de s'embarquer à Porto-Vecchio et de se retirer en Angleterre, où on lui offrait un asile; il y avait toujours trouvé de grandes sympathies; un certain nombre d'Anglais étaient même venus combattre sous ses drapeaux.

Avec une poignée d'hommes, sans artillerie, sans places, sans magasins, sans argent, il avait tenu en échec l'armée française pendant deux campagnes et obtenu de véritables succès. Peu s'en était fallu qu'il ne nous détruisît complètement, et le bruit de cette héroïque défense avait retenti dans toute l'Europe.

La défaite irrémédiable de Paoli était donc un véritable événement, et M. de Vaux voulut en envoyer immédiatement la nouvelle à Versailles. Il choisit pour cette agréable mission celui qui, depuis le commencement de la guerre, avait montré le plus bouillant courage joint à de véritables qualités militaires, celui que l'on avait toujours trouvé prêt pour

les missions les plus périlleuses. Si le choix du général se porta sur Lauzun, on peut dire qu'il fut ratifié par toute l'armée. Ce ne fut pas sans un véritable serrement de cœur que le jeune homme s'éloigna de ces rochers où, de son propre aveu, il avait passé l'année la plus heureuse de sa vie. N'avait-il pas trouvé tout réuni depuis son arrivée en Corse : l'amour et la gloire? Non seulement il quittait cette vie de combats incessants qu'il trouvait délicieuse et pour laquelle il était né, mais il lui était aussi profondément douloureux d'abandonner Mme Chardon, qu'il aimait sincèrement et qu'il voyait très malheureuse. Mais il ne s'agissait pas de se laisser aller à des regrets stériles; il fallait obéir.

Lauzun partit donc, le 24 juin, porteur des dépêches de M. de Vaux; voyageant jour et nuit, il arriva à Versailles, moitié mort de fatigue, le 29 juin 1769.

CHAPITRE XV

1768-1769

Événements de la cour pendant la campagne de Corse. — Mme du Barry. — Sa présentation.

Pendant que Lauzun guerroyait en Corse, de graves événements étaient survenus à Versailles. Avant de raconter l'arrivée du jeune vainqueur, voyons ce qui s'était passé à la cour depuis le mois de juillet 1768.

Toute cette intimité royale dont faisaient partie les principaux membres des familles de Gontaut et de Choiseul s'est rompue sous le choc d'incidents imprévus; cette société charmante si habilement groupée par Mme de Pompadour n'existe plus, la cour est devenue le théâtre de rivalités et d'intrigues qui vont se terminer par la chute même de Choiseul.

On se rappelle que Lauzun avait rencontré au bal de l'Opéra une fille nommée l'Ange, maîtresse de du Barry le Roué, et qu'ils avaient ébauché une intrigue qui n'avait pas abouti. Depuis, cette fille avait eu une étrange fortune.

Jean du Barry possédait un intérêt dans la fourniture des vivres de l'armée d'occupation en Corse, et il en retirait de gros profits. En 1768, on prit d'autres dispositions, et du Barry perdit son intérêt. Désolé de ce contretemps, il eut l'ingénieuse idée de passer ses titres à Jeanne Vaubernier, dans l'espoir qu'elle saurait en tirer parti. Jeanne se rendit donc à Versailles en solliciteuse, et elle obtint de M. de Choiseul plusieurs audiences; mais à son grand étonnement le ministre résista à ses sollicitations, et ses charmes, qu'elle croyait irrésistibles, ne parurent nullement l'impressionner.

Fort peinée d'une mésaventure qui ne lui était pas habituelle et que la réputation méritée de Choiseul rendait encore plus surprenante, la jeune femme errait mélancoliquement dans les jardins du château, lorsque la fortune, qui lui devait une compensation, la plaça sur le passage de Louis XV. Rien n'était plus facile que d'approcher du Roi dans les jardins, à la chapelle ou aux grands couverts (1).

(1) Le grand couvert était le souper du Roi en public; il avait lieu tous les dimanches; les seuls princes de la famille royale y prenaient part. Walpole cite un exemple saisissant de la facilité avec laquelle on approchait de la famille royale :

« En sortant de la chapelle, nous passâmes au dîner de Mesdames et nous fûmes presque suffoqués dans l'antichambre, où les

D'Argenson écrivait déjà en 1753 : « Le Roi donne dans les passades : il jette le mouchoir à de jeunes filles ou femmes qu'il aperçoit à la messe ou au grand couvert. Bachelier, son vieux premier ministre, les lui administre. »

Ainsi en advint-il pour Mme du Barry. « Sa taille, sa fraîcheur, sa physionomie radieuse, son air de vierge », séduisirent le monarque, et il la fit suivre par Le Bel, ce valet de chambre Mercure dont on connaît les fonctions (1). Peu de jours après, l'Ange était la maîtresse du Roi, et le vieux monarque s'éprenait pour elle d'une passion sénile qui allait devenir le scandale de la cour et de la France (2).

Dès que l'on put pressentir que le règne d'une nouvelle favorite allait s'ouvrir, la cour se divisa en deux partis hostiles. Les uns se courbèrent sans plus

plats de leur table chauffaient sur du charbon et où la foule nous empêchait de bouger. Dès que les portes s'ouvrent, tout le monde se précipite pêle-mêle, princes du sang, cordons bleus, abbés, femmes de chambre, enfin Dieu sait qui et quoi ! Cependant Leurs Altesses sont tellement accoutumées à tout ce commerce, qu'elles mangent aussi tranquillement et d'aussi bon cœur que vous ou moi, dans notre propre salle à manger. » (A Georges Montagu, 17 septembre 1769.)

(1) On avait surnommé la chambre de Le Bel : le trébuchet.

(2) Le Roi n'ignorait pas cependant sa vie passée et ses dérèglements. Parlant d'elle avec M. de Noailles, il lui disait : « Je sais

tarder devant cette fortune naissante, les autres, que hantait encore le souvenir de Mme de Pompadour, refusèrent de s'incliner devant la royale maîtresse. La bassesse de son extraction et la dépravation de ses mœurs servaient de prétexte à la répulsion que plus d'un courtisan n'hésita pas à lui témoigner. Dans les commencements, aucune femme comme il faut ne voulut frayer avec elle, et Louis XV eut toutes les peines du monde à l'imposer à sa cour.

Mme de Gramont et toute la coterie qui suivait ses inspirations se prononça contre la nouvelle favorite avec la dernière violence. On a vu que la duchesse avait eu un instant l'espoir de prendre un grand ascendant sur l'esprit du Roi; le dépit de se voir supplantée motiva peut-être en partie son inimitié. L'hypothèse n'a rien d'invraisemblable. Quoi qu'il en soit, la duchesse ne négligea rien pour noircir la favorite; menées sourdes, intrigues, calomnies, tout fut employé. Elle supplia son frère de ne pas fléchir devant l'ignominie de cette nouvelle puissance, et « elle mit à braver le Roi et sa maîtresse une arrogance impérieuse et bruyante que ne semblait pas

bien que je succède à Sainte-Foix. — Oui, lui répondit en s'inclinant l'audacieux courtisan, comme Votre Majesté succède à Pharamond. »

autoriser sa vertu depuis longtemps compromise (1). »

Le duc subit docilement la toute-puissante influence de sa sœur, et il s'éleva avec non moins de violence contre Mme du Barry.

La duchesse de Choiseul elle-même fit cause commune avec Mme de Gramont, et elle s'empressa de manifester contre la du Barry la plus vive antipathie. Ce sentiment était plus apparent que réel, car la duchesse était trop vertueuse pour ne pas être indulgente ; mais elle était jalouse de sa belle-sœur et ne voulait pas qu'on pût la soupçonner de se montrer moins sévère ni moins ardente contre les ennemis de son mari. Un jour qu'elle interrogeait Walpole et lui demandait s'il n'approuvait pas cette campagne contre

(1) Chamfort rapporte à ce sujet une très curieuse anecdote. Quelques années après la mort de Louis XV, Mme du Barry vivait retirée au château de Luciennes. Il lui prit la fantaisie de voir le Val, propriété de M. de Beauvau, et elle en obtint la permission. Mme de Beauvau crut plaisant de s'y trouver et d'en faire les honneurs. On parla de ce qui s'était passé sous Louis XV. Mme du Barry se plaignit de différentes choses qui semblaient faire voir qu'on haïssait sa personne. « Point du tout, dit Mme de Beauvau, nous n'en voulions qu'à votre place. » Après cet aveu naïf, on demanda à Mme du Barry si Louis XV ne disait pas beaucoup de mal d'elle (madame de Beauvau) et de Mme de Gramont : « Oh ! beaucoup. — Eh bien ! quel mal de moi, par exemple ? — De vous, madame, que vous étiez hautaine, intrigante ; que vous meniez votre mari par le nez. » M. de Beauvau était présent : on se hâta de changer de conversation.

l'inconduite du Roi, il lui répondit fort délicatement : « Je pense que tout cela est à merveille pour Mme de Gramont; mais vous, madame, vous n'avez pas les mêmes raisons pour être si scrupuleuse. »

Mme de Beauvau, fière et hautaine, déclara qu'il y allait de la considération à ne pas se déclarer contre la favorite, et elle se montra aussi acharnée que Mme de Gramont. La princesse, enthousiaste, passionnée de gloire, comptait pour rien la disgrâce et l'exil en comparaison de l'honneur de lutter « pour la liberté contre le pouvoir arbitraire ».

En réalité, ce n'étaient pas seulement les intérêts de la morale outragée qui se trouvaient en cause; la politique, plus encore peut-être que les principes, jouait un rôle dans cette indignation. Le duc de Choiseul n'était pas très réservé. N'avait-il pas été pour Mme de Pompadour un ami fidèle, un confident dévoué, peut-être même plus encore? Ne lui devait-il pas sa fortune? N'avait-il pas introduit chez elle sa sœur et sa femme, n'en avait-il pas fait pour elle des amies intimes? Pourquoi afficher tout à coup tant d'austérité, après avoir montré d'abord une conscience si large? Cependant, et il est juste d'insister sur ce point, il y avait entre la du Barry et Mme de Pompadour une différence très profonde, comme nous l'avons

montré déjà, et elle était, après tout, suffisante pour motiver ce changement d'attitude.

Quel que fût le mobile qui le fit agir, Choiseul lutta avec courage contre la nouvelle favorite. Dans le public, on attribua cette résistance aux plus nobles motifs; on fut convaincu qu'il n'avait en vue que la dignité de la couronne et les périls que lui faisait courir l'irrémédiable avilissement du vieux monarque; on sut au ministre un gré infini de sa conduite.

Cependant, la situation de Jeanne Vaubernier restait encore des plus précaires. Malgré son empire sur Louis XV, elle n'avait pas ses entrées à la cour. Pour suivre le Roi dans ses carrosses, souper dans les petits cabinets, être admise dans les résidences royales, surtout au château de Versailles, il fallait être présentée à la famille royale; c'était là une loi de l'étiquette à laquelle nul ne pouvait se soustraire.

Mais Jeanne Vaubernier n'était pas mariée; pour la produire à la cour il lui fallait un titre. Jean du Barry n'aurait certes pas mieux demandé que d'épouser une femme dont l'avenir s'annonçait aussi brillant; malheureusement il était marié lui-même. Pour que cette bonne fortune ne sortît pas de la famille, il songea à son frère, Guillaume du Barry. Celui-ci, ravi d'une pareille aubaine, n'hésita pas, et le 1er septembre 1768,

à cinq heures du matin, le mariage de Jeanne Vaubernier et du comte Guillaume du Barry fut célébré à Paris, dans l'église Saint-Laurent.

Rien ne s'opposait plus à la présentation, que le scandale qui en devait résulter. Le Roi le sentait si bien qu'il hésita pendant plusieurs mois. La menace de cette présentation hantait tous les esprits.

Mme du Deffant écrivait à Walpole :

« Je suppose que vous êtes au fait de la divinité en question; c'est une nymphe tirée des plus fameux monastères de Cythère et de Paphos. Non, non, je ne puis croire tout ce que l'on prévoit; on peut surmonter les plus grands obstacles et être arrêté par la honte; on brave les plus grands dangers, et on est arrêté par les bienséances. »

Le duc de Choiseul fit l'opposition la plus violente aux désirs de Louis XV, et si l'on veut savoir à quel point son indignation était soulevée, on n'a qu'à lire ce qu'il écrit dans ses *Mémoires* (1).

(1) « Personne ne put croire, dans le premier moment, à un *éclat* aussi infâme, parce que personne jusqu'alors n'avait jugé le Roi. La faiblesse de son âme, son air timide, qui tient beaucoup à sa bêtise, sa belle figure, qui a le caractère de la décence, son âge, l'exemple qu'il devait donner à des enfants aussi jeunes que les siens, le mariage de son petit-fils, tout concourait pour faire rejeter le bruit d'une action aussi méprisable que celle de la présentation.

Pour vaincre les derniers scrupules du Roi, Jean du Barry eut recours aux bons offices d'un de ses meilleurs clients, le maréchal de Richelieu. Le brillant séducteur d'autrefois, l'homme qu'on ne pouvait se dispenser d'avoir sur sa liste, était bien changé : « C'est une vieille machine à galanterie toute déjetée, écrit Walpole, mais qui s'efforce encore de se remettre en état : il me rappelle lord Chesterfield, car on rit avant de savoir ce qu'il a dit, et on a raison, car on ne rirait certainement pas après (1). »

Le maréchal n'hésita pas à secourir un ami dans l'embarras, surtout quand il pouvait résulter de son intervention de si brillants destins pour une personne qui certainement se montrerait reconnaissante. Il affirma au Roi que les du Barry lui étaient connus, qu'ils étaient de bonne race, et que dans son gouvernement on les respectait à l'égal des premières familles du pays.

La présentation fut décidée, mais ce n'était pas tout encore; il fallait trouver une marraine, on ne

d'une fille supposée mariée, contre toutes les bonnes mœurs, à l'infâme frère d'un homme de rien qui tenait école publique d'escroquerie et de prostitution dans Paris. »

(1) A Conway, 5 décembre 1765. Le duc de Richelieu était né en 1696.

pouvait être présentée que par une personne déjà présentée. Toutes les femmes auxquelles on s'adressa refusèrent avec indignation; on fit offrir le rôle à la marquise d'Aloigny, qui prétexta un mal de jambe et se mit au lit pour trois mois. On pensa alors à la baronne de Montmorency dont on espérait lever les scrupules « moyennant finances et bien des grâces »; mais elle se montra si exigeante qu'on la remplaça par une comtesse de Béarn, joueuse acharnée et déchue de son rang comme Mme de Montmorency du sien.

Mme du Barry triompha donc de toutes les résistances; elle fut présentée le 22 avril 1769 par Mme de Béarn à Sa Majesté, à Mesdames, au Dauphin et aux Enfants de France. Mmes de Beauvau, de Choiseul et de Gramont ne furent pas invitées.

On sait quel était le cérémonial pour une présentation. La veille, la *présentée* allait à Versailles avec sa marraine faire visite aux *honneurs*, c'est-à-dire à la dame d'honneur et à la dame d'atour de la Reine et de Mesdames.

Le jour de la présentation, on était en *grand habit* de cour; on portait un énorme panier, une queue qu'on appelait bas de robe, et qui pouvait se détacher, afin qu'on pût l'ôter quand on rentrait chez soi; elle

était assez étroite et d'une longueur démesurée. La présentée faisait une révérence à la porte, une seconde un peu plus loin, et la troisième près de la Reine, dont elle prenait le bas de jupe pour le baiser; la Reine l'en empêchait, disait quelques mots obligeants et faisait une révérence, ce qui signifiait qu'il fallait se retirer; on s'en allait à reculons, en faisant encore trois révérences et en poussant sa queue comme on pouvait. Le soir, on assistait au jeu de la Reine.

Le dimanche suivant, Mme du Barry assista à la messe du Roi dans la chapelle du château, à la même place qu'avait occupée avant elle Mme de Pompadour (1). Le cortège du Roi était peu nombreux,

(1) Walpole, qui a assisté à un de ces offices royaux, écrivait le 17 septembre 1769 à Georges Montagu :

« Après avoir assisté à ce banquet royal, nous nous rendîmes à la chapelle, où l'on nous réservait dans les premières tribunes une banquette. Mme du Barry alla se placer en bas, vis-à-vis de nous; elle était sans rouge, sans poudre et même sans toilette. Étrange manière de se montrer; car elle était près de l'autel, au milieu de la cour et exposée aux regards de tout le monde.

« Elle est jolie quand on l'examine attentivement; cependant elle est si peu remarquable, que je n'aurais jamais songé à demander qui elle était; il n'y avait rien d'affecté, d'arrogant ou d'effronté dans son maintien. La sœur de son mari l'accompagnait.

« Dans la tribune supérieure figurait, parmi une foule de prélats, le Roi qui est encore bel homme; on ne pouvait s'empêcher de sourire à ce mélange de piété, de magnificence et de sensualité. »

beaucoup de seigneurs et de dames s'étant fait excuser; mais en revanche il y avait nombre d'évêques, et à leur tête l'archevêque de Reims.

Le parti dévot voyait sans déplaisir s'élever cette nouvelle favorite; oublieux de l'ignominie de son passé, il comptait bien la circonvenir et s'en servir pour l'accomplissement de ses desseins. Au moment de la présentation de Mme du Barry, un prêtre disait: « C'est aujourd'hui qu'a eu lieu la présentation de la nouvelle Esther qui doit remplacer Aman et tirer le peuple juif de l'oppression. » Aman, c'était le duc de Choiseul. Les partisans des Jésuites se réjouissaient et s'attendaient au retour prochain des exilés.

Mmes de Beauvau, de Choiseul et de Gramont firent dire au Roi que, depuis le changement arrivé à la cour, elles craignaient que leur présence ne lui fût moins agréable dans sa société particulière, et qu'elles le priaient de les excuser aux soupers des petits cabinets. Elles continuèrent à lui faire leur cour en public, et le monarque ne leur témoigna son mécontentement que par son silence. Ainsi se trouva dispersée cette société dans laquelle nous avons vu le Roi vivre heureux depuis tant d'années; ainsi se trouvèrent rompus des liens d'intimité et d'affection que l'on croyait indissolubles.

Louis XV, très attaché à ses amis, très constant dans ses affections, éprouva un réel chagrin d'un abandon qui n'était que trop justifié, mais auquel il ne s'attendait pas, et que son amoureux aveuglement l'avait empêché de prévoir.

Une nouvelle tristesse n'allait pas tarder à le frapper encore, et cette fois dans sa propre famille. Madame Louise se décida à entrer au Carmel. Son père seul fut informé de sa résolution; ses sœurs ne l'apprirent que lorsque les portes du cloître se furent refermées à jamais sur la nouvelle Carmélite (1). Des quatre princesses elle était assurément la plus mondaine; elle aimait le luxe, le plaisir et avait de grandes dispositions à la coquetterie. On assure que lorsque le Roi, assez ému, entra brusquement le matin dans la chambre de Madame Adélaïde pour lui annoncer que sa sœur était partie dans la nuit, le premier cri de la princesse fut : « Avec qui? »

Louis XV, très affecté par cet événement de famille et plus encore par l'abandon de son ancienne société, chercha à entourer Mme du Barry et à lui créer quelques relations dans le monde de la cour. La tâche fut malaisée. Les hommes se trouvèrent assez

(1) Elle devint supérieure du couvent en 1787 et y mourut.

facilement; le duc de Richelieu, le prince de Soubise, le duc de Gontaut, MM. de Chauvelin, d'Aiguillon, de Laval, de Villeroy et beaucoup d'autres ne se firent pas grand scrupule d'excuser le choix du Roi et de courtiser la nouvelle maîtresse; mais les femmes se montrèrent plus récalcitrantes. Il y avait bien Mme de Béarn, qui avait déjà servi, et qui ne demandait pas mieux que de continuer à jouer un rôle; mais « elle avait aussi par trop le maintien d'une tante d'emprunt ». On dut renoncer à la faire figurer dans la société royale.

Heureusement, la maréchale de Mirepoix, la fée Urgèle, comme on l'appelait encore, était là, toujours avide de plaisirs, besogneuse et endettée plus que jamais. Louis XV lui demanda de voir Mme du Barry. Comment résister au Roi, si bon, si serviable, qui tous les ans paye trente, quarante mille francs de dettes pour la maréchale! Et puis le cavagnole est si amusant, et on n'y joue bien que chez le Roi! Voilà donc Mme de Mirepoix qui reprend sa place aux soupers des petits cabinets. Le scandale fut grand. Un tel exemple, donné par une si grande dame, par la propre sœur du prince de Beauvau, motiva les plus amères critiques. On disait que la maréchale faisait partie de la charge de favorite, et que les maîtresses

se la repassaient comme un meuble vivant (1). Mme du Barry, soit par goût, soit aussi par reconnaissance, se prit d'une belle passion pour sa nouvelle amie ; elle ne pouvait plus se séparer de « la petite maressale », comme elle l'appelait en zézayant (2).

Tous les partisans des Choiseul s'indignèrent de la conduite de Mme de Mirepoix, et elle fut honnie de ses anciens amis. Son frère et sa belle-sœur rompirent même toutes relations avec elle (3).

L'exemple de Mme de Mirepoix ne fut pas suivi. Cependant peu à peu on arriva à grouper quelques

(1) Mme de Mirepoix consentit à figurer sur le devant du carrosse de Mme du Barry. Le premier fruit de cette complaisance fut un don du Roi de cent mille livres. Un jour la maréchale essayait d'expliquer à sa nièce, Mme de Bussy, la cause de cette générosité : « On me l'avait promise il y a un an, disait-elle, et le désordre des finances n'avait pas permis de me le donner plus tôt, mais ce n'est point en considération de mes soins pour Mme du Barry. — Je le crois bien, répliqua l'autre, ce ne serait pas assez payé. »

(2) Elle demandait un jour des nouvelles de Mme de Mirepoix, qui souffrait d'une entorse. « A propos, dit-elle, comment va le vieux pied de la petite maressale ? »

(3) Bien que brouillée avec les Choiseul, Mme de Mirepoix eut cependant un mot fort joli à propos du duc. Mme du Barry, pour plaire à son amie, ne cessait de parler de sa haine pour le ministre : « Comprenez-vous, lui disait-elle un jour, qu'on puisse haïr M. de Choiseul, ne le connaissant pas ? — Ah ! je le comprends bien mieux, répondit la maréchale, que si vous le connaissiez »

dames autour de la favorite. Après Mme de Mirepoix vint Mme de Valentinois, « fort belle, très bien faite, mais aussi méchante qu'impertinente, et trop décriée par ses amours vulgaires pour être même considérée comme galante ». Plus tard, en reconnaissance de sa conduite, elle sera nommée dame d'honneur de la comtesse de Provence. Puis vint la comtesse de l'Hôpital, maîtresse de M. de Soubise ; le maréchal n'avait pu refuser ce service au Roi. Enfin, péniblement on réussit à attirer encore quelques autres dames de moindre importance et d'aussi médiocre qualité.

CHAPITRE XVI

1769.

Arrivée de Lauzun à Compiègne. — Rendez-vous avec M. du Barry. — Mariage du Dauphin.

Nous avons abandonné Lauzun au moment où il accourt à Versailles apportant au Roi la nouvelle de la soumission définitive de la Corse. Il arrive le 29 juin 1769; il est harassé de fatigue, couvert de poussière et de sueur, mais les dépêches dont on l'a chargé sont trop satisfaisantes pour supporter aucun délai.

Malheureusement le Roi n'est pas à Versailles, mais à Saint-Hubert, petite maison de chasse entre la forêt de Saint-Léger et celle de Rambouillet (1).

Louis XV a la passion de la chasse, il y consacre plusieurs jours par semaine ; c'est à ce point que les courtisans peuvent dire sérieusement, les jours où il ne chasse pas : « Le Roi ne fait rien aujourd'hui. »

(1) Le château avait été reconstruit par Louis XV en 1756; il fut détruit à la Révolution.

Il a meute pour le sanglier, pour le loup, pour le chevreuil, vol pour corneille, pour pie, pour émerillon, pour lièvre, etc. Tout cela lui coûte plus de douze cent mille livres par an. De 1743 à 1774 il force plus de 6,400 cerfs.

Lauzun est donc peu surpris en apprenant que le Roi est en déplacement cynégétique. Sans hésiter, il remonte à cheval et part pour Saint-Hubert. Le Roi est au conseil. Le duc fait demander Choiseul et lui remet les dépêches, qui sont reçues avec une joie des plus vives. Bien qu'elles fussent attendues, c'était un véritable soulagement pour le ministre de voir enfin terminée une guerre qui, depuis un an, lui donnait tant de soucis.

Le jeune officier reçoit donc l'accueil le plus chaleureux. Le Roi le fait entrer, le comble de bontés, et lui ordonne de rester à Saint-Hubert comme il est, c'est-à-dire en veste et en bottes. Puis, comme prix de la bonne nouvelle qu'il apporte, il lui donne la croix de Saint-Louis.

Suivant l'ordre du Roi, Lauzun attend dans les salons la fin du conseil; il y est depuis quelques instants lorsque paraît Mme du Barry; elle le reconnaît aussitôt, vient à lui de fort bonne grâce et lui dit en riant : « Aurions-nous jamais pensé nous retrouver

ici? » Le Roi, survenant peu après, les trouve en grande conversation; il leur demande s'ils se connaissaient déjà : « Il y a longtemps, répond la comtesse sans embarras, que M. de Lauzun est de mes amis (1). »

Le duc de Choiseul fut tellement satisfait des nouvelles qu'apportait son neveu qu'il le combla de caresses, paraissant oublier tous les dissentiments qui les avaient autrefois séparés. Lauzun, sensible à ces bons procédés et sans rancune du passé, s'attacha sincèrement au duc.

(1) Vers la même époque, il arriva à M. de Coigny une assez bonne aventure. Lui aussi venait de passer une année en Corse, et il ignorait les événements survenus à la cour depuis son départ. Il avait connu l'Ange autrefois et en avait gardé un si agréable souvenir, qu'à peine arrivé il courut la demander chez le comte du Barry. On lui dit qu'elle demeurait rue des Petits-Champs. Il y vole. Elle y était dans ce moment par hasard. Il la tutoie, veut l'embrasser et en agir avec elle comme avec une fille du monde. Celle-ci, pour se défendre de ses importunités, prit un air sérieux et lui dit enfin qu'elle était mariée : « Tant mieux, lui repartit le duc, nous aurons de plus le plaisir de faire un c... » Mme du Barry, voyant qu'elle ne pouvait pas lui en imposer, fut obligée de sonner, d'appeler ses gens et de leur dire d'avertir ceux de M. le duc qu'il voulait s'en aller. Celui-ci, très surpris d'une pareille réception, alla chez du Barry, à qui il la raconta. Le comte l'informa alors qu'elle était la maîtresse du Roi, ce qui força M. de Coigny d'écrire à Mme du Barry pour lui faire ses excuses. (Correspondance secrète, politique et littéraire.)

Mais la croix de Saint-Louis ne parut pas une récompense suffisante pour la brillante conduite du jeune officier. Le Roi voulut lui donner la survivance du régiment des gardes-françaises dont il avait déjà été question pour lui; malheureusement, son oncle, le maréchal de Biron, avec la répugnance ordinaire des vieillards qui se croient frappés à mort dès qu'on leur désigne un successeur éventuel, ne voulut pas en entendre parler.

Peu de temps après, toute la cour partait pour Compiègne, et Lauzun l'y suivait. Il y reçut une visite à laquelle il était assez loin de s'attendre, celle de Mme Chardon. Hélas! ce n'était pas une question de sentiment, comme on pourrait le croire, qui amenait la jeune femme, mais bien d'assez tristes affaires d'argent. Son père, M. de Maupassant, avait contracté des dettes pour plus de 100,000 écus, et il était menacé d'une prison perpétuelle, s'il ne pouvait les payer. Lauzun, toujours généreux et grand seigneur, ne sut pas résister aux larmes d'une femme qu'il avait aimée; il avança l'argent, bien convaincu qu'il ne le reverrait jamais, et sur ce point ses prévisions furent pleinement réalisées.

Il y avait cette année à Compiègne une attraction nouvelle qui devait apporter quelque diversité dans la

vie assez monotone de la cour. On venait d'établir à quelque distance de la résidence royale, à Verberie, un camp de plaisance pour l'éducation du Dauphin et de ses frères. Les troupes se composaient de quarante-deux bataillons d'infanterie, d'un régiment de cavalerie et d'un corps d'artillerie avec quarante pièces de canon; elles comprenaient plus de vingt-quatre mille hommes et étaient sous les ordres du baron de Würmser, lieutenant général et inspecteur en chef de l'infanterie allemande. Parmi les troupes rassemblées à Verberie se trouvait le régiment de Beauce, que commandait le chevalier de la Tour du Pin; au nombre des officiers placés sous ses ordres était Nicolas du Barry, beau-frère de la favorite.

Mme du Barry se montrait charmante pour tout le monde, et en particulier pour le corps où servait son beau-frère.

Le dernier jour des manœuvres, le Roi commanda lui-même les quarante-deux bataillons, puis il les passa en revue. « C'est là, dit Dumouriez, qui était revenu de Corse avec Lauzun, que j'ai vu avec douleur le vieux roi de France se dégrader lui-même en se tenant, chapeau bas et à pied, aux yeux de son armée, à côté d'un phaéton magnifique dans lequel était étalée la favorite. » La situation était d'autant

plus choquante que le Dauphin, ses deux frères et Mesdames assistaient à la revue.

Le soir, Mme du Barry donnait au camp un grand dîner, et elle y invitait la plupart des officiers.

Mais un incident s'était passé qui allait soulever quelques tracasseries. Après la revue, le régiment de Beauce, en regagnant ses quartiers, rencontre Mme du Barry; il salue et lui rend les mêmes honneurs qu'au Roi. A la nouvelle de cette marque de déférence, Choiseul, qui ne cherche que les occasions d'être désagréable à la favorite, fait dire à Würmser que l'on ne doit pas rendre d'honneurs quand le Roi est au camp, et il adresse un blâme sévère au colonel du régiment, M. de la Tour du Pin. Le monarque, fort mécontent du bruit soulevé par le ministre, lui écrit sèchement: « Vous m'aviez cependant promis que je n'entendrais plus parler de vous sur elle. »

Mais Choiseul se montrait plus hostile que jamais à Mme du Barry; loin de chercher à se concilier ses bonnes grâces ou à vivre tout au moins avec elle en termes acceptables, il continuait à l'attaquer avec violence.

Bien qu'on sût le Roi toujours fort épris de sa nouvelle maîtresse, puisqu'il venait de lui donner la délicieuse retraite de Louveciennes pour l'avoir plus près

de lui pendant les séjours de Marly, on croyait voir qu'il ne lui marquait pas beaucoup de considération et qu'il la traitait assez comme une fille; on en concluait qu'elle n'aurait jamais ni crédit, ni influence. Cette opinion, qui montrait peu de connaissance du cœur humain, et surtout du cœur d'un vieillard pris par les sens, était assez répandue pour que la coterie Choiseul pût se croire tout permis.

Mme du Barry ne cherchait pas à jouer un rôle politique; elle ne demandait qu'à vivre paisible et heureuse dans ses fonctions de favorite; elle était, en outre, d'un caractère doux, facile et conciliant; aussi, bien loin de se montrer vindicative, elle fit preuve d'une patience et d'une longanimité méritoires. Elle n'aurait pas mieux demandé que de s'appuyer sur Choiseul, dont le caractère devait lui plaire, et elle fit à plusieurs reprises des démarches qui prouvaient son désir de conciliation; mais toutes ses avances furent repoussées dédaigneusement.

A la suite des incidents de la revue du Roi, elle essaya une dernière tentative auprès du ministre. Jean du Barry, qui se trouvait à Compiègne, vint un jour trouver Lauzun et le pria mystérieusement de lui indiquer un rendez-vous pour le lendemain dans la forêt. Très surpris de cette demande dont il ne

comprenait pas le but, le duc y consentit cependant, et le lendemain il était exact au rendez-vous.

Après s'être assuré que personne ne pouvait les entendre, du Barry expliqua à son interlocuteur les motifs de cette entrevue :

« Vous êtes, lui dit-il, le neveu de M. de Choiseul, et fort avant dans ses bonnes grâces ; c'est sur vous que ma belle-sœur a jeté les yeux pour lui proposer un traité de paix. Mme du Barry ne peut comprendre et elle déplore l'acharnement que M. de Choiseul déploie contre elle ; il est d'autant plus regrettable que rien ne le motive ni ne l'explique. Ma belle-sœur rend pleine justice à ce grand ministre, et son plus vif désir est de bien vivre avec lui. Elle a plus de crédit que n'en a jamais eu Mme de Pompadour. Que M. de Choiseul ne la force pas à s'en servir contre lui. » Et il termina son discours par ce conseil charitable et quelque peu menaçant : « Si M. de Choiseul veut la paix, nous ferons la moitié du chemin, mais qu'il n'oublie pas que ce sont les maîtresses qui chassent les ministres, et non les ministres qui chassent les maîtresses. »

Lauzun s'acquitta fidèlement de la commission dont il était chargé, et il insista vivement près de son oncle pour l'éclairer sur les dangers de l'avenir ; mais

Choiseul, aveuglé et persuadé que le règne de la favorite ne serait qu'éphémère, refusa de rien entendre. Il se montrait à ce moment d'autant plus confiant dans l'avenir, qu'il venait de négocier le mariage du Dauphin avec une archiduchesse d'Autriche ; il s'imaginait que cet événement allait à jamais consolider son crédit.

Le mariage fut célébré, en effet, dans les premiers mois de l'année 1770.

C'est à Strasbourg qu'eut lieu la remise de la Dauphine à la maison envoyée au-devant d'elle (1). La princesse descendit au palais épiscopal, chez le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg; elle vit là pour la première fois le neveu de l'évêque, le prince Louis, qui devait jouer dans sa vie un si funeste rôle.

Marie-Thérèse, avant de se séparer de sa fille, lui avait fait promettre de garder à Choiseul un souvenir

(1) La dame d'honneur était la duchesse de Noailles, le premier écuyer le comte de Tessé, etc. Lorsqu'on annonça à Louis XV l'arrivée de Marie-Antoinette à Strasbourg, il demanda à Bouret, qui avait accompagné l'ambassadeur : « Comment avez-vous trouvé Mme la Dauphine ? — Sire, cette princesse est charmante. Elle a de très beaux yeux, un teint... — A-t-elle de la gorge ? — Sire, je n'ai pas pris la liberté de porter mes yeux jusque-là. — Vous êtes un sot, c'est par là que l'on commence. » Trente mille chevaux furent employés pour le voyage de la Dauphine de Strasbourg à Paris.

éternellement reconnaissant; aussi lorsque la Dauphine arriva à Versailles, le premier mot qu'elle adressa au puissant ministre fut celui-ci : « Je n'oublierai jamais que vous avez fait mon bonheur. — Et celui de toute la France, Madame », riposta le duc galamment.

Les fêtes du mariage durèrent depuis le 13 mai jusqu'au 14 juillet et furent d'une splendeur inouïe. On donna à la cour un *bal paré*, c'est-à-dire un de ces bals qui n'avaient lieu que dans les occasions solennelles et que l'étiquette rendait plus incommodes qu'agréables Les dames n'y dansaient qu'en *grands habits*, avec d'énormes paniers; les femmes présentées à la famille royale pouvaient seules revêtir ce costume; elles portaient des grands corps, dont les épaulettes découvrant les épaules permettaient à peine de lever les bras; des chaussures étroites et pointues avec de hauts talons; des bas de robe d'une longueur immense; enfin une coiffure d'une prodigieuse élévation et surchargée de pierreries. Quant aux hommes, ils avaient des habits à grands parements, brodés sur toutes les tailles, une écharpe, les cheveux abattus et en longues tresses.

On donna également à la cour un *bal masqué* pour permettre aux personnes non présentées de prendre part aux réjouissances.

Tous les courtisans, pendant ces fêtes, rivalisent de luxe et d'élégance. La richesse des habits est portée à un degré qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer; ils sont à ce point couverts d'or et de pierreries qu'on ne peut les porter qu'à grand'peine. Celui du Roi pèse trente-neuf livres; le duc de Gontaut en a deux dont l'un pèse quarante-cinq livres et l'autre quarante-sept. Lauzun a sur les épaules un poids de quarante-trois livres sous lequel il est près de succomber.

Le 16 mai, jour du mariage, tout se passe avec le plus grand cérémonial. Il y a *banquet royal*, c'est-à-dire repas en public de toute la famille royale et des princes du sang; ensuite *grand appartement :* le Roi, établi à une table de jeu dans la galerie du château, admet toutes les personnes présentées à venir le saluer; on joue, et les femmes qui ne jouent pas font leur cour assises sur des pliants.

Le coucher, en particulier, est soumis à une rigoureuse étiquette. Un valet de chambre remet la chemise du Dauphin au duc d'Orléans qui la présente au Roi, et celui-ci la passe à son petit-fils. La Dauphine est déshabillée par ses dames, et c'est la duchesse de Chartres qui lui passe la chemise. Quand la princesse est couchée, le Roi, suivi des princes et des entrées

de la chambre, amène le Dauphin et lui donne la main pour se mettre dans le lit. Aussitôt, on ouvre les rideaux; les princesses, beaucoup de dames, ainsi que les entrées de la chambre de la Dauphine, défilent devant le lit en faisant la révérence et se retirent.

Les jours suivants, les fêtes continuent; il y a bal, bal paré, opéra, illuminations, etc. Malgré la détresse du royaume et la misère du peuple, malgré les révoltes déjà occasionnées par la disette du pain, l'on n'hésite pas à dépenser en réjouissances plus de vingt millions.

La série des fêtes est troublée par une terrible catastrophe. Le 31 mai, on tire à Paris un feu d'artifice. Par suite de l'encombrement et de mesures mal prises, quantité de malheureux périssent écrasés. Lauzun, qui est venu avec quelques amis, échappe à grand'peine; son oncle, le maréchal de Biron, aurait misérablement succombé dans la bagarre s'il n'avait été reconnu par des soldats de son régiment; les gardes françaises lui font un rempart de leur corps et au prix de mille dangers parviennent à le sauver.

Le mariage du Dauphin n'apporta aucune modification à la situation de Mme du Barry. Elle assista tout naturellement aux réceptions et aux fêtes ; un matin même elle vint faire sa cour à la Dauphine. « Cette princesse l'a reçue sans affectation, écrit

Mercy, cela s'est passé avec dignité et de façon à ne mécontenter personne. »

A peine Marie-Antoinette fut-elle à Versailles qu'on chercha à la circonvenir et que les diverses cabales qui agitaient la cour s'efforcèrent de la compromettre et de s'en faire une alliée. Celle qui avait à sa tête le duc de la Vauguyon essaya par tous les moyens de dominer la jeune princesse et de s'emparer de son esprit. On voulut d'abord éloigner d'elle l'abbé de Vermond (1), qu'elle connaissait depuis plusieurs années, puis sa dame d'honneur, la duchesse de Noailles (2), celle qu'elle avait si gaiement surnommée « Madame l'Étiquette », à cause de son rigorisme; ces tentatives échouèrent. La Vauguyon eut alors la prétention d'imposer à la Dauphine un confesseur intrigant et suspect, mais Choiseul s'y opposa et fit donner celui du Roi.

Mesdames, de leur côté, cherchent à accaparer la princesse et à s'en servir dans des buts intéressés. Madame Adélaïde, toujours occupée d'intrigues, se

(1) L'abbé de Vermond était bibliothécaire du collège des Quatre Nations, lorsque Choiseul l'envoya à Vienne pour servir d'instituteur à Marie-Antoinette. Il revint avec elle en France.

(2) La duchesse de Noailles était la femme du maréchal Philippe de Noailles (1715-1793), plus tard duc de Mouchy. En 1785, le duc résigna tous ses emplois et se retira au château de Mouchy.

montre plus inconséquente que jamais (1). Tantôt elle a pour Mme du Barry tant de ménagements qu'elle en arrive à vouloir la faire monter sur le trône ; tantôt elle se montre vis-à-vis d'elle violente et agressive; mais pour ne pas indisposer le Roi, elle a soin de rester dans l'ombre; c'est Marie-Antoinette qu'elle pousse en avant, « sur la brèche », et la jeune femme naïve se compromet à plaisir, sans deviner qu'elle n'est qu'un jouet entre des mains plus habiles.

Madame Adélaïde ne l'avait pourtant pas vue venir avec plaisir, cette Dauphine dont elle abusait si hypocritement. Quand Mme Campan se présenta chez elle pour prendre ses ordres avant d'aller au-devant de la princesse, elle répondit sèchement : « Si j'avais des ordres à donner, ce ne serait pas pour envoyer chercher une *Autrichienne.* » Épithète qui ne sera pas oubliée, et que le peuple ramassera plus tard pour en flageller la malheureuse Reine.

(1) Avec sa sœur, Madame Louise, la Carmélite, elle cherche à obtenir du Pape l'annulation du mariage de Mme du Barry, de façon que Louis XV puisse épouser sa maîtresse!

CHAPITRE XVII

FIN DE 1770

Chute de Choiseul.

La guerre que nous avons vue se déclarer entre la favorite et le duc de Choiseul, après le séjour de Compiègne, n'avait fait que s'accentuer.

Comme il arrive généralement en pareille occurrence, les deux partis hostiles n'admirent bientôt plus de tempérament; il fallut être pour eux ou contre eux. Tous ceux qui aimaient la tranquillité et qui fuyaient la lutte furent mis en demeure de se prononcer. Qui ne se déclarait pas pour Choiseul passait par cela même pour être du parti de Mme du Barry; qui ne se déclarait pas pour la favorite était par cela même du parti Choiseul.

M. de Gontaut, en vieux courtisan, avait vécu d'abord avec Mme du Barry comme il avait vécu avec toutes les autres maîtresses, puis, quand la scission avec M. de Choiseul fut devenue irrévocable, il fit les

plus sérieux efforts pour demeurer bien et en paix avec tout le monde. On ne le lui permit pas. Ses relations de famille, qu'il avait fidèlement conservées, lui furent un crime aux yeux de la favorite ; il ne fut plus invité aux soupers, aux petits voyages ; c'est sur lui qu'on se vengea de la conduite du ministre ; on le surnomma même le *hussard* du duc de Choiseul, en souvenir de ce petit hussard qu'avait Louis XV dans son enfance et qu'on fouettait quand le jeune Roi n'avait pas bien dit sa leçon. M. de Gontaut fut très affligé de cet ostracisme, qui l'éloignait de l'intimité du Roi, dans laquelle il vivait heureux depuis tant d'années et dont il avait espéré jouir jusqu'à son heure dernière.

Lauzun, de son côté, blâmait la conduite exagérée de son oncle ; il ne déplorait pas moins les propos outrageants et indiscrets de « ses femmes », car dans leur haine contre Mme du Barry, elles ne respectaient même pas le Roi. Néanmoins, il se rangea du côté de sa famille, mais il observa une conduite calme et mesurée, et s'il interdit à Mme de Lauzun de faire sa cour à la favorite, il s'abstint de tout propos malsonnant.

Le jeune duc n'était pas seul à regretter la conduite de Choiseul : Mme du Deffant, qui du fond de son tonneau restait une observatrice désintéressée et

entendait demeurer bien avec tout le monde, portait sur les hommes et les événements un jugement impartial : « La du Barry n'est rien par elle-même, écrit-elle ; c'est un bâton dont on peut faire son soutien, ou son arme offensive ou défensive. Il n'a tenu qu'au grand-papa d'en faire ce qu'il aurait voulu ; je ne puis croire que sa conduite ait été bonne et que sa fierté ait été bien entendue. Je crois que Mmes de Beauvau et de Gramont l'ont mal conseillé (1). »

Il est probable, en effet, que, livré à lui-même, le duc aurait fini par se réconcilier avec la favorite ; il avait trop d'intérêt à ne pas accentuer outre mesure son hostilité et à vivre en bons termes avec une femme dont le crédit augmentait tous les jours.

Cependant, sous l'empire des influences féminines qu'il subissait, Choiseul n'épargnait pas les sarcasmes à son ennemie, et toute la coterie imitait son exemple (2). « On ne cesse d'irriter Mme du Barry,

(1) 3 mars 1770.

(2) A Dumouriez qui déplorait la conduite du Roi, il répondait : « Que veux-tu ? le Roi a besoin de maîtresse, mais cette coquine-là me donne bien de l'embarras ! » On disait un jour à sa table, au milieu d'une nombreuse compagnie, que la favorite se plaignait de la façon dont on parlait d'elle chez lui : « Mme du Barry est très mal informée, dit-il, on ne parle jamais chez moi des catins. »

écrit Mme du Deffant; les bons mots et les épigrammes pleuvent contre elle. L'autre jour, chez elle, on parlait de la rage. L'on disait que le plus sûr remède était le mercure; elle demanda ce que c'était que le mercure : « Ze ne sais, dit-elle, ce que c'est, « ze voudrais qu'on me le dît. » Cette affectation fit rire. On racontait cette anecdote devant la maréchale de Luxembourg, qui s'écria : « Ah! il est heureux « qu'elle ait son innocence mercurielle ! »

On ne se borna pas à des épigrammes de salon ou à des satires sous le manteau de la cheminée; on organisa une campagne des plus violentes, de chansons, de ponts-neufs, de vaudevilles, de pièces de théâtre qui furent autorisées par le lieutenant de police. Mlle l'Ange était nommée en toutes lettres. Choiseul laissait publier tous ces libelles; on prétend même qu'il les inspirait et qu'il avait enrôlé le chevalier de Lille (1) pour faire campagne d'esprit et de bons mots contre la favorite.

On colporte dans les salons de la coterie des vers

(1) M. de Lille était officier de cavalerie et fort aimable en société; il tournait joliment la chanson, et on mettait fréquemment son talent à contribution : « Je lui trouve quelque talent, dit Mme du Deffant, mais peu d'esprit, du plat, du grossier, du familier, le ton d'un parvenu. »

scandaleux dont un exemple dira le ton et la violence. On mettait en effet dans la bouche du Roi ces strophes :

Sur l'air de la Fée Urgèle.

L'avez-vous vue, ma du Barry?
Elle a ravi mon âme,
Pour elle j'ai perdu l'esprit;
Des Français j'ai le blâme :
Charmants enfants de la Gourdan (1),
Est-elle chez vous maintenant?
Rendez-la-moi.

. . . .

Je sais qu'autrefois les laquais
Ont fêté ses jeunes attraits :
Que les cochers,
Les perruquiers
L'aimaient, l'aimaient d'amour extrême,
Mais pas autant que je l'aime.
L'avez-vous vue, etc.

Mme du Barry dédaigna longtemps de relever le gant qu'on lui jetait; ce ne fut qu'à bout de patience, et après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, qu'elle s'y décida.

En attendant que les événements lui offrissent l'occasion de se venger de celui qui la traitait si cruel-

(1) Célèbre entremetteuse.

lement, elle employa contre Choiseul les mille vexations qui étaient en son pouvoir, et elle eut la satisfaction de faire perdre au noble duc cette imperturbable sérénité qu'il affichait si volontiers.

« La dame ne dissimule plus sa haine pour lui, écrit Mme du Deffant; il reçoit journellement de petits dégoûts, comme de n'être pas nommé ou appelé pour les soupers des cabinets, et chez elle des grimaces, quand au whist il est son partenaire; des moqueries, des haussements d'épaules, enfin des petites vengeances de pensionnaire, mais qui ne laissent pas d'écarter une sorte de gens, des sots à la vérité, mais c'est une petite brèche à la considération (1). »

Louis XV, qui était resté très timide et qui détestait les nouveaux visages, se désolait de cette animosité persistante entre deux personnes dont, à des titres différents, il ne savait plus se passer. Il fit tous ses efforts pour rétablir la paix et conserver le ministre qu'une longue habitude lui avait rendu indispensable; il alla même jusqu'à lui écrire une lettre des plus pressantes pour le conjurer de changer de conduite : « Vous faites bien mes affaires, lui écrivait-il, je suis content de vous, mais gardez-vous

(1) 2 novembre 1769.

des entours et des donneurs d'avis... Vous connaissez Mme du Barry, elle est jolie, j'en suis content... elle n'a nulle haine contre vous, elle connaît votre esprit et ne vous veut point de mal... » L'insistance du Roi, ses prières même restèrent sans effet : le duc se montra intraitable. Dès ce jour, sa chute fut résolue, et Mme du Barry n'attendit plus que l'occasion favorable pour se débarrasser du ministre insolent qui la bravait ouvertement.

Elle s'adressa à tous les ennemis de Choiseul et forma avec eux une vaste conspiration. Elle fut particulièrement aidée, dans l'accomplissement de ses desseins, par un homme dont la froide scélératesse est restée célèbre. Cet homme était le chancelier Maupeou, et c'est à Choiseul qu'il devait sa fortune (1).

D'un caractère vil et rampant, on devinait, sous sa feinte humilité, l'ambition dont il était dévoré. Lorsque la place de chancelier fut vacante, les amis de Choi-

(1) Il avait affecté pour le ministre une idolâtrie repoussante : on lui avait entendu dire que rien au monde ne pourrait le résoudre jamais à changer de logement, parce que des fenêtres de sa maison il pouvait au moins apercevoir les cheminées de l'hôtel de Choiseul. Il disait à qui voulait l'entendre « qu'il portait la livrée du duc dans son cœur », et il ne l'appelait jamais que « notre bon duc ».

seul le pressèrent vivement de ne pas élever à un poste aussi considérable un homme qu'on pressentait dangereux et dont le caractère n'offrait aucune sûreté (1). Mais Choiseul, avec son mépris du danger et son insouciance habituelle, se borna à répondre : « Je sais que Maupeou est un coquin, mais il n'y a personne de plus capable que lui pour être chancelier... et puis, s'il se conduit mal, je le chasserai (2). »

Maupeou n'avait pas une physionomie trompeuse; il portait sur son visage tous les signes de la bassesse de son âme, et sa personne inspirait une répulsion instinctive (3). Il était d'ailleurs doué de grands talents, mais il y a peu d'hommes qui aient été au même degré l'objet de l'exécration publique.

Il fut aidé dans la réalisation de ses projets par son

(1) Maupeou était alors premier président du Parlement de Paris, et sa gestion avait soulevé bien des critiques.

(2) On avait composé pour M. de Maupeou le père cette gracieuse épitaphe :

Ci-gît un coquin
Qui mourut de colère
D'avoir fait un coquin
Plus coquin que son père.

(3) Un teint noir et blême, des yeux aigus et pénétrants, un regard faux et soupçonneux, glaçaient d'effroi tous ceux qui l'approchaient. Exempt de préjugés, étranger à toute sensibilité, doué d'une persévérance inflexible, aventureux, sans scrupules, il n'avait en vue que le pouvoir, et pour y parvenir peu lui importaient les moyens.

âme damnée, l'abbé Terray, dont la bassesse de caractère égalait la sienne (1). Pour perdre plus sûrement Choiseul dans l'esprit du Roi, l'abbé exagéra le déficit des finances, mit la main sur la caisse d'amortissement, suspendit le payement des billets des fermes, diminua les arrérages des effets royaux, réduisit les pensions, etc. Il résulta de ces mesures une perturbation complète, et le nom du contrôleur devint odieux à la nation. A toutes les réclamations, l'abbé répondait avec ironie et insolence. « Mais, monsieur, c'est prendre dans nos poches! lui disait l'archevêque de Narbonne indigné. — Et où diable voulez-vous donc que je prenne? » ripostait Terray. « Il faut pourtant que je vive! gémissait un rentier ruiné par ses mesures. — Je n'en vois pas la nécessité », répondait l'abbé sans sourciller.

Choiseul avait encore contre lui tout le parti dévot, dont l'activité était extrême et qui ne lui pardonnait pas l'exil des Jésuites. Ce parti, soutenu par la Vauguyon, Richelieu et son petit-neveu d'Aiguillon (2),

(1) Malgré l'humilité de son extraction, l'abbé était parvenu au contrôle général par la volonté de Maupeou. Il était alors âgé de soixante ans.

(2) Le duc d'Aiguillon était doué d'incontestables talents. Il était dur, ingrat, absolu, tyrannique, mais il avait de l'esprit, de

fit proposer à Mme du Barry une alliance qui fut acceptée avec joie. La favorite se mit ostensiblement à la tête de la cabale, et tous redoublèrent d'efforts pour renverser le ministre abhorré.

En apparence, on ne voyait qu'une lutte entre un ministre et une maîtresse, mais en réalité les personnages n'étaient rien, et une question plus élevée qu'une misérable rivalité de sérail dominait toute la situation. Choiseul représentait les philosophes et les parlementaires, Mme du Barry était le porte-drapeau du parti dévot. Il s'agissait donc de savoir qui l'emporterait des Jésuites ou des philosophes.

Mercy, observateur vigilant des intrigues de Versailles, écrit à Marie-Thérèse, le 19 septembre 1770 :

« Les principaux ennemis de Choiseul, le chancelier et le duc d'Aiguillon, sont des gens décriés et perdus dans l'esprit du public. Le Roi ne l'ignore pas; il ne les estime point, parce qu'il connaît leur caractère dangereux et s'en méfie, mais il se sert d'eux, en partie par faiblesse pour leur protectrice, la comtesse du Barry, et en partie parce qu'il croit avoir besoin

la finesse et connaissait la cour comme quelqu'un qui l'avait pratiquée toute sa vie. Il était entré au service à l'âge de dix-sept ans, sous le titre de comte d'Agenois, et avait montré à la guerre beaucoup de valeur.

d'eux pour dompter les parlements, qui lui causent le plus grand embarras. »

La querelle du duc d'Aiguillon avec La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, venait en effet d'amener à l'état aigu la crise entre la couronne et le parlement. La Chalotais, accusé de complot contre la monarchie et emprisonné, devint l'idole des magistrats. Choiseul prit son parti et remplaça d'Aiguillon comme gouverneur de Bretagne. Mais on ne s'en tint pas là. Le parlement de Paris évoqua le procès, et il rendit un jugement qui déclarait d'Aiguillon prévenu de faits qui entachaient son honneur; tous les parlements de province s'associèrent à cette résistance. Au mois de septembre, le Roi, irrité, se rendit au parlement en grand apparat, fit annuler toute la procédure et emporta lui-même les pièces du procès.

Fatigué de cette opposition qu'il trouvait si souvent sur sa route, Louis XV chargea Maupeou d'en venir à bout et de vaincre des résistances qui se montraient chaque jour plus menaçantes. La magistrature était réellement devenue une puissance dans l'État; son prestige, son autorité, son ascendant sur le peuple et la protection qu'elle trouvait près des princes du sang en avaient fait un corps redoutable pour le trône

Depuis longtemps déjà le Roi se plaignait « de ces grandes robes qui voulaient le mettre en tutelle ». Un jour, chez Mme de Pompadour et en présence du duc de Gontaut, il s'était écrié, exaspéré par les difficultés que suscitait le parlement : « Le Régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances; ils finiront par perdre l'État. — Ah! Sire, dit M. de Gontaut, il est bien fort, pour que de petits robins puissent l'ébranler. — Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, reprit le Roi : c'est une assemblée de républicains; en voilà au reste assez, les choses comme elles sont dureront autant que moi. »

Les parlements ne se contentaient pas de mettre obstacle à l'exercice de l'autorité royale, ils demandaient sans cesse la convocation des états généraux (1).

Cette menace était pour Louis XV un véritable épouvantail; la pensée seule d'un tel événement le transportait de fureur. On causait un soir à son coucher, raconte Mme Campan, des remontrances des parlements et de leur refus d'enregistrer les impôts.

(1) « C'est à la nation, disaient-ils, qu'il appartient de recourir avec respect à la dernière ressource que lui offrent les lois en sollicitant du Roi l'assemblée des états généraux... Jamais peut-être il ne fut plus intéressant à la nation d'en obtenir la convocation et aux parlements de la demander. » (Parlement de Normandie, 8 février 1771.)

« Vous verrez, Sire, dit un courtisan, que tout ceci amènera la nécessité d'assembler les états généraux. » Le Roi, sortant à l'instant même du calme habituel de son caractère, et saisissant le courtisan par le bras, lui dit avec vivacité : « Ne répétez jamais ces paroles; je ne suis pas sanguinaire, mais si j'avais un frère et qu'il fût capable d'ouvrir un tel avis, je le sacrifierais dans les vingt-quatre heures à la durée de la monarchie et à la tranquillité du royaume. »

Maupeou sut très habilement tirer parti de l'état d'esprit du Roi pour perdre irrémédiablement l'ennemi de la du Barry. Choiseul avait toujours passé pour soutenir les parlements, et l'on savait que celui de Paris lui était tout dévoué; c'est cette dangereuse intimité que l'on exploita pour amener sa chute.

Confiant dans l'appui du Roi, Maupeou commença hardiment sa lutte contre le parlement. Le fameux édit de décembre 1770 rappela que « le Roi ne tient sa couronne que de Dieu, que le droit de faire les lois par lesquelles ses sujets doivent être conduits lui appartient à lui seul, sans dépendance et sans partage ». Le parlement se refusa à n'être qu'une simple cour de justice, et le 10 décembre les membres de la cour décidèrent de suspendre tout service jusqu'à ce que le Roi eût retiré un édit qui les « avilissait »; « leur

douleur, du reste, ne leur laissant pas l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets ». La guerre se trouvait ainsi déclarée entre le parlement et la couronne.

Le chancelier persuada au Roi que Choiseul excitait les magistrats dans leur désobéissance, qu'il serait impossible d'en venir à bout tant que leur protecteur serait au pouvoir, et qu'il pourrait même s'ensuivre un soulèvement dans le royaume. Effrayé des perspectives qu'on lui faisait entrevoir, indigné de l'appui prêté par le ministre aux ennemis de son autorité, convaincu qu'il avait avec eux des intelligences criminelles, Louis XV n'hésita plus à le sacrifier. C'est ainsi qu'on finit par lui arracher la lettre de cachet qu'il n'avait pu jusqu'alors, malgré toutes les sollicitations, se décider à signer.

CHAPITRE XVIII

Exil du duc de Choiseul. — Arrivée à Chanteloup. — Lauzun s'y rend avec Mme de Gramont. — Vie à Chanteloup. — Lauzun retourne à Paris. — Le bal de la Dauphine.

Ce fut le lundi 24 décembre 1770 que Choiseul reçut des mains de M. de la Vrillière (1) l'ordre qui l'exilait à Chanteloup; on lui accordait vingt-quatre heures pour faire ses préparatifs et quitter Paris.

Le duc et la duchesse supportèrent leur disgrâce avec une sérénité inouïe. Le duc s'inclina devant l'arrêt royal et se prépara à obéir sans témoigner ni mauvaise humeur ni regret. Il ne chercha même pas

(1) Il s'était successivement appelé Phelipeaux, Saint-Florentin et la Vrillière. C'est ce qui lui valut cette épitaphe :

> Ci-gît, malgré son rang, un homme fort commun,
> Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

Le duc de Choiseul et le duc de Praslin avaient eu un jour une querelle pour savoir « quel était le plus bête » du Roi ou de M. de la Vrillière. Praslin soutenait que c'était M. de la Vrillière; l'autre, en fidèle sujet, pariait pour le Roi. Peu après, au conseil, Louis XV dit une grosse bêtise. « Eh bien! monsieur de Praslin, dit Choiseul, qu'en pensez-vous? »

à revoir le monarque qui le chassait. Quant à Mme de Choiseul, au milieu des pleurs et du désespoir de ses amis, elle montra une fermeté d'âme, une douceur, une tranquillité incomparables.

Le public ne vit qu'une chose, c'est que le ministre était sacrifié à la haine de la favorite; il supposa que Choiseul était la victime de ses principes de vertu, et il s'éprit d'un enthousiasme indescriptible pour celui qu'il considérait comme le dernier défenseur de la morale outragée.

A peine la nouvelle de sa disgrâce fut-elle connue que la capitale fut en alarmes. Les rues étaient remplies de monde, et la consternation se lisait sur tous les visages. On eût dit qu'un désastre venait de frapper la France. Le duc reçut de toutes parts les témoignages d'attachement et de vénération les plus flatteurs. Bien qu'il lui fût défendu de voir personne, ses nombreux amis, et à leur tête le duc de Chartres, forcèrent toutes les barrières pour l'embrasser une dernière fois. Pendant vingt-quatre heures l'hôtel fut littéralement assiégé. Il y avait à la porte deux exempts de police chargés de s'assurer que les ordres du Roi seraient exécutés. « On n'en aurait pas fait davantage pour un grand criminel », dit M. de Belleval.

Le départ de M. de Choiseul se transforma en un

véritable triomphe. Une énorme affluence bordait les rues depuis son hôtel, c'est-à-dire depuis la rue de Richelieu jusqu'à la barrière d'Enfer. Sur tout le parcours qu'il devait suivre on se pressait aux fenêtres, et les toits eux-mêmes des maisons étaient couverts de monde. Lorsque les exilés parurent dans leur carrosse, des acclamations enthousiastes les accueillirent, et, elles se prolongèrent bien au delà des portes de la ville. Le duc, très ému de ces démonstrations populaires, d'autant plus douces qu'il ne s'y attendait guère, ne put retenir quelques larmes.

L'exaltation publique se traduisit de mille manières : on fit des portraits, on frappa des médailles destinées à perpétuer le souvenir de ce grave événement. Les vers à la louange du ministre pleuvaient de toutes parts, ainsi que les épigrammes contre ses ennemis. On chantait dans les rues un pamphlet qui débutait ainsi :

Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de la France.

On fabriqua des tabatières où il y avait d'un côté le buste de Sully et de l'autre celui de Choiseul. Le rapprochement était au moins imprudent, et il motiva ce joli mot de Sophie Arnould : « Tiens, dit-elle en

voyant une de ces boîtes, on a mis la recette et la dépense ensemble. »

Il faut rendre justice à Lauzun; sa conduite envers ses parents dans le malheur fut noble et généreuse, digne en tous points de son âme élevée et chevaleresque. Oubliant les démêlés qu'il avait eus avec son oncle et les rivalités féminines qui les avaient si profondément divisés, il n'hésita pas à suivre sa fortune, et cette détermination ne manquait pas d'un certain mérite. En effet, il n'était pas seulement question d'exil pour le duc disgracié, tout le monde à la cour était convaincu que la vengeance de ses ennemis ne se tiendrait pas pour satisfaite, et que s'il voulait sauver sa tête il lui faudrait fuir à l'étranger.

L'approbation du public devait rendre encore plus critique la situation de Choiseul. « Les louanges sont universelles sur le duc, écrit Mme du Deffant, cela me fait craindre que la haine des scélérats n'en augmente. » Des lettres de cachet étaient suspendues sur la tête de tous ceux qui avaient outragé Mme du Barry; tous les amis de Choiseul vivaient dans les transes; le duc de Gontaut lui-même, malgré l'intimité de ses relations avec le Roi, s'attendait à être frappé. Il fallait donc un certain courage pour prendre parti et se déclarer

ouvertement pour ceux que menaçait si durement la colère royale.

Lauzun prit tout ce qu'il possédait d'argent disponible, se munit de lettres de change, et le 27 décembre il partait pour Chanteloup en compagnie de Mme de Gramont, dont les conseils avaient si puissamment contribué à la chute du ministre; tous deux étaient persuadés qu'ils auraient avant peu à protéger la fuite du duc et à l'accompagner hors de France.

La conduite courageuse de notre héros reçut sans plus tarder une récompense à laquelle il ne s'attendait guère. Il courtisait depuis quelque temps la vicomtesse de Laval, charmante jeune femme de vingt ans qu'il rencontrait fréquemment à l'Isle-Adam; la vicomtesse se montrait flattée des hommages discrets de son adorateur, mais elle se dérobait dès qu'il voulait quitter le terrain purement platonique. En apprenant les résolutions du jeune duc, tous ses scrupules tombèrent, et ce que n'avait pu obtenir la tendresse passionnée de l'amant, elle ne sut pas le refuser à l'homme généreux et chevaleresque dont la conduite soulevait tous les applaudissements.

Lauzun fut accueilli à Chanteloup avec de grandes démonstrations de joie et de reconnaissance; on lui sut un gré infini de son courage et de sa fidélité.

Si l'arrivée de Mme de Gramont fut pour son frère un grand sujet de satisfaction, Mme de Choiseul témoigna moins d'enthousiasme, et elle ne put dissimuler tout d'abord le dépit qu'elle éprouvait de voir leur solitude troublée par la présence de cette femme qu'elle détestait.

Cependant par affection pour son mari elle se résigna, mais pour couper court dès le début à une situation difficile, elle signa avec sa belle-sœur, sinon un traité de paix, du moins une trêve; il fut convenu qu'on ne s'aimerait pas, car on n'y pouvait songer, mais on se promit mutuellement toutes sortes d'égards et d'honnêtetés. Ainsi fut fait pour le bonheur et le repos du seigneur châtelain.

Peu de jours après Lauzun et Mme de Gramont, arrivent quelques amis fidèles, d'abord les frères du duc, puis l'abbé Billardi, l'abbé Barthélemy, enfin le docteur Gatti, dont la philosophie s'appliquait particulièrement aux circonstances que l'on traversait : ne soutenait-il pas que le bonheur ne consiste que dans les privations et non dans la jouissance, comme on l'a cru depuis cinq ou six mille ans ?

La vie des exilés est des plus simples. Mme de Choiseul raconte en termes délicieux la tranquillité de leur existence, la paix de leur âme et le bonheur

qu'elle éprouve à montrer la tendresse de ses sentiments à l'homme qu'elle adore :

« Nous faisons assez bonne chère, nous passons des nuits fort tranquilles et toute la matinée à nous parer de perles et de diamants comme des princesses de roman. Je n'ai jamais été si bien coiffée ni si occupée de ma parure que depuis que je suis ici. Je veux redevenir jeune et, si je peux, jolie ! Je tâcherai du moins de faire accroire au grand-papa que je suis l'une et l'autre, et, comme il aura peu d'objets de comparaison, je l'attraperai plus facilement. »

On se lève assez tard et la matinée est employée à la toilette et à la correspondance ; puis à des arrangements domestiques et à régler tous les détails d'un nouvel établissement. Le dîner est à deux heures. Après le repas on s'adonne au whist, au trictrac, au billard. On ne peut songer à sortir du château ; l'hiver est rigoureux, et on se trouve littéralement assiégé par la neige, la glace, une bise épouvantable. Ces intempéries de la saison contribuent encore à rendre plus sévère la situation des habitants. On soupe à dix heures ; puis on joue au pharaon, on lit, on cause, on rit, et l'on ne se retire jamais avant deux ou trois heures du matin.

Les nouvelles que l'on reçoit de Paris sont toutes à

la gloire des exilés. L'émotion causée par leur disgrâce, loin de s'atténuer, ne fait qu'augmenter; la France entière les plaint et prend parti pour eux. L'embarras du Roi est extrême en présence de l'opposition que lui font ses propres courtisans; à part la coterie de Mme du Barry, tous se déclarent en faveur du ministre déchu.

Rien ne put démentir l'inébranlable fermeté des exilés; ils montrèrent dans la disgrâce une hauteur si sereine et si méprisante qu'on eût pu les croire encore au faîte du pouvoir.

Mme du Deffant, ayant eu l'imprudence d'offrir à ses amis l'appui de Mme de Mirepoix, reçoit cette verte semonce :

« Ne vous imaginez jamais, je vous prie, ma chère petite, sous quelque prétexte que ce soit, quelque tournure que vous preniez, pour quoi que ce soit au monde, de nous rendre le moindre service par la maréchale. Il n'y a point de maux que je ne préférasse à l'opprobre de devoir à quelqu'un que je méprise! Songez bien qu'il ne faut servir ses amis que selon leur goût, et que l'ami le plus tendre ne pardonnerait pas qu'on le servît aux dépens de son honneur. »

Cependant Lauzun ne pouvait prolonger son séjour auprès de son oncle et de sa tante, les devoirs de sa

charge le rappelaient : il était de garde à Versailles le 8 janvier, et il ne pouvait y manquer. Il annonce donc son départ, mais en donnant l'assurance de revenir dès que son service sera terminé ; il va du reste être remplacé par Mme de Lauzun, qui, désireuse elle aussi de témoigner sa sympathie à ses parents, fait ses préparatifs pour quitter Paris. M. de Choiseul, ne voulant pas faire manquer à cette jeune femme les bals de la saison, lui défend très gracieusement d'abandonner les plaisirs de son âge pour tenir compagnie à de pauvres exilés. Mais Mme de Lauzun ne tient nul compte de la défense. « Le zèle de l'exil l'emporte chez elle sur l'ardeur des bals », écrit Mme de Choiseul charmée, et elle réserve à sa jeune nièce le plus chaleureux accueil.

Lauzun arrive à Paris le 7 janvier. A quelques lieues de la capitale, il trouve une lettre qu'un courrier lui apporte de la part de M. de Guéménée. Le prince avertit son ami que sa liberté est menacée, qu'on a proposé au conseil de l'enfermer à la Bastille pour avoir osé se rendre à Chanteloup sans permission, que le maréchal de Soubise est le seul qui s'y soit opposé, que Mme du Barry est très excitée contre lui et qu'elle insiste pour qu'on sévisse sévèrement, afin de lui apprendre ce qu'il en coûte d'accompa-

gner des gens en disgrâce et de braver l'autorité du Roi. Guéménée conseille à son ami de ne point rentrer dans Paris, et il lui envoie des chevaux pour qu'il puisse fuir plus rapidement.

Le duc ne tient aucun compte de l'avertissement; il traverse hardiment la barrière et il parvient sans encombre à sa petite maison de la rue Saint-Pierre. Il y retrouve tous les amis de Choiseul qui l'attendent impatiemment pour avoir des nouvelles. Il est reçu avec acclamations, puis accablé de questions sur la santé physique et morale des exilés. Il répond à tous de la façon la plus satisfaisante, puis remet à quelques élus les lettres qui lui ont été confiées par son oncle et sa tante.

De là, il court chez Mme du Deffant porter des nouvelles et une lettre de la duchesse. « M. de Lauzun me quitte, écrit la vieille aveugle à son amie, jugez de la joie que j'ai eue de le voir. Oh ! la charmante lettre! j'ai cru vous voir, vous entendre! »

Puis, sans perdre de temps, Lauzun se rend à Versailles, où il y a bal chez la Dauphine. Le Roi avait décidé qu'il n'y aurait pas cet hiver de spectacle à la cour, mais comme la Dauphine adorait la danse, on avait institué de petits bals chez elle tous les lundis. Les danseuses s'y rendaient en *domino blanc* à plis

par derrière, comme les robes de ville; ces dominos étaient sur de petits paniers, ils avaient de très longues manches flottantes et des queues; c'était le costume des bals ordinaires à la cour. Lauzun se présente audacieusement. Son arrivée cause une profonde sensation, car personne n'ignorait qu'il s'était attiré par sa fidélité la colère du Roi et de Mme du Barry. Néanmoins il est entouré, fêté, c'est à qui obtiendra de lui quelques détails sur les Choiseul, sur la vie qu'ils mènent, sur leur santé. Tout le monde semble lui savoir gré de son courage, enfin sa conduite lui vaut toute la soirée le plus beau rôle. Mais ce ne fut pas tout: la Dauphine, ayant appris sa présence, s'approche et lui demande avec la plus aimable insistance des nouvelles de son oncle : « Quand vous le reverrez, ajoute-elle, dites-lui que je n'oublierai jamais ce que je lui dois et que je prendrai toujours à lui l'intérêt le plus sincère. »

En se déclarant ouvertement pour les Choiseul la Dauphine faisait preuve d'une générosité d'âme qui lui valut l'approbation générale et qui contrastait singulièrement avec l'attitude inconséquente de Madame Adélaïde. Cette princesse, en effet, après s'être érigée en protectrice de Choiseul et de Mme de Gramont, lès chargea de son mieux dès qu'ils furent

en exil, et ce fut au point de scandaliser tout le public.

A la suite de son incartade, Lauzun tomba dans la disgrâce la plus déclarée. Le Roi ne lui parlait plus, et il n'était jamais invité à souper dans les cabinets.

Dès que sa garde fut terminée, le duc repartit pour Chanteloup, et à dater de ce moment il passa près de ses parents à peu près tout le temps qu'il pouvait dérober à ses devoirs de cour et à ses obligations militaires.

CHAPITRE XIX

1771-1773.

Les visiteurs à Chanteloup.

En revenant à Chanteloup Lauzun trouve la société plus nombreuse encore que lors de son départ; d'abord son père, le duc de Gontaut, est arrivé presque immédiatement, puis Mme de Lauzun, M. et Mme de Choiseul-Labaume, MM. de Choiseul-Gouffier, de Choiseul d'Aillecourt, des parents, des amis, ceux qui n'ont pas de charges à la cour ou qui bravent la colère du monarque.

C'est là un fait tout nouveau dans l'histoire. Jusqu'à la chute de Choiseul, aucun des ministres disgraciés n'a reçu de ses amis et même de ses parents de marques d'attachement ou de reconnaissance. Le cardinal de Bernis à Soissons, d'Argenson aux Ormes, de Machault à Arnouville, de Maurepas à Bourges, ont vécu dans l'isolement le plus complet; on n'ose plus même prononcer leur nom à la cour.

Mais les temps sont bien changés. L'âge et la faiblesse du Roi ont fait pénétrer dans les esprits une indépendance, une insubordination inconnues jusqu'alors et qui doit, sous le règne suivant, prendre de si grandes proportions.

Pendant les années qui suivirent sa disgrâce, Choiseul ne cessa de recevoir les visites des plus hauts personnages. Lorsqu'on demandait au Roi la permission d'aller rendre hommage à son ancien ministre, il répondait : « Je ne le défends ni ne le permets. » On s'empressait de considérer cette phrase fort peu énigmatique comme un acquiescement. L'élan une fois donné, il devint de bon ton d'aller visiter les exilés. Toute défense fut vaine. La moitié de la cour délaissa Versailles : Chanteloup devint un pèlerinage obligé pour tout ce qui était du monde. « C'était, dit Walpole, un spectacle tout nouveau pour la France de voir un ministre disgracié rester l'objet de la vénération et de l'amour; il était aussi nouveau de voir le Roi devenir impopulaire ou, ce qui est synonyme dans ce pays, démodé. »

Louis XV, isolé dans le boudoir de sa maîtresse, voit chaque jour le vide se faire plus grand autour de lui. En 1771, Versailles et Compiègne sont abandonnés, mais il y a foule à Villers-Cotterets chez le duc d'Or-

léans, à Chantilly chez le prince de Condé, foule plus grande encore à Chanteloup.

C'est l'époque des exils triomphants (1). C'était la première noblesse, celle qui avait toujours été comblée des bienfaits de la cour, qui se montrait la plus ingrate et qui bravait ouvertement la royauté. Comme le dit très justement le prince de Ligne, « la bonne compagnie fit alors la république sans s'en douter ».

Le duc d'Aiguillon pressait le Roi de punir ceux qui allaient à Chanteloup. « Si j'étais plus jeune, je me serais fâché, répondit le monarque; mais, à mon âge, on n'a besoin que de repos. »

La mode de rendre visite au duc de Choiseul dura longtemps : « Elle ne se borna pas à ses anciens amis, plusieurs personnes des deux sexes, beaucoup de dames qu'il avait aimées, d'autres qui ne l'avaient jamais aimé, affrontèrent le Roi plutôt que de ne pas obéir à cette mode. » Les capitaines des gardes du Roi eux-mêmes se relayaient pour faire acte de présence à Chanteloup. M. de Chauvelin demandant un jour à Louis XV la permission de se rendre chez M. de Choiseul : « Mais il n'était pas de vos amis, lui

(1) Les ducs d'Orléans et de Condé furent exilés en 1771 en même temps que le parlement.

répondit le monarque. — C'est à cause de cela, Sire », riposta fièrement Chauvelin, et il y alla.

Le prince de Beauvau était l'ami intime de Choiseul; c'est à lui qu'il devait le gouvernement du Languedoc. L'amitié la plus éprouvée, la plus tendre, l'unissait encore à la duchesse de Gramont; il sollicita tout naturellement la permission de se rendre chez ses amis, mais elle lui fut refusée à plusieurs reprises. Le prince, bien qu'il risquât en insistant sa situation et sa fortune, n'hésita pas, et il renouvela sa demande. Fatigué des obsessions dont il était l'objet, le Roi céda enfin, mais non sans dissimuler sa mauvaise humeur. Beauvau et la princesse prirent aussitôt la route de Chanteloup (1). Leur arrivée, si longtemps souhaitée, enchanta les châtelains, et on leur fit l'accueil que méritait tant de courageuse fidélité.

(1) La conduite du prince de Beauvau était d'autant plus méritoire qu'il était dans une situation pécuniaire des plus critiques : sept cent mille livres de dettes portant intérêt et quatre cent cinquante mille livres de dettes criardes. C'est ce qui faisait écrire à Mme du Deffant : « Le prince de Beauvau, conduit par sa femme, n'a fait que des sottises; il a bravé le Roi, et finit par lui demander l'aumône. Je crains bien qu'on ne la lui fasse pas; ils doivent aller l'un et l'autre le mois prochain à Chanteloup. Jugez de la bonne mine que lui fera le Roi, et ce qu'il en obtiendra. » (Janvier 1772.) Sa visite à Chanteloup lui coûta le gouvernement du Languedoc, et le Roi refusa de payer ses dettes.

Le prince est charmant et tout le monde apprécie ses rares qualités. Mais s'il se montre affable et séduisant, Mme de Beauvau paraît moins sympathique. Ce n'est pas sans raison que son amie Mme du Deffant l'a surnommée la *Dominante*, et qu'elle en a tracé ce léger crayon : « Sa place dans le paradis sera à la tête des Dominations : ah ! c'est une grande princesse; mais sa gloire, son brillant m'éblouissent et m'attirent, et malgré toute la disposition que j'ai à l'aimer, tout l'esprit et les bonnes qualités que je lui connais, il y a des moments où elle m'est insupportable. » La douce duchesse de Choiseul aurait volontiers signé ce portrait. La princesse, avec son ton tranchant et décidé, l'effarouchait un peu.

Les Beauvau offrent le rare spectacle au dix-huitième siècle de deux êtres légalement unis et s'aimant tendrement. « Jamais dans le monde, dit Mme de Genlis, un mari et une femme n'ont eu un maintien d'amour conjugal de meilleur goût et plus parfait. » Cependant ils laissaient deviner le moins possible leurs sentiments réciproques (1).

M. de Beauvau arrive à Chanteloup doublement

(1) « Il est très vrai que je cachais une partie de mon bonheur, écrit Mme de Beauvau en 1793, mais par une espèce de pudeur et de ménagement pour les autres. »

triomphant; il vient de lui naître un petit-fils, et à la joie de retrouver ses amis s'ajoute pour le prince la satisfaction de savoir sa postérité assurée (1). Cet événement a seul empêché la princesse de Poix d'accompagner ses parents, mais à peine rétablie, elle se hâte de venir les rejoindre (2). « C'est une étrange personne que cette Mme de Poix, écrit la duchesse de Choiseul; jolie comme le jour, fraîche comme une rose, forte comme un Turc, polie, spirituelle, l'âme forte et le sentiment délicat; mais la nature s'est trompée en la formant, elle voulait faire un joli petit garçon et non une jolie femme. »

Mais un événement considérable se préparait, et la nouvelle d'une visite bien inattendue allait combler d'aise les châtelains de Chanteloup, en flattant tous leurs instincts de vanité. La maréchale de Luxembourg annonce son arrivée. « Rien n'a été si ridicule que le voyage de Mme de Luxembourg, écrit Mme du

(1) Au mois de février, la princesse de Poix était accouchée fort heureusement d'un fils; elle avait eu à supporter vingt-quatre heures des plus vives souffrances. « N'est-il pas cruel de souffrir tant que cela pour faire un petit Poix! » s'écriait la pauvre femme.

(2) Elle adorait sa belle-mère, Mme de Beauvau. Elle a dit d'elle et de son père un mot charmant; on lui demandait de ne point lire de romans : « Défendez-moi donc, répondit-elle, de voir mon père et ma mère! »

Deffant; elle était l'ennemie des Choiseul, et comme il est du bel air actuellement d'être dans ce que nous appelons aussi l'*opposition*, elle a employé toutes sortes de manèges pour se réconcilier avec eux. Elle a été très bien reçue, parce que c'était pour eux un nouveau rayon de gloire et qu'ils en sont ivres (1). »

Bien que la visite de la maréchale soit une marque bien flatteuse de considération, l'annonce de son arrivée jette d'abord l'effroi parmi les hôtes du château. On tremble devant la critique de ce personnage redoutable. Et lorsqu'on voit dans la longue avenue apparaître le carrosse qui l'amène, l'émotion est à son comble. M. et Mme de Lauzun ont été au-devant d'elle jusqu'à la première poste et la ramènent avec toutes sortes d'égards et de flatteuses attentions. Le premier soir, la contrainte est générale; l'amabilité de Mme de Luxembourg et les flatteries dont elle accable le châtelain ne peuvent la dissiper. Elle porte avec elle le portrait de M. de Choiseul sur une boîte de carton; c'est, dit-elle, sa boîte de voyage, et elle la sort ostensiblement avec toutes les marques de l'admiration (2). Enfin la soirée s'achève sans trop d'encombres,

(1) 2 janvier 1772.

(2) C'était une de ces boîtes où se trouvait à la fois le portrait de Choiseul et celui de Sully.

et la maréchale se retire dans ses appartements.

Le lendemain elle paraît avec une nouvelle boîte, celle-là superbe, un vrai bijou : le médaillon de Choiseul y est entouré de perles. « C'était la boîte de gala, elle était renfermée dans un petit sac dont on la tirait à chaque prise de tabac. M. de Choiseul se prosternait, se confondait à cette galanterie. Mais sa reconnaissance était maussade. Le pauvre homme était tout honteux. »

La maréchale n'est pas venue seule, elle a amené avec elle *Mme Brillant*, sa chatte bien-aimée, son inséparable, et tous les hôtes du château de faire leur cour à Mme Brillant. Mais que va dire Lindor, le chien du duc, ce Lindor blanc comme un cygne, doux comme un mouton, bête comme une huître, qu'on porte en manchon, en aumusse, mais qui est le joujou de la société et qu'on aime à la folie? Heureusement Lindor connaît les lois de l'hospitalité; il domine ses instincts, accueille Mme Brillant et lui fait les honneurs du salon en maître de maison accompli. La meilleure harmonie ne cesse de régner.

Cependant Mme de Choiseul est terrorisée. C'est en vain que la maréchale se montre douce et affable; la pauvre duchesse peut à peine dominer son appréhension : « Malgré la patte de velours qu'elle me montre

toujours, écrit-elle, je ne puis me défendre de la crainte de la griffe dont on a tant parlé, et cette crainte me donne une contrainte insurmontable et vraiment insupportable. » Mais heureusement Mme de Gramont est là, et elle ne craint personne, et elle tient tête à la maréchale. Mme de Lauzun, qui a été charmée de retrouver sa grand'mère, lui fait grand accueil; elle se multiplie pour mettre du liant, de l'entrain, et rompre la glace; chacun s'y prêtant, elle y parvient peu à peu, et le séjour de Mme de Luxembourg se passe fort agréablement, si agréablement que lorsque arrive l'heure du départ, tout le monde la regrette (1); on la supplie de rester, elle résiste, mais les instances de sa petite-fille finissent par l'emporter, et elle prolonge son séjour. Enfin elle s'éloigne, mais en promettant de revenir.

Toutes les visites ne sont pas aussi cérémonieuses et impressionnantes. Il en est qui sont particulièrement agréables au seigneur châtelain, et parmi celles-là il faut citer tout d'abord celle de Mme de Brionne (2).

(1) Son caractère s'était beaucoup adouci, et c'est à Mme de Lauzun que l'on attribuait cet heureux changement. « La maréchale devient un vrai agneau, écrit Mme du Deffant (2 juillet 1773); réellement elle est changée en bien à ne pas la reconnaître. L'éducation que l'on donne en devient une pour soi-même. »

(2) Née Rohan-Rochefort, elle était veuve du comte de Brionne,

D'une beauté radieuse, pleine d'esprit, douée de manières nobles, la comtesse de Brionne avait inspiré au duc de Choiseul un attachement des plus vifs; il dépensait pour elle des sommes considérables (1).

Mme de Choiseul ne la connaissait pas, et l'exil fut le prétexte et l'occasion de leur première rencontre. Bien que n'ignorant nullement l'intimité de son mari avec la comtesse, conformément aux usages en cours, elle reçoit cette dernière à merveille et elle se lie même avec elle : « Elle me plaît beaucoup, écrit-elle; c'est une femme très raisonnable, qui a beaucoup plus d'esprit et de fond qu'on ne croit, et qui joint à cela une douceur et une facilité dans la société qui la rendent infiniment aimable. »

Mme de Brionne charme tout le monde en effet par son esprit et sa grâce, et elle devient une inséparable de la duchesse. Elle a amené avec elle sa fille, Mlle de Lorraine : « Elle est aussi aimable, dit l'abbé Barthé

de la famille de Lorraine; elle se trouvait ainsi alliée à la maison impériale d'Autriche. Elle était mère du prince de Lambesc et de Mlle de Vaudemont. Elle mourut à Vienne en 1807.

(1) Mme de Brionne avait une liaison avec le cardinal de Rohan. Quand elle rompit avec lui pour s'attacher au duc de Choiseul, il y eut entre eux une scène violente, et la comtesse menaça le cardinal de le faire jeter par la fenêtre. « Je puis bien descendre, dit-il, par où je suis monté si souvent. »

lemy, qu'elle est jolie et étonnante pour le progrès de ses idées et de ses principes. On peut jouer avec elle comme avec un enfant de dix ans, et causer comme si elle en avait trente. »

Après bien des hésitations, Mme du Deffant annonce aussi son arrivée; malgré son âge et ses infirmités, elle brave la fatigue du voyage pour aller voir ses vieux amis. La joie est grande à Chanteloup, et l'on se met en frais pour accueillir et fêter comme il convient une amie si dévouée. Dans le salon, et dans la chambre qui lui est destinée, on a préparé des tonneaux comme celui qu'elle a à Paris; il faut que rien ne soit changé à ses habitudes. On a pour elle toutes les prévenances, d'exquises délicatesses : « Je puis dire avec vérité, écrit-elle à Voltaire, que cette visite a été le temps le plus agréable de ma vie. »

Une des nouvelles figures, et non des moins attrayantes, est la marquise de Fleury. « C'est une volubilité d'idées et de paroles, une chaleur de conversation si grande, que la grand'maman lui disait hier : « Je « crains que vous ne vous embrasiez tout d'un « coup et que nous ne soyons tous consumés dans « vos flammes. » C'est d'elle que M. Walpole, le banquier, disait au grand-papa : « C'est une femme

« très amusante, mais qu'est-ce qu'on fait de ça dans « sa maison (1) ? »

L'épiscopat, qui d'abord s'est abstenu, répare son hésitation par un zèle inattendu. Arrivent successivement l'évêque d'Orléans, l'évêque de Metz, l'archevêque d'Aix, l'évêque d'Arras, l'archevêque de Toulouse, etc.

Le duc, par vanité, encourageait ce grand concours de monde, et son existence dans l'exil fut peut-être plus brillante encore que les plus beaux jours de sa faveur. A voir cet étrange empressement, on l'eût cru au faîte de la puissance, on l'eût pris pour le dispensateur de toutes les grâces. Mme du Deffant pouvait avec raison comparer Chanteloup à la vallée de Josaphat.

Tous ces hôtes bouleversent le château : c'est un bruit, un tintamarre dont on n'a nulle idée. Le pauvre abbé Barthélemy ne sait où donner de la tête : « Ah! mon Dieu, que de monde, que de cris, que de bruit, que de rires perçants, que de portes qu'on semble enfoncer, que de chiens qui aboient, que de conversations tumultueuses, que de polissonneries, que de voix, de bras, de pieds en l'air, que d'éclats de rire au billard, au salon, à la pièce du clavecin ! »

(1) L'abbé Barthélemy à Mme du Deffant, 28 janvier 1773.

L'affluence est telle que Mme de Choiseul en arrive un jour à oublier ses hôtes. La scène est charmante : Mme d'Invault, qui est en séjour, cause au salon avec la duchesse, puis surviennent d'autres invités, on joue au cavagnole; bref, Mme de Choiseul, qui a complètement oublié Mme d'Invault, l'aperçoit tout à coup dans un groupe. Elle s'avise qu'elle vient en visite, qu'elle ne lui a pas fait accueil, qu'elle a manqué à ses devoirs de maîtresse de maison, et elle croit tout réparer en s'écriant : « Hé ! mon Dieu, madame d'Invault ! Et comment êtes-vous arrivée? On ne vous a pas entendue. Il semble que vous soyez tombée des nues dans cette chambre. N'êtes-vous pas bien fatiguée de votre voyage ? » On juge de l'étonnement de Mme d'Invault, des rires fous de l'assistance, et de la confusion de la duchesse.

Les allées et venues sont continuelles. On va, on vient, on repart, on revient, c'est un mouvement incessant d'arrivées et de départs, la route de Paris est couverte de carrosses : « Je crois être, dit l'abbé Barthélemy, à l'embouchure d'un port où je vois sans cesse aller ou venir une foule de bâtiments de toutes nations » ; et il ajoute finement : « Si j'en étais le maître, il ne serait pas si fréquenté, d'abord parce qu'on ne serait pas si envieux d'y venir; ensuite,

parce que le nombre des élus doit toujours être petit. »

Hélas! le nombre des élus augmentait tous les jours, et si l'on voulait les citer tous, il faudrait citer toute la cour. Parmi ceux dont la présence est la plus fréquente, on peut nommer le prince et la princesse de Tingry, le chevalier de Boufflers, M. de Besenval, Mme de Tessé, etc. Enfin, on voit encore les Du Châtelet, les d'Usson, les Ségur, Mme de Ligne, Mme d'Enville, Mme de Chauvelin, Mme de Chabannes, Mme d'Ossun, le marquis et la marquise de Laval, M. et Mme de Chabot, le duc d'Ayen, MM. d'Esterhazy, de Stainville, de Schomberg, de l'Isle, de Montesquiou, de Coigny, de Jarnac, de la Rochefoucauld, etc., etc., etc.

Désireux de laisser un souvenir durable et qui témoignât à la postérité des sympathies qu'il avait recueillies, Choiseul fit élever au point central des principales allées de la forêt d'Amboise une espèce d'obélisque chinois à sept étages, avec un escalier intérieur qui permettait de s'élever jusqu'au sommet. Le rez-de-chaussée était entouré d'un péristyle de seize colonnes surmonté d'une voûte; les six étages supérieurs, également voûtés, formaient autant de salons éclairés par de vastes croisées. Cet obélisque

fut surnommé la Pagode, et l'on plaça dans les pièces intérieures des plaques de marbre sur lesquelles furent gravés les noms de tous ceux qui venaient rendre hommage à l'illustre exilé (1).

Les étrangers eux-mêmes sont atteints de la maladie qui sévit sur la majorité des Français. Lady Churchill, belle-sœur de Walpole, étant venue à Paris avec sa fille, déclare qu'elle ne quittera pas la France sans avoir vu Chanteloup : « Les papiers anglais en parlent sans cesse, dit-elle, et Chanteloup par-ci, et Chanteloup par-là, et M. de Choisaul y fait ceci, et il y fait cela. Il faut bien que je voie ce Chanteloup si célèbre ! » Et elle y alla, comme elle le voulait, bien que ne connaissant pas les Choiseul. Lauzun, qui était en relation avec elle, fut chargé de l'accueillir ainsi que sa fille et de les promener dans tout le château ; les châtelains et leurs hôtes s'étaient même éloignés pour leur laisser plus de liberté.

(1) Sur la partie inférieure de l'obélisque fut placée une plaque de marbre avec ces mots : « Étienne-François, duc de Choiseul, pénétré des témoignages d'amitié, de bonté, d'attention, dont il fut honoré pendant son exil par un grand nombre de personnes empressées de se rendre en ces lieux, a fait élever ce monument pour éterniser sa reconnaissance. » De toutes les anciennes splendeurs du château de Chanteloup, il ne reste que cette bizarre construction. La pagode, que le duc avait d'abord considérée comme une bagatelle, finit par lui coûter plus de quarante mille écus.

On pouvait supposer que l'engouement manifesté par la société pour le duc de Choiseul serait d'autant plus éphémère qu'il était plus excessif. Contrairement à toute attente, il n'en fut rien; la gloire des exilés dura autant que leur exil. Après plus d'un an de disgrâce, le duc de Choiseul triomphe comme au premier jour, et Mme du Deffant peut écrire avec vérité : « Tout le monde se prépare à vous aller voir. Compiègne sera désert, c'est à Chanteloup que sera la cour. Chantilly, Villers-Cotterets n'auront que vos éclaboussures. »

Pendant plusieurs années Chanteloup regorge de visiteurs. En dehors des hôtes de passage, il y a ceux qui sont installés à poste fixe, qui ne bougent jamais, sauf pour de courtes absences. On les appelle les *inamovibles*. Ceux auxquels leur assiduité a fait décerner ce titre envié sont le duc et la duchesse de Lauzun, l'abbé Barthélemy, l'abbé Billiardi, le chevalier de Boufflers, M. de l'Isle et M. de Stainville.

CHAPITRE XX

1771-1773

La vie à Chanteloup.

L'existence à Chanteloup est charmante; tout le monde jouit de la plus grande liberté, c'est le ton de la maison et chacun mène la vie qui lui convient.

Le matin on fait un déjeuner, on dîne à midi; on est dix-huit ou vingt à table, ou plus nombreux; les premiers arrivés s'y placent, on vient à l'heure qu'on veut, on n'attend personne. Puis les uns vont à la promenade, les autres restent dans la maison, suivant le goût de chacun.

A huit heures, l'on se réunit dans le salon. Toute la journée l'on s'est habillé à sa convenance, mais le soir il faut être mis comme à la cour; toutes les femmes sont en grand panier et superbement parées. Il est impossible de se faire une idée de l'éclat de ce cercle brillant où toutes les femmes resplendissent de fleurs, d'argent, d'or, de perles et de pierreries. On joue

en attendant le souper, les uns au trictrac, les autres aux échecs, aux dominos, au trou-madame; quelques-uns causent ou regardent des gravures.

A neuf heures, on se met à table; le souper est bon et solide, sans magnificence. Au sortir de table, on reçoit les lettres de la poste, chacun lit les siennes en particulier; on se dit les nouvelles qu'on apprend, on s'arrange ensuite pour le jeu; on joue ou on ne joue pas, cela est égal; après le jeu, va se coucher qui veut; ceux qui restent font la conversation, qui est très gaie, très agréable, parce qu'il y a beaucoup de gens d'esprit et de très bonne compagnie. L'aisance et la politesse que peuvent donner la délicatesse de l'esprit et l'habitude du monde règnent dans ces assemblées : l'on y trouve réunies toute l'aménité et toutes les grâces françaises.

Le duc, la duchesse, Mme de Gramont, l'abbé Barthélemy, l'abbé Billardi, M. de Gontaut, Lauzun, Boufflers rivalisent de gaieté et d'esprit. A trois heures du matin l'on cause encore. Choiseul se montre l'hôte le plus affable, toujours aimable, souriant, de bonne humeur, il étourdit la compagnie par sa verve étincelante et la gaieté de ses récits.

Les réunions dans le grand salon du château laissent à tous ceux qui y assistent d'ineffaçables souve-

nirs. Le duc, installé devant son métier à tapisserie et entouré de toute une petite cour, conte, tout en travaillant, les souvenirs de son long ministère, et il passe volontiers en revue les actes de ceux qui ont pris sa place. Anecdotes, bons mots, épigrammes se succèdent sans interruption. Attaquant tout, la cour, la favorite, le Roi lui-même, « qui serait un si bon roi s'il n'avait pas tant de côtés d'un mauvais », il tient ses auditeurs sous le charme d'une parole éblouissante et il les laisse persuadés que son retour aux affaires ne peut tarder. Mais que lui importe maintenant la politique? N'a-t-il pas bien d'autres soins? Ses champs, ses blés, ses bestiaux, voilà ce qui l'intéresse, voilà ce qu'il montre avec orgueil à ses visiteurs.

« Le grand-papa est étonnant, écrit Mme du Deffant; il a trouvé en lui tous les goûts qui pouvaient remplacer les occupations officielles. Il semble qu'il n'ait jamais fait d'autre étude que de faire valoir sa terre. Il fait bâtir des fermes, il défriche des terrains, il achète des troupeaux dans cette saison pour les revendre au commencement de l'hiver, quand ils auront engraissé les terres et qu'il aura vendu leur laine. Je suis entièrement persuadée qu'il ne regrette rien et qu'il est parfaitement heureux. »

Rien n'égale la gaieté de Chanteloup; la société est

pleine d'entrain, et tout le monde est à l'unisson. Mme de Gramont, dont on redoutait l'humeur altière, se montre au contraire indulgente et affable, « infiniment honnête, polie, aimable, sans la moindre humeur, pleine d'attentions et de prévenances, ne disant que des choses agréables et inspirant la confiance et la liberté »; même pour sa belle-sœur, elle marque les meilleurs procédés.

L'esprit jovial et inventif des habitants trouve chaque jour de nouveaux amusements; tout est tourné en plaisanteries; chacun dans son genre paye son tribut et s'efforce de contribuer à l'agrément général. Le temps ne passe pas, « il coule sans qu'on s'en aperçoive ». On fait des comédies, des proverbes, des charades, l'on se donne des surnoms; la maréchale de Luxembourg devient la *chatte rose;* Mmes de Poix, d'Ossun et de Fleury sont surnommées les *trois Grâces;* l'*Aquilon*, tel est encore le surnom de Mme de Fleury (1).

(1) Il était d'usage dans la société de se donner des sobriquets ridicules. Ainsi M. de Maurepas avait pour surnom *Faquinet,* le comte d'Argenson s'appelait *la chèvre*, la belle Mme de Flavacourt, sœur de Mmes de Mailly et de Châteauroux, *la poule,* etc. Les habitués de la duchesse du Maine s'appelaient les *oiseaux de Sceaux;* les *bêtes* de Mme de Tencin étaient les gens de lettres qui se réunissaient chez elle. A la cour de Lunéville régnait la même mode.

Chacun rime à l'envi. M. de Montesquieu fait une chanson sur Mmes de Poix, d'Ossun et de Fleury : *Elles sont trois.*

SUR TROIS SŒURS.

Air : *Du haut en bas.*

Elles sont trois
Riant, chantant, faisant tapage;
Elles sont trois,
Ayant un fort joli minois.
Une eût affolé le plus sage;
Mais pour assurer leur ouvrage
Elles sont trois.

Elles sont trois
Pour forcer les cœurs à se rendre,
Elles sont trois,
On a tout l'embarras du choix :
D'aimer on ne peut se défendre;
Mais comment le leur faire entendre?
Elles sont trois.

Le nombre trois
A quelque vertu magique.
Le nombre trois,
Plus j'y pense, plus je le crois.
Mais en vain l'esprit s'alambique,
On sent ici mieux qu'on n'explique
Le nombre trois.

Du nombre trois
Tout bon chrétien est idolâtre,
Du nombre trois,
Dieu lui-même s'est mis en trois.
Ici, l'on se mettrait en quatre
Plutôt que de laisser rabattre
Du nombre trois.

Un jour on découvre que Mme de Lauzun a des talents culinaires extraordinaires, et on lui demande de faire ses preuves. Elle rougit prodigieusement, mais s'exécute.

L'abbé Barthélemy écrit à Mme du Deffant :

« Savez-vous que personne en France ne possède à un plus haut degré une qualité que vous ne lui connaissez pas, celle de faire des œufs brouillés ; c'était un talent enfoui, elle ne se souvient pas du temps où elle l'a reçu. Je crois que c'est en naissant. Le hasard l'a fait connaître. Aussitôt on l'a mise à l'épreuve. Hier matin, époque à jamais mémorable dans l'histoire des œufs, pendant le déjeuner, on apporte tous les instruments nécessaires à cette grande opération, un réchaud, de la nouvelle porcelaine, celle qui, je crois, vient de vous, du bouillon, du sel, du poivre et des œufs, et voilà Mme de Lauzun qui d'abord tremble et rougit, et qui ensuite, avec un courage intrépide, casse ses œufs, les écrase dans la

casserole, les tourne à droite et à gauche, dessus, dessous, avec une précision et un succès dont il n'y a point d'exemple. On n'a jamais rien mangé d'aussi excellent. L'expérience fut faite en petit, car il n'y avait que six œufs; on l'essayera aujourd'hui en grand. Si elle réussit de même, c'est une supériorité décidée. »

Mme de Luxembourg, qui a assisté au triomphe de sa petite-fille, lui offre six tabliers de cuisine qu'elle a fait orner auparavant d'une superbe dentelle. Mme de Lauzun se costume en cuisinière, revêt un des tabliers et vient remercier la maréchale, escortée de tous les hôtes du château. Aussitôt, Boufflers, que la muse ne peut laisser en repos, écrit cette chanson légère :

Air de *Joconde*.

J'applaudis à l'emploi nouveau
Qu'on donne à ma cousine,
Jamais un si friand morceau
N'entra dans la cuisine.
Elle aurait tort de répugner
A l'état qu'elle embrasse,
C'est où le bon goût doit régner
Qu'elle est mieux à sa place.

Tous les gens les plus délicats
Conviennent qu'elle excelle.
Ceux même qui ne le sont pas
Le deviennent près d'elle.

Mais, ma tante, on vous avertit
  Que votre cuisinière
Ne fait qu'exciter l'appétit
  Et point le satisfaire.

Vous en qui mon œil prévenu
  Vit une cuisinière,
Passez-moi d'avoir méconnu
  La plus digne tourière.
Pieux costume et doux maintien,
  Prévenance discrète,
Oh! ma tourière, on le voit bien,
  Au tour vous êtes faite.

Entre le cloître et les mondains
  Ma divine tourière
Semble habiter sur les confins
  Du ciel et de la terre.
Tous deux à son aspect émus
  Doivent rendre les armes,
Les immortels à ses vertus,
  Les mortels à ses charmes.

Un soir, quelqu'un s'imagine de jouer au cerf-volant, et l'invention ravit les hôtes du château. Cela devient une passion; il y a des cerfs-volants de toutes les tailles, de toutes les formes : les uns portent une petite lanterne qui, dans les airs, devient une étoile: à d'autres on attache des postillons qui disparaissent à la grande joie de la société. Pendant huit jours cette mode fait fureur.

Tout à coup une fièvre dramatique des plus intenses s'empare des habitants; tout le château est transformé, les plaisirs habituels sont abandonnés, il n'est plus question que de lectures, de répétitions, de costumes à essayer. Dans le salon, à la bibliothèque, dans les couloirs, on ne rencontre que des solitaires un livre à la main, et déclamant à mi-voix les rôles qu'ils apprennent à grand'peine.

Personne n'a le droit de se dérober, le moindre soupçon de bien dire est aussitôt mis en réquisition. Suivant l'usage des acteurs de société, on ne veut entendre parler de petites comédies légères et d'une difficulté relative, c'est aux grandes pièces du répertoire que s'attaquent nos acteurs d'occasion. On interprète l'*Andrienne*, les *Fausses Infidélités*, *Tartufe*, le *Médecin malgré lui*, la *Mère jalouse*, etc. Tout le monde joue à ravir, mais Mme de Choiseul l'emporte sur toutes ses rivales par un talent des plus marqués : son succès est éclatant. « Elle paraît avoir douze ans quand elle est sur le théâtre, écrit Barthélemy; elle est si peu embarrassée qu'on croirait qu'elle a joué quinze ou vingt ans; elle se fait si bien entendre qu'on lui croirait une poitrine de stentor. »

Mme de Poix triomphe dans le rôle de Mme Pernelle; elle s'en acquitte avec une chaleur, une vérité

et une intelligence qui enthousiasment les assistants, elle a un succès prodigieux. M. de Mun se surpasse dans le rôle de Tartufe. Quant à celui d'Orgon, il n'a jamais été rendu à la Comédie-Française comme le rend M. d'Onezan.

Quelques-uns aiment la chasse à courre; vite on fait venir un magnifique équipage; deux fois par semaine on chassera le cerf ou le sanglier pour le plus grand agrément des habitants de Chanteloup. Lauzun est chargé de tout organiser; on le voit dès le matin tenir des conciliabules secrets avec les gardes et le capitaine des chasses. Il n'est plus question que de hautes aires, de rentrée, de sortie, de rembuché, etc. Chamaille et Labrisée courent la forêt et viennent faire leur rapport au jeune duc.

Et cependant, en dépit de tous les soins, les résultats sont désastreux, les chasses se bornent à de simples promenades dans les bois; l'on ne voit jamais ni sangliers ni chevreuils. L'on en est réduit à prendre un cerf apprivoisé qui se trouve dans les écuries du château et à le lâcher dans la forêt sous les yeux des chasseurs pour leur donner au moins l'illusion de leur plaisir préféré.

La chasse à tir ne donne pas de moindres déboires; il semble qu'un sort ait frappé le château. On pense

se rattraper avec les faisans, mais de ce côté encore les déceptions sont grandes. Ingrats comme de nos jours, ces volatiles refusent de se faire tuer par ceux qui les ont nourris. Ces faisans qu'on a élevés avec tant de soins et qu'on a lâchés ensuite quittent tous les jours le lieu de leur naissance, et se dispersent dans des terres étrangères. La cause, disent les esprits perspicaces, en est aux brouillards et à l'obscurité qui ne leur permet pas de retrouver l'endroit d'où ils sont partis. Plusieurs projets facétieux ont été proposés pour remédier à cet inconvénient. Il en est un qui a réuni tous les suffrages. C'est d'établir, dans toutes les allées et sur tous les arbres, des lanternes et des écriteaux où le chemin et la distance seraient indiqués.

Dans les grandes chaleurs de l'été on sort peu pendant la journée, les dames passent la matinée dans leur baignoire ou dans leur lit, et l'après-midi dans de grands fauteuils bien profonds. Quand le soleil est couché, on s'achemine vers la pièce d'eau éclairée par un cordon de lampions; on monte dans un grand bateau décoré du nom de frégate et orné de branches d'arbres, de grandes pyramides de lampions et de lanternes.

Un petit bateau également éclairé est rempli de musiciens qui exécutent sur leurs clarinettes, leurs

cors, leurs bassons, les plus agréables symphonies; il suit la frégate. La promenade dure jusqu'à dix heures et demie, qui est l'heure du souper. Souvent l'on y passe toute la nuit; Mme de Lauzun, Mme de Poix, M. de Vaudreuil chantent des morceaux, et puis l'on danse jusqu'au lever du soleil.

Quelquefois, l'on va jusqu'à un grand étang qui est à deux lieues du château; quelquefois l'on descend la Loire en bateau. Mme de Lauzun est de toutes les parties.

Le duc de Gontaut vient continuellement à Chanteloup, et son arrivée est toujours l'occasion de plaisanteries qui font la joie des exilés. Une entre autres a été complotée avec Mme du Deffant, dont le duc vient seulement de faire la connaissance. D'instinct il ne l'aimait pas et avait toujours refusé d'aller chez elle. Enfin, cédant aux instances de Mme de Choiseul, il se décida à lui faire visite.

Aussitôt la vieille dame d'exulter.

« Il faut que je vous raconte tous mes triomphes, écrit-elle à Mme de Choiseul; le fier, l'inaccessible, l'invincible Gontaut, que je voulais depuis si longtemps conquérir, qui avait résisté à toutes mes entreprises, s'est enfin rendu. Il est venu hier chez moi, avec toute sa gaieté et ses grâces naturelles; il a fait

plus : il s'est engagé à souper chez moi lundi 17. »

Mme de Choiseul lui répond : « Le grand Gontaut, le fier Gontaut que vous avez conquis, est un de vos sujets les plus soumis ; il se vante de sa défaite encore plus que vous ne vous vantez de votre conquête. Ses chaînes lui paraissent des trophées. »

Plus Mme du Deffant voit son nouvel ami, plus elle est ravie : « Je trouve le duc réellement très aimable, dit-elle, sa gaieté est d'un genre singulier et qui lui est naturel (1). »

L'imagination de M. de Gontaut était surtout fertile en inventions burlesques. A ce moment la mode est au parfilage ; c'est une fureur (2). Le dernier galant

(1) Il contait volontiers l'histoire égrillarde, et Mme du Deffant nous a laissé elle-même un spécimen des plaisanteries familières du noble duc. « Connaissez-vous la duchesse de Luxembourg ? écrit-elle à Mme de Choiseul. La maréchale de ce nom nous conta hier qu'une personne lui avait dit que cette duchesse ressemblait à la fille d'un petit commandant de place, qui fait la coquette et la fille de qualité, et qui disait à son galant : « Ma mère n'aime point « les odeurs ; j'ai eu toutes les peines du monde à obtenir d'elle la « permission d'avoir un bidet ; elle ne veut pas que je me serve « d'eau de lavande ; mais, pour y suppléer, je râpe de la muscade ! » Je ris en écrivant cette folie. J'ai deviné de qui elle était, et vous le devinerez sans doute, M. de Gontaut !... » (21 septembre 1771.)

(2) On séparait l'or de la soie pour le vendre. Les femmes allaient jusqu'à couper, pour les parfiler, les galons d'or que les hommes portaient à leurs habits ; on raconte qu'à Villers-Cotterets

consiste à faire des présents en fil d'or auxquels on donne toutes sortes de formes, chapeau, puits, souricière, chien, chat, oiseau, fauteuil, cabriolet, basse-cour complète avec poules et dindons. Le tout est parfilé impitoyablement, et l'or qu'on en tire n'équivaut pas à la valeur du quart du prix d'achat (1).

Cette mode inspire à M. de Gontaut une plaisanterie. Il se fait faire une magnifique perruque d'or, et il part pour Chanteloup. Mais auparavant il a été prendre les commissions de Mme du Deffant, et il lui a avoué la surprise qu'il ménage à ses amis.

Mme du Deffant, fort amusée du projet, veut à tout prix en connaître la réussite, et elle écrit à Mme de Choiseul : « Ne tardez pas un moment à me faire le récit de l'effet qu'aura produit la figure de M. de Gontaut. »

« Cela est bien aisé à dire : Ne tardez pas un moment! riposte la duchesse, mais il n'est pas si facile de vous obéir. Avez-vous oublié que je ne confie à la poste ni mes sentiments, ni mon indifférence, ni mes affaires, ni mon désœuvrement, ni mon esprit, ni ma

le duc d'Orléans en fit faire de faux pour se jouer des dames de la société.

(1) Le duc de Lauzun donna un jour à la comtesse Amélie de Boufflers une fausse harpe tout en parfilage qui avait coûté plus de mille livres.

bêtise, ni mes amusements, ni mon ennui? Je n'ai que faire que Mme du Barry, qui voit tout comme Dieu, aille gloser sur tout cela. J'attends les occasions. »

Enfin la plaisanterie du duc a le plus grand succès : il a fait sa toilette dans l'avenue, et les châtelains vont à sa rencontre jusque dans le vestibule. Tout à coup, on entend des éclats de rire immodérés. Tout le monde court, et l'on aperçoit le blond Phébus avec sa chevelure d'or. L'admiration est générale. Après avoir joui de son succès, le duc dépose sa perruque aux pieds de Mme de Choiseul. Celle-ci l'essaye, la trouve à ravir, et va s'installer à sa toilette après avoir jeté un peignoir sur ses épaules; puis elle appelle ses femmes pour la coiffer. Elles accourent, et Angélique, sans s'apercevoir de rien, prend un peigne et reste la bouche béante, les yeux ouverts, la main suspendue, médusée de surprise. L'assistance éclate en rires, et tout le monde de s'extasier sur la fécondité du génie de M. de Gontaut.

Cette famille de Gontaut est la providence de Chanteloup; Lauzun n'y est pas moins apprécié que son père. C'est en effet le plus charmant compagnon, plein d'entrain, de gaieté, prêt à tout, ne sachant qu'imaginer pour distraire son oncle et les hôtes du

château. Qu'il s'agisse de comédies, de proverbes, de musique, de chasse, il excelle dans tous les genres. Sa conversation est charmante, pleine de finesse, d'aperçus nouveaux, de variété, de chaleur, et par-dessus tout d'une gaieté étourdissante. Certes on trouve réunie à Chanteloup l'élite de la société française, ses représentants les plus aimables et les plus spirituels, et cependant personne ne peut rivaliser avec Lauzun. « A mon avis, dit l'abbé Barthélemy, il est, de tous ceux qui viennent ici, celui qui a le plus d'esprit et le meilleur ton de plaisanterie. Son cœur chaud, son âme généreuse, le font adorer; tout le monde en raffole. »

Comment si aimable, si séduisant, possédant au suprême degré tout ce qui peut charmer et entraîner une femme, vivant dans cette société facile où les scrupules ne sont pas encore de mode, comment n'aurait-il pas eu ces succès féminins qu'on lui a si amèrement reprochés depuis ?

Mme de Lauzun n'est pas moins appréciée que son mari. Sa tante, qu'elle ne quitte guère, en est ravie: « Il est impossible d'être plus à point », dit-elle, et elle rend pleine justice à sa nature si douce et si fine (1).

(1) On a porté sur Mme de Lauzun ce jugement très fin : « Elle s'est modelée sur le caractère qu'on lui a donné d'abord dans le

« Quant à Mme de Lauzun, écrit-elle à Mme du Deffant, soyez sûre qu'il n'y a pas une jeune personne plus aimable, mieux élevée, plus intéressante et plus charmante en tout que l'est ma nièce; c'est un naturel parfait, orné de toute la culture qui lui est propre, mais sans aucune manière (1). Je conviens que la nature agreste a son piquant, mais elle a aussi son âpreté. Je veux que, sans sortir de son naturel, on se prête aux formes que cette société a consacrées. Je ne veux pas qu'on soit scandaleuse pour être philosophe, pincée pour être vertueuse, romanesque pour être sublime, grossière pour être franche, triviale

monde, et c'est pour cela qu'elle est parfaite. » (*Nouveaux mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker.*)

(1) Mme Necker a laissé de Mme de Lauzun, sous le nom d'Émilie, un portrait assez prétentieux mais fort élogieux. Nous en citons quelques extraits :

« Qui connut jamais cette femme charmante sans éprouver en même temps les plus douces émotions de l'amour et de l'amitié ! Ses grâces naïves pourraient inspirer, je l'avoue, des sentiments trop passionnés, s'ils n'étaient réprimés par la noble décence de ses regards et par l'expression céleste de sa physionomie : car c'est ainsi qu'Émilie en impose sans le savoir, et qu'elle ne fait jamais naître que des sentiments dignes d'elle...

« Émilie fait rarement l'éloge de la vertu; car elle entrevoit, sans se l'avouer, que ce serait parler d'elle-même. Elle craint les regards et les distinctions; elle ne peut suivre la route commune, et ne veut point paraître s'en écarter.

« La grande considération dont jouit Émilie dans un âge encore

pour être naturelle, et Mme de Lauzun n'est rien de tout cela; je veux surtout que l'âge, la figure, l'esprit, le maintien, le caractère soient assortis, et Mme de Lauzun est un modèle de ce parfait assortiment. »

tendre, n'est pas due à la seule vertu; car on trouve des femmes très honnêtes, et qui remplissent même des devoirs austères, sans qu'elles aient obtenu cette fleur de réputation que possède Émilie. C'est donc à une pureté intérieure, c'est au caractère de ses pensées, qui se peint dans tous ses discours, dans tous ses mouvements, et dont sa physionomie est l'image, qu'elle doit l'estime et les égards dont elle est entourée. Les femmes qui veulent captiver l'opinion cherchent à s'insinuer dans tous les esprits par des propos flatteurs, par des attentions de tous les genres : Émilie, au contraire, n'a jamais montré aux indifférents d'autres sentiments que ceux de la bienveillance, et néanmoins elle a réuni tous les suffrages, comme ces corps célestes qui, paraissant rester toujours dans la même place, attirent cependant tous les autres autour d'eux, sans mouvement et sans effort. »

CHAPITRE XXI

La cour en 1771. — Suppression du parlement. — Disgrâce des princes du sang. — Le carnaval à Paris. — Le bal de l'Opéra. — Promenades en traîneaux. — Mariage du comte de Provence. — Mort du duc de la Vauguyon. — L'entourage de Mme du Barry. — Les duchesses de Mazarin et d'Aiguillon.

Que se passait-il à Paris et à la cour depuis que Choiseul avait quitté les affaires et vivait dans sa somptueuse retraite de Chanteloup?

La chute du puissant ministre fut suivie des plus graves événements. A peine Maupeou fut-il maître d'agir qu'il poursuivit sans pitié la magistrature parlementaire. Ce corps se croyait inattaquable; du jour au lendemain, il fut dissous, détruit, remplacé, et ses membres exilés; le changement s'opéra sans résistance, à la stupéfaction générale (1) : « On a cassé

(1) Voici en quelques lignes comment les événements se succédèrent : en querelle avec la royauté, le parlement avait suspendu ses séances; malgré les injonctions royales et des lettres de jussion cinq fois renouvelées, il avait refusé d'enregistrer l'édit qui interdisait toute correspondance entre les parlements et toute suspension de service. — Le chancelier institua un parlement intérimaire

ici un parlement aussi facilement que la populace anglaise casse les fenêtres », écrit Walpole.

Ces mesures, cependant, soulevèrent contre le chancelier des haines violentes. Paris était inondé de pamphlets contre lui, on vendait publiquement dans les rues des galons qu'on appelait *à la chancelière*, parce qu'ils étaient faux et ne rougissaient pas. On le comparait à Jacques Clément, à Ravaillac, à Damiens; on excitait tous les bons citoyens à délivrer la patrie « du scélérat qui l'avait perdue ». On affichait des placards affreux et menaçants à sa porte même, et l'on voyait dessinées sur les murs des potences avec un homme accroché, et cette inscription fort éloquente dans sa simplicité : *le chancelier*.

Cette indignation était générale : Maupeou ayant fait demander une audience au prince de Conti, celui-ci lui fit répondre qu'il lui donnait rendez-vous à la place de Grève. Pendant ces jours troublés, le Roi parlait de la disette des finances au maréchal de Biron : « Votre Majesté veut-elle gagner trois millions sans aucun frais et en un seul jour, aux accla-

composé des membres du conseil d'État. Puis pour se concilier l'opinion publique, il démembra le parlement de Paris, et créa dans les provinces six conseils supérieurs dont les fonctions devaient être purement judiciaires : la vénalité des charges de judicature était supprimée, la gratuité de la justice proclamée.

mations de tout le peuple ? dit le vieux maréchal. — Et par quel moyen ? répondit le monarque étonné. — Que Votre Majesté laisse élever une potence au milieu de la plaine des Sablons et qu'elle y fasse pendre le chancelier. A un écu par personne, la recette ira vite à trois millions. »

Les sarcasmes, les injures, le déchaînement universel laissèrent Maupeou inébranlable. Il continua son œuvre sans que rien pût l'en détourner. Il finit par vaincre toutes les résistances, et le 13 avril 1771, dans un lit de justice, le parlement de Paris était définitivement supprimé. Il fut remplacé par le parlement Maupeou : « Celui-ci est une bête puante, écrit d'Alembert, mais l'ancien était une bête venimeuse. »

Les princes du sang, à l'exception du comte de la Marche (1), prirent tous parti contre la royauté. Non seulement ils écrivirent au Roi pour lui demander le rappel du parlement, mais lors du lit de justice du 13 avril, ils refusèrent de siéger. Exaspéré de cette résistance, Louis XV défendit aux princes de paraître

(1) Fils du prince de Conti. Son père, furieux, rompit toutes relations avec lui et ne voulut plus le reconnaître pour fils. Le prince de Conti prit avec violence le parti de la magistrature et il fut un des signataires les plus ardents de la protestation des princes. Cette attitude le brouilla avec le Roi, qui de ce jour le surnomma « mon cousin l'avocat ».

en sa présence, de voir aucune personne de la famille royale, ni de se trouver dans aucun lieu où la cour pourrait se rendre.

Ces événements bouleversèrent toute la société : il n'était question que de remontrances, d'arrêtés, d'exil, de lettres de cachet : « C'est la tour de Babel, c'est le chaos, c'est la fin du monde, écrit Mme du Deffant; personne ne s'entend, tout le monde se hait, se craint, cherche à se détruire. La guenon qui nous gouverne est aussi insolente que bête. »

On devine la satisfaction que ces nouvelles causaient aux châtelains de Chanteloup. « Sans le gouvernement, on ne rirait plus en France », disait l'un d'eux. Ils ne jouissaient pas moins de l'embarras qu'éprouvait le Roi pour remplacer Choiseul dans ses ministères; un poète de leurs amis se chargea de résumer la situation en ce quatrain irrévérencieux mais drolatique, et qui eut le succès que l'on peut supposer :

T'as le pied dans le margouillis,
Tire-t'en, tire-t'en, Pierre;
T'as le pied dans le margouillis,
Tire-t'en, Pierre, si tu puis (1).

(1) Les épigrammes les plus offensantes pour le Roi circulaient dans le public; en voici une entre mille :

LE PATER DE MISÈRES.

Notre Père qui êtes à Versailles, votre nom n'est plus glorifié,

Après plusieurs refus assez pénibles, Louis XV dut prendre pour ministre de la guerre le marquis de Monteynard, homme sans nerf, sans consistance. A la marine on nomma M. de Boynes, honnête homme, mais aussi peu compétent que possible (1).

Au mois de juin, d'Aiguillon reçut enfin la récompense de ses intrigues ; il obtint les affaires étrangères. Lorsqu'il se présenta à la cour comme ministre, la Dauphine, qui ne lui pardonnait pas de remplacer Choiseul, non seulement ne lui adressa pas un seul mot, mais elle lui tourna le dos lorsqu'il vint lui faire sa révérence. Cette humiliation, racontée par Lauzun aux habitants de Chanteloup, eut, comme l'on peut penser, le plus grand succès.

La disgrâce de Choiseul avait causé à l'étranger presque autant d'émoi qu'en France ; mais c'est surtout à Vienne qu'elle fut ressentie très douloureusement. Non seulement Marie-Thérèse perdait en lui le

votre trône est bien ébranlé, votre volonté n'est pas plus exécutée en la terre qu'au ciel ; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien que vous nous avez ôté ; pardonnez à votre parlement d'avoir les lois défendu, comme nous pardonnons à vos ministres qui veulent les anéantir ; de la du Barry ne succombez plus aux tentations, mais délivrez nous du chancelier. Ainsi soit-il.

(1) Sophie Arnould, l'apercevant à l'Opéra, où l'on représentait un vaisseau sur la mer agitée, s'écria : « Comme c'est heureux ! il vient prendre ici une idée de la marine. »

plus solide défenseur de l'alliance autrichienne, mais elle perdait encore pour la jeune Dauphine l'appui le meilleur, le guide le plus sûr (1). Elle sentait cette perte d'autant plus vivement que les détails envoyés par Mercy sur l'état de la cour de France n'étaient pas d'une nature rassurante.

« Il est presque impossible, écrit le diplomate, que Votre Majesté se forme une idée bien exacte de l'horrible confusion qui règne ici en tout. Le trône y est avili par l'indécence et l'extension du crédit de la favorite et par la méchanceté de ses partisans. La nation s'exhale en propos séditieux, en écrits indécents, où la personne du monarque n'est point épargnée; Versailles est devenu le séjour des perfidies, des haines et des vengeances; tout s'y opère par des intrigues et des vues personnelles, et il semble qu'*on* y ait renoncé à tout sentiment d'honnêteté (2). »

Les troubles politiques qui passionnent l'opinion publique et les intrigues qui divisent la cour et la

(1) L'Impératrice-Reine écrivait à Mercy : « J'avoue, la perte de Choiseul m'est très sensible, et je crains que nous ne nous en ressentirons que trop. L'éloignement de Vermond est sûr ; je regarde cela comme infaillible et la chute de ma fille... Cette abominable clique gâtera ma fille et lui rendra ou suspects ou incommodes ceux qui pourraient lui donner de bons conseils. » (4 janvier.)

(2) 16 avril 1771.

société ne nuisent en rien aux divertissements à la mode pendant l'hiver de l'année 1771. Il semble, au contraire, que l'on cherche dans les plaisirs mondains sans cesse renouvelés une diversion aux graves préoccupations qui assiègent tous les esprits.

Paris est d'une rare gaieté, et le carnaval n'offre pas moins d'entrain que les années précédentes. Les bals dans la société sont assidûment suivis. Outre les mascarades ordinaires, l'on imagine des quadrilles en proverbes, c'est-à-dire que chaque couple, par son déguisement et son attitude, représente un proverbe. Les assistants sont chargés de deviner. Ce divertissement paraît même si plaisant qu'on le juge digne du bal de l'Opéra.

Un de ces quadrilles a un succès étourdissant, c'est celui imaginé par Mme de Genlis et dans lequel Mme de Lauzun joue un rôle; elle est revenue exprès de Chanteloup pour y figurer avec M. de Belsunce. Elle est vêtue avec une extrême simplicité et porte une ceinture grise tout unie: *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée,* tel est le proverbe qu'elle représente, et il lui a été imposé par acclamations.

Les autres couples ne sont pas moins expressifs. La jeune duchesse de Liancourt se présente avec le comte de Boulainvilliers déguisé en vieillard : *A vieux*

chat, jeune souris. Mme de Marigny a pour cavalier M. de Saint-Julien déguisé en nègre, et de temps en temps elle lui passe un mouchoir sur le visage : *A laver la tête d'un Maure, on perd sa lessive.* Le vicomte de Laval, revêtu d'un splendide costume tout couvert de pierreries, mais l'air triste et sombre, marche à côté de Mme de Genlis habillée en paysanne et l'air des plus réjouis : *Contentement passe richesse.* C'est Gardel qui a composé la figure de la danse, et elle représente aussi un proverbe : *Reculer pour mieux sauter.*

Ce quadrille a tant de succès que ses brillants interprètes le dansent plusieurs fois de suite aux bals de l'Opéra (1).

Comme l'hiver est très froid et qu'il est tombé beaucoup de neige, l'on imagine de sortir en traîneaux. Ce spectacle, qu'on ne voit que dans les pays du Nord et qui jusqu'alors est resté complètement inconnu

(1) A l'une de ces représentations l'on voit arriver un chat gigantesque qui se précipite au milieu de la troupe et brouille toutes les danses. C'est un proverbe contraire : *Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.* Les plaisanteries imaginées pour le bal de l'Opéra ne manquaient souvent pas d'esprit. Pendant le carnaval de 1772 l'on s'attendait à une promotion de six cordons bleus. Un matin l'on apprit que personne ne serait nommé. Le soir il y avait bal à l'Opéra. L'on vit arriver six masques avec des nez de papier bleu longs d'un pied avec cet écriteau : « Promotion de 1772. »

aux Parisiens, fait l'admiration et l'étonnement des badauds du boulevard. Dès qu'un de ces étranges véhicules paraît, il occasionne des attroupements sans fin.

Lauzun et ses amis, le duc de Chartres, Guéménée, Coigny, Fronsac, n'ont garde de se priver d'une pareille distraction; on les voit sans cesse parcourir les boulevards en un pompeux cortège. Chacun d'eux invite une dame de ses amies; elles sont en vitchourat avec des masques sur le visage. Des écuyers, des pages, des gens d'écurie, forment une escorte imposante, et le long défilé de ces traîneaux, avec toute cette brillante noblesse, excite une curiosité générale.

Ce divertissement nouveau ne tarde pas à faire fureur. La Dauphine veut y prendre part, et elle imagine des promenades en traîneaux avec les personnes de sa société; chaque fois qu'elles ont lieu, elle invite à déjeuner les dames et les seigneurs qui doivent en faire partie; elle admet les femmes à sa table, mais les hommes mangent à part. Chaque traîneau est conduit par un des seigneurs invités.

Au mois de mai 1771 a lieu le mariage du comte de Provence avec une princesse de Savoie. La cour se rend au-devant d'elle jusqu'à Fontainebleau; le Roi, en la voyant, ne peut s'empêcher de s'écrier qu'il la trouve bien laide!

Lauzun et la duchesse n'ont pu se dispenser de quitter Chanteloup pour venir assister aux fêtes du mariage; ils y retrouvent toute la cour, sauf les princes du sang dont la disgrâce dure toujours. A toutes les cérémonies, leurs places restent vides, et cette absence jette sur les fêtes un voile de tristesse.

Le 14, jour du mariage, tout se passe comme pour le Dauphin; mêmes réjouissances, même banquet, même cérémonial et même nombreuse assistance au coucher des jeunes époux. Le lendemain, le Roi soupe à son *grand couvert* avec la famille royale; des filous, magnifiquement vêtus, se glissent dans l'auguste assistance et volent pour beaucoup d'argent. On enlève au prince de Soubise une bourse des mieux garnies; la princesse de Guéménée rencontre au buffet un inconnu fort bien vêtu qui lui offre poliment un verre de limonade; elle accepte et s'aperçoit peu après qu'on lui a dérobé un bracelet de grande valeur. Les jours suivants, il y a illuminations, feux d'artifice, opéras.

Le 20, il y a bal paré à Versailles. La salle est ornée avec goût et magnificence; on n'a jamais rien vu de si beau. Le sixième menuet est dansé par Mme de Lauzun avec M. de Tonnerre. La jeune femme est si fraîche, si séduisante, sa toilette si char-

mante, qu'on la proclame la reine du bal : « Elle a remporté tous les prix, dit Mme du Deffant, de la bonne grâce, de la danse, de la magnificence », et elle ajoute méchamment : « La comtesse de Provence aura celui de la laideur, mais son époux l'adore. »

Avant de regagner Chanteloup, M. et Mme de Lauzun sont conviés par la duchesse de Mazarin (1), dans son hôtel du quai Malaquais, à une grande fête champêtre en l'honneur du mariage. Elle a lieu dans deux immenses salons séparés par une glace sans tain; dans le premier se trouve la princesse et tous les invités; dans l'autre il y a des arbres, des gazons, des sentiers garnis de fleurs, et même des cascades. Quelques danseuses de l'Opéra, costumées en bergères, doivent faire défiler un troupeau de moutons, bien blancs, bien savonnés, avec leur chien et une génisse, puis commencer des danses pastorales.

D'abord, tout marche à merveille; malheureuse-

(1) Louise de Durfort, duchesse de Mazarin. C'était une étrange personne. On disait que la fée Guignon Guignonnant avait présidé à sa naissance. Elle était fraîche et très belle, et ne plaisait à personne; elle avait des diamants superbes, et quand elle les portait, on la comparait à un lustre; elle ne manquait pas d'esprit et disait sans cesse des choses déplacées; son faste était extrême, et elle passait pour avare. Rien ne lui réussissait : si elle donnait un concert, le chef d'orchestre se cassait la jambe; un souper, le feu prenait aux cuisines.

ment la génisse s'impatiente, et elle se précipite sur la glace sans tain qu'elle brise en mille pièces; puis elle pénètre dans le salon voisin, suivie des brebis et du chien affolé qui poursuit le troupeau dans tous les sens. Les moutons s'engouffrent sous les robes, le chien aboie comme un diable, la génisse galope d'un bout à l'autre de la galerie. Toutes les femmes grimpent sur les banquettes, Mme de Lauzun la première. Mme de Lamballe est perchée sur une cheminée où elle pousse des cris de paon, Mme de Provence rit à s'en trouver mal. Enfin, de guerre lasse, l'on abandonne la place à toutes ces bêtes ahuries; mais quand on veut souper, l'on s'aperçoit que la moitié du repas a été renversé dans l'escalier au milieu du tumulte. Cette petite fête avait coûté plus de quatre-vingt mille livres.

On créa pour le comte et la comtesse de Provence un état de maison fastueux, qui souleva les critiques de la cour et du public. C'est le duc de La Vauguyon qui avait poussé à la création de toutes ces charges, et il y était fort intéressé, puisqu'il les vendait.

La Providence allait se charger de mettre un terme aux intrigues et aux déprédations du vieux courtisan. Dans les premiers jours de 1772, il fut atteint d'une

maladie mortelle, et il succomba le 5 février. Sa mort n'inspira aucun regret.

Le Dauphin se plaignait souvent avec amertume de la façon dont il l'avait élevé, et il disait que le seul homme pour qui il éprouvât de la haine était son ancien précepteur. Il avait conservé de l'éducation qu'il en avait reçue un souvenir si méprisant qu'il n'alla même pas le voir pendant sa maladie dernière.

Le lendemain de sa mort, on jouait à l'Opéra *Castor et Pollux*. Le ballet des diables allant tout de travers, Sophie Arnould dit tout haut qu'ils étaient si troublés par l'arrivée de M. le duc de La Vauguyon que la tête leur en pétait.

Marie-Antoinette, par commisération, était disposée à faire accueil à sa belle-sœur, bien qu'elle fût sans grâce, d'une contenance froide et embarrassée, et qu'elle n'eût point de monde. Mais la comtesse de Provence fut circonvenue dès les premiers jours de son arrivée, et sur les conseils de son mari, fort ambitieux et qui cherchait à jouer un rôle politique, elle prit ouvertement parti pour Mme du Barry. Cela suffit pour créer entre elle et la Dauphine une situation des plus tendues.

La chute de Choiseul n'avait pas rendu la situation de Mme du Barry plus agréable ni plus facile. Les

haines s'en étaient exaspérées, et la Dauphine en particulier ne pouvait pardonner à la favorite l'éloignement du ministre bien-aimé.

Les quelques dames qui, par des vues plus ou moins intéressées, avaient consenti à former la société de Mme du Barry, étaient restées fidèles à leur nouvelle amie, mais le nombre en était bien restreint. Mme de Mirepoix, Mme de Valentinois, Mme de Montmorency, toutes trois pensionnées sur la cassette royale, formaient en réalité toute l'intimité de la favorite.

Si le cercle était petit, la concorde au moins régnait-elle sans partage parmi les élues? Bien loin de là : « Soyez persuadée, écrit Mme du Deffant, qu'il n'y a point de tripot où il se passe des choses aussi ridicules qu'où vous savez; elles sont toutes ensemble comme chien et chat; c'est à qui se surpassera en dédain et en mépris l'une pour l'autre, et à qui s'en rendra le plus digne. »

Au lieu de témoigner une grande indifférence pour tout ce qui n'était pas le Roi, bien afficher qu'elle n'était là que pour lui et qu'elle ne prenait pas garde au reste, Mme de Mirepoix se laissait aller à des bouderies et à des « rapatriages » qui étaient une honte de plus. Ces misérables querelles faisaient le désespoir

de Mme du Deffant : « Rien n'est plus digne de compassion, écrivait-elle. Une grande dame, une très bonne conduite, beaucoup d'esprit, beaucoup d'agrément, toutes ces choses réunies, ce qui en résulte, c'est d'être l'esclave d'une infâme... Mais il n'y a plus de remède, elle a perdu la cadence, elle ne peut plus retrouver la mesure. »

Le jeu, la dissipation, la dépense faisaient oublier à Mme de Mirepoix l'amertume de sa situation. Bien plus, elle poussait l'oubli de son rang et de son nom jusqu'à se montrer jalouse des nouvelles connaissances de la favorite. Ainsi, quand la grosse duchesse de Mazarin (1) est admise aux voyages, quand elle est invitée à Bellevue, Mme de Mirepoix ne peut cacher sa rage, et elle boude la favorite pendant plusieurs jours. La princesse de Montmorency, de son côté, déclare qu'elle se retire si Mme de Mazarin est admise : « C'est assez d'avoir une femme entretenue, dit-elle, sans en avoir encore une qui entretient. »

Dans les derniers mois de l'année 1771, Lauzun, qui ne venait guère plus à Paris que pour les devoirs

(1) Elle était devenue énorme, et l'on mettait un temps infini à la « corser ». Une visite lui vint un jour tandis qu'on la laçait, et une de ses femmes courut à la porte en disant : « N'entrez pas avant que nous ayons arrangé les chairs ! »

de sa charge ou les cérémonies officielles, y fut appelé à plusieurs reprises par des événements importants qui survenaient dans sa plus proche famille. Sa belle-mère, la duchesse de Boufflers, au mois d'octobre 1771, donne sa démission de la place qu'elle occupait au service de la Dauphine, et elle est remplacée par la duchesse de Luxembourg.

Deux mois plus tard, l'oncle de Lauzun, le vieux maréchal de Biron, s'aperçoit tout à coup, après trente et un ans de mariage, qu'il y a incompatibilité d'humeur entre sa femme et lui ; c'est au point que la vie commune leur devient intolérable, et qu'une séparation éclatante se produit ; le maréchal rend à Mme de Biron tout son bien, qui était considérable ; mais il reste dans une situation si précaire que le Roi lui fait une pension de 40,000 livres, en attendant qu'on puisse lui donner un grand gouvernement.

Le maréchal supporta ce désastre intime avec une grande sérénité d'âme, et il reçut de tous les marques d'attention les plus flatteuses. Il avait la passion des fleurs, et les jardins de l'hôtel de Biron jouissaient d'une réputation méritée. La Dauphine et Madame de Provence vinrent passer un après-midi chez le maréchal, et il eut l'honneur et la satisfaction de promener pendant plusieurs heures ses illustres visiteuses,

de leur faire admirer son parc et ses serres remplies des fleurs les plus rares.

Ses jardins et son régiment des gardes françaises étaient restés les seules passions du maréchal de Biron, et il s'y consacrait tout entier. Il avait établi dans les gardes françaises une discipline extrêmement sévère, mais en même temps il ne négligeait rien de ce qui pouvait stimuler le zèle des soldats, et il en était adoré. En 1772, il obtint du Roi, pour ceux qui auraient bien servi pendant vingt-quatre ans, une marque distinctive d'honneur : c'était une petite étoile rouge avec deux épées en sautoir. Il en décora immédiatement douze soldats, et la remise de cette distinction eut lieu en présence de tout le régiment et avec une pompe inaccoutumée. Lauzun naturellement fut convié à la cérémonie et il revint de Chanteloup pour assister son oncle. Sa présence était d'autant plus indispensable qu'il passait aux yeux de tous et à juste titre pour le futur colonel du régiment.

CHAPITRE XXII

1771-1772

M. de Guéménée. — Mme de Rothe. — La comtesse Dillon. — L'archevêque de Narbonne. — La vie à Hautefontaine. — La chasse à courre. — Départ de Lauzun pour l'Angleterre.

Après s'être montré d'une rare assiduité à Chanteloup pendant de longs mois, Lauzun, qu'on y prêchait un peu trop à son gré, commença à espacer ses visites, et il n'y fit bientôt plus que d'assez courtes apparitions. Il ne fallait pas une grande perspicacité pour s'apercevoir que d'autres soins l'occupaient et motivaient ses absences prolongées. Le duc aimait, et cette fois, contrairement à l'usage et à ses habitudes, cette passion fut profonde, et elle resta purement platonique. Aussi, à notre sens, mérite-t-elle mieux qu'une mention banale, mieux qu'un nom jeté au milieu de tant d'autres dans un ossuaire galant.

Mais pour bien juger, racontons l'aventure elle-même.

M. de Guéménée, l'intime ami de Lauzun, avait épousé, comme on l'a déjà vu dans un précédent cha-

pitre, la fille du maréchal de Soubise. Le début dans le monde du jeune ménage fut comme à l'ordinaire, c'est-à-dire que M. de Guéménée vécut quelque temps fort bien avec sa femme, puis bientôt, sans que rien fût survenu et sans être du reste plus mal ensemble, les deux époux s'éloignèrent l'un de l'autre.

Parmi les salons que fréquentait le plus volontiers M. de Guéménée se trouvait celui de l'archevêque de Narbonne, M. de Dillon (1). Cet archevêque est un type bien saisissant de ces prélats du dix-huitième siècle, grands viveurs, grands jouisseurs, et qui, jetés de force dans la carrière ecclésiastique, n'y voyaient que la source d'énormes revenus. Quant à leur ministère spirituel, ils n'en avaient cure. A cette époque, en effet, le sacerdoce est une carrière comme une autre pour laquelle aucune vocation n'est nécessaire.

Au dix-septième siècle, on rencontrait encore dans l'épiscopat quelques noms roturiers, mais au dix-huitième les hautes charges ecclésiastiques sont de-

(1) Arthur de Dillon, né en 1721, évêque d'Évreux (1753), archevêque de Toulouse (1758), de Narbonne (1762), président des états du Languedoc, président de l'assemblée du clergé (1780). La famille Dillon est une noble maison trois fois pairesse en Angleterre. Louis XIV avait appelé en France un Dillon pour commander sa garde irlandaise. Ses descendants parvinrent tous à une haute fortune.

venues l'apanage exclusif de la noblesse. Les aînés de famille portent l'épée, les cadets ou ceux qui sont affligés de quelque infirmité comme le prince de Talleyrand, la crosse et la mitre; on envie ces derniers plus qu'on ne les plaint, car à trente ans ils sont évêques et jouissent de superbes revenus, sans se croire astreints à aucune obligation, à aucun des devoirs de leur charge. Il y a bien par-ci par-là quelques évêchés *crottés*, ainsi qu'on les désigne dédaigneusement parce qu'ils sont mal dotés, mais ils sont si peu nombreux!

On compte en France cent trente et un évêques et archevêques; tous appartiennent à la haute noblesse; il y a même des évêchés qui sont devenus l'apanage de certaines familles. Depuis un siècle les Rohan se succèdent sur le siège de Strasbourg.

Presque tous ces prélats gentilshommes ont grand air, et on retrouve en eux les qualités de leur race. Beaucoup ont une véritable cour et mènent un train princier. Ils ont des pages, des estafiers, des gentilshommes et toute une légion de vicaires généraux qui leur servent de brillante escorte. Ils tiennent à honneur d'avoir les plus beaux chevaux, les voitures les plus élégantes, un nombreux domestique, une table splendidement servie. Tous pratiquent l'hospitalité la plus large et la plus raffinée. Ces su-

perbes et riches prélats ne paraissent en public qu'en carrosse traîné par quatre ou six chevaux, avec des écuyers et des laquais magnifiquement vêtus.

Enfin ils chassent, donnent des fêtes, ont des maîtresses et mènent la vie la plus profane. Les soins de leur diocèse les absorbent si peu que beaucoup n'ont jamais mis le pied dans leur ville épiscopale.

Les abbés, les abbesses dans leurs abbayes, ne mènent pas une vie plus édifiante. Au couvent d'Origny, près de Saint-Quentin, l'abbesse reçoit des hommes en visite et à dîner dans son appartement. A l'abbaye de Remiremont, l'on imagine mille réjouissances profanes. Au chapitre d'Alix, près de Lyon, les chanoinesses vont au chœur en panier, habillées comme à la cour. Dans le Gard, à Granselve, les Bernardins fêtent pendant deux semaines l'anniversaire de leur patron ; ils invitent alors les dames des environs et leur offrent pendant ce temps dans le couvent une hospitalité qui n'est pas sans danger. L'on chasse l'on danse, l'on joue la comédie, l'on fait grande chère bref l'on s'y amuse de toutes les façons. A Saint-Germain des Prés, l'abbé de Clermont fait faire les honneurs de sa table par une danseuse, Mlle Leduc Partout règne la même désinvolture.

Au dix-huitième siècle, on le voit, qu'on soit dans

les ordres ou dans le monde, chacun s'amuse aussi consciencieusement que possible. C'est un principe invariable auquel on n'a garde de manquer.

Quelque attrayant que pût être le salon de l'archevêque de Narbonne, M. de Guéménée l'aurait peut-être fréquenté avec moins d'assiduité s'il n'y eût rencontré une femme charmante, Mme Dillon, fille de Mme de Rothe (1).

Mme de Rothe, veuve d'un général et nièce de l'archevêque de Narbonne, avait été fort belle, et l'on s'en apercevait encore aisément; mais elle était intrigante, n'avait pas d'agréables manières, et son caractère passait pour despotique. C'est elle qui faisait les honneurs de la maison de son oncle avec lequel elle vivait depuis de longues années. Leur étroite parenté pouvait suffire à la rigueur pour expliquer l'intimité de leur existence, mais personne n'ignorait que des liens plus tendres les unissaient encore; tout le monde respectait cette union, si choquante cependant au point de vue épiscopal et au point de vue de la famille; personne n'avait l'air de la remarquer ni de s'en douter.

L'archevêque avait huit cent mille livres de

(1) Mgr de Narbonne avait marié son neveu Arthur Dillon à Mlle de Rothe, sa petite-nièce, dont la mère était fille de lady Forster, sœur de l'archevêque.

rente de biens du clergé. Il allait tous les deux ans à Narbonne passer quinze jours, et il présidait les états à Montpellier pendant six semaines. Pendant ces deux mois il se consacrait consciencieusement à ses fonctions d'archevêque et d'administrateur. Mais dès que les états étaient terminés, il remettait ses papiers dans ses portefeuilles pour n'y plus penser jusqu'aux états suivants, non plus qu'aux soins de son diocèse.

Mme de Rothe, comme nous venons de le dire, avait auprès d'elle sa fille Mme Dillon, et la présence de cette jeune femme contribuait encore à rendre plus agréables les salons de l'archevêque. Peu de femmes, en effet, réunissaient autant de talents, d'agréments et de qualités aimables. Elle était grande et bien faite, quoique un peu maigre : « Elle avait un joli teint, un visage charmant sur lequel était peinte la douceur de son âme, comme elle l'était dans le son de sa voix. » Noble, généreuse, très à la mode, elle n'avait cependant pas l'ombre de coquetterie, et sa fidélité à ses amis était inébranlable.

M. de Guéménée s'éprit pour Mme Dillon d'une passion véritable, et il lui témoigna des soins empressés. Sans s'ouvrir à Lauzun de cet amour naissant, il l'entraîna chez l'archevêque de Narbonne. Quelle ne fut pas la surprise du duc en reconnaissant dans la

comtesse Dillon la ravissante personne qu'il avait prise autrefois pour sa fiancée le jour où l'on avait décidé de son sort au bal de la maréchale de Mirepoix !

Bientôt Lauzun fut aussi assidu dans la maison que M. de Guéménée lui-même. Il ne put, lui non plus, résister au charme de Mme Dillon, et il ne tarda pas à ressentir pour elle l'amour le plus sincère. Il n'ignorait plus cependant que son ami Guéménée éprouvait pour la comtesse un sentiment très vif; mais la passion l'emporta sur l'amitié et sur le raisonnement, et il s'y abandonna sans résistance. Il aurait pu, il aurait dû s'éloigner, fuir une intimité qui ne pouvait que lui être fatale; il n'en eut pas le courage, et cependant sa conduite ne manqua ni de noblesse ni de dignité. Il alla trouver Guéménée et lui avoua loyalement l'état de son cœur. Le prince ne se montra pas indigne de cet aveu, et il fit preuve d'une confiance généreuse dont un cœur honnête et bon pouvait seul être capable : « J'adore Mme Dillon, dit-il à Lauzun, cela est vrai, et je lui ai voué ma vie entière; mais je ne sais encore si elle m'aime. Ne t'éloigne pas, laissons-la libre de choisir, et si elle prend un amant, du moins qu'elle ne perde pas un ami. »

Lauzun resta en effet, et l'on ne vit jamais deux rivaux se marquer plus de confiance et s'aimer plus

tendrement. Mais touché profondément de la générosité du prince, désarmé par sa noble confiance, le duc ne chercha pas à user de tous ses moyens de séduction. Il fit même plus encore, et, avec une franchise dont il n'ignorait pas les conséquences, il ne dissimula à Mme Dillon ni sa légèreté ni son esprit d'indépendance.

Il eut l'amère douleur de voir cette charmante femme s'attacher de plus en plus au prince de Guéménée, et il eut bientôt toutes sortes de raisons de croire au bonheur de son ami. Mais, en homme véritablement épris, il refusa de se rendre à l'évidence, et il persista à espérer contre toute espérance. Aussi continua-t-il à vivre avec l'archevêque et ses amis dans une étroite amitié, qui, faute de mieux, lui permettait encore de voir sans cesse celle qu'il adorait.

A Paris, Mgr Dillon menait une grande existence; mais c'est surtout à Hautefontaine (1) qu'il se plaisait,

(1) Hautefontaine (*Alta fontana*) fut autrefois une propriété royale et probablement une dépendance de l'ancienne maison de Guise. Louis VIII donna la seigneurie en 1224 à Robert III, comte de Dreux et de Braine, surnommé Gatebled, avec celle de Bonneuil en Valois, en échange d'une rente de cinquante muids de blé; elle resta longtemps dans la maison de Dreux. Elle était possédée sous Louis XIV par la maison de Brion, à laquelle le Roi avait accordé le droit exclusif de faire aller des coches sur les rivières d'Oise et d'Aisne.

et il y habitait la plus grande partie de l'année. C'était l'usage parmi les prélats de l'époque de posséder une maison de campagne où ils vivaient somptueusement. Tous ceux qui résidaient l'hiver à Paris passaient les beaux jours dans leur demeure campagnarde. Hautefontaine appartenait à Mme de Rothe, mais l'archevêque y tenait la maison. C'était une magnifique résidence : elle avait été achetée, en 1764, au marquis de Brion par M. de Rothe pour la somme de six cent soixante-quinze mille livres. Le château, fort ancien, avait plus de soixante mètres de façade et cinquante-six mètres en retour d'équerre au nord. Trois étangs magnifiques et des bois superbes environnaient le château.

On menait à Hautefontaine une existence charmante, mais beaucoup plus amusante qu'épiscopale. Le prince de Guéménée y amenait les virtuoses fameux du temps ; on y donnait des concerts excellents, car Mme Dillon était bonne musicienne ; on y jouait la comédie, on y organisait des courses de chevaux, à l'instar de celles d'Angleterre ; enfin tous les genres de distractions et d'agréments s'y trouvaient réunis.

Le ton y était d'une extrême liberté, et l'aimable facilité de mœurs qui avait cours dans la société s'y

étalait au grand jour. Une jeune femme, que son rang et ses relations de famille appelaient à faire un séjour à Hautefontaine, a raconté combien elle avait eu de peine à se faire au ton de la maison et aux propos gaillards qui s'y débitaient ouvertement. Sa timidité, son amour pour son mari, qu'elle ne savait dissimuler, lui valaient mille plaisanteries, mille sarcasmes. La voyant un jour très malheureuse de toutes ces railleries, un vieux grand vicaire, car il y en avait au milieu de ce joyeux monde, lui dit : « Madame, ne vous affligez pas ; vous êtes bien jolie, et c'est déjà un tort, on vous le pardonnera pourtant ; mais si vous voulez vivre tranquille ici, cachez mieux votre amour pour votre mari, l'amour conjugal est le seul qu'on n'y tolère pas. »

Il est certain que tous les autres y étaient tolérés avec la plus extrême indulgence ; c'était cependant avec de certaines bienséances convenues, dont personne n'était dupe, mais auxquelles on ne pouvait manquer sans *se perdre,* ainsi que cela s'appelait alors : il y avait des protocoles établis, et il fallait être bien grande dame ou s'être fait une position à part, par impudence ou par supériorité d'esprit, pour oser y manquer.

Mme Dillon n'était pas dans ce cas, et elle gardait, malgré sa vie peu édifiante, des manières si réservées

qu'une personne qui la voyait intimement a pu écrire cette phrase charmante : « Quand on arrivait à Hautefontaine, on était sûr qu'elle était la maîtresse du prince de Guéménée, et lorsqu'on y avait passé six mois, on en doutait. »

Dans la bonne compagnie du dix-huitième siècle, les gestes étaient aussi chastes que les paroles l'étaient peu ; un homme qui aurait posé sa main sur le dos d'un fauteuil occupé par une femme aurait paru grossièrement insolent : il fallait une très grande intimité pour se donner le bras à la promenade, et cela n'arrivait guère, même à la campagne. Jamais on ne donnait ni le bras ni la main pour aller dîner, jamais un homme ne se serait assis sur le même sofa. Les femmes étaient traitées par les hommes avec les formes les plus respectueuses ; ils ne leur parlaient en général qu'à la troisième personne, ils ne se tutoyaient jamais entre eux devant elles. Lorsqu'on adressait la parole à une femme, c'était toujours avec un son de voix moins élevé que celui qu'on avait avec les hommes ; cette nuance de respect avait une grâce qui ne peut se décrire. Mais en revanche les paroles étaient libres jusqu'à la licence.

Walpole, observateur judicieux et perspicace, confirme ce jugement : « Il faut ici, dit-il, une extrême

curiosité et une extrême habitude pour découvrir les moindres rapports entre les deux sexes. Aucune familiarité n'est permise que sous le voile de l'amitié, et le dictionnaire de l'amour est aussi sévèrement prohibé qu'à première vue on pourrait supposer que l'est son rituel. Tout ce qu'on dit, mais en le prononçant avec une nonchalance parfaite, c'est que monsieur un tel a eu madame une telle. »

La réserve que l'on observait officiellement au point de vue des mœurs était suivie au point de vue religieux avec une non moins scrupuleuse exactitude, mais le fond n'était pas plus sérieux.

Ainsi, le dimanche, pour rien au monde les habitants de Hautefontaine et leurs invités n'eussent manqué d'assister à la messe ; on s'y rendait donc pieusement. Ne vous étonnez pas cependant si vous voyez quelque sourire errer sur les lèvres des assistants ; chacun tient un livre qu'il lit avec recueillement ; mais si la reliure indique un livre d'heures, l'intérieur est un recueil d'œuvres gaillardes et scandaleuses. Personne ne s'en cache, et tous ces livres restent pendant la semaine déposés dans la tribune de la chapelle à la disposition des domestiques et des frotteurs, qui sont libres de s'en édifier à loisir.

On trouve toujours beaucoup de monde à Hau-

tefontaine. Tout ce qu'il y a de plus grand, de plus brillant, de plus à la mode à la cour, tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus distingué dans le clergé, accepte avec joie les invitations de Mgr Dillon, et tous de s'en trouver très honorés. On s'empresse pour jouir de cette hospitalité fastueuse et de tous les plaisirs que l'archevêque réunit pour distraire ses hôtes.

Un des amis les plus intimes de la maison est Mgr de Bourdeilles ; il avait été tonsuré à dix ans, puis avait quitté la cléricature et était devenu mousquetaire. Plus tard, il rentra à Saint-Sulpice et fut nommé à l'évêché de Soissons. Il aimait beaucoup la grande vie de château, allait souvent à Compiègne, plus souvent encore à Hautefontaine, qui était si près de sa résidence épiscopale. Il arrivait dans un beau carrosse tout doré traîné par quatre chevaux et flanqué de quatre grands laquais galonnés sur toutes les coutures.

C'est particulièrement à l'époque des chasses que les invités affluent à Hautefontaine. Au mépris des canons du concile de Trente, qui leur défend la chasse *cum rumore et ululatu,* nombre d'évêques du dix-huitième siècle ont des meutes et des équipages de chasse. On les voit, même le dimanche et les jours fériés, courir la campagne pendant de longues heures avec leur meute et leurs piqueurs. Mgr Dillon n'a

garde de se priver de cette agréable distraction, il s'y adonne même avec passion. Il possède un superbe équipage monté à l'anglaise qui fait l'admiration générale; l'archevêque, Lauzun, Guéménée l'ont installé à frais communs; trois fois par semaine l'on court le cerf dans les forêts de Beauvais et de Compiègne. Quand l'évêque de Montpellier, dont la haute vertu en imposait à tous, était en séjour à Hautefontaine, il suivait souvent la chasse en calèche. Alors Mgr Dillon disait à ses compagnons : « Ah! çà, messieurs, il ne faudra pas jurer aujourd'hui. » Mais dès que l'ardeur de la chasse l'emportait, il était le premier à piquer des deux, à oublier sa recommandation, et à interpeller bêtes et gens en termes d'une rare énergie. Il se livrait même avec tant d'ardeur à cet exercice interdit qu'un jour, à la poursuite d'un cerf, il traverse et bouscule avec ses chiens et ses chevaux une procession qui lui barre le passage. Ce n'était pas seulement un sacrilège, mais encore un outrage à tous les usages reçus; en France, lorsque les princes ou les princesses rencontraient le Saint Sacrement, ils faisaient arrêter leur voiture, en descendaient et se mettaient à genoux sur le pavé.

Mais si Mgr Dillon se souciait assez peu du concile de Trente, voire même des processions lorsqu'il s'agis-

sait de se livrer à son plaisir préféré, en revanche il se montrait plus scrupuleux quand il était question des prêtres de son diocèse, et il leur interdisait sévèrement la distraction dont il usait si largement lui-même. Un de ses prêtres, frappé pour délit de chasse, fit parvenir ses doléances jusqu'au pied du trône. Louis XVI dit un jour à Mgr Dillon : « Monsieur l'archevêque, on dit que vous aimez beaucoup la chasse. — Oui, Sire. — Je le conçois, et moi aussi; mais vos curés l'aiment également beaucoup; pourquoi donc la leur défendez-vous, puisque vous vous la permettez? — Par une raison très simple, Sire, répondit l'archevêque spirituellement, c'est que mes vices viennent de ma race, et que les vices de mes curés sont d'eux-mêmes. »

Après avoir passé plusieurs mois dans la société de ses amis et dans cette intimité charmante que créent des relations journalières et une grande communauté de sentiments, Lauzun songea à s'éloigner. Longtemps il s'était presque volontairement aveuglé sur le bonheur de son ami Guéménée; un jour vint où il ne lui fut plus permis de douter. Dès lors son parti fut pris. Bien que Mme Dillon fût restée pour lui aimable et bonne comme par le passé, bien qu'elle fût demeurée une amie sûre et dévouée, le pauvre duc ne se

crut pas de force à contempler de sang-froid un bonheur qui lui déchirait le cœur. Pour changer brusquement le cours de ses idées, il résolut de s'expatrier, et il annonça son départ pour l'Angleterre (1).

Les prières de Mme Dillon, les instances de M. de Guéménée furent impuissantes à le retenir, et le 12 décembre il s'embarquait, fuyant un spectacle et des souvenirs qui le désespéraient.

(1) La plupart des documents concernant la vie à Hautefontaine sont tirés des *Mémoires inédits de Madame de X...*

CHAPITRE XXIII

1773

Arrivée à Londres. — Le comte de Guines. — La princesse Czartoriska. — Le prince Repnine. — Lady Craven. — La vie mondaine. — Milady Harland et ses filles. — Courses de chevaux. — Scandale causé par lady Craven et le comte de Guines. — Départ de la princesse pour Spa. — La revue de Portsmouth. — Lauzun part pour Spa. — Séjour à Spa. — Voyage de la princesse à Bruxelles et en Hollande. — Son arrivée à Paris.

Lauzun, très assombri par son séjour à Hautefontaine et le résultat si fâcheux pour son amour-propre de l'intrigue ébauchée avec Mme Dillon, partit donc pour Londres dans les derniers jours de 1772. Ce voyage imprévu surprit tous ses amis et en particulier sa famille, qui n'en pouvait deviner les secrets mobiles : « M. de Lauzun va passer six semaines chez vous, écrit Mme du Deffant à Walpole; qu'y va-t-il faire? C'est ce qu'il ne sait pas, je crois, mieux que moi. »

C'était la première fois que Lauzun retournait en Angleterre depuis son voyage de 1767. Il allait y retrouver tous ses amis d'autrefois et en particulier

tous les Anglais qui venaient si fréquemment à Paris et avec lesquels il s'était lié.

Conformément à l'étiquette, sa première visite fut pour notre ambassadeur à Londres. Le comte, depuis duc de Guines, avait beaucoup d'esprit et de grâce : « Il passait pour être l'un des hommes de la cour les plus brillants et les plus aimables ; sa figure et sa taille n'avaient de remarquable qu'une extrême recherche de coiffure et d'habillement. Toute sa réputation d'esprit tenait à une sorte d'*espionnage* de toutes les petites choses ridicules et de mauvais ton, qu'il contait en peu de mots d'une manière plaisante, qu'il *dénonçait* à la maréchale de Luxembourg, et dont il se moquait fort agréablement avec elle et Mme de Boufflers. Il avait des talents agréables, il était bon musicien et jouait fort bien de la flûte (1). »

Il avait débuté dans la carrière diplomatique par l'ambassade de Prusse, et c'est grâce à l'appui du duc d'Orléans qu'il l'avait obtenue (2). De Berlin, il était passé à Londres, où nous le retrouvons.

(1) *Souvenirs de Mme de Genlis.*

(2) Pour obtenir cette ambassade, il avait imaginé une comédie singulière, qui avait fort amusé les assistants et qui réussit à merveille. Le duc d'Orléans, on le sait, vivait avec Mme de Montesson. M. de Guines manifesta pour cette dame une passion folle et finit par lui tourner la tête. Ceci fait, il lui écrivit une lettre pathé-

M. de Guines avait toutes les raisons du monde pour faire à Lauzun un accueil très chaleureux; il le reçut avec les marques de la plus vive satisfaction, se mit à son entière disposition et le conduisit le soir même à une soirée chez milady Harrington. Le duc y renoua vite connaissance avec la société anglaise, et sa bonne grâce, plus encore peut-être sa renommée, qui avait traversé les mers, lui valurent un étourdissant succès.

Il jouissait modestement de son triomphe, lorsqu'il vit entrer tout à coup une personne mieux mise et mieux coiffée que les Anglaises ne le sont ordinairement. Assez surpris, il se renseigna, et il apprit que c'était une Polonaise, la princesse Czartoriska (1). « Une taille médiocre, mais parfaite, les plus beaux yeux, les plus beaux cheveux, les plus belles dents, un très joli pied, très brune, fort marquée de petite

tique, pleine de protestations d'attachement, mais où il lui déclarait qu'il ne l'aimait plus et qu'il adorait la comtesse Amélie de Boufflers. Mme de Montesson en fut au désespoir; elle eut des vapeurs, des coliques, fit des scènes continuelles, si bien que le duc d'Orléans, pour avoir la paix, fit nommer de Guines à Berlin.

(1) Isabelle-Fortunée Czartoriska, fille du comte Flemming (1743-1835). Elle épousa fort jeune le prince Adam-Casimir Czartoriski (1731-1823), staroste général des terres de Podolie; il fut sur le point de monter sur le trône de Pologne, mais il le céda au comte Stanislas Poniatowski, son cousin.

vérole et sans fraîcheur, douce dans ses manières, et dans ses moindres mouvements d'une grâce inimitable, Mme Czartoriska prouvait que sans être jolie, on pouvait être charmante. » Elle avait reçu la plus brillante éducation, et elle était douée de tous les avantages que donnent la nature et la fortune.

Lady Craven, dont nous allons parler, la connaissait intimement et vantait le charme de son esprit : « J'aimais beaucoup, dit-elle, à passer avec elle des heures en tête-à-tête. Elle excelle dans la peinture et dans la musique, elle danse admirablement, enfin elle a un fonds de vrai savoir qu'elle déploie sans la moindre affectation. »

La princesse Czartoriska avait beaucoup de succès dans la société anglaise. Lauzun demanda aussitôt à être présenté à la belle étrangère, et il la trouva supérieure à sa réputation. Il s'enquit de sa vie, de ses entours, et il apprit qu'elle avait auprès d'elle comme amant le prince Repnine, l'ancien ambassadeur de Catherine à Varsovie.

C'était un homme de mérite et de distinction, et qui joua un grand rôle dans l'histoire de son pays. Il avait eu comme grand'mère une Tartare Kalmouke, et les traces de cette origine se reconnaissaient dans ses traits aussi bien que dans son caractère. Sa physio-

nomie, quoique bizarre, n'était pas sans agrément; il avait de la noblesse dans les manières, dans les procédés, et il apportait dans la société beaucoup de viva cité et d'esprit. Après avoir fait la guerre de Sept ans avec l'armée française et vécu beaucoup à Paris, où il venait passer tous les hivers, il partit pour la Pologne en 1764, sur l'ordre de Catherine, et il fit monter Poniatowski sur le trône sous le nom de Stanislas-Auguste. Il entretint soigneusement les divisions qui déchiraient ce malheureux pays et régna de fait à la place du Roi. Un jour, il arriva au spectacle au second acte; malgré la présence de Stanislas, il eut l'impertinence de faire recommencer la pièce.

Bientôt une lutte violente éclata entre Repnine et la famille Czartoriski; elle dura plusieurs années. Quarante mille Russes pénétrèrent en Pologne et tyrannisèrent odieusement le pays. Sur ces entrefaites, Repnine devint amoureux fou de la princesse Czartoriska, et pour lui complaire alla jusqu'à désobéir aux ordres de l'Impératrice. Il fut disgracié et contraint de s'éloigner. Il adorait la princesse, lui avait tout sacrifié, et la suivait dans ses voyages à travers l'Europe, sans que son mari le prince Adam parût autrement s'en émouvoir.

Lauzun trouva Mme Czartoriska fort agréable, il la

vit souvent ; mais bien que leurs esprits se plussent, leurs relations restèrent longtemps dans les bornes de l'amitié et d'une mutuelle sympathie. Il la rencontrait très fréquemment chez lady Craven, où M. de Guines le menait sans cesse.

Lady Craven (1), dont les aventures retentissantes ont défrayé la chronique scandaleuse du dix-huitième siècle, vivait encore avec son mari à cette époque. Elle jouissait déjà d'une grande réputation ; « Sans être précisément jolie, dit Mme d'Oberkirch, c'était une femme piquante et agréable. Ses cheveux châtain foncé étaient superbes, ses yeux magnifiques, sa peau blanche et fine était seulement marquée de

(1) Elle était la fille d'Auguste, quatrième comte de Berckley. En 1767, à peine âgée de dix-sept ans, elle épousa lord Craven et en eut sept enfants. Après une union de treize ans, troublée par bien des orages, elle se sépara de son mari et se mit à voyager en France, en Allemagne, etc. Un beau jour, elle débarqua à la cour du margrave d'Anspach, où la célèbre Clairon trônait depuis dix-sept ans. « Ses joues roses, son sourire de perles, sa bonne humeur rendirent insupportables les prétentions et les serpents de Cléopâtre. » Quand la tragédienne vit en elle une rivale, elle éclata en imprécations ; mais lady Craven n'en fit que rire, et elle amusa si bien le prince que Clairon dut quitter la place. En 1791, son mari étant mort, lady Craven épousa le margrave ; peu après, ce dernier vendait sa principauté au roi de Prusse et se retirait avec sa femme en Angleterre. Il mourut en 1806. La margrave s'éteignit à Naples en 1828.

rousseur et se colorait à la moindre pression. C'est une personne du commerce le plus doux et le plus agréable, gaie, insouciante, sans le moindre pédantisme; son intimité est délicieuse. » Il existait entre lady Craven et le comte de Guines une liaison que toute la ville connaissait, car, loin de prendre les précautions ordinaires en pareil cas, ils s'affichaient complètement et ne laissaient ignorer à personne le bonheur de leur intimité.

Lauzun, pour donner libre cours à ses idées de distraction, se laisse entraîner par M. de Guines dans tous les lieux de plaisir. Ils vont ensemble au Ranelagh, magnifique salle bâtie en rotonde et d'une très grande élévation; au centre se trouve un vaste autel entouré de bancs; c'est là que se prépare en grande cérémonie la boisson nationale dont chacun vient prendre sa part; tout autour de la salle sont placées des loges, dont la toiture forme une vaste galerie d'où l'on domine toute l'assistance; le coup d'œil est charmant. De huit heures à minuit, une foule énorme se presse au Ranelagh, brillamment illuminé. Les assistants, du reste, n'ont d'autre distraction que de se promener, de causer et de prendre du thé. Il est permis de causer avec les femmes, mais il est défendu de se donner le bras, à moins d'être mariés.

L'ambassadeur entraîne aussi le jeune duc au bal d'Almack, où pendant tout l'hiver se donnent des fêtes par souscription. Les salons sont superbes. La soirée commençait à dix heures, mais les hommes n'arrivaient qu'à onze heures et demie, après avoir passé leur soirée au club. Pendant ce temps les femmes attendaient patiemment et en grande parure. A minuit l'on servait un magnifique souper.

La saison à Londres pendant l'hiver de 1773 est des plus brillantes. Il y a plusieurs bals chaque soir, et l'on ne peut suffire à toutes les invitations. Lauzun, que toute la société comble d'attentions et de bontés, est littéralement surmené, et il ne sait auquel entendre. Une des fêtes les plus réussies est celle donnée par lord Stanley. En haut de l'escalier, magnifiquement illuminé avec des lanternes en verres de couleur, des musiciens en uniforme galonné et avec des plumes au chapeau jouaient du cor de chasse et de la clarinette; dans l'antichambre, on rencontrait une troupe de vestales en costumes blancs; elles entretenaient le feu sacré destiné à préparer le thé; les pièces suivantes étaient ornées de draperies, de gerbes de fleurs, de pilastres rouges et verts, éclairés par des chandelles dans des vases d'or. Dans la salle de bal, qui formait un vaste ovale, on avait démoli tout

un côté de la muraille pour placer des musiciens vêtus de robes écarlates. De grandes glaces, disposées tout autour de la salle, reflétaient les danseurs et les lumières : le coup d'œil était éblouissant. Le ballet des Saisons fut dansé par le duc de Lauzun, le comte de Guines, et quelques Anglais et Anglaises de distinction. Tous portaient de ravissants costumes de bergers ou de bergères. Dans les six salons du rez-de-chaussée, on servait de magnifiques soupers.

L'ambassadeur offre lui-même dans son hôtel des fêtes continuelles, comédies, concerts, bals, bals costumés. Chaque semaine il réunit dans les salons de l'ambassade l'élite du monde élégant et de la cour. Lady Craven, la princesse Czartoriska, Lauzun l'aident à faire les honneurs.

Le 26 mars, il donne un bal costumé qui fait sensation. Tout l'hôtel est transformé en un vaste jardin, on se promène dans des bosquets et sous de magnifiques ombrages. Deux quadrilles costumés ont le plus grand succès. Pour le premier les personnages ont revêtu les costumes du temps de la reine Élisabeth; la princesse Czartoriska, qui en fait partie, porte une magnifique robe de satin bleu et une collerette de dentelle de l'époque. Les hommes sont tous habillés de même avec des ceintures rouges et des chapeaux noirs ornés

de plumes et d'agrafes de diamants. Le second quadrille rappelle le temps de Henri IV : Lauzun y figure vêtu de blanc avec un chapeau noir à plumes blanches. Après avoir dansé séparément, les deux quadrilles se réunissent et forment un ensemble des plus gracieux qui excite une vive admiration.

Le jeune duc, nous le voyons, recevait de la société anglaise l'accueil le plus empressé et le plus flatteur; mais le salon qu'il fréquentait le plus volontiers était celui de lady Craven, et c'est chez elle qu'il passait la plus grande partie de ses soirées. Il y ébaucha successivement quelques intrigues, mais il semblait qu'un sort jaloux vînt malicieusement contrarier tous ses desseins; dès que l'aurore d'une liaison commençait à poindre, et que déjà il pouvait en entrevoir les agréables conséquences, la fatalité faisait surgir quelque événement qui renversait tout l'édifice.

Le duc se consolait de ces mésaventures, dont il n'était pas coutumier, en s'occupant de chevaux et de courses ; cette mode, qui était encore presque inconnue en France, passionnait déjà les Anglais, et Lauzun se prit d'un goût très vif pour ce sport nouveau. Il acheta des chevaux, et pour occuper ses loisirs installa à New-Market une écurie de courses.

Cependant il avait retrouvé chez lady Craven une

certaine lady Harland à laquelle il avait déjà été présenté en 1767. Lady Harland avait deux filles, Fanny et Marianne; toutes deux étaient charmantes, mais la plus jeune, Marianne, petite, mignonne, avec de beaux cheveux et de jolis yeux, plus encore que sa sœur attirait tous les regards. A force de rencontrer la jolie Marianne chez lady Craven, Lauzun s'en éprit, et il fut bien vite payé de retour; les jeunes gens s'adoraient, et leurs amours s'étalaient complaisamment sous les yeux de la bonne lady Harland, qui en mère vigilante n'y voyait absolument rien.

Le jeune homme avait enfin trouvé l'utile distraction qu'il cherchait vainement depuis son arrivée en Angleterre, et malgré tout le danger d'une liaison de ce genre il s'y livra sans arrière-pensée. Nous passerons brièvement sur cette nouvelle passion, qui n'offre qu'un médiocre intérêt; citons seulement un incident assez plaisant.

Lady Harland, ayant enfin ouvert les yeux sur les assiduités de Lauzun, emmena sa fille dans une de ses terres, à Ipswich, et pour couper court aux amourettes de la jeune fille, elle décida de la marier à sir Marmaduke-Hewel, gentilhomme campagnard fort riche, fort gros, grand chasseur et grand buveur.

Marianne prévient aussitôt le duc de ce désastreux

incident, mais elle n'est pas éplorée comme on le pourrait croire, et elle prend l'aventure sur un ton badin qui en dit long sur son caractère.

« J'ai un amant qui n'a pas, comme toi, la gaucherie d'être marié, lui écrit-elle. Sir Marmaduke-Hewel met à mes pieds une fortune, et, qui pis est, une personne immense... Il est grand comme un de ces anciens fauteuils qui étaient dans notre chambre à Bristol, il est fort gros, il est excessivement blond; de petites jambes enflées le transportent difficilement près de moi. Cette énorme masse de chair boit beaucoup de vin de Porto, chasse le renard et entretient des chevaux de course, tout comme toi... S'il veut vivre à Londres, je l'épouse. S'il faut vivre en province, je suis sa servante et te reste fidèle. Et moi jeune, jolie, folle de tout ce qui est aimable, vouée à passer ma vie entre mon mari et le vieux ministre de la paroisse, et être réduite, si je veux parler, à causer avec le moins ivre des deux ! Rappelle-toi Marianne, et vois si cela est possible. » Puis elle annonce que les courses d'Ipswich auront lieu peu après, que sir Marmaduke compte gagner la coupe d'or, et elle engage son amant à venir la disputer. Enfin, elle termine sa lettre par cette phrase gracieuse et sensible : « Non, toutes réflexions faites, n'y viens pas; tu serais capable de

tuer ce vilain animal : attends du moins que je sois sa femme. »

Lauzun n'hésita pas. Il avait de bons chevaux à New-Market; il en engagea un aux courses d'Ipswich sous le nom de son jockey. Naturellement le cheval gagna la coupe d'or, et le jockey, sur l'ordre de son maître, alla la déposer aux pieds de la belle Marianne.

Après ce galant exploit, le duc reprit tous ses droits, et sir Marmaduke fut éconduit; mais de nouvelles imprudences des deux jeunes gens amenèrent encore des difficultés avec lady Harland, et Marianne, fatiguée de tous ces contretemps, signifia à son amant le congé le plus clair et le plus absolu.

Lauzun, qui n'avait jamais regardé cette liaison que comme une amourette sans grande importance, ne ressentit pas de la rupture un chagrin violent. Après s'être félicité de s'en tirer à si bon compte, il se mit simplement en quête de nouvelles aventures. Le hasard allait le servir à souhait.

Les amours du comte de Guines et de lady Craven passaient par une crise grave. Lord Craven s'était tout à coup avisé qu'une atteinte des plus sérieuses était portée à son honneur par l'ambassadeur de France; il avait emmené sa femme à la campagne, où il la tenait séquestrée; en outre il menaçait le comte de Guines

d'un procès en justice et d'une formidable indemnité, destinée à atténuer les injures dont il l'avait abreuvé. M. de Guines, fort inquiet d'un scandale d'autant plus éclatant que sa situation était plus en vue, ne savait à quel saint se vouer, et voyait déjà sa position compromise. Son cas était d'autant plus critique qu'il avait déjà un procès avec un nommé Tort, son ancien secrétaire. Tort avait abusé de sa position pour jouer sur les fonds publics, et il avait en outre profité des immunités diplomatiques de l'ambassadeur pour faire de la contrebande; découvert, il déclara n'avoir agi que sur les ordres de M. de Guines, et il porta plainte contre lui. Il en résulta l'éclat le plus fâcheux et même un procès dont nous verrons plus tard le résultat. Cette triste affaire avait éclaté au mois de décembre 1772, et il avait même été question de rappeler immédiatement M. de Guines pour qu'il pût se justifier. L'ambassadeur avait dû faire valoir qu'il négociait des affaires importantes et qui n'étaient point terminées. qu'il « avait invité toute l'Angleterre à des fêtes jusqu'au mois de mai », et que « ce serait un scandale sans exemple dans toute l'Europe si on le rappelait brusquement ».

Nul doute que si lord Craven traînait l'ambassadeur devant les tribunaux anglais, l'infortuné diplomate,

en présence de ces deux scandales successifs, ne fût obligé, de gré ou de force, de résigner ses fonctions.

Tout dépendait des réponses de lady Craven; mais on ne pouvait se concerter avec elle sur ce qu'il y avait à dire, puisque personne ne pouvait l'approcher. Lauzun et la princesse Czartoriska firent tout au monde pour tirer M. de Guines de l'embarras cruel dans lequel il se trouvait. A travers mille obstacles, la princesse parvint à pénétrer auprès de son amie, et elle put lui donner les instructions nécessaires pour la sauver ainsi que son amant.

Cette aventure amena entre la princesse et Lauzun des relations très fréquentes; ils furent à même d'apprécier l'un et l'autre la chaleur de leur amitié, leur générosité, et il en résulta entre eux une estime réciproque et un sérieux attachement. Bientôt Lauzun, dont le cœur inoccupé souffrait cruellement d'un isolement qui ne lui était pas habituel, s'éprit de la plus violente passion pour la princesse.

Mais sur ces entrefaites, Mme Czartoriska, dont la santé assez délicate exigeait de grands ménagements, dut sur l'ordre de son médecin se rendre sur le continent pour aller prendre les eaux de Spa.

Avant son départ, M. de Guines lui offrit un dîner dans les célèbres jardins de Waux-Hall, situés à deux

milles du pont de Wesminster; c'était la plus brillante guinguette de l'Europe; les bosquets étaient éclairés par plus de trois mille lanternes ; on y donnait, pendant l'été, des bals, des concerts et des repas à des prix excessifs. Lauzun, qui était au nombre des convives, eut l'ennui de voir l'ambassadeur entourer de soins Mme Czartoriska et la douleur de s'apercevoir qu'elle paraissait les recevoir avec bienveillance. Il en conçut pour M. de Guines une vive antipathie.

Du reste, sa jalousie n'eut pas lieu de s'exercer longtemps; la princesse partit précipitamment, si précipitamment même que Lauzun n'eut pas le temps de lui faire l'aveu de sa passion. Il en fut réduit à lui confier par lettre tous les sentiments qu'il éprouvait pour elle. S'il n'avait consulté que ses désirs, il l'eût immédiatement suivie; mais craignant d'attirer l'attention par une démarche inconsidérée et surtout d'éveiller la jalousie du prince Repnine, il se résigna fort à regret à demeurer encore quelque temps en Angleterre.

Qu'il fût en Angleterre ou sur le continent, le pauvre duc était toujours le jouet de son cœur sensible, et ses intrigues amoureuses dirigeaient toutes ses actions. Sa famille et ses amis de Paris, qui ignoraient les incidents de son existence à Londres, s'étonnaient

fort de la prolongation de son séjour et ne s'expliquaient pas les motifs qui pouvaient le retenir : « Que dites-vous du séjour de M. de Lauzun en Angleterre? écrit Mme du Deffant à la duchesse de Choiseul; il me paraît incompréhensible. »

Pour occuper ses loisirs et tromper son ennui, Lauzun se rendit à Portsmouth pour voir une flotte de trente voiles que l'on y avait réunie et que le Roi devait passer en revue. M. de Guines, qu'on avait autorisé à prendre un congé pour venir en France, accompagna le jeune duc dans son voyage; il venait faire sa cour au Roi avant de quitter l'Angleterre.

La flotte anglaise était remarquable et les diverses manœuvres qu'elle exécuta firent une profonde impression sur les assistants. « Je suis témoin du plus beau spectacle qui ait jamais existé, écrit M. de Guines le 24 juin 1773. L'on ne saurait se dissimuler que la marine anglaise n'a jamais approché, même dans les moments de sa plus grande supériorité, de l'état brillant et solide où elle est aujourd'hui. »

La conduite du roi d'Angleterre vis-à-vis de ses officiers frappa vivement Lauzun. Il n'y avait point de cour où l'étiquette mît une aussi grande distance entre le prince et ses sujets, et cependant Georges III fit apporter sur son vaisseau un capitaine que des

blessures anciennes empêchaient de marcher. Il le fit asseoir, resta debout devant lui tout le temps de leur entretien et l'invita ensuite à sa table.

Le Roi témoigna à Lauzun et à l'ambassadeur toutes sortes de bontés; il les retint tous deux à dîner, et il donna des ordres pour qu'on les mît à même de voir tout ce qui pouvait les intéresser.

La revue terminée, Lauzun revint à Londres. On était en juillet, et la princesse était déjà partie depuis plusieurs semaines. Le duc trouva qu'il avait suffisamment sacrifié aux convenances, et il se décida à aller retrouver la femme qu'il adorait et que l'éloignement lui avait rendue plus chère encore. Le comte de Guines, de son côté, partit pour Compiègne à la fin de juillet.

La princesse Czartoriska s'était établie à Spa avec ses enfants et le prince Repnine. Voyons ce qu'était la célèbre ville d'eaux à cette époque.

Déjà au dix-septième et au dix-huitième siècle bien des sources thermales attirent les malades. Cauterets, Barèges, Pougues, Vichy (1), Plombières, Forges, etc.,

(1) En 1670, Mme de Sévigné écrivait à sa fille :

« J'ai pris des eaux, ce matin, ma très chère. Ah! qu'elles sont méchantes! On va à six heures à la fontaine ; tout le monde s'y trouve. On boit et l'on fait une fort vilaine mine, car figurez-vous qu'elles sont bouillantes et d'un affreux goût de salpêtre. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on

comptent d'illustres visiteurs; l'on vient d'un peu partout pour demander la santé à ces sources bienfaisantes. Mais les voyages sont longs, coûteux, et les malades seuls se décident à les entreprendre. Aussi la vie des eaux est-elle généralement fort triste. A Spa il n'en est point de même; l'on n'y songe qu'au plaisir et les malades y forment l'exception.

Spa est la grande ville d'eaux du dix-huitième siècle :

« L'on commence à s'y rendre au retour du printemps,
On s'y rend des climats où se lève l'aurore,
De ceux où le soleil se couche à nos regards,
Des bords de la Néva, des rives du Bosphore,
Et du Nil et du Tibre, enfin de toutes parts. »

De tous les coins du monde, en effet, l'on se rend à Spa, et toutes les classes de la société y sont représentées. Rien ne peint mieux l'aspect de cette petite ville cosmopolite, sa société étrangement mélangée et la confusion de toutes les classes que ce tableau si vivant du prince de Ligne :

rend ses eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend, il n'est question que de cela jusqu'à midi. Alors on dîne; après quoi, l'on se réunit chez quelqu'un... Il arrive quelquefois des demoiselles du pays avec une flûte qui dansent la bourrée. Elles font des *dégognades* où les curés trouvent un peu à redire, mais enfin, à cinq heures, on se promène dans des pays délicieux; à sept heures, on soupe légèrement, on se couche à dix; vous en savez présentement autant que moi... »

« J'arrive dans une grande salle où je vois des manchots faire les beaux bras, des boiteux faire la belle jambe; des noms, des titres et des visages ridicules; des mylords hypocondres se promener tristement; des filles de Paris entrer avec de grands éclats de rire; des jeunes gens de tous les pays, se croyant et faisant les Anglais, parlant les dents serrées, et mis en palefreniers; des évêques français avec leurs nièces; un accoucheur avec l'ordre de Saint-Michel; un dentiste avec celui de l'Éperon; des maîtres à danser ou à chanter, avec l'uniforme de major russe; trente soi-disant chevaliers de Malte; des cordons de toutes les couleurs; des plaques de toutes les formes, cinquante chevaliers de Saint-Louis; de vieilles duchesses revenant de la promenade, avec un grand bâton à la Vendôme et trois doigts de blanc et de rouge; des visages atroces et soupçonneux au milieu d'une montagne de ducats, dévorant tous ceux qu'on mettait en tremblant sur un grand tapis vert (1); un ou deux électeurs habillés en chasseurs, quelques princes inco-

(1) Un jour, aux eaux de Spa, Jean du Barry tenait la banque et veillait de fort près à n'être point volé; il parut montrer de la défiance à l'électrice douairière de Saxe, qui se trouvait au nombre des joueurs. Cette princesse s'en étonna : « Mille pardons, madame, s'écria le comte, mes soupçons ne peuvent porter sur vous; vous autres souverains, vous ne trichez que pour des couronnes. »

gnito qui ne feraient pas plus d'effet sous leur vrai nom; quelques vieux généraux et officiers retirés pour des blessures qu'ils n'ont jamais eues; quelques princesses russes avec leurs médecins; et Palatines ou Castellanes, avec leur jeune aumônier; des échappés de toutes les prisons de l'Europe; des charlatans de tous les genres; des aventuriers de toutes les espèces; des abbés de tous les pays; vingt malades qui dansent comme des perdus pour leur santé; quarante amants, ou qui font semblant de l'être, suant et s'agitant; et soixante valseuses avec plus ou moins de beauté et d'innocence, d'adresse et de coquetterie, de modestie et de volupté.

« Le bruit, le bourdonnement des conversations, le tapage de la musique, la monotonie enivrante de la valse, le passage et repassage des oisifs, les blasphèmes des joueurs, les sanglots des joueuses, et la lassitude de cette lanterne magique, me firent sortir de la salle. Dans l'instant je suis culbuté par une course anglaise sur un mauvais pavé, je me ramasse; j'évite de l'être par une vingtaine de polissons, grands et petits seigneurs, au galop sur des petits chevaux qu'on appelle des escalins. Je m'assieds, et je vois quelques buveurs d'eau compter religieusement leurs verres et leurs pas..... »

On voit par cette amusante boutade ce que devaient être la vie et le séjour de Spa en 1773. Cette petite ville représentait très exactement ce que peut être de nos jours la ville d'eaux la plus courue et la plus recherchée.

L'évêque de Liège était le souverain de ce coin de terre; mais c'était un trop petit prince pour imposer le respect aux illustres visiteurs de Spa, et l'on agissait un peu chez lui comme en pays conquis. Une centaine d'invalides à sa solde n'étaient pas un frein suffisant pour faire respecter les lois et les coutumes du pays (1).

Lauzun débarque à Spa le 24 juillet 1773, et il s'installe à la *Ville de Rome*, 3, rue de la Sauvenière.

Il allait retrouver là beaucoup de ses amis de Paris et la fleur de l'aristocratie européenne : d'abord le duc de Chartres, qui vient de Charleville où il a passé son régiment en revue, et qui va se rendre à Belœil où l'attend le prince de Ligne; puis le comte de Stainville, le duc de la Trémoille, le marquis de Fitz-

(1) Le prince-évêque ne passait pas du reste pour donner l'exemple de toutes les vertus, et il entendait la vie assez agréablement. Le prince de Ligne, qui aimait la plaisanterie, en arrivant un jour à Liège, se fit passer pour un cardinal envoyé par le Pape afin d'admonester le prince-évêque sur l'irrégularité de ses mœurs. « L'évêque faillit en mourir de peur et du scandale dont les papiers publics firent mention. »

James, le chevalier de Coigny, le baron de Gleichen, Boufflers, le prince de Saxe-Gotha, la belle lady Georgina Spencer (1), le duc d'Arenberg, le prince de Chimay, etc., etc.

Peu importait à Lauzun cette brillante réunion; ce qu'il voulait, c'était retrouver la princesse, et son premier soin fut d'aller mettre à ses pieds ses hommages et son attachement.

Mais Mme Czartoriska fit à Lauzun un accueil assez froid, et elle lui témoigna tout d'abord beaucoup de réserve. Le jeune homme, vivement déçu dans ses espérances, ne voulut pas laisser soupçonner à quel point il y était sensible, et il chercha quelque agréable distraction dans la société interlope qui l'entourait. Il n'eut que l'embarras du choix, et les plaisirs divers ne lui manquèrent pas. C'étaient chaque jour des redoutes, des assemblées, des promenades à cheval, en voiture, des goûters champêtres avec de jeunes beautés plus ou moins exotiques. Le duc avait amené ses chevaux avec lui, et il en usait largement. On organisa des courses à l'instar de celles qui existaient en Angleterre, et à plusieurs reprises il remporta le

(1) Plus tard duchesse de Devonshire; elle était de la plus grande beauté, et son caractère charmant séduisait tous ceux qui l'approchaient.

prix. La princesse feignait d'ignorer la vie fort agitée de son adorateur. En dépit du dissentiment qui les divisait et de la rancune que Lauzun gardait de sa déconvenue, ils se voyaient très fréquemment, et la passion du duc pour la belle étrangère ne faisait qu'augmenter.

Il eut un jour l'occasion d'en donner la preuve. Parmi la société qui fréquentait alors les eaux de Spa se trouvait un noble polonais, Branicki, qui, après avoir infructueusement adressé ses hommages à Mme Czartoriska, avait gardé contre elle une haine véritable. S'étant avisé de parler de la princesse de façon assez inconvenante dans une société où se trouvait Lauzun, il vit le duc prendre avec indignation la défense de l'absente et se poser comme son champion. Branicki était brave et la querelle se fût assurément terminée sur le terrain, si lady Georgina Spencer ne fût intervenue pour rétablir la paix. Les deux adversaires ne surent refuser à ses beaux yeux une réconciliation qui n'était guère dans leur cœur. Mme Czartoriska ayant appris la conduite de Lauzun, en fut vivement touchée.

C'est ici qu'il faut placer un incident sur lequel nous ne voulons pas appuyer, et que nous ne pouvons cependant passer complètement sous silence. S'il faut

en croire un habitant de Spa, les amours de Lauzun et de la princesse polonaise auraient été en bien meilleure voie que le duc ne nous le laisse croire dans ses *Mémoires*. M. Albin Body prétend, « selon des documents authentiques (1) », que Mme Czartoriska est accouchée, pendant son séjour à Spa, d'un enfant dont le père n'était autre que Lauzun. Cet enfant aurait reçu le nom de la Garde, et après une vie assez misérable serait mort le 29 mai 1855, à l'hospice des Pauvres de Spa. Nous n'avons pas été à même de vérifier ces assertions, dont nous laissons à leur auteur toute la responsabilité, et jusqu'à preuve du contraire, nous sommes persuadés qu'il y a erreur et que si la princesse est accouchée à Spa, ce qui après tout est possible, Lauzun en était fort innocent.

Cependant la saison approchait de son terme, les étrangers commençaient à s'éloigner, et la princesse se disposait à prendre la route de Paris en compagnie de Repnine. Ce dernier n'avait rien remarqué dans la conduite de Lauzun qui pût lui donner ombrage, et au moment du départ il offrit imprudemment au duc de faire route avec eux. La proposition fut acceptée.

On se rend donc à Bruxelles. Là, Repnine ayant

(1) Voir l'*Intermédiaire* du 10 novembre 1887.

entendu parler d'un cabinet de tableaux qui se trouvait en Hollande et qu'il désirait acheter, propose d'aller à sa recherche. Nos voyageurs partent donc pour Anvers, puis de là pour la Hollande; ils font successivement des séjours à Rotterdam, Amsterdam et la Haye. Repnine, toujours à la poursuite de ses tableaux, faisait quelquefois des absences assez longues, et il laissait la princesse et Lauzun dans une intimité chaque jour plus étroite et plus dangereuse.

Au bout de peu de temps le duc, ne pouvant plus maîtriser la passion qui l'entraînait, lança une déclaration brûlante. La princesse la reçut d'une façon fort encourageante; elle avoua à Lauzun qu'elle n'était pas insensible à son amour, qu'elle aussi l'aimait, mais que jamais elle ne s'abandonnerait au sentiment qu'elle éprouvait. Elle lui en donna longuement les raisons. Après avoir rappelé sa vie en Pologne, sa liaison avec Repnine et les sacrifices que le prince lui avait faits, elle ajouta : « Chaque marque d'amour que vous recevrez de moi vous prouvera, me prouvera à moi-même que je puis aimer deux fois : la femme qui a changé peut changer encore; et pensez-vous que celle qui aura abandonné sans pitié le prince Repnine, à qui elle devait tout, vous épargnera davantage? » Puis elle lui fit entrevoir tous les malheurs qui allaient

résulter de cette liaison, tous les remords dont elle serait accablée si elle trompait celui qui n'avait plus qu'elle au monde. Lauzun, très ému et toujours chevaleresque, promit de s'éloigner; pour toute grâce il demanda la faveur de voir encore la princesse pendant quelques jours avant une séparation éternelle, jurant de ne pas dépasser les bornes d'une adoration platonique. Ainsi fut fait, et le voyage s'acheva sans autre accident qu'une indisposition grave de Mme Czartoriska, ce qui permit au duc de lui prodiguer les plus tendres soins.

Repnine, toujours aveugle, reprit avec ses compagnons la route de Bruxelles, puis celle de Paris.

A Senlis, fidèle à sa promesse, Lauzun quitta les voyageurs, et pendant qu'ils gagnaient la capitale, il se rendit à Hautefontaine chercher auprès de ses amis l'isolement et des consolations. Il y avait près d'un an qu'il avait quitté cette résidence, et l'on se rappelle dans quelles sombres dispositions d'esprit. Il y rentrait, après ce long séjour en Angleterre et à Spa, guéri de son ancienne blessure, mais plus malade que jamais de la nouvelle passion qui lui étreignait le cœur.

CHAPITRE XXIV

Querelle avec le prince Repnine. — Départ du prince. — Liaison avec Mme Czartoriska. — Réconciliation du Roi avec les princes. — L'hiver de 1773. — Mme de Forcalquier. — Mariage du comte d'Artois. — Mort de M. de Chauvelin. — Départ de la princesse Czartoriska pour la Pologne. — Lauzun l'accompagne. — Son retour en France. — Mort de Louis XV.

Le lendemain, Lauzun, aussi incapable de tenir ses promesses que de maîtriser son impatience, partait pour Paris et il s'installait à l'hôtel de Chartres, où la princesse elle-même était descendue. Le soir même, un billet fort tendre et une mèche de cheveux envoyés par Mme Czartoriska prouvaient au duc que non seulement on lui pardonnait, mais encore qu'il était attendu.

La première entrevue des deux amants fut fort tendre; la princesse, très émue de voir la santé de Lauzun profondément altérée par cet amour sans espoir, ne put dissimuler la tendresse qu'elle éprouvait et le chagrin qu'elle ressentait de cette situation qu'une fatalité inéluctable leur imposait : « J'aurai du courage,

lui dit le jeune homme, mais dites-moi que vous m'aimez, j'ai besoin de l'entendre. »

La princesse fit bien volontiers l'aveu qu'on lui demandait; elle confessa même à Lauzun qu'elle l'adorait, mais elle ajouta qu'elle se reprochait amèrement sa conduite vis-à-vis du prince Repnine : « Mon cœur n'est point indigne du vôtre, riposta le duc ravi; il est capable aussi de générosité. Je rends au prince toute la justice qu'il mérite; que tous les soins, que tous les égards soient pour lui ! Un regard me consolera, me rappellera que je vous suis plus cher que tout. » Cet assaut de générosité fut fâcheusement interrompu par l'entrée de Repnine lui-même, qui s'aperçut aisément de l'embarras dans lequel son arrivée plongeait les deux interlocuteurs.

Il dissimula sa jalousie pour éviter une scène à la princesse, car il l'aimait passionnément et redoutait tout ce qui pouvait lui occasionner quelque émotion. Mais il ne se fit pas d'illusion sur la situation, et il résolut de défendre le seul bien qui lui restait au monde, le seul auquel son bonheur fût attaché. Il alla trouver Lauzun et loyalement lui raconta sa vie, sa passion pour la princesse, à laquelle il avait tout sacrifié, sans laquelle il ne pouvait vivre. Il termina par ces mots : « L'un de nous doit périr », et il offrit à son

interlocuteur un combat singulier pour mettre fin à une situation inextricable.

« Votre haine est juste, lui répondit le duc, et je la mérite tout entière. Mon cœur n'est cependant pas indigne de vous ni des hommages qu'il rend à la princesse. J'ai longtemps combattu cette passion déraisonnable et qui ne peut m'inspirer que des remords. Je vous plains, je vous estime, je vous hais. Je ne veux pas que la princesse puisse me reprocher d'avoir attaqué les jours de celui à qui elle doit tant de reconnaissance. Je m'éloignerai. »

A ce moment Lauzun était de bonne foi; il se croyait prêt à supporter tous les malheurs pour ne pas jeter le trouble et le remords dans l'âme de celle qu'il aimait. Mais il avait trop présumé de ses forces, et il n'eut pas le courage de tenir sa promesse.

Mme Czartoriska, de son côté, bien qu'elle se livrât chaque jour davantage à son penchant pour Lauzun, chercha à apaiser la jalousie et les tourments de Repnine; il en résulta entre ces trois personnages une situation équivoque et difficile. Lauzun devint jaloux, défiant, injuste, et la malheureuse jeune femme, à bout de forces et d'expédients, vit bien que, pour rassurer son amant, il fallait en arriver au sacrifice qu'elle redoutait par-dessus tout.

On était au mois de novembre. Le duc allait partir pour Fontainebleau, où son service le rappelait ; il appartenait toujours aux gardes françaises, et sa garde était de huit jours. Avant de s'éloigner, il vint faire ses adieux. Le moment psychologique était arrivé; les deux amants se trouvaient dans cet état d'énervement et de malaise qui précède si souvent les crises redoutables de l'amour. A peine étaient-ils ensemble depuis quelques minutes que la princesse, impuissante à maîtriser ses sentiments, tombait dans les bras de son adorateur. « Le crime fut consommé », mais tous deux se réveillèrent de leur courte ivresse dans un état lamentable; la princesse inondée de larmes, Lauzun bourrelé de remords.

Le lendemain, quand il se présenta chez Mme Czartoriska, il la trouva mourante; elle venait d'absorber la moitié d'un flacon qui contenait un liquide empoisonné. Le flacon se trouvait encore sur la cheminée; Lauzun s'empressa de l'achever, et on le transporta chez lui sans connaissance. Fort heureusement pour ces deux amants dont les scrupules, on le voit, égalaient la passion, ils avaient absorbé une dose beaucoup trop forte; elle n'eut d'autre effet que de les rendre affreusement malades. Quand ils furent revenus à la vie, ils envisagèrent leur faute sous des cou-

leurs moins noires, et ils trouvèrent bientôt dans leur crime même d'agréables motifs de se rattacher à l'existence.

Lauzun, dans ses *Mémoires,* fait un interminable récit de cette aventure et des tortures morales par lesquelles il passa. Pour avouer si ingénument son amour et sa détresse, il faut être bien sincère et ne pas faire grand cas de son amour-propre. On a souvent comparé Lauzun à Richelieu. Ils n'ont aucun rapport. Le second a eu d'innombrables bonnes fortunes, mais n'a jamais aimé (1); Lauzun, au contraire, a toujours été sincère, romanesque; ses aventures ne sont pas chez lui de simples caprices, des passades, suivant le mot si expressif de l'époque, mais de véritables attachements. Ses bonnes fortunes étaient, il est vrai, de courte durée, mais le sentiment était sincère chez lui; il aimait toujours consciencieusement, ne fût-ce qu'un instant, et c'est en cela qu'il se distinguait de ses

(1) Chamfort raconte sur la manière d'aimer du duc de Richelieu une aventure assez suggestive : « La marquise de Saint-Pierre était dans une société où on disait que M. de Richelieu avait eu beaucoup de femmes sans en avoir jamais aimé une : « Sans « aimer ! c'est bientôt dit, reprit-elle ; moi, je sais une femme pour « laquelle il est revenu de trois cents lieues. » Ici elle raconte l'histoire en troisième personne, et gagnée par sa narration : « Il « la porte sur le lit avec une violence incroyable, et... *nous y* « *sommes restés trois jours.* »

contemporains. Il n'y a pas dans toute la vie de Richelieu une aventure comme celle de Mme Czartoriska.

Lauzun n'était pas encore remis de cette terrible crise physique et morale lorsqu'il dut partir pour Fontainebleau, où se trouvait la cour, pour y faire son service. Aussitôt sa garde terminée il revint à Paris. La princesse et lui mirent d'abord beaucoup de circonspection dans leurs rapports, mais ils ne purent tromper Repnine. Le prince était combattu par deux sentiments différents : d'un côté, une jalousie terrible lui mordait le cœur et le poussait à toutes les extrémités ; de l'autre, il voyait l'état de santé si précaire de Mme Czartoriska, et son amour pour elle était encore assez puissant pour lui interdire toute violence, toute scène pénible. Mais il ne put cependant dissimuler sa douleur et ses angoisses. La situation devint bientôt intolérable pour tous; plutôt que de continuer cette vie de dissimulation et de mensonges, Mme Czartoriska prit le parti de parler loyalement au prince et de tout lui avouer. Repnine reçut cette douloureuse confidence avec générosité et une véritable grandeur d'âme. Il ne se permit ni une plainte ni un reproche, et ne récrimina pas contre le coup qui brisait sa vie : « Soyez heureuse, dit-il à la princesse, mais je n'ai pas le courage d'être témoin de votre bonheur. Je vais m'éloi-

gner et retourner en Russie. Peut-être un jour comprendrez-vous mieux combien je vous aimais et reviendrez-vous à celui qui vous adorera jusqu'à sa dernière heure. »

Touché de cette conduite si magnanime et pour ne pas attrister par sa présence les derniers jours que le prince avait à passer à Paris, Lauzun eut la délicatesse de s'éloigner; il partit retrouver son oncle de Choiseul à Chanteloup. Repnine tint sa parole; il partit pour la Russie, obtint de l'Impératrice un commandement important dans l'armée qui combattait les Turcs et se couvrit de gloire pendant la campagne. Nous le retrouverons prochainement en Pologne.

Dès qu'un mot de la princesse l'eut averti que Repnine s'était définitivement éloigné. Lauzun accourut à Paris.

Alors commença pour les deux amants une félicité sans bornes; ils s'adoraient et passaient ensemble toutes les heures qu'ils pouvaient dérober au monde et à ses exigences. Ils montaient à cheval deux fois par jour pour éviter les visites importunes. Lauzun cependant ne pouvait se dispenser de paraître à la cour : c'était le moment du mariage du comte d'Artois, et il avait des obligations auxquelles il ne lui était pas possible de se soustraire. Mais dès qu'il pouvait

reprendre sa liberté il accourait aux pieds de sa chère princesse. Ces quelques mois d'amour sincère, de passion folle furent peut-être les plus heureux de la vie de notre héros.

Laissons un instant ces deux amants oublier le monde dans leur rêve étoilé, et voyons rapidement les événements survenus à la cour depuis que Lauzun l'avait quittée, c'est-à-dire depuis près d'un an.

Après une longue brouille avec le Roi, les princes du sang avaient fini par faire leur soumission. En se remettant à la tête de l'opposition, ils avaient cru jouer un grand rôle, ils furent cruellement désabusés : « Ces grands princes depuis leurs protestations, écrit Mme du Deffant en janvier 1773, sont devenus des bourgeois de la rue Saint-Denis ; on ne s'aperçoit point à la cour de leur absence, ni à la ville de leur présence. » Deux années d'éloignement et de bouderie les avaient bien convaincus qu'ils n'avaient d'autre ressource que de se réconcilier avec le Roi. D'autre part, Maupeou ne leur avait pas tenu rigueur, et c'est lui qui, sans hésiter, avait fait les premiers pas. Grâce à sa finesse, il arriva à les séduire tous les uns après les autres. Au prince de Condé il persuada qu'un mariage entre Mademoiselle et le comte d'Artois serait possible. A son fils, le prince de Bourbon, il promit le

cordon bleu; aussi dit-on, lors du premier voyage des deux princes à Versailles, que le Père et le Fils étaient allés chercher le Saint-Esprit.

Après les lettres de soumission de la maison de Condé, on obtint celles de la maison de Bourbon. On fit espérer au duc d'Orléans que le Roi autoriserait son mariage avec Mme de Montesson, et le prince consentit à reparaître à la cour avec son fils le duc de Chartres. Ces soumissions intéressées firent assez mauvais effet dans le public : « Je vous dis à l'oreille, écrivait Mme du Deffant irritée, que je ne fais nul cas d'aucun prince; que leur protestation, leur rétractation, leur récrimination, leur contradiction, tout cela me paraît de la bouillie pour les chats. »

De tous les princes, le prince de Conti fut le seul qui persista dans sa résistance et qui refusa tout acte de soumission : « Mon cousin l'avocat n'est point las de chicaner », dit Louis XV.

Toutes ces querelles, toutes ces tracasseries intestines ne nuisaient en rien aux divertissements de la cour. Le carnaval de l'année 1773 fut des plus brillants; il y eut un grand nombre de bals, en particulier ceux donnés par la comtesse de Noailles à la Dauphine et par la duchesse d'Aiguillon dans son hôtel de Versailles. Les bals de l'Opéra furent également très suivis.

La Dauphine, toujours à la recherche des distractions et des plaisirs, témoigne le désir d'assister à un de ces bals de l'Opéra dont elle entend si souvent parler. Le Roi refuse d'abord, mais elle insiste si vivement qu'elle finit par obtenir la permission désirée. Elle part dans le plus strict incognito en compagnie du Dauphin, du comte et de la comtesse de Provence; les princes restent trois heures au bal et rentrent à Versailles à sept heures du matin, juste à temps pour se rendre à la messe du château.

L'entrée solennelle de la Dauphine dans Paris avait toujours été retardée; elle eut lieu le 8 juin et fut pour la princesse un sujet de réflexions plutôt naïves : « Ce qui m'a le plus touchée, écrit-elle à sa mère, c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple qui, malgré les impôts dont il est accablé, était transporté de joie à nous voir. » Avant de se retirer, elle salue ainsi que le Dauphin avec la main, et aussitôt le peuple éclate en acclamations. « Qu'on est heureux, dans notre état, de gagner l'amitié de tout un peuple à si bon marché! s'écrie-t-elle. Il n'y a pourtant rien de si précieux, je ne l'oublierai jamais. »

Pendant les voyages de l'été la même vie légère et dissipée continue; ce sont chaque jour de nouvelles distractions. Durant le séjour à Compiègne, la Dau-

phine sort chaque soir avec son époux, son beau-frère et sa belle-sœur. Ils quittent le château incognito vers onze heures du soir et se promènent jusqu'à une heure du matin sur le cours qui borde la rivière. Aussitôt cette promenade devient à la mode; des boutiques s'installent avec de brillantes lumières et donnent un air de foire, des gondoles se promènent sur la rivière. Pendant ce temps on exécute une musique délicieuse aux petites écuries du Roi.

Lorsqu'on suit la description de tous ces plaisirs champêtres, on croit lire une idylle, on peut supposer que la cour est revenue aux mœurs pastorales. Il n'en est rien : les haines et les rivalités y règnent sans partage, « on se mange le blanc et le jaune des yeux ».

Mme du Barry est toujours attaquée avec la dernière violence, mais elle se défend énergiquement. La question de son entourage est toujours une de celles qui passionnent le plus vivement la cour. Toute nouvelle recrue, toute dame qui se rallie soulève des tempêtes d'indignation parmi les intransigeantes, parmi celles qui restent inébranlables dans leur méprisant éloignement.

Dans les premiers mois de 1773, on apprend que Mme de Forcalquier s'est laissé mener à Choisy par la duchesse d'Aiguillon. Aussitôt l'indignation éclate

et les malédictions pleuvent sur Mme de Forcalquier : « Elle n'a rien dans l'âme, et même il est douteux qu'elle en ait une, écrit Mme du Deffant outrée ; elle a un beau visage, et puis voilà tout. » Elle n'était guère plus indulgente quand elle écrivait d'elle quelques années auparavant : « Elle est honnête personne, mais elle est bête, entortillée, obscure, pleine de galimatias qu'elle prend pour des pensées. On dit des gens qui ont trop de vivacité qu'ils ont eu le four trop chaud ; on pourrait dire d'elle le contraire ; il lui manque des degrés de cuisson, elle est l'esquisse d'un bel ouvrage, mais il n'est pas fini. »

L'indignation redouble quand on sait que Mme de Forcalquier a fait partie d'un souper chez la favorite avec Mmes d'Aiguillon, de Mazarin, de l'Hôpital, d'Harville et de Créné. Mme du Deffant annonce cette nouvelle désastreuse, et elle ajoute avec dédain : « Mme de Forcalquier ne s'est pas engagée à être de tous les voyages, ce n'est pas une femme à tous les jours. »

En mai 1773 on apprend le mariage du comte d'Artois avec la sœur de la comtesse de Provence.

La constitution de la maison du prince soulève des querelles et des tempêtes sans fin. Après la mort du duc de la Vauguyon, Madame Adélaïde s'était emparée

de l'inspection de l'éducation du comte d'Artois; elle comptait qu'elle disposerait des places à donner lorsqu'il s'agirait de former une maison au jeune prince, et elle les avait déjà promises. Mais Mme du Barry ne l'entendait pas ainsi; elle exigea tout d'abord que la place de dame d'honneur de la comtesse d'Artois fût donnée à sa nouvelle amie Mme de Forcalquier, et elle l'emporta, en dépit de la colère et des récriminations de Madame Adélaïde (1).

La Reine, la Dauphine et les princesses de la famille royale avaient chacune une *dame d'honneur* et une *dame d'atour;* celles-ci étaient toujours titrées, c'est-à-dire qu'elles avaient les *honneurs du Louvre.* Les autres dames de la suite s'appelaient *dames de compagnie.* Les princesses du sang n'avaient point de *dame d'atour.*

(1) Mme de Forcalquier n'occupa pas longtemps la place qu'elle devait à l'amitié de Mme du Barry. Il lui arriva, au mois de juin 1774, une petite mésaventure qui la força à résigner ses fonctions. Elle était de quartier et servait à table. Lorsque les dames présentent de l'eau aux princes pour se laver la bouche, il est d'usage qu'ils se lèvent. M. le comte d'Artois resta sur son siège, et fit signe à Mme de Forcalquier d'approcher. Celle-ci dit tout haut : « J'attends que Monseigneur se lève. » Le prince, piqué, se leva en effet, prit de l'eau; mais au lieu de la rejeter dans le bassin, il la lança sur les bras et dans la robe de la dame d'honneur, qui ne voulut plus revenir à la cour.

Ce fut donc Mme de Forcalquier qui, en qualité de dame d'honneur, alla au-devant de la princesse jusqu'à la frontière de France et qui la ramena à Versailles. La comtesse d'Artois n'était pas belle, tant sans faut; un nez démesuré et une taille des plus exiguës la déparaient complètement; mais elle avait cependant de la fraîcheur, de jolies mains et de beaux bras.

Le mariage, qui a lieu au mois de novembre, est l'occasion de fêtes magnifiques. Le Roi donne un banquet où n'assistent que la famille royale et les princes; Mme du Barry en fait partie cependant, et le monarque ne la quitte pas du regard. Elle porte pour plus de cinq millions de pierreries, et le chroniqueur ébloui ajoute qu'elle est « radieuse comme le soleil ». Sur la table royale est placé un surtout qui excite une vive admiration : il représente au naturel une rivière qui coule pendant tout le repas avec une abondance intarissable ; pour surcroît de vraisemblance, de petits bateaux élégamment pavoisés la sillonnent en tous sens.

Le jour du mariage, le Roi joue le lansquenet avec les princes et ses amis. Comme au mariage du comte de Provence, des filous richement habillés pénètrent dans le cercle et enlèvent montres, tabatières et bourses pleines d'argent.

Il y a un bal paré superbe, et Mme de Lauzun y joue un rôle fort en évidence. Elle n'avait pas voulu assister aux fêtes et s'était même fait annoncer à Chanteloup pour avoir une excuse, mais M. de Gontaut s'opposa à ses désirs et exigea sa présence à la cour. C'est elle qui danse le huitième menuet avec M. de Lusignan, *non titré*. Elle figure encore dans la deuxième contredanse, où elle a pour vis-à-vis M. d'Havray, *titré*. Enfin elle reparaît encore dans la quatrième contredanse avec le prince de Nassau, *non titré*. C'est elle, de l'avis de tous, qui a le prix de la bonne grâce, de la parure et du menuet; la vicomtesse du Barry a celui de la beauté et de la belle taille.

Les amours du duc de Lauzun, quelque absorbantes qu'elles pussent être, ne l'empêchaient pas cependant de remplir ses devoirs de courtisan, et il échappait de temps à autre à son idylle pour prendre part ainsi que la duchesse aux divertissements que sa charge et son rang lui rendaient presque obligatoires.

Les fêtes données en l'honneur du mariage du comte d'Artois se terminèrent par un tragique événement. Le 23 novembre, le Roi soupait dans les petits appartements chez Mme du Barry avec sa société particulière. Après le souper, l'on reprit le jeu. Le marquis de Chauvelin, adossé à la chaise de Mme de

Mirepoix, plaisantait avec cette dame lorsque tout à coup il poussa un cri et tomba raide mort. Il n'avait que cinquante-sept ans. Cette fin si imprévue d'un homme qu'il aimait et qui vivait dans son intimité depuis tant d'années impressionna vivement Louis XV, et son esprit en resta assombri pendant quelques jours. On cite cependant de lui un mot qui serait cruel s'il n'était plutôt le fait d'un esprit distrait et d'un rapprochement involontaire. Peu de temps après, en se rendant à Choisy, le carrosse du Roi s'arrêta subitement; un des chevaux, frappé d'une attaque, venait de tomber mort. On annonça l'accident au Roi, qui dit étourdiment : « Tiens, c'est comme ce pauvre Chauvelin ! »

M. de Chauvelin était un homme aimable, qui n'avait que des amis ; aussi fut-il très vivement regretté. Quand la triste nouvelle arriva à Chanteloup, M. de Choiseul éprouva un saisissement si violent qu'il inquiéta un instant tout son entourage : « Il en conserve une douleur amère, écrit Mme de Choiseul, il l'avait aimé de tout temps, il était son ouvrage, et il avait éprouvé depuis son exil sa fidélité, sa délicatesse, même son courage et sa reconnaissance. »

Le prince de Conti fut également inconsolable de la mort de M. de Chauvelin; c'était son meilleur ami, il

avait beaucoup contribué à sa fortune, « et vous savez, observe finement Mme du Deffant, que ceux à qui l'on fait du bien sont ceux qu'on aime le plus ».

L'intimité de M. de Chauvelin avec le prince de Conti et le duc de Choiseul, deux ennemis du Roi, les regrets que sa mort leur inspira, prouvent mieux que tous les discours la noblesse de son caractère.

Le duc de Gontaut et Lauzun ne furent pas moins affectés que M. de Choiseul du trépas si inattendu de M. de Chauvelin. Le premier vivait avec lui dans une étroite intimité depuis bien des années, le second ne pouvait oublier que c'était sous ses ordres qu'il avait fait en Corse ses premières armes.

Les goûts de retraite et d'isolement qui s'étaient emparés de Lauzun depuis que sa passion romanesque pour Mme Czartoriska absorbait toutes ses facultés ne furent pas seulement troublés par les divertissements de la cour, des devoirs de famille vinrent encore l'arracher à sa vie retirée.

La duchesse de Gramont, qui, la première, on ne l'a pas oublié, avait fait battre son cœur, quitta Chanteloup pour venir passer quelques semaines à Paris. Lauzun ne put se dispenser de venir lui faire sa cour et d'assister aux soupers que donnaient en son honneur Mme de Lauzun ou la maréchale de Luxembourg.

Mme de Gramont eut à Paris un succès étourdissant; à peine était-elle éveillée que sa chambre était remplie de princes, de grands seigneurs, de grandes dames. « Il n'y a point de maîtresse de Roi, dit Mme du Deffant, de premier ministre, de souverain, de potentat, qui puisse jouir d'une plus grande célébrité. » Rien n'avait meilleur air que de la voir, que de lui donner à souper avec vingt-cinq ou trente personnes.

C'est à cette époque que Lauzun, désireux de jouer un rôle plus en évidence, acheta à son ami, le comte de Coigny, pour la somme de 150,000 livres, le grade de colonel de la légion royale, qui tenait garnison à Mouzon. La question d'argent fut réglée par un pacte secret, et officiellement le comte se démit de son grade en faveur de Lauzun. Mais le jeune colonel était trop occupé à Paris pour pouvoir s'absenter, et il remit à des temps plus propices la visite qu'il devait à son régiment.

On a pu voir, par ce que nous avons raconté jusqu'à présent, que le prince Adam Czartoriski jouait dans son intérieur un rôle assez effacé, ou que tout au moins il partageait la large tolérance et la philosophie qui étaient de mode à cette époque parmi les gens de son monde. Il avait rejoint depuis quelque temps la princesse à Paris, mais une conduite prudente et

réservée avait empêché ses soupçons de s'éveiller, il s'était même lié avec le duc d'une assez grande amitié. Cependant, de graves intérêts ne tardèrent pas à le rappeler en Pologne, et son départ fut décidé, ainsi que celui de toute la famille. On peut juger du chagrin, du désespoir que l'annonce de cette séparation prochaine causa aux deux amants.

Sur ces entrefaites, le prince Adam fut attaqué à Paris devant le tribunal consulaire des marchands par un comte Mostowski, palatin de Moravie, qui lui réclamait deux cent mille écus. Le prince ne devait rien en réalité, mais il avait répondu pour son beau-père. Le comte Mostowski proposa à son débiteur de choisir des arbitres; mais ne recevant que des réponses dilatoires, il se décida à le traduire devant le Châtelet. Le prince ne répondit pas à l'assignation, et il fut condamné à payer 270,000 livres de capital et à donner caution pour 68,932 livres d'intérêt. La sentence, suivant l'usage, était exécutable sur-le-champ et par corps.

Le 30 mars, le prince fut arrêté à son domicile par un exempt, et l'on eut toutes les peines du monde à éviter qu'il ne fût mené en prison sur l'heure. La princesse, très émue, envoya chercher Lauzun, et tous deux firent aussitôt les plus actives démarches pour

obtenir la liberté du prince. Le banquier des Czartoriski, M. Grand, consentit heureusement à avancer les fonds et à les déposer chez un notaire jusqu'au jugement du litige. Alors seulement le prince fut remis en liberté. Aussitôt il porta plainte au parlement pour réclamer son argent et demander justice du procédé si indécent dont il avait été victime. Mais ses mésaventures n'étaient point terminées; non seulement on refusa de lui rendre l'argent déposé, mais on voulut juger le fond même du procès; il écrivit alors au ministre, M. Bertin, une protestation indignée :

« 20 avril 1774.

« Monsieur, c'est affligeant pour moi d'avoir à prendre sur des moments aussi précieux que les vôtres pour vous importuner d'une affaire aussi peu faite pour vous causer l'ennui d'en entendre parler, qu'à moi les désagréments qu'elle me cause; à toutes les injustices que le Châtelet m'a fait éprouver, M. le lieutenant civil vient d'en ajouter une aujourd'hui qui aggrave les autres; au lieu d'ordonner la mainlevée de mes deniers arrêtés chez un notaire, après l'insulte faite à ma personne en conséquence d'une sentence précipitée, par une nouvelle sentence aujourd'hui il veut

connaître du fond de la cause, que tout annonce n'être point justiciable d'un tribunal français. Protecteur-né des étrangers par votre place, fait pour sentir par votre naissance les égards qui leur sont dus, je réclame vos bontés avec la plus entière confiance; vous m'avez permis d'y croire, et vous demande d'arrêter une persécution aussi injuste par le fond de l'affaire qu'humiliante par le caractère méprisable de celui qui l'exerce et de ceux qu'il emploie.

« Adam Prince CZARTORISKI. »

M. Bertin répondit qu'il ne pouvait arrêter le cours de la justice.

Le prince fut naturellement obligé de prolonger son séjour à Paris pour suivre son procès et aussi parce qu'on lui refusait un passeport, à la demande de son adversaire; comme les affaires qui le rappelaient à Varsovie n'admettaient pas de retard, il pria la princesse de le devancer et d'aller veiller à leurs intérêts. Elle reçut son passeport le 8 avril, et le 9 elle quittait Paris.

Lauzun profita de cet incident providentiel pour prétexter une absence, et il accompagna secrètement Mme Czartoriska jusqu'en Pologne. La route lui parut si courte qu'il ne s'aperçut qu'à deux lieues de Var-

sovie du chemin parcouru et de la nécessité de se séparer.

Les adieux furent cruels et déchirants ; ils le furent plus encore par l'aveu que la princesse, s'il faut en croire les *Mémoires*, fit à son amant. Lauzun raconte que Mme Czartoriska lui confessa son état de grossesse, auquel il n'était pas étranger. Nous n'avons eu à notre disposition aucun document particulier concernant cette partie des *Mémoires ;* nous laissons donc à Lauzun toute la responsabilité de ses assertions, et nous parlerons fort peu de ce sujet délicat.

L'émotion de Lauzun en quittant la princesse fut si violente qu'il s'évanouit. Quand il recouvra ses sens, elle avait disparu. Un abattement terrible, une prostration complète furent la suite de cet affreux moment, et le duc ne s'aperçut guère plus de la route au retour qu'il ne s'en était douté à l'aller.

C'est en arrivant à Francfort que Lauzun apprit la maladie du roi de France. Il repartit aussitôt et fit diligence dans l'espoir d'être à Versailles pour assister aux graves événements qui se préparaient, mais en passant aux Deux-Ponts, dans les Vosges, on annonça au duc que Louis XV avait succombé ; il apprit en même temps par des lettres particulières toutes les circonstances qui avaient accompagné la mort du monarque.

Le jeudi saint 1774, l'abbé de Beauvais prêchant le carême à Versailles avait prononcé cette parole menaçante : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. » Le Roi s'était fait à lui-même l'application de cette prophétie, et il en était resté fort effrayé. Il se trouva mal le 28 avril, dans un de ces voyages de deux ou trois jours dont il essayait de remplir l'inutilité de sa vie, pour en chasser le désœuvrement et l'ennui.

A la nouvelle de cette indisposition subite, toute la cour fut bouleversée. Mme du Barry et ses partisans, qui avaient tout à redouter des événements, vivaient dans une anxiété des plus vives. Le souvenir de Metz et des scènes qui avaient précédé l'éloignement de Mme de Châteauroux hantait tous les esprits.

Le vendredi 30, la petite vérole se déclara. Pendant les premiers jours on n'eut aucune inquiétude, les remèdes eurent de bons effets et la maladie suivit son cours régulier. Mesdames soignaient le Roi, et malgré toutes les représentations et le danger de la contagion refusaient de s'éloigner; elles s'étaient emparées de toutes les avenues, de façon que personne ne pouvait pénétrer sans leur assentiment. Le malade était presque toujours assoupi; cependant, le 4 mai, il demanda Mme du Barry, et il eut avec elle une courte conversation. Il ne devait plus la revoir.

Mais l'amélioration espérée ne se produisait pas, loin de là; la maladie s'aggravait. Versailles présentait un étrange spectacle. Deux partis s'y livraient sur le corps du moribond une guerre acharnée. Le parti des dévots et des Jésuites s'opposait à la communion du Roi, parce que c'était le prévenir de son état, que l'exil de Mme du Barry s'ensuivrait et qu'il était plus difficile de reprendre le pouvoir que de le garder. Le parti Choiseul, c'est-à-dire celui des philosophes et des incrédules, demandait à cor et à cri cette communion pour les motifs opposés, et il voulait l'imposer à l'archevêque de Paris. « Vous ne sauriez croire toutes les cabales et intrigues indécentes et indignes qui se passent ici et qui font horreur, écrit le comte Xavier de Saxe à sa sœur; si ce n'était mon attachement et, si j'ose dire, mon amour pour ce cher et digne Roi, qui me fait rester ici, je voudrais en être bien loin pour ne rien voir et ne rien entendre... L'archevêque est ici depuis avant-hier au soir pour la seconde fois, et il y a une foule de prêtraille incroyable. Jusqu'à présent, il n'y a point eu de confession encore. »

L'entrevue du Roi et de Mme du Barry avait alarmé la famille royale, et le soir même on signifia à la favorite qu'elle eût à s'éloigner; elle obéit sur

l'heure et partit pour Ruel avec la duchesse d'Aiguillon pour y attendre les événements.

Son attitude fut des plus dignes : « J'ai été hier à Ruel, écrit encore le 6 mai le comte Xavier de Saxe; je vous avoue que j'ai toujours estimé Mme du Barry, mais actuellement je la vénère et adore par les sentiments que je lui vois pour notre cher maître et le peu de soin et désintéressement de sa propre existence. »

Du Barry le Roué n'imita pas l'exemple de celle dont il avait fait la fortune. Il errait le nez au vent dans les corridors du château, la tête remplie d'assez sombres réflexions, lorsqu'il croisa le prince de Ligne : « Eh bien ! lui dit le prince, la farce est jouée. Vous pouvez partir. — Et pourquoi m'en aller? riposta le Roué insolemment avec son drôle d'accent gascon. Si l'on me fâche, je mettrai le royaume en république. »

Cheverny, qui habitait Versailles, a laissé de cette mort si prompte une description brève et saisissante :

« Quelle triste condition qu'un Roi mourant! J'allai à Versailles le 5; c'était une infection jusque dans l'Œil-de-Bœuf. Je me contentai de demander La Borde, premier valet de chambre de service, mon ami d'enfance. Le Roi, livré aux médecins, entre ses quatre rideaux, s'occupait de son mal. Aussi silen-

cieux malade qu'il était causant en santé, il ne parlait que pour demander ce dont il avait besoin. La Borde était le seul à qui il se fiât, à cause de son dévouement à son maître et de l'attachement qu'il portait à Mme du Barry. La Borde me conta qu'il l'avait appelé le matin d'une voix ferme, l'avait fait approcher, avait regardé s'il était seul avec lui, et lui avait dit : « Et Mme du Barry où est-elle? » La Borde lui avait répondu sans hésiter : « Sire, elle est partie ce « matin. » Qu'alors le Roi avait dit : « Quoi! déjà? » La Borde s'était aperçu qu'il lui sortait deux grosses larmes, et qu'il s'était renfoncé dans son lit sans plus ouvrir la bouche. »

Versailles présentait le spectacle le plus écœurant. Le jeune vicomte de Ségur, apprenant l'agonie du Roi, accourt tout bouleversé et, avec les illusions de la jeunesse, il croit trouver toute la cour dans les larmes : « Quelle fut ma surprise, écrit-il, lorsque je vis régner partout, dans le palais, dans la ville, dans les jardins, une indifférence générale et même une espèce de joie! Le soleil couchant était oublié; toutes les adorations se tournaient vers le soleil levant. On ne s'occupait que de l'avenir; les vieux courtisans ne pensaient qu'à conserver leur crédit sous le nouveau règne, et les jeunes à les supplanter. » Malgré sa

bonté, le Roi était peu regretté; tout le monde souhaitait que cela finît au plus tôt.

L'état du malade devenant de plus en plus périlleux, les partisans de la communion l'emportèrent. Le 7 mai, à sept heures du matin, le Roi reçut le viatique des mains du cardinal de la Roche-Aymon. Le duc d'Orléans et le prince de Condé, qui avaient veillé le Roi, tinrent la nappe de communion; aucun autre prince ne pénétra dans la chambre, à cause de la contagion. Le cardinal, le moribond n'ayant pas la force de parler, prononça quelques mots d'édification sur le scandale que le Roi avait pu donner.

Le 8, il y eut un mieux sensible : l'on vit aussitôt une longue file de carrosses prendre la route de Ruel; les gens prudents allaient faire leur cour à Mme du Barry. Mais le soir, l'amélioration ne se soutint pas. Le 9, le malade reçut l'Extrême-Onction à neuf heures du soir. Le 10, à trois heures et un quart après midi, il rendit le dernier soupir.

Aussitôt ce fut un sauve-qui-peut général; toute la cour s'enfuit de Versailles. Louis XVI, ses deux frères, la Reine, les princesses partirent immédiatement pour Choisy, où ils occupèrent le grand château. Mesdames, qui avaient prodigué les soins au feu Roi, s'établirent dans le petit.

Il ne resta à Versailles que le duc d'Ayen, survivancier de son père, capitaine des Écossais, dont le droit était de garder le Roi mort; le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, le grand aumônier et M. de Dreux, grand maître des cérémonies. Le Roi étant mort d'une maladie contagieuse, toutes les formalités d'étiquette furent supprimées. Le duc de Villequier, premier gentilhomme, enjoignit au premier chirurgien, Andouillé, d'ouvrir le corps et de l'embaumer; c'était la mort presque certaine pour l'opérateur : « Je suis prêt, répliqua Andouillé, mais pendant mon travail vous tiendrez la tête, votre charge vous l'ordonne. » Le duc n'insista pas. On se dépêcha d'enfermer le corps dans deux cercueils de plomb qui ne contenaient qu'imparfaitement la peste qui s'en exhalait.

Le surlendemain, au soir, le monarque défunt fut emmené à Saint-Denis pour reposer auprès de ses ancêtres dans le tombeau des rois de France, mais le convoi funèbre ressemblait plus au transport d'un fardeau importun dont on a hâte de se défaire qu'aux derniers devoirs rendus au souverain d'un grand royaume. Le cercueil fut placé dans un vaste carrosse, et l'on partit à huit heures du soir; il n'y avait pour toute escorte qu'une vingtaine de pages et une cin-

quantaine de gardes à cheval portant des flambeaux. Personne n'était en deuil. « Dépêchons-nous, disent les hommes, voilà la dernière course qu'il nous fait faire, nous n'irons plus si souvent à la chasse. »

A Versailles, le peuple encombrait les abords du château; dans la cour, au passage du cortège, il resta silencieux, mais dans les avenues sa joie inconvenante éclata avec impudeur; le convoi fut accueilli par des cris répétés de : « Taïhaut! taïhaut! » et il n'échappa aux injures qui le poursuivaient qu'en partant au grand trot.

L'on arriva à Saint-Denis à onze heures du soir, toujours de la même allure. Là les scènes indécentes de Versailles se reproduisirent. Les cabarets étaient remplis d'ivrognes qui chantaient à tue-tête. La foule qui bordait le chemin éclata en brocards injurieux : « Voilà le plaisir des dames, voilà le plaisir! » chantait-on à la vue du corps.

Les flambeaux des gardes s'étant éteints, il fallut prendre une chandelle dans une boutique près de l'église pour éclairer cette lugubre scène et retirer du carrosse le cercueil du Roi, qui, après un simple *Requiem*, fut enfermé dans le caveau.

De tous les courtisans, le prince de Soubise fut le seul qui resta fidèle à la mémoire du Roi. Il fut le

seul qui accompagna la dépouille mortelle de son maître pendant cette lugubre chevauchée. Il ne le quitta qu'après lui avoir rendu les derniers devoirs. Louis XVI fut touché de cette fidélité rare. Quelques jours après, rencontrant Mme de Marsan, il lui dit : « Maman, votre frère a toujours été l'ami de mon grand-père, je veux aussi qu'il soit le mien ; dites-le-lui de ma part. »

La nouvelle de la mort de Louis XV bouleversa tous les projets de Lauzun. Au lieu de poursuivre sa route vers Paris comme il en avait tout d'abord l'intention, il résolut de rester éloigné de la cour, où il n'avait que faire dans l'état d'esprit où il était ; cherchant l'isolement et le repos, il lui revint fort à propos à la mémoire qu'il avait un régiment et qu'il ne serait peut-être pas superflu de lui présenter un colonel qu'il n'avait pas encore vu. Lauzun se rendit donc à Mouzon, dans les Ardennes, où résidait assez tristement la légion royale.

CHAPITRE XXV

1774

Séjour de Lauzun à Mouzon. — État de sa fortune. — Visite à Frascati. — Visite à Saverne. — Le prince Louis de Rohan.

La vie assez morose et relativement austère que Lauzun menait forcément à Mouzon, lui inspira des pensées sérieuses. Il lui vint tout à coup à l'esprit qu'il avait une fortune dont la gestion avait été jusqu'alors fort négligée, et qu'il serait peut-être opportun de profiter de ses heures d'oisiveté pour savoir exactement à quoi s'en tenir sur sa situation pécuniaire.

On a vu, depuis le commencement de ce récit, le genre de vie que menait toute cette société de la cour. On peut aisément supposer que cette existence si large, si dispendieuse, que ces fêtes perpétuelles, devaient entraîner des dépenses considérables. L'exemple venait de haut. On sait ce qu'étaient les dépenses de la cour et quel gaspillage régnait dans tout ce qui touchait à la maison royale. Un jour, Choiseul se promenant avec Louis XV, le Roi lui

demanda à combien il estimait le carrosse dans lequel ils se trouvaient. « A cinq ou six mille francs, répondit le duc, mais comme Votre Majesté paye en roi et jamais comptant, cela peut aller à huit. — Vous êtes loin de compte, répliqua Louis XV, cette voiture me coûte trente mille livres. » Choiseul, indigné, proposa de mettre un frein à une pareille dilapidation et de faire cesser des abus aussi révoltants : « Cela est vrai, lui dit le monarque, les voleries dans ma maison sont énormes, mais il est impossible d'y porter remède : trop de gens, et surtout trop de gens puissants, y sont intéressés; croyez-moi, calmez-vous et laissez subsister un vice incurable. »

Tout le monde vole, en effet, dans le service de la maison royale, et du haut en bas de l'échelle. Quelques chiffres peuvent donner une idée de cet effroyable pillage : le Roi boit par an pour deux cent mille livres de café, orgeat et chocolat; Mesdames brûlent pour deux cent quinze mille livres de bougie; Madame Élisabeth à elle seule consomme pour soixante-dix mille livres de viande, trente mille livres de poisson, etc. Le reste est à l'avenant.

Toutes ces dépenses accumulées arrivent à des chiffres si formidables que le Roi ne peut payer, qu'il fait attendre ses fournisseurs plusieurs années et

que les gens de sa maison, qui ne touchent jamais leurs gages, en sont réduits à un état d'embarras et de misère qui ne peut se décrire. Le curé de Saint-Louis de Versailles, paroisse du château, venait un jour solliciter le Roi pour ses pauvres : « Comment en avez-vous tant? dit le monarque. — Sire, répondit le prêtre, c'est qu'il y a jusqu'à des valets de pied de votre maison qui me demandent la charité. — Je le crois bien, on ne les paye pas! » répliqua Louis XV froidement.

Chez les princes, chez les grands seigneurs, le gaspillage n'est pas moindre; personne ne regarde au prix des choses; on dépense sans compter, et pourvu que la vie soit large et facile, on ne s'inquiète pas de l'avenir. Qu'importe si l'on se ruine, pourvu que tous les désirs soient satisfaits et que l'on se fasse honneur de sa fortune! L'économie, une sage administration des biens sont des vertus bourgeoises que les gens de bon air ne connaissent pas et qu'ils tiennent même en un parfait dédain. Louis XVI s'étant permis un jour de dire à Mgr Dillon, qui menait le train que nous savons : « Monsieur l'archevêque, on prétend que vous avez des dettes, et même beaucoup », le prélat répondit négligemment et avec son ton de grand seigneur : « Sire, je m'en informerai à mon intendant et

j'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté. »

Mais il faut être juste ; les prodigalités de toute cette noblesse, quelque folles qu'elles puissent être, ne sont point égoïstes ; elles ont grand air et sont encore une forme particulière de ce raffinement de politesse qui règne dans la société ; si l'on hésite quelquefois à jeter l'argent par la fenêtre quand il s'agit d'un plaisir personnel, on ne recule jamais quand il est question de rendre un service ou de faire une galanterie. Autrefois, on écrivait à un ami : « J'ai besoin de dix mille écus ; si vous ne les avez pas, vendez, mettez en gage, il me les faut sous vingt-quatre heures. » Et l'ami, digne de ce nom, vendait, mettait en gage et envoyait la somme.

Une veille de Longchamp, Mme de X..., désireuse de figurer dans la célèbre promenade, fait demander au vicomte de S... de lui prêter sa calèche ; malheureusement, le vicomte en avait déjà disposé. La prière d'une dame va donc être accueillie par un refus ? Point du tout. Le vicomte court chez son carrossier et achète une calèche de la plus grande élégance, uniquement pour la prêter trois heures à Mme de X... Ce procédé parut fort galant, mais n'étonna personne ; cette grâce obligeante était dans les mœurs.

Quand le comte du Nord vint à Paris, il voulut assister à une revue du régiment des gardes-françaises; l'oncle de Lauzun, le maréchal de Biron, lui prêta un cheval, et le comte, en le remerciant, lui déclara n'en avoir jamais monté un meilleur. En arrivant à Saint-Pétersbourg, le grand-duc trouva dans la cour du château ce même cheval et trois piqueurs à la grande livrée du maréchal; le premier, chapeau bas, tenait la bride; le second, un genou en terre, présentait l'étrier; le troisième avait à la main une respectueuse lettre d'hommages.

Voilà comment nos ancêtres comprenaient la politesse; mais avec ces façons charmantes, l'on se ruinait le plus galamment du monde, et c'est ce qui allait arriver au duc de Lauzun. Nous l'avons vu depuis sa seizième année mener l'existence la plus large, la plus facile, avoir la main toujours ouverte pour ses amis ou ses maîtresses; nous l'avons vu galant, fastueux, désintéressé, sans qu'il lui soit un seul jour venu à l'esprit que la source à laquelle il puisait pût jamais être tarie. Cette heureuse quiétude allait avoir une fin, et l'examen assez sérieux auquel le duc se livra pendant son séjour à Mouzon ne fut pas sans lui inspirer quelques réflexions assez mélancoliques.

Voyons d'abord quel pouvait être l'état des dépenses

d'une maison montée comme celle de Lauzun. Le duc, naturellement, avait bien d'autres soins en tête que de s'occuper de sa fortune; il avait un homme d'affaires qui était chargé de la gestion et de l'administration de tous ses biens et qui lui tenait ses comptes avec assez d'exactitude. Cet intendant, Jacques-Philippe Pays, avocat en parlement, bourgeois de Paris, demeurait rue de la Sourdière, paroisse Saint-Roch, vis-à-vis le cul-de-sac des Jacobins; il remettait tous les ans à son maître le relevé des recettes et des dépenses de la maison.

Du 1er janvier 1774 au 1er juillet 1775 Pays a touché pour le compte du duc 1,186,632 livres 77 sols. Cette somme considérable ne provient pas seulement de revenus; Lauzun a aliéné son capital en vendant des actions, et en particulier celles de la Compagnie des Indes pour une somme de 436,615 livres 6 sols 8 deniers. Par contre, les dépenses se sont élevées pendant le même laps de temps à 1,187,576 livres 47 sols, de telle sorte qu'en réalité le déficit ne se monte qu'à 943 livres 17 sols, mais on a pris sur le capital, et bien des dettes ne sont pas payées.

Ce chiffre énorme de dépenses se décomposait ainsi : la duchesse recevait 5,000 livres par mois pour la dépense de sa maison, mais elle avait souvent besoin

d'un supplément. Pendant les dix-huit mois dont nous nous occupons, elle a dépensé 105,000 livres. Le duc, de son côté, a touché pour le service de sa maison 43,559 livres 17 sols 4 deniers, mais Pays lui a remis en outre pour ses dépenses personnelles 283,000 livres, et il a payé en mandats, lettres de change, etc., 644,435 livres 15 sols. De plus, il a versé 150,000 livres au comte de Coigny, qui s'est démis de la légion royale en faveur du duc (1).

Il a été payé aux marchands, ouvriers, etc., 95,000 livres 12 sols 4 deniers. Une demi-loge à la Comédie-Italienne coûte 2,000 livres; une loge à la Comédie-Française, 1,500 livres; une demi-loge à l'Opéra,

(1) Voici le reçu de la première partie de la somme donnée par l'intendant du comte de Coigny :

« Je soussigné, chargé des affaires de M. le comte de Coigny et fondé de sa procuration, reconnais avoir reçu de M. le duc de Lauzun par les mains de M. Pays, son intendant, la somme de soixante-quatorze mille livres à compte de celle de cent cinquante mille, à laquelle lesdits seigneurs ont évalué entre eux et sont convenus, pour le prix d'un objet qu'a cédé ledit seigneur comte de Coigny audit seigneur duc de Lauzun, à eux connu, dont quittance sans préjudice des soixante-seize mille livres restant pour lesquelles M. le duc de Lauzun doit fournir incessamment son billet au profit de M. le comte de Coigny, payable le 20 juin prochain.

« Fait à Paris, le 16 mars 1774.

« *Signé* : RICHON. »

1,337 livres 10 sols. Enfin on a payé à divers pour des rentes perpétuelles ou viagères près de 74,000 livres.

On voit à quel chiffre considérable s'élevaient les dépenses de la maison. Les revenus étaient insuffisants pour y subvenir; il fallait de toute nécessité entamer le capital, et c'est ce qu'on faisait ponctuellement tous les ans. Nous venons de voir que Pays, pour faire honneur à la signature de Monseigneur, avait dû vendre dans la seule année 1774 pour plus de 400,000 francs de contrats, titres, actions, etc.

Jusqu'en 1770, Lauzun avait eu pour intendant un certain Jean-Baptiste Petit; à cette époque, Petit mourut et fut remplacé par Pays (1). C'est à partir de ce moment que la situation pécuniaire du duc commença à se déranger sérieusement; aussi les fonctions de Pays furent-elles loin d'être une sinécure. Depuis son entrée en fonction jusqu'à l'époque dont nous nous occupons, la correspondance du malheureux intendant n'est qu'une longue suite de doléances et de lamentations. Les créanciers font queue à sa porte, armés de notes, de traites, de billets; tous sont *pres-*

(1) C'est par un acte du 9 décembre 1770 que Lauzun donne pouvoir à Jacques-Philippe Pays de toucher toute somme, loyer, fermage, arrérage, etc.

sants, mais les uns réclament ***honnêtement***, tandis que d'autres sont ***malhonnêtes***.

Pays, qui ne sait plus à quel saint se vouer, fait appel à Monseigneur; mais qu'importent à Monseigneur ces misérables questions d'argent! Il les veut ignorer; il est en Angleterre, à Spa, en Hollande, en Pologne, toujours occupé d'aventures romanesques. A Pays de se débrouiller et surtout de fournir aux incessantes demandes d'argent de son seigneur et maître.

Un exemple suffira pour montrer le ton de leur correspondance.

« 12 mai 1773.

« Monseigneur,

« J'aurais fort désiré pouvoir différer jusqu'à votre retour à vous instruire des circonstances où je me trouve relativement à vos affaires, mais l'impuissance où je suis de faire face à tout ce qui se présente m'oblige de recourir à vous.

« La dernière lettre de change de 13,000 livres qu'il m'a fallu acquitter le 10 de ce mois a épuisé tout mon avoir et mon crédit. J'ignore comment je pourrai fournir à madame la duchesse, d'ici au mois de juillet, 5,000 livres par mois et 2,000 aussi par mois à M. Roussel pour vos gens d'écurie. Il est certain,

Monseigneur, que je n'ai aucun moyen d'y parvenir.

« Je ne suis pas moins embarrassé pour faire honneur au billet de 9,600 livres payable le 9 du mois prochain pour lequel vous me fîtes, Monseigneur, donner mon aval l'année dernière en renouvelant ce billet. Je suis bien éloigné de penser que je pourrai arrêter les poursuites, mais il est certain aussi que, quand on attenterait à ma liberté, je ne pourrais payer.

« On me présenta hier deux billets au porteur de chacun 12,000 livres par vous souscrits, Monseigneur, le 18 avril 1772, payables les 1er et 10 de ce mois. L'un est entre les mains de MM. Batbedat, banquiers, qui l'ont fait protester à votre hôtel, et ensuite par intervention contre M. Magon de la Balue, qui l'a acquitté pour l'honneur d'un endosseur de Guingamp. L'autre est entre les mains d'un M. Bernier, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, qui l'a aussi fait protester à votre hôtel, avec assignation pour obtenir, Monseigneur, condamnation contre vous. J'ai été partout prier de ne point poursuivre et d'attendre votre retour, sans pouvoir l'obtenir.

« Pour surcroît d'embarras, Saint-Prix tient garnison chez moi depuis six jours pour avoir 2,000 écus, sans quoi il m'a notifié qu'il ne pouvait plus faire vivre l'équipage de chasse, ni même y retourner,

n'ayant plus pour un denier de crédit et ceux à qui il doit ne voulant plus fournir sans être payés en entier. Je lui ai conseillé de voir M. Gaucherel, qui n'a fait que lui parler misère et de l'impossibilité où il était de le secourir d'un sou.

« M. Goudan vient à l'appui, et suivant sa louable coutume, m'a fait dire par écrit qu'il vous donnerait la préférence pour vous faire assigner. »

La lettre continue sur le même ton et se termine par un appel pathétique aux bons sentiments de Monseigneur, qui ne peut manquer d'indiquer à quelles sources il faut puiser pour apaiser cette meute affamée de créanciers.

Tout en criant misère, Pays avait une très haute idée de la solvabilité de son maître. En juin 1773, Lauzun ayant voulu emprunter 100,000 écus à 5 pour cent, les prêteurs exigèrent qu'il passât un nouveau bail de ses terres au même prix que précédemment. Pays, indigné de cette exigence, écrivait au duc cette phrase flatteuse mais peu véridique : « On ne peut placer plus solidement et plus avantageusement que sur Monseigneur. »

Si l'examen approfondi de ses affaires ne fut pas pour Lauzun des plus satisfaisants et lui fit même

entrevoir pour l'avenir des perspectives peu rassurantes, il ne s'attacha pas longtemps à ces idées mesquines qui choquaient tous ses instincts de gentilhomme; il s'en remit à la Providence du soin de lui conserver une fortune qui lui était plus nécessaire qu'à beaucoup d'autres et dont il faisait si bon usage.

Quelque mélancolie qu'il éprouvât de se trouver éloigné de la princesse Czartoriska, quelque ennui qu'il ressentît des inquiétudes que pouvait lui inspirer pour l'avenir l'état de sa fortune, Lauzun cependant n'était pas d'un caractère assez morose pour s'abandonner longtemps aux préoccupations et à la tristesse. Heureusement pour lui, sa nature aimable et gaie et aussi ses vingt-sept ans l'aidèrent bien vite à prendre le dessus. Quand sa solitude et l'austérité d'une vie à laquelle il n'était pas habitué lui paraissaient trop lourdes, il allait faire de courtes visites au cardinal de Rohan dans son château de Saverne et à l'archevêque de Montmorency-Laval dans sa magnifique propriété de Frascati. Partout il était accueilli avec bonheur. Il retrouvait près de ces joyeux prélats les plaisirs, les fêtes, les grandes chasses et cette vie mondaine qui lui manquait bien un peu. Par moments il pouvait se croire encore chez ce bon Mgr Dillon, dans cette

chère terre de Hautefontaine où il avait passé des jours tout à la fois si cruels et si doux.

Les terres de Saverne et de Frascati ne le cédaient en rien à celle de l'archevêque de Narbonne, et la vie n'y était pas moins gaie. Nous n'avons nulle idée à notre époque de ces existences de prélats grands seigneurs, jouissant d'énormes revenus, menant des trains de prince et sachant mener de front avec tant d'aisance et de dextérité les vies mondaine et épiscopale ; ces types ne se retrouvent plus aujourd'hui que dans la monarchie austro-hongroise.

Lauzun, lorsqu'il se décida à quitter sa Thébaïde de Mouzon pour se distraire par quelques villégiatures, se rendit d'abord à Metz pour rendre visite à son ami le cardinal-évêque de cette ville, Mgr de Montmorency-Laval.

Mgr de Montmorency avait plus de 700,000 livres de revenu, et cette fortune ne lui suffisait pas pour subvenir aux dépenses de sa maison; il trouvait encore moyen de faire des dettes. Il tenait table ouverte, et toute la garnison de Metz trouvait dans sa demeure de Frascati, située aux portes de la ville, une fastueuse hospitalité. Pas un étranger ne traversait la ville sans venir présenter ses hommages au cardinal.

Frascati, dont M. de Coislin avait fait une superbe résidence, était une maison de plaisance digne des princes du sang. Les jardins, les terrasses, les bosquets étaient de la plus grande beauté. Le luxe des appartements était poussé à la dernière limite; les plus riches tapisseries d'Aubusson ornaient la grande galerie, et on les renouvelait tous les cinq ans. Tout respirait le luxe et l'opulence : le nombre des intendants, maîtres d'hôtel, valets de chambre, etc., était infini, et Monseigneur pouvait donner des dîners de cent couverts où ne figurait que sa livrée.

M. de Montmorency était de haute taille, mais l'expression de sa physionomie était impérieuse et dure, et son regard incertain contribuait encore à la rendre peu agréable. Malgré tout, il avait tant de bon ton et de dignité dans les manières, que même « sans voir sa simarre et ses bas rouges on eût deviné qu'il était fait pour être partout au premier rang ».

Il était du reste fort infatué de sa naissance, et rien n'égalait sa morgue et sa hauteur. Il aimait le faste et la représentation; on le voyait toujours accompagné de ses quatre grands vicaires, le comte de Clugny, chanoine de Lyon, l'abbé de Chambre, l'abbé d'Argons et l'abbé Sinnetti; tous étaient de très bonne compagnie et ils formaient autour de lui une escorte

fort imposante. Quand le cardinal venait à Metz, il arrivait toujours dans une voiture à six chevaux ; on lui rendait les honneurs militaires, on battait aux champs, et toute la ville était en émoi.

Le cardinal passait l'hiver à Paris, où il vivait alors avec une extrême simplicité ; on le rencontrait vêtu comme un simple vicaire de campagne ; sa promenade favorite était d'aller jusqu'au pont Neuf acheter des oranges qu'il rapportait dans son chapeau, sans souci du qu'en-dira-t-on.

Mais dès que le printemps approchait, le prélat faisait ses préparatifs pour quitter Paris et retourner dans sa belle résidence de Frascati. A peine son arrivée est-elle annoncée que tous les serviteurs s'empressent pour disposer les appartements ; on répare le château, des nuées d'ouvriers encombrent les jardins, le parc, les écuries ; il faut que la demeure prenne un air de fête pour recevoir Monseigneur et ses invités. Le cardinal venait rarement seul ; il amenait toujours avec lui quelque membre de sa famille, des neveux, des nièces, tantôt cette charmante vicomtesse de Laval qui avait si joliment récompensé Lauzun de sa conduite au moment de l'exil de Choiseul, tantôt la marquise de Laval, qui a le plus joli pied du monde, tantôt Mmes de Simiane, de la Châtre, de Jau-

court, etc. « Quels délicieux appartements leur sont préparés ! Quel bruit dans les mansardes, qui vont recevoir des femmes de chambre presque aussi élégantes que leurs maîtresses, presque aussi usagées que des femmes de la cour ! Et ne craignez pas pour ces dames l'ennui, la gravité d'un palais épiscopal : ce printemps, si riche en bienfaits, ne ramènera-t-il pas aussi en garnison à Metz une foule de colonels charmants (1). »

Le cardinal avait cette aimable tolérance qui plaît tant à la jeunesse; il laissait à ses invités la plus grande liberté. Dès que la chaleur du jour commençait à s'apaiser, les hôtes du château se répandaient dans les jardins, et alors tous de se grouper à leur convenance et d'aller chercher dans les bosquets de lilas, de chèvrefeuille et de roses l'isolement et la poésie si favorables aux épanchements du cœur. La galanterie chevaleresque des aimables officiers admis dans l'intimité pouvait alors se déployer à loisir.

La vie à Frascati était plus régulière que celle de Saverne ou de Hautefontaine; cependant, pour conserver le cachet du temps, personne n'ignorait que Mme l'abbesse du chapitre de Metz et Mgr de Mont-

(1) *La cour et la ville*, tirés de manuscrits inédits par Barrière.

morency avaient depuis longtemps des sentiments fort vifs l'un pour l'autre. C'était un de ces attachements profonds qui désarment la critique par leur durée et leur solidité. On parlait ouvertement et sans mystère de cette liaison, et personne ne paraissait y attacher aucune idée de scandale ou de blâme. Du reste, pour ménager les convenances, le cardinal et la comtesse avaient à Frascati des appartements séparés, mais tout le monde savait que le boudoir de la comtesse communiquait par une porte dérobée avec la chambre à coucher du cardinal. La comtesse était une femme remarquable, pleine de grâce et d'élégance, elle possédait au suprême degré cet esprit de cour qui ne ressemble à aucun autre, et elle faisait à merveille les honneurs de Frascati.

On peut supposer la satisfaction de Lauzun en retrouvant dans ce riant séjour une société charmante et beaucoup de ses amis particuliers. Parmi les hôtes de l'évêque se trouvaient en effet en ce moment le marquis et la marquise de Laval, avec lesquels le duc entretenait des relations de très grande intimité. Ce fut une joie pour lui de les revoir et de pouvoir s'entretenir avec eux de Paris, de Versailles, et de tous les incidents qui s'y passaient depuis son départ.

La marquise, sans être jolie, était une des femmes les plus brillantes de la cour, une des plus élégantes. Elle dépensait par an plus de quarante mille francs pour sa toilette, et comme son budget s'accommodait mal d'un pareil luxe, c'était son oncle l'évêque de Metz qui payait les mémoires des couturiers de l'époque. Plus tard, cette femme, dont la magnificence avait étonné toute la cour, tomba dans la plus extrême dévotion; elle donnait aux pauvres tout ce qu'elle possédait, s'habillait misérablement et passait sa vie à visiter à pied les indigents et les églises.

Le marquis de Laval avait un caractère fort original. Il jouait beaucoup et très gros jeu, et toujours avec une chance extraordinaire; c'est à ce point qu'il se faisait avec le jeu cent mille écus de rente par an. Et cependant jamais on n'a suspecté sa loyauté; il passait au contraire pour le joueur le plus juste qui fût au monde; on le consultait sur tous les coups douteux et sa décision faisait autorité.

Il ne manquait pas d'esprit, mais il ne pouvait se mettre dans la tête la véritable acception des mots; il en résultait des coq-à-l'âne qui faisaient la joie de ses amis et du public. Ainsi il parlait froidement d'être fouetté aux quatre coins de la cour *ovale*, il racontait qu'il était monté à cheval pour arriver *cur-*

rente calamo; il recevait une lettre *anonyme signée* de tous les officiers de son régiment et tant d'autres que l'on pourrait citer. Lauzun s'amusait de cette bizarre disposition d'esprit, et il arrangeait volontiers les histoires de son ami pour les rendre plus piquantes, au besoin il les inventait. Le marquis n'y perdait pas, car les bons mots que Lauzun lui prêtait lui valaient presque une célébrité. Cependant un jour il voulut le trouver mauvais et s'en plaignit : « Tu te fâches, Laval? lui répondit Lauzun. Eh bien, soit! Je ne te ferai plus d'histoires, mais tu verras ce que tu y perdras. » Laval réfléchit et supplia le duc de ne pas mettre à exécution une menace dont la réalisation lui eût coûté sa renommée.

Ce fut pendant leur séjour commun à Frascati que le marquis dit un de ses plus jolis mots. On discutait à la table de l'évêque si Zeuxis et Apelle étaient contemporains. Laval, qui était assis auprès de son ami, lui dit : « Lauzun, qu'est-ce que c'est que ça, contemporain? — Des gens qui vivent en même temps, répond le duc; toi et moi nous sommes contemporains. — Allons donc! tu te moques de moi! riposte Laval. Est-ce que je suis peintre, moi? »

Après quelques jours passés joyeusement dans la société de Mgr de Montmorency et de ses aimables

hôtes, Lauzun retourna à Mouzon pour y faire acte de présence et continuer à édifier son régiment par son assiduité; puis il repartit pour Saverne, où le cardinal de Rohan l'avait convié. Le séjour qu'il allait y faire devait avoir sur sa vie une influence décisive.

Les cardinaux de Rohan, qui se succédaient à Strasbourg depuis près d'un siècle, avaient fait construire le château de Saverne. C'était un monument magnifique et aménagé avec le plus grand luxe; il contenait plus de sept cents lits; deux cents chevaux piaffaient dans les écuries; la domesticité était innombrable; toute la batterie de cuisine était d'argent massif. Le cardinal Armand de Rohan accueillait avec faste toute la province et mêmes les étrangers. Placé à l'extrême frontière, il semblait s'être chargé de représenter la France auprès de l'Allemagne; il recevait les princes de Waldeck, de Bade, de Darmstadt, des Deux-Ponts, etc. Les immenses revenus du cardinal lui permettaient aisément de faire face à tant de magnificence. Comme évêque de Strasbourg il possédait en Alsace plus de quatorze lieues carrées et vingt-cinq mille habitants; il en tirait un revenu de plus de huit cent mille livres. Son autorité princière et épiscopale s'étendait encore sur cent quatre-vingts villes, bourgs et villages du margraviat de Bade.

Même dans les temps ordinaires et quand il n'y avait chez lui que l'intimité, on trouvait dans son salon vingt ou trente femmes des plus aimables des environs; il en venait souvent de Paris et de Versailles, car à cette époque la distance ne comptait pas, et quand on croyait avoir une occasion de se distraire, on n'hésitait pas à faire cent lieues en chaise de poste.

Chaque soir, à neuf heures, il y avait grand souper, puis concert, bal ou comédie. Le cardinal recevait ses hôtes avec une affabilité charmante; la beauté de son visage toujours riant inspirait la confiance : « Il avait la physionomie de l'homme destiné à représenter; l'ensemble de ses traits lui donnait toujours cet air qui fait adorer; un regard qui ne lui coûtait rien était une politesse. » Il était toujours magnifiquement vêtu, et il avait grand air sous son superbe costume rouge; il portait souvent une aube en point à l'aiguille qui valait plus de cent mille livres. Ce vêtement ecclésiastique ne nuisait en rien à sa galanterie, et le château de Saverne avait même acquis sous ce rapport une renommée si bien établie qu'on l'appelait communément « l'embarquement pour Cythère ».

Cette réputation, que de nos jours on appellerait fâcheuse, était une raison au dix-huitième siècle pour attirer visiteurs et visiteuses et les retenir fort long-

temps près du bon archevêque. C'est qu'aussi l'accueil était si cordial, si dépourvu de préjugés, si bien à l'abri des soupçons mesquins, qu'une fois dans ce séjour enchanteur on ne pouvait plus s'en arracher. Un jour, arrive en visite une dame des environs, escortée d'un jeune officier; le cardinal les reçoit comme à l'ordinaire, c'est-à-dire à merveille, les garde à souper et déclare gracieusement qu'ils ne partiront que le lendemain. « Mais, Monseigneur, l'univers est ici, reprend la dame en remerciant, je reviendrai quand la foule sera un peu diminuée. — Non, madame, vous n'êtes jamais de trop; il faut demeurer, je l'exige. » Pendant ce colloque le valet de chambre tapissier, chargé de la distribution des appartements, répétait tout bas au cardinal : « Mais, Monseigneur, il n'y a pas de quoi la loger » ; à quoi Monseigneur ripostait sur le même ton : « Taisez-vous, vous êtes un sot. » Quand la dame se fut éloignée, le cardinal dit au valet : « Est-ce que l'appartement des bains est plein ? — Non, Monseigneur. — N'y a-t-il pas deux lits ? — Oui, Monseigneur, mais ils sont dans la même chambre, et cet officier... — Eh bien ! ne sont-ils pas venus ensemble ? Les gens bornés comme vous voient toujours en mal. Vous verrez qu'ils s'accommoderont très bien », et le bon cardinal retourne, la conscience en repos, à ses

invités. L'histoire raconte que ni l'officier ni la dame ne se plaignirent.

Il arriva un jour à l'abbé de Ravenne, secrétaire du cardinal, une assez plaisante aventure. Il avait à table près de lui une très jolie femme; en face se trouvait un officier galant qui, se trompant de pied, se mit à caresser doucement celui de M. de Ravenne. L'abbé d'abord ne dit rien, puis à la fin impatienté : « Vous voyez bien, monsieur, dit-il, que je ne suis pas femme à ça. »

Du reste, tout se passe à Saverne avec tant d'aisance et de simplicité qu'un visiteur étranger ne peut s'empêcher de remarquer « l'air de décence qui règne en cette demeure épiscopale. Le clergé d'Allemagne ou d'Italie est loin de donner d'aussi bons exemples ».

Rien n'était négligé pour que les invités de Mgr de Rohan gardassent bon souvenir de leur séjour à Saverne. A part le souper, qui était d'obligation, on jouissait de la plus grande liberté. Un maître d'hôtel parcourait le matin les appartements, prenant note de ceux qui voulaient être servis chez eux. On avait un excellent dîner à l'heure demandée. Toute la journée des voitures se tenaient à la disposition des hôtes du cardinal.

Pour les chasses, et elles étaient magnifiques, on avait imaginé une consigne aussi prudente qu'hospitalière. On faisait généralement des battues; plus de six cents paysans et une nuée de gardes à la livrée du prince parcouraient la campagne et les bois pour rabattre le gibier. Les chasseurs, et parmi eux se trouvaient toujours beaucoup de dames, étaient placés deux par deux, mais de crainte que les dames n'eussent peur seules, on avait soin, pour les rassurer, de laisser auprès d'elles l'homme qu'elles haïssaient le moins. Pour éviter les accidents, une consigne formelle interdisait de quitter le poste qui avait été assigné; cette défense avait encore un précieux avantage, elle empêchait les couples à l'affût d'être surpris. Cet usage pouvait au premier abord paraître insignifiant, et cependant on assure que beaucoup de dames qui, en général, se montraient assez peu soucieuses de la chasse, suivaient assidûment celles du cardinal de Rohan.

Il y avait toujours trois battues avant le déjeuner; puis, « vers une heure de l'après-midi, la compagnie se rassemblait sous une belle tente, au bord d'un ruisseau ou dans quelque endroit délicieux; on servait un dîner exquis, et comme il fallait que tout le monde fût heureux, chaque paysan recevait une livre de

viande, deux de pain, une demi-bouteille de vin, et ne demandait qu'à recommencer, ainsi que les dames (1) ».

Lauzun retrouva à Saverne son ami le prince Louis de Rohan (2), le neveu du cardinal et son coadjuteur; il était également le neveu du prince de Soubise et de Mme de Marsan. Lauzun et lui vivaient à Paris dans la même société; bien qu'ils ne fussent pas tout à fait de même âge, ils avaient les mêmes goûts, faisaient les mêmes folies, et ce fut une joie pour eux de se revoir. Le prince arrivait de Vienne, où il représentait la France.

S'il n'était pas un prêtre édifiant, c'était en revanche un bien séduisant cavalier. Il possédait la figure la plus agréable, de la gaieté, de la grâce, un charme incomparable ; sa conversation était à la vérité frivole et légère, mais si gaie, si spirituelle, si animée ! « Il n'est rien de ce qu'il doit être, dit Mme de Genlis, mais il est aimable autant qu'on peut l'être hors de sa place et de son caractère (3). » Il n'était pas possible d'avoir plus d'agrément.

(1) *Souvenirs du marquis de Valfons.*

(2) Rohan-Guéménée (Louis-René-Édouard, cardinal de), évêque de Strasbourg, député aux états généraux, fameux par l'affaire du collier. Né en 1734, mort en 1803.

(3) Le Dauphin avait défini le prince Louis de Rohan, un prince

Ses mœurs, il est vrai, étaient déplorables pour un prélat, mais il n'y avait rien là qui fût de nature à choquer le châtelain de Saverne; aussi le prince Louis était-il toujours accueilli à bras ouverts par son oncle vénérable, et il ne manquait jamais de s'arrêter chez lui lorsqu'il venait en congé à Versailles.

Il avait été nommé à l'ambassade de Vienne à la place du duc de Saint-Mégrin, que Marie-Thérèse avait refusé de recevoir, à cause de son père, M. de la Vauguyon; l'Impératrice-Reine n'eut pas lieu de se louer outre mesure du nouveau choix de la cour de France.

Rohan, dès son arrivée, déploya un faste inouï, mais il charma aussi tout le monde par sa bonne grâce et son affabilité. Et ce fut à ce point qu'au premier moment Marie-Thérèse elle-même en fut la dupe; mais peu de temps après elle était édifiée sur la valeur morale de l'ambassadeur : ce n'était plus qu'un vrai panier percé, sans mœurs, sans caractère, sans talent,

affable, un prélat aimable et un grand drôle bien découplé. Un M. de Nadaillac, personnage très ridicule, avait été présent à ce propos, qu'on répétait devant une femme qui vivait avec le prince Louis. Elle demanda ce que le Dauphin avait dit. M. de Nadaillac lui répondit : « Madame, cela vous intéresse, et vous en serez enchantée. » Il répéta le propos de M. le Dauphin en substituant à la fin le mot d'*accouplé* à celui de *découplé*. (Chamfort.)

sans génie; malgré son désir de le voir au plus tôt « dénicher » de Vienne, elle se résignait à le garder, et elle écrivait ces lignes prophétiques : « Mes craintes redoublent pour tout le mal qu'un homme de cette espèce serait capable de faire si jamais il venait se fixer à la cour de France (1). »

Quand il se retrouvait à Saverne au milieu de ses amis et de prélats de son genre, le prince Louis pouvait donner libre cours aux facéties de son esprit, bien sûr de ne choquer personne et de trouver à qui parler. Il leur racontait alors complaisamment tous ses succès dans la capitale de Marie-Thérèse, comment il avait su conquérir des gens du premier ordre, comment l'Empereur le recherchait au point de ne plus pouvoir se passer de lui.

Il narrait à ses auditeurs émerveillés comment il avait ensorcelé toutes les dames de la cour, comment jeunes et vieilles, belles et laides, raffolaient de lui et bravaient en son honneur la colère de l'Impératrice-Reine; il racontait des galanteries publiques qui avaient scandalisé toute la ville, et comment la cour de Vienne, si collet-monté et si austère, frémissait de toutes ses excentricités.

(1) Marie-Thérèse à Mercy, 4 mars 1772.

Il n'avait pas plus respecté les choses de la religion que la morale. On entend de sa propre bouche le récit d'une chasse à courre, un jour de Fête-Dieu. Toute la légation de France, en habit vert, court le cerf jusque dans un faubourg de Vienne, où elle rencontre une procession; sans souci du sacrilège, l'ambassadeur, à la tête des chiens et des chasseurs, bouscule aussitôt le pieux cortège et la chasse continue, au grand scandale de tous les assistants.

En écoutant ces récits spirituellement racontés, Lauzun s'amusait follement, mais il était en même temps charmé par les descriptions de cette vie d'ambassadeur dont on lui faisait valoir si brillamment tous les heureux côtés, toutes les séductions. Il se disait à part lui que, là ou le prince Louis avait si bien réussi, lui-même brillerait également, et qu'étant apte, par droit de naissance, à tous les emplois, à toutes les fonctions, rien ne l'empêcherait de se lancer, lui aussi, dans la carrière diplomatique et d'y cueillir de nombreux succès. Il faut être juste, ce n'était pas seulement le côté mondain qui attirait en ce moment notre héros; il ne voyait au monde que sa chère princesse, mais il se disait qu'obtenir une mission diplomatique serait pour lui le moyen le plus facile et le plus sûr de se rapprocher aisément de celle qu'il aimait.

Cette idée que les récits du prince Louis lui avaient inspirée devait germer dans sa tête, et nous verrons bientôt quel en fut le résultat.

Il se disait aussi qu'il avait maintenant vingt-sept ans, que l'heure était venue de remplir enfin l'inutilité et l'oisiveté de sa vie, et d'aborder les hautes fonctions auxquelles tout homme de son nom et de son rang pouvait prétendre; enfin un nouveau règne s'ouvrait, des hommes nouveaux arrivaient aux affaires; le moment n'était-il pas opportun pour se lancer sur la scène politique? L'amour, au service duquel il avait jusqu'alors gaspillé toutes ses jeunes années, lui fournissait l'occasion d'aborder enfin le côté sérieux de la vie et de consacrer le reste de son existence au service de son pays; fallait-il la laisser échapper? Non, assurément.

Nous allons voir, dans un prochain volume, notre Lauzun jusqu'ici si léger et si frivole, devenir successivement diplomate, politique et militaire, et, tout en s'adonnant à ses nouveaux devoirs, rester cependant l'homme aimable, charmant et romanesque que nous avons connu.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

1747-1760

CHAPITRE III

1755-1762

CHAPITRE IV

1763

CHAPITRE V

1764-1765

CHAPITRE VI

1764-1765

CHAPITRE VII

1766

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

1766

CHAPITRE X

1766-1767

CHAPITRE XI

1767

CHAPITRE XII

1767-1768

CHAPITRE XIII

1768

CHAPITRE XIV

1769

CHAPITRE XV

1768-1769

CHAPITRE XVI

1769

CHAPITRE XVII

FIN DE 1770

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

1771-1773

CHAPITRE XX

1771 1773

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

1771-1772

CHAPITRE XXIII

1773

CHAPITRE XXIV

1773-1774

CHAPITRE XXV

1774

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C[ie]

Rue Garancière, 8

